

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE
UNIVERSITE MOULOUD MAMMERI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
DEPARTEMENT DE LANGUE ET CULTURE AMAZIGHES

MEMOIRE DE MAGISTER

Spécialité : Langue et culture amazighes.

Option: Linguistique berbère.

Présenté par :

Mlle. TERRAF Kamilia

Sujet :

“Genre et bilinguisme ”

Etude sociolinguistique des pratiques d'alternance de codes auprès
de la femme kabyle, dans ses conversations familiales

Devant le jury d'examen composé de :

- M. IMARAZENE Moussa; Maître de conférences (A) ; U.M.M.TO ;.....Président.
- M. HADDADOU Mohand Akli ; Professeur; U.M.M.TO ;Rapporteur.
- M. NABTI Amar; Maître de conférences (A); U.M.M.TO ;.....Examineur.

Soutenu le : 30/09/2012

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier toutes les personnes qui m'ont apporté une aide pour la réalisation de ce travail de recherche. Principalement :

Mon directeur de recherche : Monsieur Mouhend Akli HADDADOU qui a suivi ce travail, sans jamais douter de son aboutissement.

Les membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer ce mémoire et de participer à cette soutenance.

Mon mari et mes parents ;

Mes frères et mes soeurs qui m'ont toujours soutenu sans relâche et enfin mon amie LYNDA qui m'a été d'une grande aide.

Je ne peux conclure sans remercier chaleureusement les participants aux différentes enquêtes, plus particulièrement les locutrices qui ont accepté de collaborer, sans qui ce travail n'aurait pas abouti.

DEDICACES

A la mémoire de ma grand-mère et de ma belle-mère.

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION.....7

PREMIERE PARTIE

**CADRE GENERAL ET PROBLEMATIQUE DE L'ALTERNANCE
CODIQUE**

CHAPITRE 1

CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE DE L'OBJET D'ETUDE

1. Présentation de l'objet d'étude.....13

1.1. La problématique.....14

1.2. Les hypothèses16

2. Cadre méthodologique.....17

2.1. Approches et techniques d'investigation.....17

2.1.1. La méthodologie de l'école variationniste.....17

2.1.2. La démarche de l'ethnographie de la communication19

2.2. Le corpus20

2.2.1. La pré-enquête.....21

2.2.2. L'enquête22

2.2.3. La transcription du corpus23

2.2.4. Les conventions de transcription25

2.2.5. Les entretiens28

2.3. La situation de communication et les catégories descriptives29

2.3.1. Les participantes30

2.3.2. L'échantillon représentatif32

2.3.3. Les conversations35

2.3.3.1. Les caractéristiques des conversations	36
2.3.3.2. Le contexte extralinguistique des conversations	40
3. Cadre conceptuel	42
3.1. Inventaire terminologique	42
3.2. Le paysage définitoire de l’alternance codique	43
3.3. Termes associés à l’alternance codique	46
3.3.1. Les phénomènes résultant du contact de langues	46
3.3.2. Concepts liés au bilinguisme et à l’alternance codique	51
3.3.3. L’interaction comme lieu de mise en œuvre de stratégies	56

CHAPITRE 2

CADRAGES THEORIQUES

1. Courants théoriques	62
1.1. Les catégories de THIAM.....	62
1.1.1. L’approche fonctionnelle.....	63
1.1.2. L’approche linguistique (ou structurale)	63
1.1.3. L’approche psycholinguistique.....	63
1.1.4. L’approche taxinomique.....	64
1.1.5. L’approche conceptualiste.....	64
1.2. Les perspectives de B. ZONGO.....	65
1.2.1. La perspective acquisitionniste.....	65
1.2.2. La perspective glottopolitique	65
1.2.3. La perspective formaliste.....	66
1.2.4. La perspective interactionniste	66
1.3. L’alternance codique sous un autre angle.....	67
1.3.1. Autres études interactionnistes.....	67
1.3.2. L’alternance codique dans le contexte algérien	68
2. La typologie de l’alternance codique	70
2.1. La typologie de POPLACK.....	70

2.2.	La typologie de GUMPERZ	72
2.3.	La typologie de DABENE & BILLIEZ.....	73
2.4.	La typologie de LÜDI, G. et PY, B.	74

DEUXIEME PARTIE

ANALYSE DES DONNEES

L'ALTERNANCE CODIQUE DANS LES CONVERSATIONS DES FEMMES

CHAPITRE 3

LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DE L'ALGERIE

1.	Aperçu historique.....	78
2.	Les langues en présence.....	80
2.1.	Le berbère ou tamazight.....	80
2.1.1.	Avant l'indépendance.....	81
2.1.2.	Après l'indépendance	83
2.1.3.	« Le printemps berbère 1980 » : conséquences et perspectives.....	85
2.1.4.	« Le Printemps Noir 2001 » : tamazight langue nationale	86
2.2.	L'arabe.....	87
2.3.	Le français.....	89
2.3.1.	Le français de la période coloniale.....	89
2.3.2.	Après l'indépendance : l'avancée de l'arabe et le recule du français.....	90
2.3.3.	La question de « francophonie ».....	96
2.4.	L'anglais.....	97
2.5.	L'espagnol.....	98

CHAPITRE 4

L'ANALYSE FORMELLE DE L'ALTERNANCE CODIQUE

1.	La typologie de l'alternance français/kabyle	102
1.1.	L'alternance codique entre deux tours de parole.....	102
1.2.	L'alternance codique à l'intérieur d'un tour de parole	106
1.2.1.	l'alternance interphrastique.....	106
1.2.2.	L'alternance intraphrastique	108
1.2.2.1.	L'alternance inter-propositions.....	108
1.2.2.2.	L'alternance intra-proposition	111
2.	La grammaire de l'alternance codique	122
2.1.	Phrases à structure française	122
2.2.	Phrase à structure kabyle	124
2.2.1.	alternance entre deux propositions.....	125
2.2.2.	alternance à l'intérieur de la proposition	128
2.2.2.1.	Analyse morphologique des alternances.....	129
2.2.2.2.	Analyse syntaxique des segments alternés	137

CHAPITRE 5

L'ANALYSE FONCTIONNELLE DE L'ALTERNANCE CODIQUE

1.	L'inventaire des fonctions	147
1.1.	Les fonctions conversationnelles.....	147
1.2.	Les fonctions de l'alternance dans le contexte algérien.....	149
1.2.1.	l'alternance arabe/français.....	149
1.2.2.	l'alternance français/kabyle/arabe	150
2.	Les fonctions conversationnelles : <i>alternance kabyle/français dans les conversations de nos locutrices</i>	151
2.1.	Les fonctions linguistiques.....	153

2.2.1. La résolution d'une difficulté linguistique (syntaxique ou lexicale)	153
2.2.2. L'économie linguistique	155
2.2. Fonctions discursives	158
2.2.1. Gérer les topics et contourner un tabou linguistique.....	158
2.2.2. Les répétitions	161
2.3. Fonctions énonciatives et cognitives	162
2.2.1. Les citations et discours rapporté	162
2.2.2. La modalisation d'un message.....	165
2.2.3. La personnalisation <i>versus</i> objectivation	166
2.2.4. Afficher son appartenance.....	167
3. Choix de code et facteurs régissant le choix linguistique et l'alternance	170
3.1. Repères théoriques sur les facteurs et le choix de langue	171
3.2.1. D'après les études réalisées en Europe et en Amérique.....	171
3.2.2. Les facteurs de l'alternance codique dans le contexte algérien	174
3.2. Facteurs déterminant le choix linguistique et d'alternance dans les conversations des locutrices	176
3.2.1. Choix de code lors des conversations et les facteurs déterminants.....	180
3.2.1.1. Conversation 1 : <i>alternance par adaptation entre interlocuteurs</i>	180
3.2.1.2. Conversation 2 : <i>convergence et équilibre entre les langues</i>	182
3.2.1.3. Conversation 3 : <i>divergence entre tours de parole</i>	183
3.2.1.4. Conversation 4 et 5 : <i>prédominance des alternances intra-proposition</i>	185
3.2.1.5. Conversations 6 et 7 : <i>convergence/divergence entre Sonia et Karima</i>	188
3.2.1.6. Conversation 8 : <i>l'emploi du code unilingue français et convergence entre les deux autres codes</i>	189
3.2.2. Inventaire des facteurs : <i>récapitulatif et comparaison aux résultats des entretiens</i>	190
CONCLUSION	198
BIBLIOGRAPHIQUES	202
ANNEXES	220

INTRODUCTION

Ce présent travail est consacré à l'étude de l'une des pratiques langagières de la femme kabyle. Comme le titre du mémoire l'indique, le phénomène qui nous intéresse et que nous allons observer et décrire est *l'alternance codique* chez des locutrices observées en milieu familial en Kabylie (à Tizi-ouzou). En d'autres termes, l'objet de notre étude enclave trois variables *l'alternance codique*, le *genre* et *la conversation* que nous analyserons l'une en rapport avec l'autre.

Comme nous tenons compte à la fois des pratiques langagières et de la femme en tant que composante sociale, nous sommes confrontée à un problème de taille de par l'implication de plusieurs disciplines, en plus du fait que l'objet en lui-même est très vaste. Pour rendre facile l'enquête et l'analyse des données, nous étions contrainte de délimiter notre objet d'étude. Nous nous sommes donc contentée de n'étudier que l'alternance codique parmi d'autres pratiques langagières, auprès d'un public bien ciblé qui est *la femme kabyle*, dans une situation de communication bien choisie, *le cadre familial* qui est un cadre naturel.

La situation sociolinguistique de l'Algérie, que nous allons voir d'ailleurs plus bas, nous informera sur les langues en contact que manipule le locuteur algérien. Les plus importantes sont les différentes variantes du berbère, le français et l'arabe, notamment dialectal. Dans notre cas, nous mettons l'accent sur l'alternance qui se fait entre le français et le kabyle.

Avec la contribution de plusieurs disciplines, notamment la sociolinguistique, la didactique et la psychologie sociale entre autres, *l'alternance codique* s'est imposée, depuis quelques années, comme un champ de recherche à part entière. C'est un sujet qui a suscité un intérêt particulier de la part de chercheurs appartenant à des domaines et disciplines très divers, à savoir la linguistique qui tient compte de la langue dans laquelle

se manifeste l'alternance codique, la sociolinguistique qui s'intéresse particulièrement aux pratiques langagières et aux phénomènes qui surgissent de contact de langues, et l'anthropologie, dans le sens où *l'acteur social* dont il est question dans notre travail est *la femme* qui alterne les deux langues.

L'analyse de l'alternance codique demande donc une approche pluridisciplinaire dans laquelle nous avons inévitablement inscrit notre étude pour répondre aux questions de notre problématique. A cet effet, nous nous sommes appuyée essentiellement sur trois types d'approches qui sont source de nos réflexions : les travaux de la sociolinguistique nord américaine, *variationniste* adoptée par William LABOV (1976, 1978), *interactionnelle* inspirée par John GUMPERZ (1989), Shana POPLACK (1988, 1990), MEYERS-SCOTTON (1983, 1986, 1993) et les travaux de *l'ethnographie de la communication* réalisés par Dell HYMES (1984). Nous avons également consulté les recherches effectuées en Europe : d'abord en France avec les travaux sociolinguistiques et didactiques des chercheurs français (DABENE et BILLIEZ, 1984, 1988 ; DEPREZ, 1994, 2000 et M. Causa, 1998), puis en Suisse (LÜDI et PY, 2003 ; GROSJEAN, 1982, etc.), sans négliger les études algériennes réalisées dans le domaine berbère (ZABOOT, T (2001), KAHLOUCHE R (1982, 1992) et autres.

Nous nous sommes servie aussi, en plus de ces travaux de sociolinguistes, d'autres courants annexes et connexes, comme l'approche psycholinguistique et conversationnelle, notamment lors de l'analyse du corpus de conversations. Ainsi, nous inscrivons notre étude dans une dimension pluridisciplinaire.

Pour ce qui est des travaux qui ont tenté de mettre en rapport les deux variables : la composante *femme* et *les pratiques langagières*, nous avons retenu le travail de W. LABOV (1972) qui relie la différenciation sociale sexuée à la variation linguistique, à la fois sur le plan lexical et phonétique et sur le plan syntaxique et interactionnel. Des recherches menées en Europe sur le langage des femmes, nous avons pris en compte celles de M.M.J. FERNANDEZ (1998), d'A.M. HOUDEBINE (1979, 1998), qui avait fait une importante réflexion sur le langage des femmes, et celle de M. YAGUELLO (1992).

Enfin, pour analyser le corpus des conversations, nous ne nous appuierons pas seulement sur des travaux de sociolinguistes, mais nous nous référerons également à des domaines annexes comme l'analyse conversationnelle et certains courants méthodologiques sur lesquels nous nous sommes basée pour construire le corpus et analyser les données empiriques. Nous précisons que dans cette étude nous ne ferons pas l'analyse formelle des conversations, mais plutôt l'analyse des situations de discours qui consiste à l'analyse de chaque conversation et de dégager les fonctions de l'alternance codique.

Nous nous sommes intéressée à l'alternance codique de la femme kabyle pour deux raisons : premièrement, il y a peu d'études consacrées à ce sujet « alternance codique dans les pratiques langagières de la femme kabyle à travers ses conversations quotidiennes ». En proposant cette étude, nous souhaitons contribuer à enrichir le champ des recherches sur la question dans le paysage sociolinguistique de l'Algérie et surtout dans le domaine berbère.

Deuxièmement, à travers mon vécu en tant que femme kabyle bilingue, j'étais parfois amenée à porter des observations personnelles sur les pratiques langagières des femmes kabyles. J'ai, en effet, distingué une certaine différenciation dans leur langage par rapport à celui des hommes que soit sur le plan linguistique (la manifestation de l'alternance codique) que soit sur le plan stylistique, aspect que nous n'allons pas prendre en considération dans cette étude. Ainsi, nous souhaitons chercher des réponses à certaines questions qui nous préoccupent, entre autres : pourquoi l'alternance codique et pas un autre phénomène ? Quel est son mode de fonctionnement ? Le recours à l'alternance codique se fait-il consciemment ou inconsciemment de la part des locuteurs bilingues ? etc.

Par l'alternance codique nous entendons : les passages dynamiques d'une langue à l'autre dans une même interaction verbale par un même locuteur, ces passages pouvant se produire à deux niveaux intraphrastique ou interphrastique. Nous l'envisageons comme étant « la manifestation la plus fréquente de la communication bilingue et multilingue » (Hamers et Blanc, 2000 ; Bourhis, Lepicq et Sachdev, 2000; Romaine, 1989)¹ et comme le

¹ B. Zongo. (2004), *Le Parler ordinaire multilingue : ville et alternance codique*, Paris ; L'Harmattan.

siège de stratégies communicatives (GUMPERZ, 1982, 1989 ; LÜDI 1999), et non pas comme la marque d'une incompétence linguistique du bilingue.

Nous avons procédé à une analyse essentiellement descriptive (qualitative et quantitative) du phénomène observé. Nous avons adopté une *démarche concentrique* (G. LÜDI ET B. PY, 1986) qui va d'une description générale de l'alternance codique à une analyse détaillée d'une situation particulière. Ainsi, nous présentons notre cadre théorique de référence constitué de plusieurs courants qui ont décrit le phénomène de manière générale pour arriver à l'analyse des données empiriques en passant par le cadre définitoire et conceptuel de l'alternance codique.

Le mémoire se compose de deux parties. La première, théorique, s'intitule : « Cadre général et problématique de l'alternance codique ». Nous trouverons dans cette partie les différents concepts clés sur lesquels notre étude sera fondée. Nous introduirons également les courants théoriques et les approches méthodologiques qui seront susceptibles de nous servir d'appui pour la collecte et l'analyse des données. Ainsi nous verrons l'essentiel des travaux proposés sur la question

Une deuxième partie analytique comporte trois chapitres : dans le premier, nous présenterons l'environnement sociolinguistique de l'Algérie. Ensuite, nous ferons, dans le deuxième chapitre, l'analyse formelle de l'*alternance codique*. Dans celle-ci nous verrons des différents types de l'alternance et sa grammaire. Le troisième chapitre sera consacré à l'analyse fonctionnelle de ce phénomène. Les points essentiels de ce chapitre porteront sur son fonctionnement et sur les facteurs régissant son apparition et le choix de codes au cours de l'interaction. Nous clôturons cette partie par la comparaison des résultats obtenus de l'analyse formelle et fonctionnels avec ceux des entretiens. En plus de ce rapprochement des résultats, nous verrons également les attitudes des locutrices (femmes kabyles) vis-à-vis des deux langues alternées (français et kabyle) et leur point de vue sur le rapport femme/alternance. Et pour finir, nous dégageons les différentes stratégies de communication adoptées par les femmes pour aboutir à des fins communicatifs, discursifs ou autres, tout en répondant aux différentes questions posées dans la problématique.

CHAPITRE 1

CADRE CONCEPTUEL ET METHODOLOGIQUE DE L'OBJET D'ETUDE

Cette première partie contient deux chapitres. Le premier représente le cadre général et conceptuel de l'objet d'étude. Nous allons voir les différentes terminologies assignées au terme *alternance codique* ainsi que les diverses définitions proposées portant sur cet aspect langagier. Dans le second chapitre, nous présenterons le cadre méthodologique de l'étude et nous reprendrons quelques approches théoriques qui ont traité ce phénomène d'alternance codique.

1. Présentation de l'objet d'étude

Nous avons essayé d'expliquer, dans l'introduction, comment sont nées nos premières interrogations sur l'alternance codique et pourquoi nous voulons étudier le couple *femme/alternance codique*. En effet, nous pensons qu'il pourrait y avoir une relation pertinente entre les deux variables. L'analyse des données nous confirmera l'existence ou non de cette relation et, dans le cas où il y en a effectivement une, elle nous informera certainement sur sa nature (relation de correspondance, de dépendance, de complémentarité ou autre).

Notre étude consiste à décrire le fonctionnement des interactions quotidiennes dans lesquelles s'engagent les femmes kabyles entre elles, dans un milieu naturel, et à identifier la nature et les fonctions de l'alternance codique.

En général, et d'après plusieurs études¹ consacrées aux phénomènes issus du contact de langues en présence en Algérie, les pratiques langagières des locuteurs algériens sont caractérisées par un métissage linguistique exemplaire. Les locuteurs, multilingues, bilingues ou unilingues soient-ils, recourent à l'usage des marques transcodiques dans leurs conversations quotidiennes. La nature et la fréquence de ces formes dépendent de plusieurs facteurs à savoir : la situation de communication, les participants, les facteurs extralinguistiques, etc.

Notre travail sera centré sur une seule forme transcodique, *l'alternance codique* entre seulement deux langues, le français et le kabyle. Pourquoi ce choix ? Simplement parce que ce sont les deux langues les plus employées dans l'espace de nos informateurs dans lequel nous avons réalisé notre enquête (voir les détails de cet environnement empirique dans la partie méthodologique).

Nous avons trois catégories d'analyse : 1- *La femme*, l'objectif par là est de repérer son image dans la société. 2- *L'alternance codique*, le but est de comprendre à la fois son fonctionnement et sa fréquence dans les pratiques langagières des informatrices. 3- *l'interaction* dans laquelle se produit ce phénomène d'alternance.

Pour résumer, l'objectif de cette étude est, bien sûr, la description de ces trois catégories et de montrer s'il y a une relation qui lie l'apparition de l'alternance codique au sexe du locuteur.

1.1. La problématique

Avant et pendant la réalisation de notre enquête, nous nous sommes posée plusieurs questions qui relèvent à la fois du phénomène étudié et des locutrices

¹ ALI-BENCHERIF M.Z, (2009); BENSALAH, A. (1998.b); BOUCHERIT, A. (1987, 2000); CHERRAD-BENCHEFRA, Y. (1989); KAHLLOUCHE, R. (1982, 1985,1992, 1993); KARA-ATTIKA, Y. (2004); KEBIR, N. (1989); LAHLAH M. (2009); MORSLY, D. (1976, 1995, 1998, 2000); TALEB-IBRAHIMI, KH. (1994, 1998, 2004); ZABOOT T. (2001, 2002, 2010).

enregistrées. Nous avons d'ailleurs mentionné certaines de ces questions, dans l'introduction. Avec celles-ci et d'autres, nous avons pu élaborer notre problématique composée de cinq grandes questions qui résument toute nos interrogations auxquelles nous allons tenter de répondre dans cette étude.

- 1- Comment le phénomène d'alternance codique est-il structuré dans les pratiques langagières des femmes ? quelle est sa typologie et quelles sont ses fonctions ? A quel moment, dans leurs conversations, les locutrices recourent-elles à l'alternance codique ? Et enfin, quelles sont les raisons qui les motivent à l'utiliser ?
- 2- La pratique d'alternance est-elle un signe de compétence ou d'incompétence linguistique chez les locutrices de notre échantillon?
- 3- Quels rapports pouvons-nous tirer de ce couplage *femme/alternance codique* ? Est-ce que la variable *genre* conditionne l'apparition de l'alternance dans les interactions ?
- 4- Quelles attitudes montrent les femmes à l'égard des langues alternées ? Leurs représentations sont-elles confirmées dans leurs pratiques langagières ?

Tout au long de ce travail, nous allons tenter de répondre à toutes les questions de la problématique. Pour ce faire, nous aurons à décortiquer les données enregistrées (les conversations) ainsi que les entretiens que nous avons eus avec les informatrices (les participantes aux conversations et d'autres). Ce dernier moyen d'investigation nous permettra d'apporter des réponses aux questions du genre «quelles sont les représentations des locutrices à l'égard des langues impliquées dans l'alternance ? », ou encore « Pourquoi vous alternez entre le kabyle et le français ? » qui reprend d'ailleurs la dernière partie de la première question de la problématique.

1.2. Les hypothèses

Pour pouvoir répondre clairement et de manière précise à la problématique, nous nous sommes créé un fil conducteur à suivre et à toujours garder tout au long de notre travail. Ce sont les hypothèses qui permettront une bonne maîtrise de l'objet d'étude de cette recherche, mais surtout de saisir la finalité à laquelle nous voulons aboutir. Nous proposons donc trois hypothèses par lesquelles nous essayerons de répondre provisoirement aux questions de la problématique.

- 1- Le recours des locutrices à l'*alternance codique* dans leurs conversations quotidiennes est une pratique courante et systématique. Elle est considérée comme une pratique indispensable pour répondre à des objectifs précis. (cette première hypothèse répond provisoirement aux questions *comment* et à *quel degré se manifeste l'alternance codique* ?)
- 2- La femme algérienne, en générale, ne se sent pas sur la même hauteur que son partenaire *homme* dans la société. Pour remédier à cette situation défavorable, elle recourt à l'*alternance codique*, de manière très consciente. Toutefois elle ne l'emploie pas seulement comme une stratégie communicative, mais aussi comme un moyen de se valoriser et d'accéder à une position plus confortable et plus gratifiante dans la société. (cette hypothèse prend en charge les questions sur *le pourquoi de cette pratique*, elle nous permettra de voir en détail toutes les fonctions de l'*alternance*)
- 3- La variable sexuée *femme* est une variable pertinente. Elle conditionne l'apparition de l'*alternance codique* et nous supposons qu'il y a une relation directe, de dépendance entre les deux variables, voire *l'alternance* et *le genre*.

2. Cadre méthodologique

Sur le plan méthodologique, comme sur le plan théorique, l'analyse de l'alternance codique nécessite une approche pluridisciplinaire. En effet, vu la complexité de l'objectif de cette étude qui doit tenir compte à la fois d'un phénomène communicatif, *l'alternance codique* étudié dans un contexte naturel et d'une composante sociale, voire la variable sexuée *femme*, nous n'avons pas d'autres choix que de faire appel à plus d'une approche méthodologique pour étudier tous les paramètres visés par cette recherche.

2.1. Approches et techniques d'investigation

Nous avons emprunté des outils méthodologiques à deux approches : l'ethnographie de la communication (Hymes) et à la sociolinguistique variationniste (Labov).

2.1.1. La méthodologie de l'école variationniste

L'école variationniste est marquée par les travaux W. Labov. Les méthodes d'investigations que ce dernier avait employées pour élaborer ses trois enquêtes qui l'ont conduit à inaugurer une "linguistique expérimentale"² se résument ainsi :

La première enquête (1961-1962), réalisée sur l'île de *Martha's Vineyard*, l'auteur voulait expliquer l'histoire sociale d'un changement phonétique. L'objectif de sa recherche est d'étudier « la langue de la vie quotidienne ». Toutefois, l'aspect méthodologique de cette enquête consiste en *interviews formelles* : liste de mots, questions, lectures... qu'il soumet à un échantillon représentatif de la communauté native de l'île. Par conséquent, le contexte n'est pas naturel et la langue obtenue n'est pas celle de leur

² Cité par P. Encrevé, 1976, « Préface », In W. Labov, *Sociolinguistique*, Paris : éd, Minuit. p 14

quotidien. Labov s'est bien rendu compte de l'inadéquation de cette méthode à l'objectif visé.

Sa deuxième enquête effectuée dans les grands magasins newyorkais vise également l'étude de la langue dans « son contexte social ordinaire » (LABOV, 1976 : 94). Cette étude porte sur la variation sociale de la langue tout en mettant en évidence un autre type de variation, stylistique, cette fois. Il procède par une *observation directe dissimulée*³ des phénomènes langagiers, une technique usée afin d'accéder à des données spontanées et pertinentes. L'enquêteur, dans ce cas, devient *partie prenante* (ZONGO 2004 : 58) et l'enquêté, quant à lui, est tenu dans l'ignorance.

Sa troisième enquête, menée à Harlem, porte sur le *vernaculaire noir américain* qualifié de « l'argot local » (W. LABOV, 1978 : 180). L'objectif de cette étude est de montrer les différences entre la langue quotidienne des groupes d'adolescents noirs du centre sud de Harlem et l'anglais standard de l'école. Pour ce faire, Labov opte pour une méthode qu'il appelle *observation participante* qui consiste en l'observation directe de l'activité langagière tout en participant au groupe observé. L'enquêteur devient observateur-participant, il ne passe plus par les interviews, mais par l'enregistrement magnétophonique.

En résumé, la méthode variationniste est fondée sur le principe suivant : pour constituer des données empiriques, l'enquêteur doit passer par deux étapes : La *pré-enquête* qui consiste à observer de manière rapide un échantillon restreint de population et à dégager les traits linguistiques spécifiques à cette communauté. Puis, l'*enquête* proprement dite qui nécessite une observation d'un groupe plus large et représentatif sur lequel l'analyse sera menée.

³ Labov explique la raison qui l'incite à adopter une observation, directe ou indirecte, participante ou non mais nécessaire, d'une communauté linguistique. Il dit à cet effet : « *Le but de la recherche sociolinguistique au sein de la communauté est de savoir comment les gens parlent quand on ne les observe pas systématiquement, mais la seule façon d'y parvenir est de les observer systématiquement.* » (Labov, 1976 : 290)

2.1.2. La démarche de l'ethnographie de la communication

GUMPERZ et HYMES sont les fondateurs de l'*ethnographie de la communication*. Cette discipline consiste le deuxième paradigme de DURANTI (2003)⁴. La première unité d'analyse de l'*ethnographie de la communication* est la communauté linguistique définie par BACHMANN et al. (1981 : 62) comme « *un groupe de sujets parlants qui possèdent en commun des ressources verbales et des règles de communication* ». Ensuite, la situation de discours (ou de communication), l'événement de parole et enfin l'acte de langage, cette unité minimale d'analyse.

Les étapes suivies pour le recueil des données empiriques sont :

- choisir et délimiter la communauté linguistique à observer (dans notre cas, ce sont les femmes)
- faire l'inventaire des situations de discours (repas, cérémonie, etc.)
- découpage analytique des situations de communication en événements de parole (conversations privés, conférences, etc.).
- enfin, découper des événements de parole en actes de parole (plaisanteries, ordre, etc.) pour en faire la description.

En somme, le principe de cette méthode est la nécessité de travailler sur un corpus de conversations situées. Elle repose sur la pratique du terrain : l'observation participante, enregistrement audiovisuel, entretien avec les participants, la transcription annotée des données pour enfin parvenir à entamer l'analyse. C'est d'ailleurs ce point que partage les deux approches ethnographie de la communication et d'analyse conversationnelle. En effet, cette dernière se base sur la méthode de l'enregistrement et les transcriptions des activités pratiques des membres qui se manifestent dans des conversations ordinaires. Ainsi les enregistrements des conversations nous permettent de récupérer des données authentiques, enregistrées dans leurs contextes naturels de

⁴ Alessandro Duranti, (2003) "Language as Culture in U.S. Anthropology; Three paradigms", Current Anthropology, Volume 44, Number 3.

productions. Ces données vont nous conduire aux stratégies mises en œuvre par les membres qui s'engagent dans l'interaction.

En ce qui concerne la méthodologie de la collecte des données, nous avons adaptés à notre projet de recherche certains des outils de l'école variationniste. Nous avons particulièrement repris le principe de Labov quant aux étapes nécessaires à la constitution du corpus, à savoir la **pré-enquête** et l'**enquête** que nous allons détailler supra.

Par ailleurs, nous nous sommes servie également des méthodes fournies par l'ethnographie de la communication, entre autre : **1. l'observation participante**, étape indispensable que partagent les deux courants. Elle nous a permis d'accéder à la spontanéité langagière de nos enquêtées tout en étant nous-mêmes membre compétent de cette communauté de femmes. **2. l'enregistrement** pour avoir l'intégralité des données afin de pouvoir conserver leur authenticité. **3. l'entretien** qui nous permet d'évaluer l'image de la femme et d'accéder à ses représentations vis-à-vis de l'alternance codique. **4. la transcription** de certaines conversations sélectionnées. Ces deux approches complémentaires, à notre sens, nous ont permis de réaliser un corpus bien construit et pertinent.

Pour ce qui est de l'analyse des données, nous nous sommes inspirée de l'ethnographie de la communication pour adopter une approche microsociolinguistique, qualitative et non quantitative. Ainsi, notre approche d'analyse est à la fois *descriptive*, dans la mesure où nous faisons la description de l'alternance codique, et *interprétative* puisque le but de cette étude est de comprendre et d'expliquer le comportement langagier des enquêtées.

2.2. Le corpus

Nous avons déjà fait la délimitation de l'objet d'étude, de façon globale, dans le point (1). Cependant, nous voulons être plus précis sur la situation de communication,

notamment sur les participants aux conversations, et établir ainsi des limites distinctes pour le corpus. Par conséquent, nous avons choisi quelques paramètres à suivre, afin d'avoir des données pertinentes et homogènes, et surtout de viser un échantillon représentatif. Parmi ces critères, il y a, bien sûr, le sexe des enquêteurs, leurs compétences linguistiques, le lien avec l'échantillon de base.

Méthodologiquement, nous avons procédé, pour la constitution de notre corpus, par deux étapes : la pré-enquête et l'enquête.

2.2.1. La pré-enquête

Cette première enquête, nous l'avons réalisée en 2009. Elle est constituée d'un enregistrement audio et d'un autre audiovisuel. Le premier est composé de six conversations d'une durée totale d'une heure et quarante minutes (1h 40min). Les interactions sont recueillies auprès de sept femmes (quatre sœurs, une belle-sœur et deux cousines) appartenant à une même famille (1). Nous n'étions pas toujours présente aux conversations, parfois nous avons dû faire passer le magnétophone à une des participantes. Le deuxième enregistrement audiovisuel est constitué de six conversations brèves d'une durée totale de dix-sept minutes et trois secondes (17min 03s). Cet enregistrement, nous l'avons effectué dans une autre famille (2) auprès de quatre jeunes femmes (deux sœurs, leur mère et une amie) de niveau d'instruction et d'âge différents.

Cette étape nous a été bénéfique dans le sens où elle nous a éclairée sur l'objectif exact de la recherche et nous a permis la délimitation de la communauté linguistique, à savoir la deuxième famille (2) que nous avons choisi pour réaliser avec elle l'enquête de référence. Elle nous a aussi permis de sélectionner les situations de communications qui nous intéressaient et de dégager les traits linguistiques à analyser. Un autre avantage de la pré-enquête est la familiarité avec les enquêtées et le matériel d'enregistrement. En effet, la pré-enquête a permis aux locutrices de se familiariser avec l'enquêteur (nous-même) et le matériel qui posait problème au départ, notamment les vidéos. Toutefois, au cours de l'enquête, nous n'avons pas rencontré cet obstacle, probablement, grâce à la pré-enquête.

De notre côté, nous avons fait le nécessaire pour gagner leur confiance, ce qui a facilité le déroulement de cette deuxième étape, l'*enquête*.

2.2.2. L'enquête

L'enquête proprement dite se compose de deux corpus. Le premier est le corpus des données brutes. Il comporte plusieurs conversations sous forme de fichier audio (les cinq conversations) et vidéo (vingt-et-une conversations). Cependant, selon les paramètres déjà cités, nous n'avons retenu que huit conversations (les cinq audio et trois vidéos) d'une durée totale de deux heures, dix-neuf minutes et huit secondes (2h 19min 08s). Cet ensemble de conversations constitue notre deuxième corpus des données sélectionnées. En effet, nous avons retiré toutes les interactions brèves et moins pertinentes, et celles où il y a la présence de participants masculins. Les huit conversations séparées du corpus 1, nous les analyserons de façon détaillée. Le reste des enregistrements, nous les garderons quand même dans le but de s'en servir pour affirmer ou infirmer un trait linguistique, comme le changement de langue lors du changement de l'interlocuteur.

En ce qui concerne le matériel d'enregistrement, nous avons utilisé un dictaphone vocal sous forme d'un téléphone portable, très facile à utiliser. Parfois, lorsque nous avons dû le cacher pour avoir des données spontanées, les enquêtées ne se sont même pas rendu compte de son utilisation. Par la suite, nous avons numérisé les données pour faciliter la transcription du corpus.

La plupart des conversations se sont déroulées au sein d'une famille composée de huit membres : le père, la mère, leurs deux garçons et leur deux filles célibataires. A cette famille s'ajoute deux cousines mariées (ce sont les nièces du père). Les participants aux conversations sont, bien entendu, les quatre filles et la mère. Le reste des informatrices sont des amies invitées par la famille.

Le choix de faire notre enquête, auprès de ces femmes de la même famille, est motivé par des raisons pratiques et méthodologiques. Premièrement, la famille est devenue

un terrain d'investigation privilégié pour étudier les pratiques bilingues (DEPREZ, 1999, 2000)⁵. Deuxièmement, j'ai un lien de parenté avec les membres de cette famille, ce qui a beaucoup facilité le contact avec les filles et le déroulement de l'enquête. Ces deux avantages nous ont effectivement permis d'être souvent présente aux conversations et d'observer directement la façon de parler des locutrices. Il en va de même avec les entretiens. Le fait de connaître les enquêtées et d'avoir participé aux diverses interactions, nous a simplifié la réalisation des entretiens.

Pour réaliser cette enquête, nous avons d'abord prévenu les quatre femmes (sans la mère) en leur expliquant le but de notre travail. Ensuite, nous nous sommes engagée à utiliser les données recueillies à des fins exclusivement scientifiques, et à ne diffuser aucune information personnelle. Par conséquent, nous leur avons fait signer des autorisations pour l'enregistrement audio/vidéo et l'exploitation des données enregistrées. Enfin, une fois que les enquêtées étaient informées, nous avons procédé aux enregistrements.

Dans le but d'accéder à la spontanéité des enquêtées, ces dernières, dans la plupart des conversations, n'étaient pas prévenues du début de l'enregistrement. Ce qui fait que, parfois, lorsqu'elles se rendaient compte de l'existence du dictaphone, elles étaient quelque peu déstabilisées. Mais nous faisons en sorte de leur faire oublier cette situation enquêteur/enquêtés pour qu'elles fussent plus naturelles.

2.2.3. La transcription du corpus

Après plusieurs écoutes des enregistrements, les huit conversations sélectionnées ont été transcrites. Nous avons repris certaines dans leur intégralité, mais nous nous sommes contentée de transcrire seulement les parties compréhensibles et pertinentes, pour d'autres.

⁵ Cité par ALI-BENCHERIF M.Z, (2009), *L'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés*, Thèse de doctorat. Université de TLEMCEM. ALGERIE. P 22

Pour ce qui est des conventions de transcription des conversations, nous nous sommes basée sur plusieurs modèles : à savoir celui de TRAVERSO (1996) et celui du laboratoire ICAR-Lyon 2. Nous avons adapté ces conventions à notre corpus puisqu'il est constitué d'un ensemble de conversations spontanées produites dans un contexte non verbal. Ainsi, nous étions contraints de transcrire tout ce qui relève du niveau verbal et du non verbal (phénomènes séquentiels et segmentaux, prosodie, les pauses...). En ce qui concerne le niveau verbal, nous avons utilisé la transcription orthographique, au lieu de la transcription phonétique. Pour ce qui est des phénomènes extralinguistiques, nous nous sommes servie des deux conventions déjà citées.

Toutefois, lors de la transcription du corpus, nous nous sommes confrontée à un autre problème, celui des conversations tenues dans deux langues différentes (le français et le kabyle) qui n'utilisent pas les mêmes caractères d'écriture. En effet, le kabyle possède beaucoup de phonèmes inexistantes en langue française. Pour résoudre cette contrainte des caractères kabyles, nous avons utilisé la convention d'écriture proposée par l'INALCO (1996).

Pour distinguer les deux langues alternées, lors de la transcription des conversations, nous avons utilisé la police (la nature et la taille) et la mise en forme (gras et italique). Les passages du français sont signalés par la police Arial (11) gras italique, ceux du kabyle sont transcrits en Amazigh Arial (11) normal. Les traductions, du kabyle au français, sont faites par nos soins et sont mises entre parenthèses et transcrites en Times New Roman (11) italiques. Les noms propres, quant à eux, sont écrits en petite majuscule. Leur mise en forme est la même que celle du passage dans lequel ils apparaissent. En d'autres termes, si le nom propre est énoncé en kabyle, par exemple, sa mise en forme sera Amazigh Arial (11) normal.

Par souci d'organisation et de repérage dans les différentes parties du mémoire nous avons numéroté chaque conversation comme suit (1), (2), (3)... Chacune d'entre elles est une suite de tours de parole chiffrés de 1 à n⁶. Et nous recommençons ce type de

⁶ La lettre n correspond au dernier tour de parole, qui peut être 69 pour la conversation (1), ou 50 pour la conversation (2).

numérotation pour chaque interaction. Les extraits des conversations à analyser, repris dans le mémoire, suivent également une numérotation de type 1, 2, 3,

En ce qui concerne les prénoms des participantes, nous les avons codifiés. Ils sont représentés par l'initiale du prénom suivi du chiffre du tour de parole dans l'interaction. Ainsi, les deux locutrices Rachida et Karima, qui interviennent à tour de rôle dans la même conversation, sont représentées par les codes suivant : R.1- K.2- R.3- K.4...R.(K) n.

2.2.4. Les conventions de transcription

Comme nous l'avons déjà signalé plus haut, la transcription du corpus a nécessité l'usage de trois conventions. D'abord, la transcription orthographique pour les caractères linguistiques communs au français et au kabyle. Ensuite, les deux conventions proposées par Traverso et par le laboratoire ICAR-Lyon 2, pour ce qui est des caractères paralinguistiques (prosodie, commentaires, etc.). Et enfin, les conventions de l'INALCO, en ce qui concerne les phonèmes spécifiques au kabyle. Les tableaux suivants comportent tous les caractères utilisés pour la transcription des données.

- La transcription de phénomènes paralinguistiques

/	rupture de l'énoncé sans qu'il y ait réellement de pause
//	interruption d'un énoncé par l'intervention d'un interlocuteur
+, ++, +++	pause très brève, brève, moyenne
&	la continuité d'un tour du même locuteur
↑	Indique une intonation montante.
↓	Indique une intonation descendante.
: ou :: ou :::	notent des allongements syllabiques
<alors/allons>	notent deux variantes également possibles

PREMIERE PARTIE :

CADRE GENERAL ET PROBLEMATIQUE DE L'ALTERNANCE CODIQUE

<parce que/car ce que>	
[]	note le début du chevauchement entre deux locuteurs ; note la fin du chevauchement, lorsque cela a été jugé nécessaire
< ----- ?>	séquence inaudible ou incompréhensible
xxx	notent un segment incompréhensible.
=	enchaînement rapide de tours parole
≠	absence inhabituelle de liaison : les ≠ ('le enfants')
A : blabla blabla [B : bla bla bla	énoncés simultanés
ALGER	les petites majuscules indiquent les noms propres
(soupirs), (silence), (rires), (bruit)	Tout commentaire à faire est à mettre entre parenthèses
[indéf.]	A l'intérieur de la traduction pour les mots kabyles indéfinis comme « ayennat »
! - ?	points marquant l'exclamation et l'interrogation
((gestes))	gestes accompagnant la parole
<i>ad d-ruêev ? (tu viens ?)</i>	traduction mise entre parenthèses
'	L'apostrophe signale la chute d'un son,
[...]	Lorsqu'un passage d'un échange ou d'un tour de parole est coupé
mmh, pff, hein, ben, mtt, euh	Les émissions vocales sont notées à l'aide de graphies simples
ah ou a :h	« oui », « ah d'accord »
« bla bla bla »	discours rapporté
ahe?	« non »
A. 050:	tour de parole numéroté

Tableau 1 : Conventions de transcription

- La transcription des caractères kabyles

Phonème	Equivalent en français ou phonétique	Valeur
q	q	palatale emphatique (coup de glotte)
ʃ	s	sifflante emphatique
ẓ	z	z emphatique
ɣ	gh	vélaire sonore
x	kh	vélaire sourde
u	ou	
i	i	voyelle antérieure étirée
r	r	latérale vibrante sonore
ħ		pharyngale sourde
h		laryngale sourde
ε		laryngale sourde
ṭ	t	dentale emphatique
tt	ts	dentale sifflante sourde
ḏ	dh	'd' dentale emphatique
ǧ	dj	chuintante sonore
č	tch	chuintante sourde
b b°	v bw	labiodentale sonore bilabiale sonore vélaire (les labio-vélarisées sont rendues par le petit ° en exposant, seulement dans les cas de pertinence, si elles ne sont pas distinctives, on les note seules sans le °.)
d	d ḏ	apico-dentale sonore apico-dentale sonore
g°		occlusif vélaire (c'est aussi une labio-vélarisée, comme b°. g° est écrit ainsi sauf si nécessaire. Il en va de même avec les autres k, γ.)
ʔ		glottale, sourde
a	a de l'alphabet phonétique comme dans pâte	ah qui a le sens de quoi ?

Tableau 2 : Caractères spécifiques au kabyle

2.2.5. Les entretiens

Observer le phénomène d'alternance codique à travers les pratiques langagières des femmes, ne suffit pas pour atteindre l'objectif de notre recherche. L'enquête ne peut à elle seule répondre à toutes les questions posées dans la problématique. Tout ce qui se rapporte aux représentations des locuteurs et leurs attitudes envers les langues alternées et envers le phénomène d'alternance en question, nous l'avons obtenu par les entretiens semi-directifs.

Les conversations spontanées des enquêtées nous ont permis d'accéder à leur façon de parler et de voir comment l'alternance codique est produite et fonctionne dans leur langage. Nous avons, par conséquent, détaillé la typologie de ce phénomène et ses différentes fonctions. Les entretiens, quant à eux, se sont déroulés dans un contexte moins naturel que les conversations. En effet, les locutrices ont été prévenues sur les modalités de l'entretien. Par conséquent, nous avons obtenu un langage surveillé et donc artificiel. Mais, ce que les entretiens nous donnent, sur le plan formel, nous importe peu. C'est plutôt le contenu qui nous intéresse et que nous allons mettre en valeur.

Mais, il faut quand même noter que ces interviews nous ont donné la possibilité de comparer entre les deux langages (spontané et surveillé) et de confirmer la nécessité de procéder à l'enquête par un micro caché, dans le but d'avoir des données authentiques. Mais aussi et surtout de voir si leurs pratiques langagières réelles correspondent à leurs représentations.

Pour la réalisation de ces entretiens *semi-directifs*, nous nous sommes servie d'un guide-entretien⁷ pour pouvoir assurer l'organisation des interviews et leur bon déroulement. Ce guide comporte un ensemble de questions. Certaines portent sur les caractéristiques des utilisateurs (l'âge, la profession, niveau d'étude...), d'autres renvoient à des faits, comme : *combien de langues parlez-vous ? Quel est votre niveau de compétence en langue française ?...* et enfin celles qui relèvent de l'opinion. Ce sont les

⁷ Nous proposons le guide d'entretien dans les annexes.

questions ouvertes qui nécessitent le développement du point de vue de l'interviewé, comme *qu'est ce que vous pensez des femmes qui utilisent l'alternance codique ?*

Les interviewées sont les dix participantes aux conversations et cinq autres. Ce qui nous donne quinze entretiens de vingt minutes ou plus pour chacun. Cependant, nous n'allons pas les transcrire faute de place. En revanche, dans les annexes, nous donnerons le questionnaire guide des interviews.

2.3. La situation de communication et les catégories descriptives

La situation de communication est constituée de plusieurs composantes, à savoir : les participants aux interactions, l'*interaction* et le phénomène de l'*alternance codique* (dans le cas d'une situation de communication bilingue).

Nous avons choisi trois catégories descriptives, à savoir : 1- la *femme*, en tant que sexuée et productrice du phénomène d'alternance. 2- l'*interaction* dans laquelle elle s'engage et 3- l'*alternance codique* qu'elle réalise. Ces trois variables ne sont pas indépendantes l'une de l'autre, au contraire, elles sont étroitement liées.

L'interaction constitue pour nous une catégorie d'analyse large que nous décrivons sur le plan formel et fonctionnel, mais au cours de l'analyse nous proposons une autre catégorie ou, disant-nous, un autre niveau d'analyse plus précis qui est *les tours de parole*, une unité inférieure constituant l'interaction.

Nous employons la notion d'interaction au lieu de celle de conversation⁸ parce que le but de notre recherche est de faire l'analyse du contenu des conversations (les

⁸ La conversation constitue un événement social délimité dans le temps par les participants pour coordonner leur activité collective. Elle est débutée par une phrase d'ouverture et terminée par une phrase de clôture. Elle

participantes, le but, les thèmes abordés, les tours de parole...) ce qui nous rapproche plus de l'analyse des interactions et non de l'analyse de conversation qui a pour but l'analyse des aspects formels de son organisation (l'ouverture, la clôture, locuteur/interlocuteur...).

Avant de faire la description des conversations constituant notre corpus, nous proposons, d'abord, de voir les caractéristiques des participantes aux interactions.

2.3.1. Les participantes

Comme nous l'avons souligné plus haut, l'approche utilisée dans cette étude est une approche microsociolinguistique. Elle est qualitative et s'appuie sur l'analyse des échanges réels entre, principalement, quatre membre de la même famille qui partagent des conversations dans la maison des parents (ou de l'oncle pour les cousines).

Contrairement aux méthodes quantitatives qui assurent un échantillonnage plus large, l'approche qualitative est celle qui convient le mieux à l'étude des comportements linguistiques à l'échelle des groupes sociaux (B. Zongo, 2004). C'est d'ailleurs la méthode proposée par l'ethnographie de la communication et appliquée par le deuxième⁹ Labov dans sa troisième enquête sur le vernaculaire noir américains. Cette approche est employée dans les études prenant en charge un échantillon représentatif restreint, mais nécessitant une bonne connaissance du groupe et surtout de l'individu. Ce qui explique l'importance de l'implication du chercheur dans l'enquête (l'observation participante).

est organisée par les participants eux-mêmes qui permettent ainsi de délimiter la conversation. L'ouverture et la clôture de la conversation, selon Mondada (...pp214, 217) « est un lieu d'accomplissement de la coordination des participants »

⁹ P. Enrevé, dans la préface de l'ouvrage de Labov *sociolinguistique*, parle du premier Labov qui traite et fonde les modèles taxinomiques et du deuxième Labov qui lie au modèle linguistique génératif transformationnel une sociologie visant les structurations qui rendent compte des conduites sociales. Le premier Labov est celui qui effectue ses deux premières enquêtes, l'une dans l'île de Martha's Vineyard et l'autres dans New York City que nous avons détaillées plus haut. Le deuxième Labov est celui qui a dirigé l'enquête de Harlem (1965-1967) dans le but d'étudier le vernaculaire noir américain que nous avons également vue dans le point (2.1.1.).

Le nombre total des participantes aux conversations constituant notre corpus est de seize (16) femmes. Bien sûr, elles ne sont pas toutes présentes lors des conversations. En moyenne, on compte trois participantes, au minimum, pour chaque interaction.

Pour des raisons de confidentialité, nous avons changé les noms des enquêtées et pour faciliter la transcription des données, nous les avons codifiés en utilisant l'initiale du prénom, comme nous l'avons illustré plus haut.

Elles sont toutes de sexe féminin, sauf que, dans certaines conversations, nous avons noté une courte participation de locuteurs masculins (le mari, le père ou le frère des participantes principales). En ce qui concerne leurs âges, cela va de 17 à 35 ans (groupe 1) et de 50 à 54 ans, groupe (2) composé de quatre locutrices qui ont participé brièvement à trois conversations.

La situation professionnelle et le niveau d'instruction des enquêtées ainsi que leur usage du français diffèrent de l'une à l'autre. Six sur seize (6/16) ont un niveau d'étude supérieur, bac + 4 (elles sont toutes des licenciées : trois en sciences humaines et trois en sciences commerciales). Actuellement, elles occupent toutes des postes d'emploi (enseignant, agent commercial, assistant d'administration). Trois sur seize (3/16) ont le niveau bac et ont fait une formation professionnelle. Deux d'entre elles travaillent et la troisième est sans emploi. Quatre femmes sur seize (4 /16) ne sont pas instruites et sont des femmes au foyer. Par conséquent, leurs compétences linguistiques en langue française sont très limitées. Enfin, trois autres, âgées de 17 ans, sont des lycéennes et pratiquent aussi le français quotidiennement.

Les quatre locutrices du groupe 2 sont pratiquement monolingues. Les conversations auxquelles elles ont participé, nous ne les avons pas toutes retenues pour les analyser en détail. La raison d'avoir retiré certaines interactions est le fait qu'elles ne répondent pas aux critères de sélection, à savoir la compétence linguistique bilingue. En effet, si les informatrices sont monolingues, on aura ni une situation de communication bilingue, ni un parler bilingue. Par conséquent, il n'y aura pas la pratique d'alternance

codique. Mais, nous avons quand même conservé ces interactions dans le but de vérifier certains traits et faits linguistiques.

Le reste des informatrices sont bilingues, mais leurs compétences linguistiques et leur maîtrise du français ne sont pas identiques. Elles emploient les deux langues avec un degré de fréquence différent de l'une à l'autre. Plusieurs facteurs déterminent cette distinction (nous allons voir cela dans l'analyse des données).

Comme nous l'avons déjà signalé, la plupart des conversations se sont déroulées dans la même famille. Notre échantillon le plus large est celui que l'on vient de décrire. Il est composé de seize femmes participantes aux conversations du corpus. Cet échantillon est constitué autour des quatre filles de cette famille qui sont nos principales locutrices. Elles forment le noyau de nos deux échantillons le *large* (voir infra) et le *représentatif* (voir supra). Autour du noyau, on trouve les autres participantes ayant un degré de familiarité très important avec les quatre femmes. A cet effet, on compte douze informatrices dont quatre amies des filles, trois cousines, la mère, trois tantes et la nièce.

La familiarité entre les participantes a beaucoup facilité le déroulement de l'enquête. Le fait qu'elles se connaissent, elles se réunissent très souvent, soit entre amies, soit en famille. Ayant nous-même des relations d'amitié et de parenté avec la majorité des locutrices, nous a permis la participation à de nombreuses rencontres des locutrices et par conséquent à la réalisation des enregistrements.

2.3.2. L'échantillon représentatif

Sur les seize (16) participantes aux conversations constituant le corpus 1 brut (l'échantillon large), nous comptons seulement dix (10) qui ont contribué à la constitution du corpus 2 trié (composé des huit conversations). Ces dix personnes constituent notre échantillon représentatif.

Mais, il faut noter que les locutrices ne participent pas toutes à la fois. Sur huit conversations, il y a deux qui comptent quatre participantes (2/8→ 4 part^{nt}) et deux comptant trois participantes (2/8→ 3 part^{nt}). Deux interactions se déroulent entre deux locutrices (2/8→ 2 part^{nt}) et enfin, deux sont produites par cinq participantes (2/8→ 5 part^{nt}). Ces chiffres, que nous allons revoir dans le tableau suivant, nous donnent l'une des caractéristiques des interactions, à savoir la participation des locutrices et la présence masculine.

participante Conver- sation	Karima (K.)	Sonia (S.)	Rachida (R.)	Liza (L.)	Thiziri (TH.)	Zahia (Z.)	Kahina (Kah.)	Taous (T.)	Ouiza (O.)	Hassiba (H.)	Présence masculine	Présence de l'enqu- êteur	Nombre de parti- cipantes
Conversation (1)	x		x					x			non	oui	3
Conversation (2)	x		x				x	x			non	oui	4
Conversation (3)	x		x	x							non	oui	3
Conversation (4)	x	x		x		x			x		oui	oui	5
Conversation (5)	x	x		x					x		oui	oui	4
Conversation (6)	x	x									non	oui	2
Conversation (7)	x	x									non	oui	2
Conversation (8)	x	x	x		x					x	oui	oui	5

Tableau 3 : L'échantillon représentatif et leur participation aux conversations

Le tableau nous renseigne, à la fois, sur le nombre des participants à chaque conversation, et sur la fréquence de leurs interventions. Comme on le voit, Karima est présente dans les huit interactions. Sonia participe à cinq, Rachida à quatre, Liza à trois, Ouiza et Taous participent à deux et les autres participantes contribuent seulement à une conversation pour chacune. Nous avons également noté la présence et parfois la participation de locuteurs masculins. Cela peut jouer un rôle dans l'apparition de l'alternance codique et dans le choix de langue de base.

D'après le tableau, les participantes que l'on voit intervenir dans plusieurs conversations sont les quatre femmes (les deux sœurs Karima et Sonia et les deux cousines

Rachida et Liza). C'est d'ailleurs pour cette raison que nous avons voulu réduire notre échantillon représentatif et s'intéresser particulièrement aux quatre locutrices afin d'étudier leurs pratiques langagières. Notre choix ne s'est pas, seulement, basé sur la présence des participantes aux conversations car Ouiza (la mère) est présente au même nombre de conversations que Liza, à savoir trois interactions. Mais, le nombre de tours de parole de chacune est loin d'être égale. En effet, les interventions de Ouiza sont très limitées, en plus du fait qu'elle est unilingue.

Avant de passer à la deuxième catégorie descriptive qui est l'interaction, nous donnons quelques informations sur l'identité des quatre participantes.

Karima (K.) : âgée de 29 ans, titulaire d'une licence en Langue et littérature françaises, elle est, depuis quatre ans, enseignante de langue française au collège d'AFARNAKOU à AIT-OUMALOU dans la région de LARBAA-NATH-IRATHEN. Elle est célibataire et vit dans le foyer familial.

En ce qui concerne sa pratique langagière, elle est bilingue et emploie très souvent les deux langues, le kabyle et le français, que ce soit en milieu professionnel ou en famille. Ses compétences linguistiques dans les deux langues sont très avancées de par sa formation et sa fonction d'enseignante de français.

Sonia (S.) : âgée de 27 ans, elle est célibataire et vit en famille avec sa sœur Karima, ses deux frères et ses parents. Elle est titulaire d'une licence en sciences commerciales et travaille, en tant que assistante commerciale, dans une entreprise nationale depuis un an. Le français représente pour elle une langue de travail et d'enseignement puisque sa formation universitaire s'est faite dans cette langue. De plus, elle suit des cours de français dans une école privée de sorte à perfectionner son niveau. Elle affirme aussi que le français et le kabyle sont deux langues présentes dans son environnement social et qu'elle manie alternativement.

Rachida (R.) : âgée de 30 ans, elle est née en Algérie et vit en France (région de Picardie) depuis six ans. Elle est mariée et mère de deux filles (âgées de 3ans et 1an). Licenciée en droit, elle occupe un poste d'assistante d'administration dans une banque,

située dans son lieu de résidence. Le français représente pour elle une langue de communication qu'elle utilise fréquemment dans son entourage avec ses filles et son mari qui habite en France depuis 37 ans. Par conséquent, son niveau en français est avancé. Elle affirme aussi que malgré le milieu (France) et l'entourage familial qui lui imposent cette langue, elle utilise les deux langues (français avec le kabyle) simultanément, notamment lors de ses vacances en Algérie. Comme nous l'avons déjà signalé à plusieurs reprises, Rachida a un lien de parenté avec les deux premières locutrices K. et S. Elles sont des cousines par le père.

Liza (L.) : âgées de 32 ans, elle est mariée et mère de deux filles (âgées de 17 ans (Thiziri) et de 5ans). Elle a obtenu son bac et est titulaire d'un diplôme en informatique. Elle travaille à Tizi-Ouzou dans le centre des impôts en tant que technicien supérieur. Dans son environnement social, elle manie le français en alternance avec le kabyle. Elle estime, par contre, que son niveau en langue français est moyen, mais qu'elle a l'intention de l'améliorer. Comme pour R. Liza est la cousine de K. et de S. Elles se retrouvent souvent, notamment dans certaines cérémonies comme les mariages et autres fêtes religieuses ou pendant les vacances scolaires.

Pour conclure, le profil des quatre locutrices nous confirme qu'elles sont des bilingues et qu'elles utilisent le français au côté du kabyle dans leur langage quotidien.

2.3.3. Les conversations

Le corpus à analyser est composé, comme nous l'avons déjà vu infra, de huit conversations familiales (TRAVERSO, 1996) dont nous allons voir les caractéristiques précises dans le tableau suivant.

Les *femmes*, en tant que participantes, s'engagent dans l'interaction et produisent l'alternance codique. En d'autres termes, l'interaction est le lieu d'apparition de ce phénomène et la deuxième variable que nous analysons après avoir vu les caractéristiques des participantes. Qu'en est-il des conversations ?

2.3.3.1. Les caractéristiques des conversations

Conversation	Participant ¹⁰	Durée de l'enregistrement	Lieu de l'enregistrement	Thèmes abordés
Conversation (1) (C. 1)	Karima (K.) Rachida (R.) Taous (T.) Ouiza (O.)	10m 09s	Maison : dans le salon	Contient deux séquences ; 1- fonctionnement d'un opérateur téléphonique 2- passage d'un concours
Conversation (2) (C. 2)	Karima (K.) Rachida (R.) Kahina (Kah.)	12m 33s	Maison : dans le salon	Trois séquences : 1- préparation de gâteaux 2- l'importance des souvenirs (prise de photos) 3- au téléphone
Conversation (3) (C. 3)	Karima (K.) Rachida (R.) Liza (L.)	30m 37s	Maison : dans le <i>salon</i> en présence de locuteurs masculins, mais ne participent pas à la conversation	Trois séquences : 1- immigration 2- les forfait téléphonique
Conversation (4) (C. 4)	Karima (K.) Liza (L.) Zahia (Z.) Sonia (S.) Ouiza (O. La mère) Frère de K.	26m 30s	Maison : dans le <i>salon</i> avec des locuteurs masculins, un d'eux y participe d'ailleurs	Trois Séquences 1- les villages de la région de Michelet et transports en commun 2- condition climatique 3- cinéma et programme télé
Conversation (5) (C. 5)	Karima (K.) Sonia (S.) Liza (L.) Ouiza (O.)	26m 16s	Maison : dans le <i>salon</i> présence masculine sans participation	Une Séquences 1- leçon de conduite et le code de la route
Conversation (6) (C. 6)	Karima (K.) Sonia (S.)	08m 54s	Maison : dans l'une des quatre chambres	Séquences : 1- mode d'emploi d'un appareil électroménager 2- programme de la journée

¹⁰ Comme nous l'avons signalé dans le tableau 3, nous avons assisté à toutes les conversations du début jusqu'à la fin. Cependant, notre intervention est limitée, nous avons essayé d'être plus discrète et moins impliquée, notamment dans les conversations auxquelles ont participé plusieurs filles. Nous avons choisi d'être plus observatrice que locutrice, sauf dans le cas des conversations qui ont noté une réduite participation de locuteur (deux personnes), c'est le cas de (C. 6) et (C. 7). En effet, dans celles-ci nous avons intervenu plusieurs fois pour relancer la discussion et éviter l'interruption de l'interaction.

Conversation (7) (C. 7)	Karima (K.) Sonia (S.)	13m 35s	Maison : dans la chambre de K. et de S.	Séquences : 1- préparatif d'un mariage
Conversation (8) (C. 8)	Karima (K.) Sonia (S.) Rachida (R.) Thiziri (T.) Hassiba (H.)	10m 34s	Maison : dans le jardin avec une présence masculine et la participation du frère	Séquences : 1- le mariage et comment se faire belle en cette occasion 2- ramadan

Tableau 4 : Les caractéristiques des conversations

Le tableau résume le déroulement des conversations et la participation des locuteurs. Nous avons également essayé de donner un aperçu sur l'ensemble des thèmes abordés dans chacune. A cet effet, nous soulignons que toutes les conversations sont des échanges libres non orientés produits dans un contexte naturel. En d'autres termes, les thèmes des discussions ne sont pas préalablement définis par les participantes, ni même par l'enquêteur.

- **Conversation (1) :**

La première interaction, que nous avons enregistrée avec un micro caché, est produite par quatre locutrices, à l'intérieur de la maison. Elle est constituée de deux séquences. Dans la première, les interactants (R. et K.) parlent d'un opérateur téléphonique qui gère mal sa clientèle. Dans la deuxième, l'une d'entre elles racontent des faits sur un concours qui devait avoir lieu, mais qu'on a dû reporter. Le passage d'une séquence à l'autre s'est produit par une question posée par (R.) à (K.) sur un autre sujet (le concours). (Ouiza.) et (Taous.) n'ont partagé, avec les deux autres, que quelques tours de parole. Leur participation n'est pas très importante dans cette conversation. Ces deux locutrices sont celles du groupe 2 qui ne parlent pas bien le français. Les tours qu'elles ont énoncés sont d'ailleurs produits en kabyle.

- Conversation (2)

Elle est produite par trois locutrices (K.), (R.) et (Kah.), leur cousine âgée de 29ans, assistante de direction dans une banque à Tizi-Ouzou. Les thèmes abordés dans cette conversation sont, entre autres, la préparation de gâteaux (elles échangent les recettes) et l'importance des souvenirs. Elles prennent, à cette occasion, des photos puisque Rachida (R.) devait repartir en France. La troisième séquence porte sur un fait narré par la locutrice.

- Conversation (3)

Cette conversation, d'une durée de 30m et 34s, s'est déroulée entre (K.), (R.), (L.) et (S.). Elle est constituée de deux séquences. La première traite du problème d'intégration et du racisme liés à l'immigration. La deuxième porte sur la nécessité d'offrir des cadeaux, notamment à l'occasion de certaines cérémonies, telles le mariage. L'interaction s'est déroulée le soir, dans le salon, ce qui explique la présence des autres membres de la famille y compris le père, la mère, les frères et même le mari de (L.). Parfois, en écoutant l'enregistrement, on les entend parler, mais nous n'avons pas transcrit ces données puisqu'ils ne participent pas à l'interaction entre les filles.

- Conversation (4)

Les participantes à cette conversation sont : (K.), (L.), (S.), (Z.), la mère et le frère de (Karima.). Comme pour la conversation C. 3, le lieu et le temps de cette interaction sont le salon et le soir. Zahia (Z.), une amie à Karima (K.), âgée de 29 ans, licenciée en langue et culture amazighes, entame la conversation et parle de sa région MICHELET puis des transports en commun et leurs tarifs. Elles parlent ensuite des riches (les grands commerçants). Une autre séquence porte sur l'hiver et les mauvaises conditions des régions montagneuses. Une autre séquence conversationnelle parle des programmes de télévision (documentaire émissions...). La dernière évoque les étudiants anglais et leur mode de vie.

- Conversation (5)

Elle est d'une durée de 26m et 16s. Elle se déroule entre Karima (K.), Sonia (S.) et Liza (L.) principalement, mais dans certains tours de parole on note la participation du père (Ahmed). Le thème porte sur le code de la route, et c'est Liza (L.) qui en fait une

leçon à Karima (K.). Le but de cette interaction est d'expliquer le code routier et les règles de conduite (le créneau, le garage...).

- Conversation (6)

Cette interaction a eu lieu dans une des chambres à coucher, en présence de Karima et de Sonia. Elle n'a duré que 8m 54s, la plus courte des conversations. Elle est enregistrée la fin de la journée, après le retour des deux sœurs à la maison. Le thème porte sur le mode d'emploi d'un appareil électroménager, pour la première séquence. Pour la deuxième, il s'agit du programme du lendemain que Karima avait établi. Et enfin, la dernière porte sur le programme de la journée qui venait d'être achevée (K. relate les événements de sa journée).

- Conversation (7)

Cet enregistrement a duré 13m 37s, nous l'avons fait avec Sonia, Karima. Il a eu lieu dans leur chambre à coucher, le soir. Nous avons eu l'occasion de passer la nuit chez elles et de réaliser cet enregistrement. Le thème principal tourne autour du mariage, l'importance de l'amour dans un couple et l'organisation de la cérémonie du mariage. Nous avons fait cette vidéo pendant l'été 2011, période où plusieurs mariages étaient prévus et dont la plupart étaient des noces de proches. Ce qui explique ce thème qui revient dans plusieurs conversations enregistrées pendant cette période.

A signaler que le caméscope utilisé pour la réalisation de la vidéo m'appartient. Pour ne pas se retrouver dans le rapport enquêteur/enquêté, qui peut affecter le caractère naturel des pratiques langagières, on a dû ne pas afficher notre attention de vouloir l'exploiter. Pour ce faire, nous leur avons dit que c'était pour garder un souvenir de cette rencontre. Ce n'est qu'après l'enregistrement que nous leur avons appris le but de notre démarche, tout en les rassurant de n'utiliser que les données audio et en aucun cas les images ne seront diffusées.

- Conversation (8)

Cinq locutrices ont participé à cette conversation qui a duré 10m 34s, ce sont Karima, Sonia, Hassiba (une amie à (S.) âgée de 32ans, célibataire enseignante de langue

arabe au primaire), Thiziri (âgée de 17ans lycéenne) et Rachida. Cette conversation se subdivise en quatre séquences comptant chacune des participantes. En effet, du début jusqu'à la fin de l'interaction, il y a sans cesse des participantes qui se retirent et d'autres qui s'impliquent. Ce changement de participantes introduit le changement de thème. Le premier porte sur l'infra structure d'un institut de formation où travaille le frère de Hassiba. Le deuxième tourne autour du mois de ramadan et l'aïd. La dernière séquence, revient sur le thème du mariage et la beauté de la mariée qui doit se distinguer par sa robe, sa coiffure et son maquillage.

Dans l'analyse des données, en faisant l'analyse des situations de communication (ou de discours), nous allons revenir sur la thématique de chaque interaction et l'émergence des topics¹¹ « thèmes » spécifiques aux femmes.

Après avoir vu les caractéristiques des interactions et les thèmes abordés, nous allons aborder, dans le point suivant, leur niveau extralinguistique.

2.3.3.2. Le contexte extralinguistique des conversations

Nous entendons par extralinguistique, le cadre spatio-temporel, le degré de formalité de la situation de communication. Nous allons voir point par point les éléments externes aux conversations.

Le degré de formalité de toutes les conversations est très infime, dans le sens où celles-ci sont enregistrées dans un cadre familial privé. Par conséquent, les différentes situations de communication sont informelles. Les enquêtées ont toutes, entre elles, un lien intime de parenté ou d'amitié ce qui fait que les conversations se sont déroulées de manière très spontanée et naturelle.

¹¹ « Topic » est la désignation de « thème » en anglais, employé par Sacks (1992) qui a développé sa thèse sur l'analyse de l'organisation de l'interaction et la catégorisation, en se basant sur une enquête sur les interactions téléphoniques entre des personnes suicidaires et les personnes du service d'aide. Selon l'auteur, les topics conversationnelles sont construits et gérés par les participants au cours de l'interaction.

Contrairement aux situations de communication formelles, comme les conférences ou dans une classe de cours, les situations informelles ne sont pas limitées par le temps ni à un espace précis. En effet, nos conversations se sont déroulées spontanément. Nous avons nous-mêmes choisi le lieu de l'enregistrement et avons fixé le temps pour chacune.

Le cadre spatio-temporel : Etant donné que nous avons eu la liberté de choisir le lieu et le temps du déroulement des conversations, nous avons opté pour l'intérieur de la maison, à la limite, dans le jardin. Comme nous le montre le tableau, les lieux exacts des conversations sont : le *salon* pour les interactions C.1, C.2, C.3, C.4 et C.5, la *chambre* pour C.6 et C.7 et enfin, le lieu d'enregistrement de C.8 est *la cour* de la maison, une petite terrasse qui donne sur le jardin.

Les conversations qui se sont déroulées dans le salon et dans la cour étaient plus ouvertes aux interlocuteurs. C'est ainsi que celles-ci nous ont permis de noter la présence de la gent masculine. Les conversations enregistrées dans la chambre, un milieu intime par excellence, et plutôt fermé, portaient sur des thèmes spécifiques, comme le mariage, l'amour, etc.

En ce qui concerne le cadre temporel, la moitié des conversations sont produites la journée. C'est le cas de C.1 qui s'est déroulée en début d'après midi, après le déjeuner, contrairement à C.2 qui est réalisée en fin d'après midi. Il en va de même avec C.6, les enquêtées conversaient en envisageant la préparation du dîner. Enfin, C.8 s'est produite plutôt en fin de matinée avant le déjeuner. Le cadre temporel des autres conversations est comme suit : le soir après le dîner C.3 et C.4, le soir avant le dîner C.5, et enfin C.7, nous l'avons réalisé plus tard dans la soirée.

Le cadre formel des situations de communication : Il s'agit des conditions externes à celles-ci. Nous avons réalisé les enregistrements, à l'intérieur de la maison, dans un environnement calme et approprié. Le cadre spatio-temporel, que nous avons nous-mêmes choisi, nous a permis le bon déroulement des conversations. En effet, les conditions étaient favorables. Il n'y avait aucun élément (présence d'enfants, bruit...) susceptible de

perturber ou interrompre l'enregistrement. Au contraire, les enquêtées étaient en famille, bien entourées. Même ma présence n'a pas affecté le bon déroulement des conversations. Car, nous avons fait en sorte de ne pas y participer en tant qu'enquêteur, mais plutôt en tant que cousine et amie.

3. Cadre conceptuel

Bernard ZONGO (2004) fait un réexamen du code switching, où il propose des réajustements et des reformulations applicables à des données nouvelles et à des études s'interrogeant sur d'autres éléments sous-jacents de l'alternance codique spécifiques à telle ou telle communauté, et dans telle ou telle situation.

3.1. Inventaire terminologique

Les différentes approches théoriques qui se sont intéressées à l'étude de l'alternance codique et la complexité de chaque situation observée et/ou étudiée ont fait que ce concept reçoit une terminologie abondante listée d'ailleurs par ZONGO, (2004 : 14).

Selon les auteurs et l'angle à partir duquel on étudie ce phénomène, on entend parler du « code-switching » (Valdès-Fallis, 1978 ; Scotton 1977), « alternance codique », c'est la traduction française faite par J.J. GUMPERZ(1989 b), « métissage vernaculaire » (Wald, 1990), « alternance des langues » (Gardner-Cloros, 1985), « discours alternatif » (Boucherit 1987), « alternance de codes », « code alterné du bilingue » (Hamers et Blanc 1983), « interférence bilingue » (Mackey, 1976), « vernaculaire bilingue » (Garafanga, 1987), « métissage linguistique » (Sesep, 1979), « entrelangue » (Baggioni, et Robillard, 1990 ; Lüdi et Py, 1986), « interlecte » (Prudent, 1981), et la liste reste ouverte.

Dans une approche psycholinguistique sont renfermées les terminologies suivantes : alternance codique, alternance des codes, mélange linguistique, métissage

linguistique. Dans une approche sociolinguistique on englobe les syntagmes renvoyant au statut linguistique de cette pratique langagière tel que vernaculaire bilingue, sociolecte, entrelangue, code alterné du bilingue et le reste des vocables désigne le produit linguistique qui résulte de ce rapprochement de langue voir; discours alternatif, interférence bilingue, discours mixte...

3.2. Le paysage définitoire de l'alternance codique

L'étude de l'alternance codique ou «code-switching» en se référant à la tradition terminologie anglo-saxonne est un phénomène résultant du bilinguisme et remonte au début des années soixante-dix avec GUMPERZ (1972).

Il faut quand même noter que pendant longtemps l'usage alternatif de deux langues est sévèrement défini comme une incapacité langagière et non comme une compétence bilingue. Les différentes définitions données à l'alternance codique dans les diverses approches et théories que nous verrons dans ce qui suit, affirment explicitement ou implicitement la nécessité d'une certaine compétence linguistique pour pouvoir manipuler les langues alternées.

Nous proposons ce panorama en respectant l'ordre chronologique de leurs apparitions. Commençant par celle de SCOTTON et URY (1977 : 5) qui définissent le code-switching comme :

« L'utilisation de deux variétés linguistiques ou plus dans la même conversation ou la même interaction [...] l'alternance peut porter sur un mot ou sur plusieurs minutes de discours [...] les variétés peuvent désigner n'importe quelles langues génétiquement différentes ou deux registres d'une même langue »

VALDES-FALLIS (1978 : 65) donne une autre définition plutôt linguistique de l'AC, mais très brève : « l'alternance codique est le fait d'alterner deux langues au niveau du mot, de la locution, de la proposition ou de la phrase ». On voit bien que cette définition,

contrairement à la première, prend en compte d'autres formes linguistiques, en plus du "mot", qui peuvent être alternés, en l'occurrence "la locution", "la proposition" ou "la phrase" entière.

SESEP (1979 : 33) entend par *métissage linguistique* « Le processus qui consiste en une alternance systématique entre deux ou plusieurs langues à l'intérieur d'un même acte de langage ou tout simplement comme la production d'actes de langage linguistiquement hétérogène ».

Une autre définition de GARDNER-CHLOROS (1983 : 23) qui parle de *l'alternance codique conversationnelle* est présentée ainsi : « [l'alternance codique est] l'alternance ou [...] le glissements (de codes) qui ont lieu à l'intérieur d'une même conversation [...] sans qu'il y ait changement d'interlocuteur, de sujet ou d'autres facteurs majeurs dans l'interaction ».

La même année HAMERS et BLANC définissent *l'alternance de codes* comme : « une stratégie de communication du bilingue consistant à faire alterner des unités de longueur variable de deux ou plusieurs codes à l'intérieur d'une même interaction verbale » (1983 : 446)

GUMPERZ (1989a : 57-59), l'un des chercheurs les plus intéressés à l'étude de ce phénomène, donne une définition fonctionnelle, plus stricte. Il distingue également *l'alternance conversationnelle* de *l'alternance situationnelle* qui fait référence aux situations diglossiques et qui est défini comme suit :

« Des variétés distinctes s'emploient dans certains contextes (la maison, l'école, le travail) associés à un type d'activités distinct et limité (discours en public, négociations, cérémonies spéciales, joutes verbales, etc.) ou selon la catégorie d'interlocuteurs à qui l'on parle (amis, famille, étrangers, subordonnés, personnalités du gouvernement, etc.) » (p. 59)

Dans cette définition GUMPERZ a soulevé l'importance du contexte dans l'apparition de l'alternance codique. Selon lui, il existe un rapport plus complexe entre l'usage langagier et le contexte social.

En ce qui concerne l'alternance codique *conversationnelle*, GUMPERZ le définit comme :

« La juxtaposition à l'intérieur d'un même échange verbal de passages où le discours appartient à deux systèmes ou sous-systèmes grammaticaux différents. Le plus souvent l'alternance prend la forme de deux phrases qui se suivent. Comme lorsqu'un locuteur utilise une seconde langue soit pour réitérer son message soit pour répondre à l'affirmation de quelqu'un d'autre [...] les parties du message sont reliées par des rapports syntaxiques et sémantiques équivalents à ceux qui relient les passages d'une même langue »

Ce qui donne l'impression de n'utiliser qu'un seul code. Il précise que la pratique de l'usage alterné de langues en contact n'est « *ni aléatoire ni arbitraire mais, constitue une stratégie communicative supplémentaire à la disposition de l'individu, de la communauté bilingue ou plurilingue* ».

A la différence de John GUMPERZ (1989a), Shana POPLACK (1990 : 37) définit l'alternance codique comme :

« La juxtaposition de phrases ou de fragments de phrases, chacun d'eux est en accord avec les règles morphologiques et syntaxiques (et éventuellement phonologiques) de sa langue de provenance. L'alternance de codes peut se produire à différents niveaux de la structure linguistique (phrastique, intra-phrastique, interjective) ».

Ce phénomène est défini par C. Baylon (1991:152) comme un « *changement ou alternance de langues ou de variétés linguistiques dans un discours ou une conversation* »

LÜDI (1999 : 28) parle quant à lui d'alternance de langues qu'il définit comme suit :

« L'insertion 'on line' de séquence allant d'une unité lexicale minimale (lexème) à des séquences des rangs les plus élevés- de L_b (L_c, L_d...L_n) (=langue (s) enchâssée (s) dans un texte / échange produit selon les règles de L_a (langue de base) entre bilingues dans une situation appropriée au mode bilingue. »

D'après ZABOOT (2010) l'alternance de codes ou « code-switching » est recherchée pour les besoins de la communication. Elle est selon lui une *stratégie langagière* mise en place par le locuteur plurilingue.

Pour notre part, nous prenons en considération dans notre étude la notion d'alternance codique telle qu'elle est décrite dans les travaux de GUMPERZ qui démontré cette pratique est une stratégie communicative.

3.3. Termes associés à l'alternance codique

Nous ne pouvons étudier le phénomène de l'alternance codique sans tenir compte des autres phénomènes régissant du contact de langues (bilinguisme, interférence, emprunt...) et sans comprendre les concepts liés directement à ce terme (parler bilingue, locuteur bilingue...) ou ceux qui, d'une manière ou d'une autre, s'imposent dans l'analyse des données (interaction, stratégie de communication...).

3.3.1. Les phénomènes résultant du contact de langues

Le terme de *contact des langues* est utilisé pour la première fois par Weinreich (1953). Selon ce dernier le contact de langues agit sur le comportement langagier d'un individu et renvoie à un état individuel contrairement au bilinguisme qui renvoie, quant à lui, à un état de la société. Du contact de langues résultent plusieurs phénomènes dont :

- **Bilinguisme**

L'alternance codique est directement liée à un autre phénomène plus vaste dans lequel nous l'avons abordée, à savoir le *bilinguisme*. Ce dernier a été l'objet de multiples travaux appartenant à différents domaines de recherche, particulièrement la sociolinguistique, la psycholinguistique et la didactique (enseignement/apprentissage des

langues) qui ont pour objectif commun de comprendre le processus linguistique et communicatif mis en œuvre par le même locuteur qui agence deux à savoir plusieurs langues ou variétés de langue coexistant dans une même communauté.

Le bilinguisme a longtemps été considéré comme une situation exceptionnelle et marginale par rapport à la norme représentée par la langue standard ou officielle. Aujourd'hui, on le voit comme une règle. Il n'est pas spécifique aux pays bilingues mais il touche la grande partie de la population du globe terrestre (MACKEY W, 1976 : 13). Du même point de vu, G. LÜDI et B. PY disent « [...] dans le monde aujourd'hui, le plurilinguisme est le plus souvent la règle que l'exception ». Ils confirment qu'il n'y a pas un « pays en Europe ni dans le monde sur le territoire duquel il ne se parlerait pas plus d'une langue ». L'extension de ce phénomène sur beaucoup de pays dont certains ne sont pourtant pas bilingues est justifiée par des événements historico-sociaux et des raisons économiques tels que : les guerres mondiales, le phénomène d'émigration...

MACKEY W.F.¹² définit le bilinguisme comme « un phénomène mondial où des personnes utilisent deux ou plusieurs langues à diverses fins et dans divers contextes ». Le bilinguisme chez les individus n'est pas homogène, chose qui est normale puisque la compétence linguistique et les comportements langagiers diffèrent d'un individu à l'autre. Par conséquent, les locuteurs manient inégalement les langues en contact.

La définition de *bilinguisme* donnée par F. Grosjean (1987) reprend plusieurs aspects de celle de Gumperz. Selon lui,

« Le bilinguisme est l'utilisation régulière de deux (ou plusieurs) langues [...] Bilinguisme n'équivaut pas à maîtrise (équivalente ou non) de deux langues mais plutôt à l'utilisation de deux langues, utilisation qui est elle-même contrôlée par une série de facteurs psycho-sociologique tels que le bilingue lui-même, les personnes qu'il fréquente, la situation d'intervention, etc. » (p 115)

¹² W.F.MACKEY, (1997), « Bilinguisme », in M. L. MOREAU (éd), *Sociolinguistique : concepts de base*. [sl], Edition : Mardaga. PP61-64

- Diglossie

Le terme de *diglossie* est introduit en 1959 par C. FERGUSON (A. MARTINET, 1982). Ce terme désigne « *l'emploi concurrent de deux formes différentes de ce qu'on considère comme une seule et même langue* » (*ibid.* : 7). En d'autres termes la *diglossie* est l'utilisation de deux variétés d'une même langue employées dans des activités sociales différentes. Les deux variétés, tout en étant complémentaires, ont chacune un statut, supérieur ou « haut » pour l'une, inférieur ou « bas » pour l'autre. Cependant, le rapport entre elles est hiérarchique, parfois conflictuel. Leur emploi est essentiellement situationnel (J. Gumperz, 1989a, p. 58).

J.A.FISHMAN (1971) quant à lui définit la *diglossie* par « *l'attribution sociales de certaines fonctions à diverses langues ou variétés* » (1971 : 97). C'est à partir de là qu'on assigne au bilinguisme « *une caractéristique de l'habilité linguistique individuelle* ».

FISHMAN pense que les deux phénomènes *bilinguisme* et *diglossie* peuvent avoir des relations plus ou moins fortes entre eux. Ainsi, dans une société donnée, il peut y avoir soit : *diglossie* et *bilinguisme* qui vont ensemble, *bilinguisme* sans *diglossie*, soit *diglossie* sans *bilinguisme* ou ni *diglossie* ni *bilinguisme*.

A. Martinet, pour compléter la définition donnée plus haut, ajoute :

« On entend à désigner sous le terme de *diglossie* une situation socio-linguistique où s'emploie concurrentement deux idiomes de statut socio-culturel différent, l'un étant vernaculaire, c'est-à-dire une forme linguistique acquise provisoirement et utilisée dans la vie quotidienne, l'autre une langue dont l'usage, dans certaines circonstance, est imposée par ceux qui détiennent l'autorité. [...] Cette conception de la *diglossie* revient, en pratique, à ranger sous cette rubrique toutes les situations de contact de langue à l'exclusion du bilinguisme individuel » (A. Martinet, 1982 : 10)

Cette définition écarte toute confusion initialement confirmée entre les deux termes *diglossie* et *bilinguisme*. A présent, les deux phénomènes sont clairement distincts

et à chacun son territoire d'appartenance. La *diglossie* est un phénomène plutôt social, tandis que le *bilinguisme* est un phénomène essentiellement individuel.

Nous avons pris en compte cette définition car lors de l'analyse des données, la fonctionnalité de deux variétés, kabyle/français, s'est bien imposée. Et pour expliquer cette distribution fonctionnelle, on était contraint de comprendre d'abord la signification du terme *diglossie*.

- Interférence

J. L. Calvet (1998) reprend la définition de Weinrich (1953) du terme *interférence* et dit que :

«L'interférence désigne un remaniement de structures qui résulte de l'introduction d'éléments étrangers dans les domaines les plus fortement structurés de la langue, comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire (parenté, couleur, temps, etc. » (p. 23).

WEINRICH dans son livre *Languages in contact* (1953) distingue trois types d'interférences :

Les interférences phoniques qui consistent à introduire des phonèmes appartenant à la langue B dans la langue A (langue d'accueil) qui ne les possède pas.

Les interférences syntaxiques consistent à organiser la structure d'une phrase dans une langue B selon celle de la première langue A.

Les interférences lexicales : il s'agit d'introduire les éléments lexicaux de langue B dans langue A. Ils sont introduits tout en gardant leurs caractéristiques morphologiques, c'est ce qui se passe aussi lors d'une traduction mot à mot. L'interférence lexicale peut facilement devenir un emprunt.

- **Code mixing ou mélange de langues**

Mélange de langues ou mélange de codes est désigné par la fréquence élevée d'interférence (d'unité ou ensemble d'unités appartenant à une langue, utilisé dans une autre langue).

Scotton et Ury (1977) définissent le code mixing (le terme utilisé) comme suit :

« Il y a code mixing lorsqu'un mot ou une expression de L2, plus expressif ou inexistant dans L1, est employé alors que le discours est tenu en L1 ; il se situe entre deux constituants dans des phrases réalisées en L1 » (cité par B. ZONGO, 2004 : 21).

Au sens de HAMERS et BLANC (1983) le *mélange de codes* (code mixing) est une « stratégie de communication dans laquelle un locuteur mêle des éléments ou règles des deux langues et de ce fait brise les règles de la langue utilisée » (p. 455)

Contrairement à l'alternance codique qui nécessite une bonne maîtrise du mode de combinaison des unités linguistiques des deux systèmes en question, le mélange de codes, quant à lui, n'impose pas des opérations structurelles par le locuteur. En somme, le code-mixing n'exige pas une maîtrise des langues sollicitées. Il indique l'incompétence linguistique du locuteur dans l'une des deux langues, contrairement au code switching qui dénote la maîtrise des deux systèmes alternés.

- **Emprunt**

Hamers & Blanc, (1983) définissent l'*emprunt* comme le processus par lequel « un élément d'une langue [est] intégré au système linguistique d'une autre langue » (p 452). Ainsi, L1 (langue d'accueil), souvent dans le but d'enrichir son *potentiel référentiel*, s'approprie des traits linguistiques empruntés à la langue source L2. Il s'agit souvent d'unités lexicales. Cela n'exclut pas des emprunts morphologiques, parfois même des expressions entières.

J. DUBOIS *et al.* (2007 : 177) considèrent qu' « il y a emprunt linguistique quand un parler A utilise et finit par intégrer une unité ou un trait linguistique qui existait précédemment

dans un parler B (dit langue source) et que A ne possédait pas ». Pour compléter cette définition, nous proposons celle de G. LÜDI et B. PY (2003) selon laquelle :

« Les emprunts lexicaux sont des unités lexicales simples ou complexes d'une autre langue quelconque introduites dans un système linguistique afin d'augmenter le potentiel référentiel; elles sont supposées faire partie de la mémoire lexicale des interlocuteurs même si leur origine étrangère peut rester manifeste. » (*Ibid.* 143)

Un segment linguistique avant de devenir un emprunt, il est d'abord une interférence produite au niveau individuel qui, après un processus d'adoption, est codifiée. Il sera ensuite généralisé par toute la communauté et intégré dans le système de la langue d'accueil.

Cette série de définitions nous sera très utile pour distinguer entre l'alternance codique et l'emprunt ou entre l'alternance et l'interférence, notamment dans le cas des unités isolées appartenant à une des deux langues qui se trouvent insérées dans le système de l'autre, « obéissant à la fois aux règles grammaticales des deux » (POPLACK. 1988 : 28).

3.3.2. Concepts liés au bilinguisme et à l'alternance codique

- Situation de communication bilingue

Avant de définir des concepts, tel que *locuteur bilingue* ou *choix de langue* en passant par *parler bilingue* qui se rapportent à une situation de communication qu'ils composent, nous devons d'abord définir *la situation de communication bilingue*. Pour cela nous retenons la définition de F. GROSJEAN (1987 : 119) qui dit :

« Dans la situation de communication bilingue, le locuteur se trouve face à un autre bilingue qui parle les deux mêmes langues que lui et qui accepte le mélange des langues (ce qu'on peut nommer "le parler bilingue" sans pour cela lui donner le statut de langage ou de dialecte figé). Dans cette situation, les interlocuteurs s'entendent tout d'abord sur l'utilisation d'une même langue de base. »

D'après cette définition, on dit d'une situation de communication qu'elle est *bilingue* lorsque deux *locuteurs bilingues* se mettent d'accord à utiliser le même *parler bilingue* dans la même interaction.

- Locuteur bilingue

Certains chercheurs considèrent qu'une personne bilingue est celle qui maîtrise parfaitement deux (ou plusieurs) langues, mais beaucoup d'autres (GROSJEAN, 1982, 1984 ; LÜDI et PY, 1986...) pensent que cette définition n'est pas réaliste car si l'on croyait cette définition, le bilingue peut devenir monolingue. Cela peut être vrai, mais combien de personnes mettons-nous dans cette liste de *bilingues parfaits*. Or, parallèlement à cette liste, un grand nombre de personnes utilisent régulièrement deux ou plusieurs langues dans leur vie quotidienne sans toutefois les maîtriser parfaitement. D. MORSLY (1976) définit simplement la personne bilingue comme « *tout individu qui est en mesure de comprendre et de s'exprimer dans deux langues* » (*Ibid.*, p10).

Dans ce sens F Grosjean (1984b : 16) définit la personne bilingue comme « [...] *la personne qui se sert régulièrement de deux langues dans la vie de tous les jours et non qui possède une maîtrise semblable (et parfaite) des deux langues* ». L'auteur ne s'arrête pas à ça, il ajoute, pour ainsi inclure le degré de compétence différencié des deux langues :

« Est bilingue [...] non seulement l'homme politique suisse ou canadien qui a une maîtrise quasi parfaite de deux systèmes ou de plusieurs langues, mais est bilingue également – qu'on l'accepte ou non – le travailleur migrant dans ces mêmes pays qui se sert de deux langues dans sa vie de tous les jours – celle de son pays d'origine et celle du pays d'immigration – mais qui a une connaissance très différenciée des deux langues » (*idem.* pp16-17)

Ainsi, si le locuteur dispose au moins d'une compétence linguistique (lire, parler écrire, comprendre) dans une autre langue que sa langue maternelle, on peut dire de lui qu'il est bilingue.

G. LÜDI et B. PY (2003) vont dans la même logique et confirment que la connaissance symétrique dans les deux langues impliquée n'est pas nécessaire. Ils citent :

« Etre bilingue signifie, entre autre, être capable de passer d'une langue à l'autre dans de nombreuses situations si cela est possible ou nécessaire, même avec une compétence considérablement asymétrique. C'est dire que le bilingue doit interpréter chaque situation de communication en vue de déterminer laquelle – ou lesquelles – des variétés qu'il maîtrise est –ou sont – appropriée (s). C'est le choix de langue. » (Idem. pp 131-132)

Cette définition renvoie à plusieurs concepts. Parmi eux, *personne bilingue*, *l'alternance codique* lorsque G. LÜDI et B. PY parlent de passage d'une langue à l'autre, de la *compétence linguistique* dans au moins une des deux langues et enfin de *choix de langue*. Ainsi, le locuteur bilingue dans une situation de communication bilingue doit choisir une langue de base, généralement celle qu'il maîtrise plus.

- Parler bilingue

Le parler bilingue est un phénomène issu du contact des langues, il est dénoté par l'usage simultané de deux codes (ou plusieurs) par un même locuteur. Il est distingué par l'apparition de « nombreuses traces manifestant l'activation plus ou moins simultanée des deux systèmes linguistiques » (G. LÜDI et B. PY, 2003 : 140). Ces traces résultant d'un mélange de langues sont appelées par LÜDI (1987) des *marques transcodiques*. Ces dernières comprennent trois phénomènes distincts que nous avons vus plus haut : l'alternance codique, l'interférence et l'emprunt.

Le parler bilingue peut nous renseigner sur la compétence bilingue du sujet parlant des deux langues en question. En effet, le locuteur, en fonction de ses connaissances linguistiques, peut passer d'un système linguistique à l'autre, en employant des opérations structurelles afin de produire des alternances structurées. Dans le cas contraire, il mélange les éléments des deux langues et brise les règles de la langue utilisée

(J. F. HAMERS et M. BLANC, 1983 : 204-205), ce qui nous mène à parler de *mélange de code*.

- **Marques transcodiques**

Nous savons à présent que sont les phénomènes inclus dans le terme de *marques transcodiques*, mais théoriquement que signifie ce concept ? D'après la définition de LÜDI et PY (2003 : 142) c'est : « *tout observable, à la surface d'un discours en une langue ou une variété donnée, qui représente, pour les interlocuteurs et/ou le linguiste, la trace de l'influence d'une autre langue ou variété* »

Selon la situation de communication dans laquelle ces marques sont produites, leur statut diffère de l'une à l'autre. Ainsi, LÜDI et PY (Idem. p146) montrent la distinction selon laquelle :

« Un élément étranger est perçu autrement en discours unilingue qu'en discours bilingue. Dans le premier cas, il se remarque plus et fonctionne comme un néologisme. Dans le discours bilingue, par contre, il peut jouer un rôle dans la grande diversité des fonctions repliés par l'alternance codique »

- **Choix de langues**

Si on prend en compte les marques transcodiques qui se manifestent dans une situation de communication bilingue, le locuteur, bilingue ou unilingue soit-il, peut choisir une langue de base. Le bilingue est capable d'introduire des éléments d'une autre langue dans celle qu'il a choisie pour être la première langue L1. Cela va de même avec l'unilingue qui peut aussi faire appel à des interférences et surtout à des emprunts pour des raisons communicatives.

Nous fixons notre attention sur le locuteur bilingue qui dispose de compétences linguistiques dans deux ou plusieurs langues qu'il manie. En fonction de plusieurs facteurs, linguistiques (voire le degré de ses compétences) ou extralinguistique (le degré de

formalité de la situation, les interlocuteurs, etc.), le bilingue utilise soit un mode unilingue ou un mode bilingue. Dans le premier cas, l'une des deux compétences est désactivée ; dans le deuxième, « *les deux compétences sont activées et exploitées simultanément ou alternativement* » (G. LÜDI et B. PY, 2003 : 140).

Dans une perspective psycholinguistique, le choix de langue est envisagé comme un processus intellectuel lié à un *acte*, celui de choisir ou de changer. Dans une perspective sociolinguistique, le choix de langue est considéré comme un *résultat* d'un mode de parler où l'on change de variété (C. BAYLON, 1996). Chez le locuteur bilingue le *résultat* peut être un *parler unilingue* (le choix de langue est L1) ; un *parler bilingue* (L1+L2) ou un *parler unilingue* (langue de base est L2).

Choisir une langue de base dans une interaction n'est pas sans raison et ne se fait pas de n'importe quelle manière. En effet, les interlocuteurs mettent en œuvre des stratégies pour s'adapter les uns aux autres et atteindre une fin communicative. Cependant, le choix et même le changement de langue sont régis par des facteurs psycholinguistiques (la capacité d'adaptation des interlocuteurs), extralinguistiques (le nombre de personne participant à la conversation, leur statut, le but et le thème de l'interaction, le répertoire linguistique des participants).

Les facteurs (internes et externes) régissant le choix de la langue de base dans une situation de communication bilingue sont présentés par F. GROSJEAN (1982), dans une perspective psycho-socio-linguistique. Ils sont présentés comme suit :

- la situation (le cadre spatio-temporel, la présence de locuteur monolingue, le degré de formalité...)
- les participants (âge, sexe, profession, statut socio-économique, compétence et la préférence linguistique, le degré de familiarité...)
- le thème abordé et le but de l'interaction (la volonté de se situer au dessus de son statut social, la volonté de marquer les distances avec les autres participants...)

3.3.3. L'interaction comme lieu de mise en œuvre de stratégies

Puisque nous analysons les pratiques de l'alternance codique des femmes dans un contexte *d'interaction naturel* (les conversations quotidiennes), nous avons jugé utile de donner au moins une définition de l'interaction verbale. De plus, l'interaction est l'une des trois catégories d'analyse de notre étude.

- La notion d'interaction

Parallèlement à d'autres courants théoriques, tels que : l'ethnométhodologie dirigée par H. GARFINKEL, l'analyse conversationnelle créée par H. SACKS et l'ethnographie de la communication développée par D. HYMES et J. GUMPERZ, GOFFMAN (1969) vient revendiquer *l'interaction* comme objet d'étude, appart entière, de la sociologie. Par la suite, d'autres courants se sont intéressés à l'analyse de *l'interaction*, entre autres : l'analyse du discours, la pragmatique des interactions verbales (C. KERBRAT-ORECCHIONI 1990) et l'analyse conversationnelle (H. SACKS 1992) qui est d'ailleurs un des modes de l'analyse des interactions.

Erving GOFFMAN (1969, 1973, 1974, 1987) a fourni l'une des contributions sociologiques les plus essentielles à l'étude de l'interaction verbale¹³. Il a focalisé ses investigations sur *les interactions face à face* (1974), celles qu'occasionnent les contacts, les rencontres, les réunions, les conversations¹⁴, etc. Il s'est intéressé aux questions du genre comment les petits événements (conversation, rencontre de rues, rituels quotidiens) qui constituent le monde social et nous donnent des informations sur nous même.

J. COSNIER¹⁵ reprend la définition générale de *l'interaction* proposée par E. GOFFMAN qui dit :

¹³ M. De Fornel, (1987), « Rituel et sens du rituel dans les échanges conversationnel », In *Parler frais d'Erving Goffman*. Paris : Minuit, p180.

¹⁴ L. Quéré, (1987) « La vie sociale est une scène », In *Parler frais d'Erving Goffman*. Paris : Minuit, p53.

¹⁵ J. Cosnier, (2002), « interaction », in Dictionnaire d'analyse du discours, Paris, Seuil. P 318.

« Par l'interaction (c'est-à-dire l'interaction face à face) on entend à peu près l'influence réciproque que les participants exercent sur leurs actions respectives lorsqu'ils sont en présence physique immédiate les uns des autres ; par une interaction, on entend l'ensemble de l'interaction qui se produit en une occasion quelconque quand les membres d'un ensemble donné se trouvent en présence physique les uns des autres (...). »

Cette définition retrace les conditions qui doivent être réunies pour qu'il y ait *interaction*. Il s'agit en particulier de la présence physique d'au moins deux *participants*, une *occasion* de rencontre et *l'influence mutuelle* exercée les uns sur les autres. Pour plus de précision, il explique clairement que l'interaction est le lieu où s'exerce ce jeu d'action et de réaction.

KERBRAT-ORECCHIONI (1990) s'est penchée, de son côté, sur l'analyse des interactions verbales. Elle a présenté cette notion de la manière suivante : « *pour qu'il y ait interaction verbale, il faut que les participants s'engagent mutuellement dans l'échange, non seulement qu'ils parlent mais qu'ils ce parlent. Pour cela ils usent de procédés dits phatique et régulateurs.* » D'après cette définition, les participants "interactants", tout au long du déroulement d'un échange communicatif quelconque, exercent les uns sur les autres un réseau d'influences mutuelles.

Elle avait soulevé un autre paramètre de l'interaction dont parlait Goffman :

« Les participants se servent d'un ensemble de gestes significatifs afin de marquer la période de communication qui commence et de s'accréditer mutuellement. Lorsque des personnes effectuent cette ratification réciproque on peut dire qu'elles sont en conversation. »

Enfin, BROWN et FRASER (1979)¹⁶ jugent que toute interaction doit être composée d'un site (cadre spatio-temporel), d'un but (l'objectif des interactants) et d'une situation qui, à son tour, est constituée de participants et de scène (contexte extra-linguistique).

¹⁶ Cité par C. KERBRAT-ORECCHIONI, 2006, les interactions verbales 1-approche interactionnelle et situation de conversation, Armand-Colin, Paris, ISBN : 2-200-01939-4. P 318.

Ainsi, pour résumer, en tenant compte des différentes définitions déjà citées, on pourrait dire que dans une situation de communication se déroule une *interaction verbale* qui doit répondre à plusieurs paramètres :

- la présence de participants (les interlocuteurs)
- l'influence réciproque (ensemble de gestes exercés réciproquement)
- l'échange communicatif (parler et se parler lors d'une rencontre)
- cadre spatio-temporel (contexte extra-linguistique)
- le(s) but(s).
- les thèmes abordés

La plupart des chercheurs traitant de l'interaction s'accordent tous sur ces composantes. Cependant, cette liste peut se réduire ou au contraire s'allonger selon l'approche adoptée par l'auteur.

- **Les tours de parole**

Nous avons envisagé l'analyse de l'alternance codique sur un niveau large, qui est celui de l'interaction. Toutefois, nous proposons un autre niveau inférieur à l'interaction, mais plus précis dans lequel nous pouvons voir clairement l'apparition et les formes que prend l'alternance codique. Il s'agit des *tours de parole* qui sont, pour SACKS l'une des « machinerie »¹⁷ à laquelle s'intéresse l'analyse conversationnelle.

L'alternance des tours de parole est selon MONDADA « le fondement de l'organisation conversationnelle [...] un dispositif qui instaure et en même temps rend observable l'ordre de l'interaction. ». Ce dispositif permet notamment de rendre compte du caractère ordonné des prises de parole, ainsi que des modes de l'organisation de l'interaction. Ainsi, les locuteurs interviennent de façons ordonnée et méthodique dans la conversation. Cependant, l'organisation et la gestion des tours dépendent du type de conversation. En

¹⁷ C'est le terme traduit de l'anglais « machinery » au français.

effet, les tours s'organisent selon que la conversation soit ordinaire ou institutionnelle, voire professionnelle.

Le dispositif repose sur deux composantes : l'une concerne la construction du tour et l'autre s'agit de l'organisation des tours de parole qui se fait par la sélection mutuelle des participants à l'interaction.

- **Stratégie communicative**

La notion de *stratégie* telle que définie par P. BANGE (cité par M. Causa, 1992 : 35) se présente ainsi :

« Une stratégie est en effet quelque chose de complexe : ce n'est pas seulement la mise en oeuvre d'un moyen d'action sur la base d'une règle simple actualisant un savoir pratique (du type : si p, alors fait q), mais c'est un ensemble d'actions sélectionnées et agencées en vue de concourir à la réalisation du but final, c'est-à-dire que la stratégie comporte elle-même des buts subalternes et des moyens [...]. Une stratégie consiste dans le choix d'un certain nombre de buts intermédiaires et subordonnés dont on croit que la réalisation dans des actions partielles conduit de manière adéquate à la réalisation du but final. [...] L'idée de « stratégie » inclut donc l'idée de hiérarchie de buts et de moyens et l'idée d'action qui lui est liée est complexe ».

En somme, la *stratégie*, de manière générale, comporte un ensemble de buts intermédiaires à sélectionner et à choisir pour atteindre un but final. La réalisation de ces buts nécessite une mise en oeuvre d'un ensemble d'actions et de moyens hiérarchisés.

Sous un angle général, nous avons défini la notion de *stratégie*. Pour ce qui est de *stratégie communicative*, nous proposons la définition suivante de R. VION (1992) :

« Les stratégies qui suivent les sujets communicants sont, à l'exemple de ce qui se déroule dans un match, des lignes d'actions négociées par lesquelles ils initient, s'adaptent et subissent des actions qui sont fondamentalement conjoints. [...] Si elles peuvent parfois être simples, les stratégies auront, le plus souvent, tendance à être complexes et hétérogènes du fait même qu'elles résultent d'un travail conjoint. » (p. 196)

La définition reprend les principes de base de la notion de *stratégie* à savoir : la mise en œuvre d'un ensemble d'actions sélectionnées. La *stratégie communicative*, par contre, s'actualise dans une situation de communication, en présence d'au moins deux sujets communicants qui choisissent réciproquement certains moyens et actions agencés et négociés pour atteindre une finalité. M. CAUSA (1998) ajoute en précisant que « *les stratégies communicatives sont le résultat d'un ajustement continu entre les interactants, voire d'un compromis entre les contraintes extérieures [...] et la volonté de la part des interactants de poursuivre le but final* » (*Ibid.* : 37).

Jusque là, nous avons essayé de mettre en évidence les notions qui nous seront utiles dans l'analyse des données empiriques. La plupart des concepts sont liés, de façon directe ou indirecte, à la notion d'alternance codique.

Pour ce qui est des notions qui renvoient à la variable *femme*, à savoir le *genre*, *sexe*, ou à leur discours épilinguistique comme *représentations*, *attitudes*, *etc.*, nous les aborderons dans la partie consacrée à l'analyse de la relation entre la pratique de l'alternance codique et le genre.

CHAPITRE 2

CADRAGES THEORIQUES

Nous avons donné, dans l'introduction et dans le chapitre 1, les principaux courants théoriques et méthodologiques qui nous ont servi d'appui pour la collecte et l'analyse des données empiriques. Dans ce second chapitre, nous allons voir, en détail, comment le phénomène du bilinguisme, en général, et l'alternance codique, en particulier, sont traités dans la sociolinguistique variationniste, interactionniste et dans l'ethnographie de la communication. Nous présenterons, ainsi, les différentes études sur cette question.

1. Courants théoriques

Vu la complexité des pratiques langagières bilingues qui diffèrent selon les locuteurs et les situations, de nombreuses études ont été réalisées, et ce dans plusieurs courants. Ndiassé THIAM, dans sa contribution au dictionnaire de sociolinguistique édité par M. L. Moreau (1997), avait présenté toutes les approches, sous forme de catégories, qui se sont intéressées à l'étude de l'alternance codique.

1.1. Les catégories de Thiam

N. THIAM (1997 : 32-35) distingue cinq catégories qui correspondent aux différentes approches théoriques.

1.1.1. L'approche fonctionnelle

Cette approche est aussi appelée une approche *situationnelle* ou *conversationnelle*. Cette dernière considère la contribution des locuteurs dans la conversation n'est pas un apport singulier mais plutôt une activité interactionnelle. C'est pour cela d'ailleurs que l'approche conversationnelle s'est retrouvée dominée par la théorie de la sociolinguistique interactionnelle relative aux travaux de J. Gumperz et Hymes. Cette dernière approche a pour objet « d'analyser les effets de contact de langues et d'étudier les fonctions conversationnelles et pragmatiques des alternances codiques comme éléments modulateurs du discours » (THIAM, *ibid.* : 33-34). Les méthodes d'enquête et d'exploitation des données sont celle de l'ethnographie de la communication.

1.1.2. L'approche linguistique (ou structurale)

Cette approche se rattache à la sociolinguistique variationniste de LABOV et à l'école canadienne (POPLACK, SANKOFF, etc.) qui s'intéressent « aux aspects formels de l'alternance codique. Leur but est de dégager « les règles formelles régulières » qui régissent ce phénomène, dans les interactions entre individus alternants. Les niveaux d'analyse de cette approche formaliste sont : l'intraphrastique, l'interphrastique, et l'extraphrastique.

1.1.3 L'approche psycholinguistique

Dans cette approche, certains auteurs se sont inspirés des travaux de Gumperz pour fonder leurs propres théories. Ils considèrent que l'alternance codique est un phénomène « occasionnel, accidentel et idiosyncrasique » (Thiam, 1997 : 34). Dans cette perspective, l'alternance codique dépend des choix et des préférences individuelles et nécessite des capacités linguistiques très développées de la part du locuteur. Par conséquent, on ne peut pas aboutir à une généralisation théorique.

1.1.4. L'approche taxinomique

Elle consiste à lister les fonctions, notamment les fonctions communicatives et discursives, de l'alternance codique, en s'appuyant sur les données empiriques d'un corpus. Cependant, un problème se pose lorsqu'on adopte cette approche parce que les listes restent ouvertes sans jamais atteindre l'exhaustivité de par la diversité des situations. Les chercheurs de l'école de Bâle-Neuchâtel (PY, LÜDI et GROSJEAN) proposent une autre thèse qui dit que dans une situation de contact de langues, le bilingue adopte des stratégies qui lui permet la gestion des deux codes alternés. Des stratégies qui se sont manifestées par des marques transcodiques. Thiam ajoute que certains auteurs de cette approche, qui sont déterminés à classifier les types de motivations sociales de l'alternance codique, ont rendu ambiguë la distinction entre l'*alternance codique* et le *mélange de code*.

1.1.5. L'approche conceptualiste

D'après THIAM (*ibid.* 35), cette approche consiste à « à construire un modèle de la façon dont l'alternance codique s'organise » en se basant sur des concepts et modèles pré-existants. Ainsi, des modèles¹, comme « jeu transactionnel » de PARKINS (1974), la théorie de « l'accommodation discursive » de GILES (et al.1977) et la théorie du « marquage » de MEYERS-SCOTTON (1993), ont été élaborés pour expliquer l'émergence de ce phénomène dans les interactions des locuteurs.

B. ZONGO (2004 : 31-42) réorganise ces approches et suggère une autre façon de présenter l'état de la recherche sur l'alternance codique. A cet effet, il propose une approche par perspectives.

¹ Dans le premier modèle, l'alternance codique est analysée comme « une transaction de valeurs ethniques et socio-économiques entre les participants de l'interaction. ». Le deuxième permet l'introduction la dichotomie notionnelle convergence/divergence pour expliquer les motivations des choix de langue des interlocuteurs dans une alternance codique. Le troisième modèle considère ce phénomène comme « la possibilité de négociations d'identités sociales ».

1.2. Les perspectives de B. Zongo

Le but de l'auteur est de « permettre au lecteur, au chercheur de placer sur une orbite claire et plus ou moins stable, qui n'est pas de l'ordre du disciplinaire mais de la visée et de l'orientation, telle ou telle recherche sur le choix et l'alternance codiques » (2004 : 30).

1.2.1. La perspective acquisitionniste

Elle contient toutes les recherches qui s'interrogent sur les processus d'acquisition et d'apprentissage des langues. Certaines considèrent d'ailleurs que l'alternance codique est une stratégie d'acquisition d'une deuxième langue (Lüdi et Py, 1986 ; Myers-Scotton, 1993a). Pour eux, l'alternance codique est un indice de compétences. D'autres le voient, au contraire, comme obstacle au processus d'apprentissage et d'acquisition (WEINREICH, 1953 ; CANUT, 1999). Selon eux, l'alternance traduit l'incompétence de l'apprenant qui, pour dévier les normes des deux langues alternées, fait appel aux interférences.

1.2.2. La perspective glottopolitique

Cette perspective est fondée sur quatre axes de recherche : l'axe diachronique considère l'alternance codique comme un processus de transfert ou de mutation linguistique. Ainsi, il acquiert le statut d'*interlangue*, dans le sens où il y a d'abord un premier état de langue qui est l'unilinguisme, suivi du bilinguisme qui se manifeste par l'alternance codique lors du transfert, pour finir, enfin, avec un nouvel état d'unilinguisme.

L'axe synchronique prend l'alternance codique comme le résultat stable de la coexistence de deux langues. Il est ainsi considéré comme une manifestation des frontières linguistiques des langues en contact. Le but des recherches qui se sont inscrites sur cet axe

est de décrire des situations de contacts de langues, la dynamique des répertoires linguistiques, et d'établir la typologie des choix de langues.

Sur un autre axe, on étudie les représentations et le discours épilinguistique des locuteurs par rapport à leurs pratiques langagières. Le but est d'analyser les « niveaux de conscience » (Zongo, *Ibid*: 36) du bilingue, à savoir la conscience linguistique et sociolinguistique. Enfin, un dernier axe dans lequel on trouve toutes les études sur les interventions politiques *in vitro* sur le statut ou le corpus d'une langue dans une communauté linguistique donnée.

1.2.3. La perspective formaliste

Cette perspective propose quatre types de problématiques qui visent, premièrement, à identifier les aspects structuraux de l'alternance codique, pour dégager des règles grammaticales qui régissent son fonctionnement. Le but est d'établir une grammaire de l'alternance des langues en contact. La deuxième problématique, qui vise la typologie de l'alternance, porte sur l'étude des marques transcodiques, elle vise la typologie de l'alternance. La troisième relève de la description formelle de l'alternance conversationnelle. Enfin, la dernière problématique porte sur l'alternance codique dans le parler bilingue. Elle a pour but l'évaluation des compétences des sujets parlants

En résumé, l'approche formaliste considère l'alternance codique comme un système autonome disposant des règles lexicales, syntaxiques et conversationnelles, propres à lui.

1.2.4. La perspective interactionniste

Contrairement à la perspective formaliste, celle-ci pose seulement deux types de problématiques. L'une s'interroge sur les motivations du choix des codes et l'autre sur leur alternance. Le phénomène d'alternance codique est considéré, dans cette perspective,

comme un système linguistique autonome ayant ses propres règles syntaxiques. Elle l'envisage aussi comme une stratégie de communication. L'objectif de cette approche est de dégager les facteurs microsociolinguistiques et macrosociolinguistiques régissant le choix de langue et l'alternance codique, ainsi que ses fonctions discursives et conversationnelles qui sont en rapport avec les normes sociales et les relations interpersonnelles de l'alternance.

En ce qui concerne la collecte des données, cette approche commence d'abord par dégager les différentes situations de discours (débat, repas, discussions amicales...), avant de procéder à l'observation directe ou indirecte des productions langagières, à savoir : les interactions verbales, discours métalinguistique, etc.

1.3. L'alternance codique sous un autre angle

1.3.1. Autres études interactionnistes

Les récentes études, élaborées dans le cadre des approches interactionnelles, considèrent l'alternance codique comme une ressource mobilisée par les participants de manière contingente localement située qui permet d'éclairer l'organisation séquentielle de l'interaction en cours. L'alternance est vue comme phénomène caractérisant le parler bilingue où les locuteurs alternent entre plusieurs systèmes linguistiques au cours de la même conversation. Plus encore, Lorenza MONDADA considère l'alternance codique comme un *laboratoire exemplaire pour la linguistique* (2007 : 168). Son but n'est pas de répertorier les fonctions du code switching (terme qu'elle utilise), comme était l'objectif de quelques auteurs (GUMPERZ, GROSJEAN, POPLACK), mais plutôt d'expliquer ses fonctionnalités pragmatiques et socio-linguistiques. D'inventorier des défis théoriques posés par le code switching aux modèles linguistiques, et enfin, de proposer une reformulation au sein de la linguistique interactionnelle. En définitif, MONDADA rejoint l'idée selon laquelle l'alternance codique serait un système linguistique autonome ayant sa propre grammaire.

Plusieurs questions relevant de l'alternance préoccupent l'approche interactionnelle. Parmi elles : *Quand et pourquoi les locuteurs alternent entre deux ou plusieurs langues ? Comment interpréter le surplus de sens que produit ce phénomène ?* Et d'autres questions concernant les rapports entre langues, sociétés, cultures, contexte. Cette approche s'intéresse particulièrement à la fonctionnalité de la variation et des choix de langues. D'ailleurs MONDADA (2007), dans cette perspective, avait répertorié les fonctionnalités socio-pragmatiques de l'alternance codique.

De plus, le passage d'une langue à une autre est étroitement lié aux choix effectués par les locuteurs et leurs motivations sociales. Ce changement linguistique se fait sans qu'on affecte, forcément, la syntaxe des deux langues en présence.

Dans le cadre d'une approche fonctionnelle (situationnelle), GUMPERZ élabore un modèle pour formuler la problématique sur les fonctionnalités de l'alternance codique. L'auteur part de l'idée que les fonctions conversationnelles et pragmatiques de l'alternance codique sont les éléments modulateurs du discours. A partir de ces recherches réalisées en Inde² puis en Norvège, GUMPERZ considère le code switching comme étant un *indice de contextualisation*, « une [pratique] par [laquelle] les participants mettent en évidence, reproduisent, transforment, effacent les éléments du contexte qu'ils rendent pertinents pour l'interprétation de l'énoncé en cours »³, et comme une ressource interactionnelle organisée séquentiellement.

1.3.2. L'alternance codique dans le contexte algérien

Plusieurs travaux ont été réalisés sur les pratiques langagières des algériens. Nous avons consulté, en particulier, ceux qui traitent, soit l'alternance arabe dialectal/français (ALI-BENCHERIF, 2009, MALEK A. 2009, MORSLY D. 1976, GHANEM CHENTLI C. 2010),

² Mondada, L, 2007, Le code switching comme ressource de l'organisation de la parole-en-interaction. *Journal of Langages and Contact*, no 1 p174

³Cité par Mondada, L. (2007, *Ibid* : 174)

soit l'alternance arabe/français/kabyle T. ZABOOT (1990) et les études de R. KAHLOUCHE sur le bilinguisme (1982, 1985). Ces deux derniers auteurs se basent sur une analyse linguistique. T. ZABOOT, en faisant l'analyse formelle de l'alternance codique, se réfère à la typologie de POPLACK qui parle de l'alternance phrastique (inter, intra ou extra-phrastique).

ZABOOT (2010) traite la pratique langagière de locuteur(s) bilingue (s), de manière générale. Il définit cette pratique par un « bilinguisme interdépendant », le locuteur, lors d'un maniement de deux ou plusieurs langues, faisant des incursions ponctuelles, des transitions faciles et rapides, qui parfois sont automatiques et se produisant de manière inconsciente. Selon lui, la pratique du « code-switching » se caractérise par une *instabilité structurelle* relative au positionnement dans les productions complexes des énoncés rendus dans les différentes langues qui le constituent.

Il affirme aussi qu' « *A l'exception de monolingues et pour cause, aucun Algérien, qu'il soit arabophone ou berbérophone, ne parvient à entretenir une conversation dans une seule langue, l'arabe algérien, le berbère ou le français, à l'exclusion des deux autres* » (Idem : 208).

En ce qui concerne l'alternance arabe/français, ALI-BENCHERIF fait une analyse formelle, linguistique et syntaxique de ce métissage. Il confirme que dans un discours en langue arabe, lorsque le locuteur choisit cette langue comme une langue de base, les éléments mixtes sont conçus selon les lois de cette langue (arabe dialectal) et/ou celles du français si elle est choisie comme langue de base. La forme syntaxique des énoncés diffère d'un locuteur à l'autre, selon qu'ils favorisent l'une ou l'autre langue dans les interactions.

ZABOOT (2010), cherche par la suite les causes et les facteurs qui engendrent les pratiques de l'alternance codique. Parmi ces raisons, la volonté, chez le locuteur, de bien « se faire remarquer » et de montrer sa maîtrise du français. Dans ce sens, K. TALEB IBRAHIMI (1994) souligne que ce sont les femmes qui utilisent le plus l'alternance vers le français dans un souci de montrer qu'elles sont des femmes émancipées et modernes.

2. La typologie de l'alternance codique

Le mélange de deux langues dans le discours du sujet bilingue peut prendre plusieurs formes. Nous proposons, dans ce point, quelques typologies de l'alternance codique présentées dans les approches que nous avons vues infra ; *variationniste*, *linguistique* qui se centrent sur la forme et la structuration de l'alternance ; l'approche *fonctionnelle*, dans une perspective interactionniste, conversationnelle et taxinomique, qui étudie son aspect fonctionnel ; l'approche *acquisitionniste* qui s'intéresse à l'alternance codique dans l'acquisition d'une langue étrangère ; et l'approche *psycholinguistique*.

Ali Bencherif (2009) avait fait une synthèse des différentes typologies élaborées par plusieurs auteurs à savoir : la typologie de Shana POPLACK, de John GUMPERZ, celle de Louise DABENE et Jacqueline BILLIEZ et celle de LÜDI, G. & PY, B. Ces quatre typologies nous semblent complémentaires afin d'étudier l'alternance codique.

2.1. La typologie de POPLACK

Shana POPLACK, dans une perspective linguistique, distingue trois types d'alternance codique en s'appuyant sur deux contraintes linguistiques : la première concerne la *contrainte grammaticale*, c'est la contrainte du morphème libre où l'alternance peut se produire entre un morphème et un lexème. La seconde est la *contrainte d'équivalence* des éléments juxtaposés où la régularité syntaxique est fondamentale.

- L'alternance codique inter-phrastique

Il se produit entre deux phrases ou des segments longs de phrases ou de discours d'un même locuteur où les énoncés sont juxtaposés à l'intérieur d'un tour de parole. Dans ce type d'alternance, le locuteur cherche une facilité ou une fluidité dans les échanges. Il se donne le choix de langue et de passage d'une langue à une autre.

- L'alternance codique intra-phrastique

L'alternance codique se produit à l'intérieur d'une phrase où les éléments grammaticaux des deux langues doivent assumer les positions qu'ils occupent à l'intérieur des structures syntaxiques. L'alternance peut affecter également des mots de type nom-complément, verbe-complément et même entre un préfixe ou un suffixe appartenant à une langue et un lexème appartenant à une autre selon cette structure : art+nom, pron.+verbe, etc. Dans ce cas, pour maintenir une grammaire correcte, le locuteur doit avoir la *compétence bilingue* (maîtrise des deux langues alternées).

Dans ce cas, et en se basant sur la contrainte d'équivalence ressortie par POPLACK, il est important de dissocier entre une alternance codique et un emprunt. A cet effet, elle affirme que «l'alternance peut se produire librement entre deux éléments quelconques d'une phrase, pourvu qu'ils soient ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives » (1988 :23). GARDNER-CHLOROS quant à elle fait la différence entre l'alternance codique et l'emprunt. Dans le cas de l'emprunt, la distance entre les deux codes est réduite contrairement à ce qui se produit dans le cas de l'alternance codique.

- L'alternance codique extra-phrastique

L'alternance codique extra-phrastique apparaît en d'hors de la phrase. Il s'agit d'une insertion d'un segment court ou d'une expression figés (stéréotypés) ou des locutions idiomatiques dans un segment monolingue. Ce type d'alternance codique n'affecte pas la syntaxe de la phrase.

POPLACK (1988), en plus de cette terminologie, classe l'alternance codique en fonction de son débit. Deux catégories sont mises en évidence : *alternance fluide* lorsque les unités ou les fragments alternés sont produits sans pause et *l'alternance balisée* lorsqu'il y'a une hésitation par le locuteur qui fait une pause ou emploie une marque de rupture.

2.2. La typologie de GUMPERZ

John GUMPERZ (1972), dans une perspective interactionniste, distingue deux types d'alternance : l'alternance codique *situationnelle* et l'alternance codique *conversationnelle* ou métaphorique :

- L'alternance codique situationnelle

Ce type d'alternance est lié aux différentes situations de communication. Elle dépend des activités et des contextes distincts, de l'appartenance sociale du locuteur, de l'interlocuteur, du répertoire et de la compétence langagière des participants à l'interaction et enfin du thème abordé.

On parle de *code switching situationnel* lorsqu'il y a changement de situation ou de contexte, d'activité ou d'interlocuteur.

- L'alternance codique conversationnelle

L'alternance, dans ce cas, est produite presque inconsciemment, de manière automatique au point que dans certains cas le locuteur ne la contrôle plus. Elle se produit au niveau syntaxique, phonologique et morphologique.

Elle correspond beaucoup plus à l'emploi de deux langues dans la conversation comme une ressource et une stratégie de communication. Dans ce cas, le recours à l'alternance codique n'est pas anodin, le locuteur vise un but particulier, qu'il soit communicatif ou discursif.

Cette typologie est considérée par son auteur comme une « typologie préliminaire commune qui vaut pour chaque situation » J. GUMPERZ (1989.a : 73).

2.3. La typologie de DABENE & BILLIEZ

Louise DABENE et Jacqueline BILLIEZ (1988) ont élaboré cette typologie à partir de l'analyse des pratiques langagières des jeunes issus de l'immigration. Elle met l'accent sur les insertions des éléments des langues en présences dans le discours selon une dimension discursive. Dans ce cas on ne parle plus d'alternance phrastique mais d'alternance –intervention selon l'intervention ou la prise de parole du locuteur dans l'interaction. On parle également d'acte de parole.

Les deux auteurs parlent de différents modes d'insertion de l'alternance codique dans le discours. Elles présentent cette typologie sous forme d'un schéma que nous reprenons ainsi :

- L'alternance codique inter-intervention

L'alternance codique inter-intervention apparaît entre deux tours de parole d'un même locuteur qui, par choix, change de langue en passant de l'une à l'autre, ou encore quand il s'agit de changement de langue d'un locuteur à l'autre entre deux interventions.

Selon ALI-BENCHERIF M.Z, (2009), ce type d'alternance est « *considéré comme une remise en cause d'un choix de langue motivé par des facteurs externes : le changement de l'interlocuteur, le sujet de la conversation, la prise en compte des insuffisances linguistiques de l'interlocuteur, etc.* »

- L'alternance codique intra-intervention

Ce type d'alternance se produit à l'intérieur d'une même intervention. Elle se divise en alternance *inter-acte* c'est-à-dire entre deux actes de parole et alternance *intra-acte*, à l'intérieur d'un même acte de parole. Il se manifeste dans ce cas sous forme de segments de phrase, c'est l'*alternance segmentale* ou sous forme d'une unité linguistique, c'est l'*alternance unitaire*

Ce dernier type d'alternance porte sur une seule unité qui peut être lexicale, grammaticale ou discursive. Par ailleurs, l'alternance unitaire recouvre deux sous catégories distinctes : l'*insert* et l'*incise*.

L'*insert*, est ce que POPLACK appelle alternance extra-phrastique. Il concerne les unités dépourvues de fonction syntaxique comme les tournures exclamatives, les insultes ou les termes modalisateurs qui ponctuent le discours oral.

L'*incise* correspond aux unités insérées dans des segments syntaxiquement intégrés, proches de l'emprunt « *mais il [segment] s'en différencie dans la mesure où il relève généralement de l'initiative individuelle* » (DABENE, 1988 : 95).

2.4. La typologie de LÜDI, G. et PY, B.

Cette dernière typologie de l'alternance codique reprend la terminologie de POPLACK, en parlant de l'alternance phrastique dans une perspective discursive puisqu'elle se produit entre un tour de parole et un autre ou à l'intérieur d'un même tour.

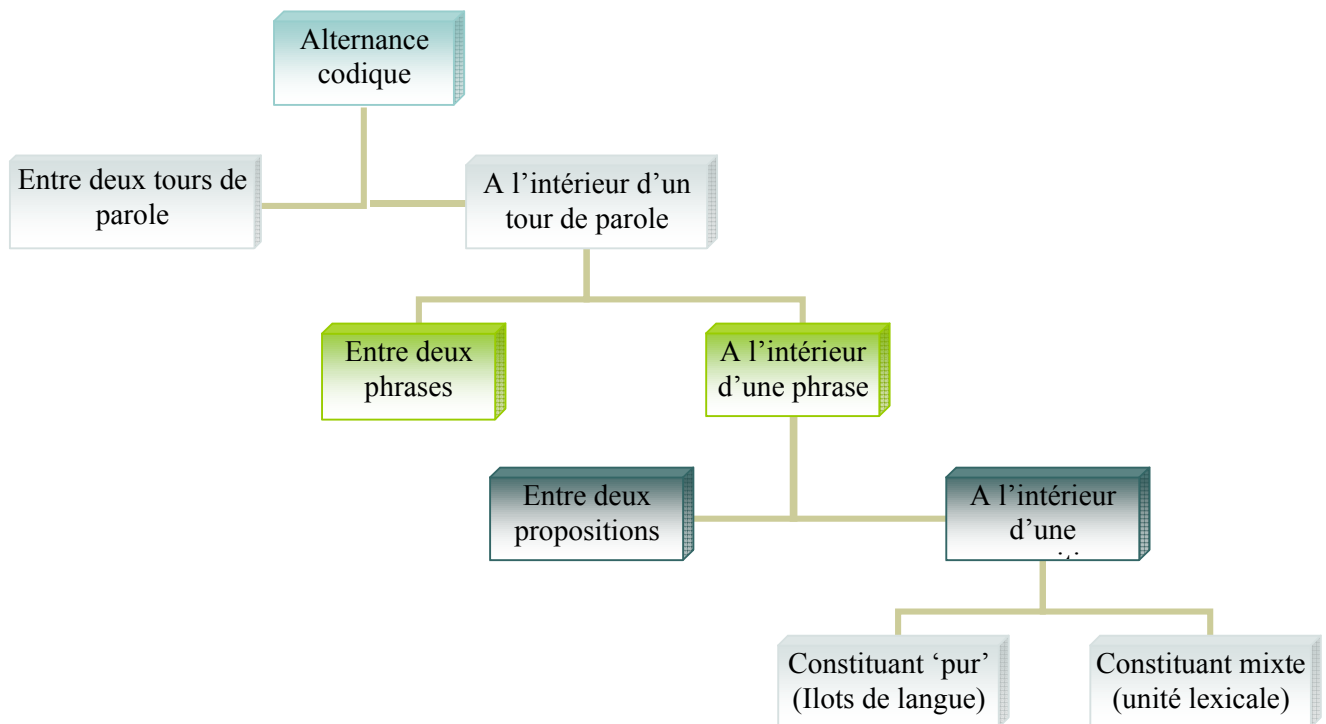
- L'alternance codique entre deux tours de parole

Comme dans la typologie de DABENE, l'alternance apparaît entre deux interventions d'un même locuteur. Ces deux tours sont bien sûr séparés par une intervention d'un autre locuteur qui peut être d'ailleurs le facteur déclanchant le changement de code chez le premier locuteur. Nous allons voir ce cas de figure dans l'analyse de certaines conversations.

- L'alternance codique à l'intérieur d'un tour de parole

Dans un tour de parole énoncé par un locuteur, il peut y avoir la manifestation d'alternance codique *entre deux phrases*, ou à *l'intérieur d'une même phrase*. Dans ce

dernier cas, l'alternance peut se produire *entre deux propositions* ou à *l'intérieur d'une proposition* pour donner ce que LÜDI appelle *constituants 'purs'*, qui sont les îlots de langue de base et de langue enchâssée. Cela correspond à l'*insert* que nous avons vu chez DABENE. Il pourrait y avoir aussi les *constituants mixtes*. Ce sont les unités lexicales d'une autre langue, enchâssées dans une structure grammaticale de la langue de base. C'est l'*incise* chez DABENE. LÜDI présente la typologie de l'alternance codique dans un schéma récapitulatif, comme suit :



La typologie de l'alternance codique

CHAPITRE 3

LA SITUATION SOCIOLINGUISTIQUE DE L'ALGERIE

Nous ne pouvons pas étudier le phénomène d'alternance codique sans parler de la situation sociolinguistique de l'Algérie. L'alternance codique est émanée du contact de deux ou de plusieurs langues qui sont en présence dans une société donnée. L'Algérie connaît une situation sociolinguistique très fertile et complexe de par la présence de plusieurs langues qui sont en contact permanent. Des langues ayant un statut différent et auxquelles on a attribué des fonctions non semblables ce qui donne une forte situation diglossique.

Dans ce qui suit, nous intéresser aux différentes langues existantes en Algérie à la lumière de l'influence que les unes exerceraient sur les autres. Ce chapitre sera une occasion de voir l'évolution institutionnelle des langues en présence, surtout le berbère qui a connu un mouvement particulier. C'est une étude diachronique dont le but est de comprendre la trajectoire de chaque langue pour, ainsi, expliquer les attitudes des locuteurs envers telle ou telle langue.

1. Aperçu historique

On considère le Maghreb, appelé antérieurement *Numidie*, comme une entité homogène, au sens religieux et linguistique (*islam* et *arabe*). Cependant, sur le plan historique, social et culturel, les trois pays qui composent ces territoires, en l'occurrence l'Algérie, le Maroc et la Tunisie, pour ne citer que ceux-là, ne partagent pas forcément les mêmes valeurs. Sur le plan institutionnel, chacun des trois pays a rencontré des difficultés concernant les langues en présence (leurs statuts, les questions d'aménagement...). Par

conséquent, chacun a envisagé des aménagements afin d'aboutir à une situation sociolinguistique stable et moins conflictuelle.

La situation sociolinguistique actuelle de l'Algérie est liée directement à l'histoire du pays. Le Maghreb a connu plusieurs invasions et autres colonisations : phénicienne, carthaginoise, romaine, byzantine, arabe, turque et française (QUEFFELEC, et al. 2002). Chaque civilisation donne lieu à la présence et l'implantation de langues autres que le berbère, la langue autochtone du premier peuple de la Numidie (les berbères). Parmi ces langues, nous signalons le phénicien, le latin, le grec, l'arabe et le français. Pendant chaque invasion, l'occupant tente de propager au maximum l'usage de sa langue. Dans un premier temps, cela se faisait par nécessité commerciale et économique. Mais, peu à peu, les cultures s'imbriquaient, ce qui engendrait souvent une assimilation, généralement partielle, d'une des cultures. Cela dit, il n'était pas rare que l'assimilation fût complète, le cas des berbères arabisés dans certaines régions d'Algérie étant une parfaite illustration.

Des premières civilisations, en particulier romaine, il ne subsiste aujourd'hui que quelques usages très restreints dans certaines régions d'Algérie qui en ont subi une forte influence à l'époque. En revanche, les berbères n'ont pas su résister aux Arabes et aux Français. Les premiers, au VII^e siècle, ont employé une stratégie déjà réussie à l'orient où ils se sont emparés de l'Egypte, la Cyrénaïque et la Tripolitaine (HADDADOU, 2000 : p 85). La stratégie consistait à islamiser et à arabiser une bonne partie de la population maghrébine qui a fini par être convertie.

Pendant la colonisation française (1830 à 1962), la même stratégie a été adoptée. Pour s'implanter, il fallait d'abord occuper l'espace géographique et imposer une présence militaire, mais aussi et surtout répandre sa culture et sa langue. Le colonisateur français avait fait recours à une politique linguistique de francisation bien fondée, visant la déculturation, basée sur l'institutionnalisation de l'obscurantisme et de l'ignorance (TALEB-IBRAHIMI, 1994). Cette action s'est traduite par la diminution de l'enseignement de l'arabe, dans des écoles coraniques, des médersas, des zaouïas, des mosquées, etc. et l'élimination de plusieurs de ces institutions pour être remplacées par les écoles françaises. L'arabe a

fini par céder la place à la langue française dans l'administration et dans les institutions scolaires.

Il est clair que dans une telle situation, on reconnaît aisément la présence de trois langues, disant principales¹, en Algérie. L'arabe (ou ses variétés) est la langue des arabes et des berbères arabisés. Le berbère et ses variétés est (sont) la (les) langue(s) (dialectes) des berbères non arabisés. Enfin, le français s'agit de la langue du colonisateur. Ces trois langues (ou variétés) sont en contact permanent, ce qui donne, comme dans toutes situation de contact de langues, naissance à plusieurs phénomènes linguistiques et discursifs dont l'*alternance codique*.

Les langues et les groupes linguistiques en présence en Algérie se révèlent être nombreux. Indépendamment des variétés ou des dialectes de ces langues, on peut compter jusqu'à cinq langues dont nationales et étrangères.

2. Les langues en présence

2.1. Le berbère ou tamazight

Les mots « berbère » et « tamazight » renvoient tous les deux à la langue du premier peuple, les berbères, qui occupait le nord de l'Afrique, de la Tripolitaine à l'Océan Atlantique et de la méditerranée au Niger au moment des premières conquêtes phéniciennes et romaines. Le terme *berbère* est ultérieurement utilisé sous d'autres formes pour désigner beaucoup plus la population que la langue. Les latins emploient le mot « Barbarus », les arabes utilisent « Barabir » pour définir les habitants du Maghreb (M.A. HADDADOU, 2000 : 20)

¹ Par principales, nous entendons les différentes variétés de l'arabe et du berbère que nous allons citer supra.

Dans l'usage d'aujourd'hui, *berbère* désigne à la fois la langue et l'identité de la personne, contrairement à *tamazight* qui renvoie plus à la langue qu'à l'individu. Pourtant, le terme *amazigh* « exprime beaucoup plus l'identité berbère » (HADDADOU, 1997 : 62). Ces deux désignations *tamazight* et *amazigh* ont fini par prendre le dessus sur la dénomination *berbère*, dans l'usage courant, notamment en Algérie. En Europe, par contre, les trois termes continuent à être utilisés côte à côte. En plus de *tamazight* et *amazigh*, d'autres néologismes sont attestés comme *amazighité* que l'on considère aujourd'hui comme « le fondement culturel du peuple algérien » (QUEFFELEC et al. 2002 : 14), *amazighophone* et *amazighitude* » (HADDADOU, 1997 : 62).

Du berbère découlent plusieurs variétés en usage dans des régions dispersées sur le territoire algérien. Selon M. A. HADDADOU (2000 : 21), la proportion des berbérophones, en Algérie, est estimée à 30%. Les plus grandes régions où se concentre une grande population berbérophone sont :

- Le nord : en Kabylie (la grande et la petite), Sétif, Bouira et un peu dans le centre Alger où on parle le kabyle ;
- Le sud-est : des Aurès jusqu'à l'Atlas Saharien, on entend le chaoui ;
- Le sud : deux variétés importantes sont utilisées : le mozabite, dans le M'Zab et le targuie, dans le Hoggar. On note également un usage restreint du chenoui et de tachelhit (QUEFFELEC, et al. 2002).

La Kabylie est la région la plus réfractaire au pouvoir algérien depuis l'indépendance. Un pouvoir hostile à l'émergence et l'expression identitaire berbère/amazigh sous toutes ses formes. La place qu'occupe la langue tamazight, aujourd'hui (2012) face à l'arabe, est le résultat d'acquis arrachés de longue lutte, par le Mouvement Berbère implanté essentiellement en kabylie. Nous présentons l'évolution de ce mouvement, depuis la colonisation française jusqu'au printemps noir 2001.

2.1.1. Avant l'indépendance

Pendant la colonisation française, *l'institutionnalisation du berbère* était établie. En effet, le colonisateur avait autorisé l'enseignement du berbère, d'abord en 1880 à la Faculté des Lettres à Alger, puis à l'Ecole Normale de Bouzaréah. En 1885, on a créé un brevet de langue kabyle et un diplôme de « dialectes berbères » en 1887. De nombreux berbérissants (enseignants, étudiants, auteurs ou chercheurs) sont formés, soit à la Faculté des Lettres ou à l'Institut d'Etudes Orientales (M. QUITOUT, 2006), parmi eux : René et André BASSET, Mouloud MAMMERI, etc.

Pendant le mouvement national, pour la libération dans les années 1940, une génération composée de lycéens (M.I AIT AMRANE, Ali LAÏMECHE, Amar OULDHAMOUDA, Hocine AIT AHMED, etc.) et d'étudiants (Omar OUSSEDIK, Sadek HADJARES, Yahia HENINE...), rejoignirent les rangs du Parti Politique Algérien (PPA) (A. OUERDANE, 1987). Une génération avec laquelle on connut *l'éveil de la conscience identitaire* berbère (M.I. AIT AMRANE, 1993 : 25), en ayant porté un intérêt particulier à la langue et à la culture kabyle. Sa première revendication était de réétudier et réhabiliter la langue. Ensuite, nous avons noté quelques activités revendicatives et productives, comme les premiers chants nationalistes amazighes dont ceux de Ali LAÏMECHE et Hocine AIT AHMED et « Ekkar a mm-is oumazigh » (lève-toi fils de amazigh) de M.I AIT AMRANE créés en 1945. Ce dernier s'est exprimé dans son ouvrage en disant « *je fus baigné dans un milieu culturel et linguistique strictement « Amazigh » [...] Massinissa, Syphax, Jugurtha, ces noms prestigieux raisonnaient dans mon esprit. Bien plus ils brillaient comme des phares lointains qui, à dater de ce jour, ont éclairé ma vie, illuminé ma route et guidé mes pas vers la recherche de notre identité* » (*ibid.* 27).

Les jeunes étudiants et lycéens militants sont déterminés à se révolter contre l'idéologie de l'Algérie qui se veut exclusivement arabo-islamique. Chaque militant, de la cause identitaire et culturelle berbère, s'est engagé pour se révolter contre ce rejet injustifié, de la part de la direction hostile du Parti Politique qui, pourtant, renferme dix mille adhérents kabyles sur quatorze mille (AIT AHMED, 1983 : p 67). Ces conditions n'ont fait que renforcer le besoin des militants de s'affirmer davantage, au sein du Parti et de

défendre le projet de la réhabilitation de la langue berbère. L'oppression, contre les kabyles, ne cesse de s'accroître de la part des arabo-islamistes qui ont même tenté la suppression de la chaîne kabyle de Radio-Alger. Ils déclarent que « *les Kabyles ne seraient des algériens à part entière que lorsqu'ils auront cessé de chuchoter ce jargon (la langue kabyle) qui nous écorche les oreilles* » (AIT AHMED, 1982, cité par OUERDANE, 1987, p 41).

En 1949, le mouvement connut la « crise berbériste » survenue face à l'opposition arabo-islamique incessante. Quelques membres kabyles dirigeants, dont OULD-HAMMOUDA et BENAÏ OUALI (AIT AMRANE, 1993 : P73), ont réclamé l'égalité statutaire entre les deux langues arabe et berbère et l'introduction de la dimension berbère dans la future Algérie indépendante. A ces revendications, la direction du parti avait réagi violemment par l'exclusion et l'éradication de tous les dirigeants kabyles du parti. Ils ont procédé aussi à l'élimination physique de plusieurs d'entre eux dont BENAÏ OUALI et A. OULD HAMOUDA.

La lutte pour la cause identitaire continue, beaucoup d'autres militants ont pris la relève (I. M. AIT AMRANE, 1993 : 83). En 1954 une « Association pour le développement de la langue berbère » a été créée à Paris, elle fut « *la dernière manifestation explicite de la revendication linguistique berbère avant l'indépendance nationale* » (OUERDANE, 1987 : 44).

2.1.2. Après l'indépendance

« *Après l'indépendance nous serons entre nous et nous réglerons ce problème !* » (A. OULAMARA, 1992). C'est la phrase que les opposants, à la cause berbère, ont prononcée à la veille de l'indépendance pour calmer les esprits de ceux qui réclamaient la reconnaissance et la réhabilitation de la langue et de la culture berbères. Mais le but était de gagner du temps afin de se préparer à la prise du règne après l'indépendance. En effet, la question berbère est discréditée dès 1962 par le pouvoir et son élite arabophone qui la marginalisent jusqu'en 1980 (S. CHAKER, 1993). Le berbère est devenu une langue à laquelle on attribua un rôle, exclusivement, vernaculaire, faisant partie du patrimoine culturel et folklorique de l'Algérie.

Après 1962, une reconstruction économique, sociale et administrative a été imposée de manière urgente. Ce fut une occasion pour le pouvoir algérien d'écarter définitivement une éventuelle menace de la langue dite *tamazight*. Il a pris des mesures radicales en mettant en place une politique d'arabisation dans le but de ne donner accès qu'à la culture arabo-islamique et d'éliminer tout concurrent.

Ceux qui détiennent le pouvoir ont, d'abord, procédé à la suppression des enseignements d'ethnologie et du cours de berbère assuré par Mouloud MAMMERI, à l'université d'Alger (R. KAHLOUCHE, 1997). Ils ont fait en sorte de dissimuler toute preuve, sur l'existence d'une « Algérie berbère » dont l'ouvrage de E. DOUTTE et E.F. GAUTIER (1913) portant le titre « *Enquête sur la dispersion de la langue berbère en Algérie* ». Selon les arabes, le livre remettait en question l'identité algérienne (G. CAMPS, 1992 : 12-13). Ils ont même interdit l'usage de tamazight dans des discours officiels. Son usage est réservé aux discours informels dans les milieux privés à savoir la cellule familiale (D. MORSLY, 1997). En ce qui concerne la question berbère, elle ne devait pas être évoquée dans les lieux publics (à l'université, dans l'administration, à l'école, etc.), ni même avoir en sa possession des documents ou livres en tamazight. On n'avait pas, non plus, le droit de donner le nom des figures de l'histoire berbère (Jugurtha, Massinissa, Juba, Kahina...) à son enfant, sous prétexte que ces noms ne font pas partie de la nomenclature officielle imposée (M.A. HADDADOU, 1997 : 62).

Cette façon de gérer la situation linguistique et politique du pays, en excluant le berbère face à l'arabe classique qui prend le monopole du marché linguistique, a provoqué chez les berbères, les kabyles en particulier, un sentiment d'infériorité et de rejet (R. KAHLOUCHE, 1997). Ces derniers avaient pris conscience du danger imminent menaçant, de plus en plus, le berbère tant sur le plan culturel et identitaire que sur le plan linguistique. La population kabyle² devait, par conséquent, prendre des mesures pour sauver le patrimoine culturel et linguistique. Le but reste le même *la réhabilitation de la langue et de la culture berbère* et son réintroduction dans les textes officiels après qu'elle y soit retirée.

² Nous précisons kabyle, au lieu de berbère car les kabyles sont les plus concernés et le mouvement berbériste est tenu essentiellement par eux, pendant plusieurs décennies.

Contrairement aux anciens militants kabyles qui ont opté pour l'opposition face à face, les générations qui ont suivi ont procédé autrement. La mobilisation fut marquée par plusieurs activités scientifiques, culturelles (l'enseignement et la production : didactique, littéraire et linguistique), réalisées en Algérie à l'université d'Alger et au Centre de Recherche Anthropologique, préhistorique et ethnographique (CRAPE). Puis en Kabylie, dans des lycées ou à l'université et même en France avec la création de l'Académie Berbère fondée en 1967. Beaucoup s'étaient mobilisés dans le but d'une sensibilisation politique démarrant, principalement, du côté de la Kabylie, la région la plus active (R. KAHLOUCHE, 1997 : 57).

2.1.3. « Le printemps berbère 1980 » : conséquences et perspectives

Le mouvement berbère qui ne cessait de prendre de l'ampleur, en silence, s'afficha clairement en 1980, lorsque les kabyles et les militants de la cause berbère ne voulaient plus accepter autant d'oppression et d'injustice, et refusaient de demeurer dans l'obscurité.

L'interdiction, par les autorités, de la conférence de Mouloud MAMMARI sur la poésie berbère, en mars 1980 à l'université de TIZI-OUZOU, avait déclenché les événements d'avril 1980, « Le Printemps Berbère » ou « Le Printemps des études berbères » (G. CAMPS, 1992 : 13). Cette date, 20 avril 1980, devint une date historique faisant référence à la cause et à l'identité et culture berbère. Cette question est devenue, plus qu'avant, l'objet de plusieurs débats dans des conférences, des colloques ou des séminaires organisés dans des cercles culturels et universitaires.

Ces manifestations culturelles et scientifiques se sont accrues, d'abord, en France, puis en Algérie où le mouvement revendicatif s'accroissait, d'année en année. A cet effet, de nombreuses publications, parues en langue française ou en kabyle, sur l'histoire des berbères, sur la langue, sur la sociologie et les dictionnaires, ont vu le jour. Ces travaux ont été réalisés par des chercheurs, des linguistes, des socio- anthropologues et même par de

simples militants qui ne procèdent pas toujours avec l'objectivité nécessaire que demande un travail scientifique (D. Morsly, 1997 : 35).

En octobre 1988, le discours officiel reconnut l'existence du berbère comme élément de la culture du peuple algérien. Par conséquent, on voit les choses s'améliorer, il y a moins d'oppression et plus de liberté. Les kabyles pouvaient, enfin, s'affirmer en tant que tels. Ils ont même vu « *les autorités faire machine arrière* » (M.A. HADDADOU, 1997 : 62) sur la fameuse nomenclature de noms préétablie. En effet, les kabyles pouvaient donner un nom berbère à leurs enfants et choisir, en plus de cela, la morphologie qui leur convient, comme « Jugurtha » en français ou « Yugurten » en berbère et beaucoup d'autres qui sont « [devenus] pour les rudes montagnards, une façon d'affirmer, voire de revendiquer leur identité berbère » (*Idem.* 65).

En 1990, il y a eu la création du *département de langue et de culture amazighes* à l'université de Tizi-Ouzou et l'année suivante, un autre, à l'université de Béjaia. C'est le premier acquis semi-officiel en faveur de la langue berbère (R. KAHLOUCHE 1997, p 58). Deux ans après, le problème de réhabilitation du berbère est remis sur le tapis, mais « *Certains seront tentés de reprendre le même argument, usé par trente ans de parti unique, et prétendre qu'il faut d'abord régler le problème du développement. La question berbère, l'école, et la laïcité de l'Etat ne sont pas des problèmes de l'heure* » (A. OULAMARA, 1992 : 56).

En 1994, le mouvement revendique l'enseignement de la langue dans les écoles publiques. Il a même initié un boycott scolaire (1994-1995) appelé « la grève du cartable ». Le boycott donna naissance à l'institution du Haut Commissariat à l'Amazighité (HCA) ayant pour charge « *la réhabilitation et la promotion de la langue l'amazighité en tant que l'un des fondements de l'identité nationale, l'introduction de la langue amazighe dans les systèmes de l'enseignement et de la communication* » (N. TIGZIRI, 2004). Cependant, le mouvement ne s'éteint pas, les kabyles revendiquent un statut égal entre le tamazight et l'arabe.

2.1.4. « Le Printemps Noir 2001 » : tamazight langue nationale

Les kabyles sont restés fidèles à la mémoire collective et à la célébration du 20 avril 80. En 2001, « le printemps berbère » devint « le printemps noir » suite à des événements meurtriers qui ont fait des dizaines de millions de perte matérielles et des centaines de victimes humaines. Ce fut le prix à payer pour voir tamazight reconnue *langue nationale* le 08 Avril 2002 (M. SABRI, 2006), introduite dans le système scolaire, à côté de l'arabe et des langues étrangères. Toutefois, la revendication portait sur *la nationalisation* et *l'officialisation* de tamazight. Selon les militants berbères, ce statut exclusif lui revient de droit puisque cette langue appartenait à tous les algériens, et que la plupart des *arabophones sont en réalité des berbères arabisés* (D. MORSLY, 1997 : 42).

Les années 2000 ont apporté des changements pertinents en faveur de tamazight. Dans les médias, la télévision nationale présente chaque jour à 18h un journal télévisé en berbère (en kabyle, en mozabite ou en chaoui) et diffuse tous les vendredis, pendant une heure, une émission en kabyle. Depuis mars 2009, l'Etat algérien a mis en service la chaîne télévision «tamazight TV4 », diffusée dans les cinq idiomes du berbère (kabyle, chaoui, targui, mozabite et chenoui). En ce qui concerne la presse, la Kabylie dispose d'un journal quotidien «La Dépêche de Kabylie» et d'autres journaux et revues hebdomadaires, périodique ou mensuelles. Dans l'enseignement, la langue tamazight est assurée à partir de la deuxième année fondamentale. Il y a eu également la création d'un troisième département de Langue et Culture Amazighes à Bouira.

Le statut de tamazight était pendant des décennies une *langue vernaculaire*. Après de longues années de lutte, elle devient une *langue nationale* à côté de l'arabe standard *langue officielle*.

2.2. L'arabe

Géographiquement et statistiquement parlant, l'arabe est la langue la plus utilisée, notamment depuis la politique d'arabisation instaurée depuis l'indépendance, en 1962. Le

pouvoir avait pour but de récupérer les différents secteurs, d'abord le secteur éducatif, l'enseignement du primaire au secondaire. Ensuite, le secteur de la fonction publique, en 1968. En 1971, c'était l'enseignement supérieur. Les filières des sciences sociales étaient totalement arabisées l'année 1980-1981. Parallèlement à l'arabisation des secteurs publics, il y a eu la création de la *Commission Nationale d'Arabisation* en 1973 et la promulgation de la *Charte Nationale* en 1976 et d'autres promulgations portant sur la généralisation et l'utilisation obligatoire de la langue arabe. En 1996, une dernière ordonnance confirme « l'obligation de l'utilisation de la langue arabe et [fixe] la date butoir d'application » (QUEFFELEC et al. 2002 : 51).

La langue arabe jouit d'un statut particulier, le pouvoir avait fait de l'une de ses variétés, l'arabe classique, la seule et unique langue officielle en Algérie. Le but est de faire intégrer *tous les groupes linguistiques dans la nation algérienne* (A. DOURARI, 1997 : 46), pour aboutir à l'unification nationale et linguistique. De ce fait, la reconnaissance de tamazight comme langue officielle est incompatible avec l'idéologie du pays. De plus, la situation sociolinguistique de l'Algérie est marquée par une situation *diglossique stable* qui ne doit, en aucun cas, être perturbée par l'introduction d'une *variété basse*³, non écrite, statistiquement et institutionnellement dominée et diversifiée tel que le berbère. Cependant, cette attitude peut être justifiée simplement par une mauvaise volonté de la part des *personnalités de l'Armée* (S. CHAKER, 1989) et ceux qui détiennent le pouvoir politique algérien.

L'arabe, comme le berbère, se divise en plusieurs variétés, la plus ancienne étant la langue du coran, dite *classique* ou *littéraire*, une langue « *sacrée au même titre que le Coran qu'elle transmet [...]* » (G. GRANDGUILLAUME, 2010 : 01). Au début de l'invasion arabo-islamique, elle est enseignée par des écoles coraniques et des mosquées ou les zaouïas qui assurent sa propagation. Cependant, l'époque contemporaine apporte la modernité et la technologie que l'arabe classique ne pouvait plus assumer puisque la vie moderne exige beaucoup plus qu'une simple formation sur la langue ou la religion. Par contre, l'arabe dit *moderne* ou *standard* pouvait combler les lacunes liées à la vie courante. A celle-ci, on attribua le rôle d'une langue qui assurera les fonctions de la *variété haute*, au

³ C. FERGUSON, cité par A. Martinet, (1982)

sens de Ferguson. Elle prendra en charge les discours officiels et sera la langue de l'enseignement, du système éducatif, des médias (la presse, la télévision), de la justice, etc.

La troisième variété est l'*arabe dialectal*, c'est la langue maternelle de la plus grande partie de la population (85%). C'est une variété orale employée dans les situations informelles et la vie sociale.

2.3. Le français

« Pourquoi les francophones n'ont-ils pas pu (ou su, ou voulu, ou osé) défendre la place de la langue française [en Algérie], alors qu'ils étaient en position dominante et étaient convaincus de son utilité? », c'est la question que G. GRANDGUILLAUME (1998 : 65) se pose sur la langue française. La réponse qu'il soumet à cette question repose sur le fait que les Algériens ne veulent pas ou ne peuvent pas s'assumer comme tels. Pour confirmer ou infirmer cette réponse, nous proposons de remonter jusqu'à la période coloniale pour comprendre l'implantation du français, son usage et son statut dans la société ainsi que son impact sur les comportements des algériens.

2.3.1. Le français de la période coloniale

L'occupant français procéda, au début de la colonisation, à l'application de la *politique de la terre brûlée* et faire de la langue française un instrument de fonctionnement de l'administration et de la gestion du pays qui était assurée par la langue arabe. Plusieurs établissements coraniques (y compris les mosquées) et écoles ont été fermés et remplacés par des écoles françaises visant l'assimilation des populations et des cultures en présence. Les français ont également assuré la formation de fonctionnaires algériens pouvant occuper la fonction d'intermédiaire entre l'administration française et la population. Toutefois, l'enseignement du français n'a pas connu une grande réussite de par le rejet de cette culture par la population. Cela avait entraîné une scolarisation très minime de la population algérienne.

A partir de la première guerre mondiale, on commença à tolérer la scolarisation des enfants, les écoles accueillirent plus d'enfants et l'université plus d'étudiants. Et on nota une hausse plus importante après la deuxième guerre mondiale, ajoutée au phénomène d'émigration vers la France. Ce fut le premier pas et les premiers facteurs favorisant la langue française qui véhicule l'émancipation et la modernité.

Sur le plan linguistique, le français, appelé le *français colonial*, connut deux variétés : celle de la *population européenne* « *Pieds-noirs d'Algérie* » (Espagnols, Italiens, Corses, etc.) qui avait accès à un enseignement similaire à celui dont bénéficiaient les français. Cette variété est composée de trois parlers : le *basilectal* appartenait à la classe pauvre et utilisé pour assurer une intercompréhension. Le *mésolèctal* est utilisé par la population européenne moyenne. Enfin, l'*acrolectal* est le parlé le plus proche du français de la métropole. La variété de la *population arabo-berbère* n'avait pas eu les mêmes chances de scolarisation que les européens ou les français. Et la minorité qui en faisait usage comporte les militaires qui avaient rejoint l'armée française lors des deux guerres mondiales, les immigrés et quelques élites, notamment littéraires dont Ben Mohamed TOUNSI AHMED ; Belkacem BENSEDIRA, Emir KHALED.

Pour conclure, il faut noter que le français fut la seule et unique langue officielle de l'Algérie de 1830 à 1962.

2.3.2. Après l'indépendance : l'avancée de l'arabe et le recul du français

A l'avènement de l'indépendance, tous les secteurs du pays (administration, enseignement, services publics, etc.) fonctionnaient encore en langue française, statut que cette langue garda jusqu'à 1967. Paradoxalement, et en parallèle à la politique d'arabisation, l'enseignement du français s'accrut pour renforcer la scolarisation de la population. Cependant, l'arabe retrouvera vite sa place et son statut, ce qui a entraîné le recul du français face à la seule et unique langue officielle.

Statut du français : son officialité

Pendant que l'Algérie était occupée par le développement du système éducatif qui favorisait l'extension de la langue française, cette dernière passa du statut de *langue officielle* dont elle jouissait avant 1962, au statut de *langue véhiculaire*, et ce, jusqu'au début des années soixante-dix.

Pendant toute cette période, il se produit quelque chose de paradoxal. D'un côté, on met en place une politique d'arabisation, et de l'autre, on continue à utiliser le français comme langue de travail, à tous les niveaux, à travers le pays. Cette situation de paradoxe est loin d'être une réalité facile à admettre, par le pouvoir. Ce dernier, pour maintenir l'équilibre économique et social du pays, se retrouvait dans l'obligation de maintenir l'usage de cette langue afin de garantir le bon fonctionnement des institutions. Toutefois, il fallait absolument former des cadres susceptibles d'occuper les postes restés vacants après le départ des français. Par conséquent, un enseignement en langue française a été mis à la disposition de ceux qui sont aptes à répondre à ce besoin urgent du pays. En parallèle à cet enseignement, le pouvoir mettait en œuvre la politique d'arabisation pour substituer peu à peu le français par l'arabe.

Au début des années soixante-dix, comme mentionné plus haut, l'arabe devint la langue de fonctionnement de la plupart des secteurs ayant contribué à sa promotion comme le système éducatif et les médias. Le français, quant à lui, est perçu comme un « *instrument de communication seulement à faciliter l'accès au savoir technique et scientifique* » (QUEFFELEC et al. 2002 : 68). Son statut fut précisé davantage par les *Directives pédagogique* de 1972 (*Idem.*), qui lui ont assigné le statut de la première *langue vivante, étrangère*, avant l'anglais.

Toutefois, la situation de contradiction continue à s'imposer dans la société entre le statut accordé à la langue française et son usage au quotidien. D'un côté, la langue arabe est la langue officielle du pays, et de l'autre, les textes (lois, circulaires, décrets...) continuent à être rédigés en français pour être traduits, par la suite, en arabe. Aujourd'hui, le français continue encore à être une langue de rédaction, de traduction ou utilisée, en parallèle avec la langue arabe, dans l'élaboration des textes officiels (bilingues) tels que les

circulaires du Ministère de l'Enseignement Supérieur, le *Journal officiel de la République Algérienne*, etc.

Les documents officiels personnalisés (passeport, carte nationale d'identité, permis de conduire, etc.) sont souvent imprimés dans les deux langues. La rédaction se fait soit en arabe obligatoirement, soit au choix, selon les secteurs et le document. Pour ce qui est de l'administration locale et la gestion des affaires courantes du citoyen, les directives sont moins fermes. Elle fonctionne souvent sur la base d'un bilinguisme favorisant l'arabe et le français, selon les services. Le service de l'état civil imprime et rédige les actes de naissance, de décès ou de mariage, les fiches, etc. uniquement en arabe. La gestion des services technique et électoral, par contre, se fait en langue française. Dans le secteur **postes et communication**, la plupart des formulaires (factures téléphoniques, convocations, etc.) sont rédigés dans les deux langues. Les chèques et carnets postaux et bancaires sont imprimés en arabe et en français, par contre, on a le libre choix de remplir le chèque dans la langue qui nous convient.

Dans le secteur de la **santé**, l'usage du français n'a pas été remis en question, il continue à être le seul moyen de gestion administrative de toutes les institutions hospitalières, ainsi que dans la pratique de la médecine, à savoir les ordonnances médicales, les arrêts de travail, examens médicaux, bilans de santé, etc.

Dans les **finances, domaines et banques**, le français est également attestée et confirmée dans le fonctionnement de ces établissements. D'après une enquête faite dans le secteur bancaire à Mostaganem, « *le français et l'arabe sont les langues de communication et de fonctionnement au sein de la banque; le travail technique (comptabilité, analyse financière, gestion, etc.) se fait en français. Les documents, formulaires et fiches sont en arabe et en français* » (Haouari BELLATRECHE, 2009). Ce qui confirme la coexistence des deux langues et le caractère bilingue des supports administratifs. Par contre, le travail et les négociations avec les partenaires (nationaux ou étrangers) se font uniquement en français. En ce qui concerne la communication entre les fonctionnaires de la banque, elle est marquée par un usage alterné entre le français et l'arabe. Les interactions entre le banquier et les usagers se

déroulent soit en alternance, soit en français ou en arabe dialectal. Tout dépend du répertoire linguistique, du lieu de résidence et du statut socio-économique des usagers.

Le secteur **judiciaire** et **religieux** sont des domaines où l'emploi de l'arabe est exclusif. Pour ce qui est de **l'éducation et l'enseignement supérieur**, la langue française a un statut de *langue étrangère*. Son enseignement n'est dispensé qu'à partir de la quatrième année du cycle primaire, avec un volume horaire très restreint à savoir 5 ou 6 heure par semaine. Il est encore plus limité au niveau de l'enseignement secondaire, 3h à 4h hebdomadaire, selon le niveau et la section (maths, sciences, lettre ou langue). Dans l'enseignement supérieur, les sciences humaines et sociales sont totalement arabisées, par conséquent la langue française est dispensée 2h à 3h hebdomadaire, à l'exception des études de *langue et civilisation française*. Toutefois, dans les filières scientifiques ou techniques, le français se voit médium d'enseignement.

Dans les secteurs **communication, presse et audio-visuel**, la presse diffusée en langue française (*l'Algérie Libre, Liberté, etc.*), avant l'indépendance, connut le plus grand tirage, par rapport à celle publiée en arabe (*Sawt El Djazair, El Manar, etc.*). Après les événements d'octobre 1988, la presse libre eut l'autorisation de publication, suite à la « *libéralisation de la législation sur les associations (culturelles et politiques) et [à] la plus grande ouverture des médias* » (S. CHAKER, 1989). C'est donc à partir de cette date qu'on pouvait noter une hausse très importante de la presse publique, privée ou artisanale. Ces deux dernières sont généralement publiées en français, et détenaient 86,20% du marché global de la presse en 1997 (Queffélec, et al. 2002 : 80).

L'**audio-visuel** est marqué par la radio nationale *Chaîne 3* et la télévision Canal Algérie qui diffusent leur programme uniquement en français. De plus, l'ouverture sur le monde extérieur, qui se fait à travers la télévision par satellite, venant concurrencer la télévision nationale (ENTV), en présentant des programmes très diversifiés, est un des facteurs en faveur de la langue française qui se répand dans toute la société.

L'usage du français : de l'officiel au réel

Ce qu'on vient de présenter nous donne les premières constatations concernant l'usage institutionnel du français. En effet, le décalage, entre les textes officiels et l'usage institutionnel de cette langue, est perceptible. Qu'en est-il, par contre, de son usage social auprès de la population algérienne ?

L'apprentissage de la langue se fait dans un environnement plurilingue, que l'on soit dans un contexte formel (école) ou informel (milieu familial ou extra familial). Dans le premier contexte, le français est véhiculé comme la première langue étrangère, aux côtés de l'arabe classique moderne, langue d'enseignement, et les langues maternelles (arabe dialectal ou tamazight). Dans le contexte informel, le français est employé en parallèle avec les langues vernaculaires (maternelles).

Dans le milieu formel, à l'école, la situation sociolinguistique diffère de la langue maternelle de l'apprenant et de ses compétences linguistiques.

L'enfant berbérophone vivant dans un milieu urbain est d'abord confronté à l'usage de l'arabe dialectal, alors que sa langue maternelle est l'un des dialectes berbères qu'il utilise dans la cellule familiale. L'enfant rentre à l'école et découvre l'arabe classique, puis en quatrième année primaire, il reçoit un autre enseignement, la langue française. Sa situation linguistique est multiple, elle se présente comme suit : *LM (tamazight) + L1 (arabe dialectal) + L2 (arabe classique) + L3 (français)*. Lorsque l'enfant est berbérophone monolingue vivant dans un milieu rural (les villages de Kabylie, par exemple), sa situation est rendue ainsi : *LM (un des dialectes berbères) + L1 (arabe moderne) + L2 (le français)*.

L'enfant arabophone, dont la langue maternelle est l'arabe dialectal, est en contact de trois langues ; *LM (arabe dialectal) + L1 (arabe moderne) + L2 (français langue étrangère)*.

L'apprentissage du français, dans les cycles fondamental et secondaire, se soumet à des objectifs fondamentaux : *communicationnel* (acquérir des compétences de communication), *civilisationnel*, *culturel* (développer les connaissances culturelles de l'apprenant), et *Fonctionnel* (accès au savoir technique et scientifique). Cependant, au niveau de l'enseignement supérieur, le français devient un handicap pour les étudiants, notamment dans les filières techniques et les sciences médicales qui exigent une très bonne compétence en langue française. Mais, le niveau n'est pas toujours excellent, parfois, il n'est même pas moyen, ce qui peut influencer négativement sur les résultats.

Dans le **milieu informel**, familial et extrafamilial, l'appropriation de la langue française se fait différemment, selon le statut socio-professionnel des parents de l'enfant. Les parents ayant une formation francophone et occupant un poste de cadre, enseignant universitaire, haut fonctionnaire, etc. donnent, à leurs enfants, l'occasion de se familiariser avec la langue française, dès leur jeune âge. Ils les encouragent à manier le français, aussi bien à la maison que dehors, en leur inculquant l'idée que cette langue véhicule le savoir, la modernité, l'ouverture et la réussite sociale.

Le milieu extrafamilial est l'environnement de l'enfant qui n'est ni la maison, ni la salle de classe. Il s'agit de la rue, du quartier et de la cour qui sont marqué par l'usage des langues vernaculaires, à savoir les différents dialectes du berbère, l'arabe dialectal et le français, dans des cas peu fréquents.

L'usage du français, qui est pourtant une langue étrangère, est motivé par des raisons extralinguistiques : l'intention de plaire, de se positionner dans une échelle de valeur, de poser ou d'imposer une relation sociale, d'affirmer son appartenance (socio-économique, socio-professionnelle et culturelle). (QUEFFELEC, et al. 2002 : 95). Enfin, la qualité de la *production* et la *consommation langagières* (*Ibid.* : 99) des locuteurs varie selon des critères bien précis tels que l'âge, la formation, la fonction, le lieu d'habitation (urbain ou rural), les compétences linguistiques, le contexte, etc.

En conclusion, nous constatons que l'usage de la langue française est fréquent dans les institutions administratives et économiques, et dans le paysage linguistique algérien. Sa présence « *est quasi permanente sur le marché linguistique et sa valeur symbolique est sensiblement égale et quelques fois supérieure à celle des autres idiomes en présence* » (*Idem.* : 100). Et si nous prenons en compte la presse algérienne publiée en français (d'après le tirage et la diffusion), les panneaux publicitaires et routiers, les imprimés et documents officiels, etc., on aurait vraiment dit du français une langue officielle à côté de l'arabe. Mais, pourquoi cette inadéquation entre son statut institutionnel et son maniement au sein de la population? La réponse à cette question n'est pas évidente, mais à notre sens, le pouvoir algérien avait développé une attitude de rejet, qu'il alimente en permanence, contre le français qui se trouve être la langue d'un ancien colonisateur, la France. Et ce, en dépit du savoir technique et scientifique, ainsi que la modernité qu'elle véhicule. Cette position de rejet s'explique lorsqu'on a essayé, en 1990, de favoriser l'apprentissage de l'anglais au détriment du français, et par la relation ambiguë de l'Algérie à la francophonie.

2.3.3. La question de « francophonie »

La réalité de la langue française, dans la société algérienne, est une réalité que personne ne peut ignorer. Elle « *est aussi profondément impliquée dans l'être algérien que la langue du Coran* » (G. GRANDGUILLAUME, 1998 : p 71).

Ce paradoxe, appelé « *hypocrisie sociale* » par G. GRANDGUILLAUME (2010 : 106), est prononcé dans la société algérienne. D'un côté, le système scolaire qui a pourtant failli après son arabisation, et d'un autre côté, la réalité socio-économique qui est en faveur de la langue française (langue de fonctionnement de la plupart des secteurs) et qui exige les diplômés ayant une formation en français. C'est un vrai paradoxe auquel l'Etat algérien ne veut, ou ne peut pas remédier.

Statistiquement, le nombre de personnes multilingues ou bilingues, maîtrisant plus ou moins correctement le français et une (voire plusieurs) langue (s) en présence, se compte par millions. Les institutions (économiques, médiatiques, éducatives, officielles ou

autres) emploient toutes le français, avec un degré d'intensité variable. Ce sont là des faits qui font de l'Algérie le deuxième pays francophone après la France, sans pour autant faire partie, officiellement, de cet espace linguistique.

Malgré les multiples contacts que l'Algérie avait pris avec *l'Organisation Internationale de la Francophonie*, elle n'en est toujours pas adhérente. Le Président de la République Abdelaziz BOUTEFLIKA avait participé, en tant qu'invité au 9^{ème} Sommet de la Francophonie, en 2002, lors duquel, il prononça un discours insistant sur la volonté de préserver l'identité algérienne arabe. Il avoua l'intérêt qu'il (ou l'Algérie) porte à la langue française qui reflète l'ouverture sur le monde et qui « *permet [aux] jeunes d'élargir leur horizon, et de participer à l'évolution du monde moderne.* » (BOUTEFLIKA, 2002)⁴. Il annonça que l'adhésion de l'Algérie, à la francophonie, se fera lorsqu'elle aura récupéré et renforcé sa personnalité et lorsque cette dernière ne sera plus en danger. Ce jour-là, elle sera prête à s'ouvrir aux autres « *pour les reconnaître [et] pour être reconnus par eux* ». (*Ibid.*). Cependant, il est pour l'ouverture linguistique et culturelle, pour l'enseignement des langues étrangères tout en préservant et valorisant la langue arabe.

Après cette participation, il y en a eu d'autres : Ouagadougou en 2004 et Québec en 2008. Malgré l'intérêt que porte l'Algérie à la francophonie, elle y demeure réticente et n'a toujours pas adhérer à l'OIF. Selon GRANDGUILLAUME, il y aura une éventuelle adhésion pour l'Algérie à l'organisation qu'à une condition : la francophonie ne soit pas perçue « *comme un nouvel impérialisme linguistique, mais comme un cadre qui veut réserver ses chances à toutes les langues, à plus forte raison à une langue comme l'arabe qui plonge ses racines dans une longue histoire culturelle, dans laquelle l'Algérie reconnaît une part de son identité* » (GRANDGUILLAUME, G. 2004 : 79).

⁴ Extrait du discours de Bouteflika prononcé en 2002 à Beyrouth, repris par Gilbert Grandguillaume (2010 : p 110)

2.4. L'anglais

L'anglais vient après le français, il a le statut de *deuxième langue étrangère*. En 1993, il y a eu une réforme qui portait sur l'enseignement de cette langue que l'on voulait introduire dès le cycle primaire. L'Etat algérien tenta de remplacer le français par l'anglais de sorte que l'anglais devienne la première langue étrangère en Algérie, et le français la deuxième. Toutefois, cette démarche était vouée à l'échec car il s'avérait, que d'année en année, les effectifs d'élèves diminuaient dans les salles de cours d'anglais au profit des cours de français. L'année scolaire 1996-1997, dans la wilaya de Constantine, on enregistre une régression de plus de 39,08% dans les effectifs des inscrits aux cours d'apprentissage de l'anglais (Y. DERRADJI : 2000). Cette baisse se confirme à chaque rentrée scolaire, tandis que les effectifs des inscrits pour les cours de français sont en hausse. Ces statistiques confirment le désintérêt de la population pour l'enseignement de l'anglais et sa préférence pour l'apprentissage du français.

Après cet échec, l'anglais redevient la seconde langue étrangère. Il est introduit dès la deuxième année du second cycle de l'école fondamentale. L'horaire hebdomadaire est de 3h à 6h selon les niveaux. Actuellement, après le changement du système éducatif, on introduit l'anglais à la première année du cycle moyen.

2.5. L'espagnol

L'ouest Algérien a subi une forte influence espagnole caractérisée par un apport migratoire important lors de la colonisation française. Cette influence a affecté notamment la variété oranaise, de l'arabe dialectal, qui est marquée par plusieurs emprunts espagnols. En effet, la présence de la langue espagnole est significative dans le parler quotidien de la population oranaise. Le contact entre l'espagnol et l'oranais s'explique essentiellement par des facteurs sociaux et économiques, ainsi que par la position côtière d'Oran qui la rapproche de l'Espagne, et qui favorise les échanges commerciaux et le phénomène migratoire.

Conclusion partielle

Ce chapitre est un aperçu global de la situation sociolinguistique de l'Algérie qui s'avère complexe et conflictuelle de par les différentes diglossies et bilinguismes que présentent les langues en contact, l'arabe classique/arabe dialectal, arabe classique/berbère, arabe classique/français, et français/les langues vernaculaires (les dialectes (de l'arabe ou du berbère)).

Nous avons essayé de faire une synthèse des différentes études faites sur les statuts et l'enseignement des langues en Algérie (G. GRANDGUILLAUME, 1971, 1995 ; R. KAHLOUCHE, 1992, 1993 ; QUEFFELEC, et al. 2002 ; H. BELLATRECHE, 2009 ; D. MORSLY, 1988 a, 1996 a ; K. TALEB-IBRAHIMI, 1995 ; Y. DERRADJI, 2000, etc.)

Nous avons vu aussi de quelle façon tamazight (la langue berbère) avait traversé les décennies, comme nous avons vu sa place et son statut pendant les différentes colonisations, et actuellement. Nous avons également parlé de la politique linguistique d'arabisation qui a été instaurée au lendemain de l'indépendance et comment cette stratégie a conféré à l'arabe le statut de la seule langue officielle. Enfin, nous avons montré l'adéquation et l'inadéquation entre la théorie et la pratique, entre les textes officiels et la réalité sociale de la langue française, la première langue étrangère de l'Algérie.

CHAPITRE 4

L'ANALYSE FORMELLE DE L'ALTERNANCE CODIQUE

Le chapitre précédent montre clairement la situation sociolinguistique de l'Algérie et la place qu'occupe le français dans la société. Dans le grand paysage linguistique de l'Algérie, les langues en présence sont nombreuses : l'arabe (et ses variétés), le berbère (et ses variétés) et le français. Elles sont en contact permanent et produisent des situations de diglossies et de bilinguismes. Ce qui nous intéresse, dans cette recherche, est le bilinguisme français/kabyle chez les femmes kabyles.

Le présent chapitre sera consacré à la description formelle et fonctionnelle de l'alternance codique. L'analyse formelle portera sur sa typologie et sa grammaire dans le discours des enquêtées. L'analyse fonctionnelle et interprétative va nous permettre d'analyser chaque situation de discours, dans le but de dégager les différentes fonctions. Par la suite, nous verrons les facteurs régissant le choix de la langue de base et de l'alternance français/kabyle.

Nous envisageons l'analyse des données à la façon de B. ZONGO, par perspective. La perspective formaliste pour la description formelle et la perspective interactionniste pour la description fonctionnelle. En ce qui concerne la typologie de l'alternance codique, nous avons vu infra plusieurs modèles dont celui de POPLACK S. (1988), fondé sur l'analyse linguistique, essentiellement, sur les catégories grammaticales et syntaxiques, celui de DABENE (1994), s'inspirant de l'analyse conversationnelle, et, enfin, une dernière typologie, proposée par LÜDI, G. (1995), un modèle *mixte* construit autour d'une terminologie empruntée aux deux approches, à la fois. *Tours de parole* appartient à l'analyse conversationnelle, *phrase*, *proposition* et *constituant*, relèvent d'une approche linguistique.

Le modèle mixte est plus adapté à notre corpus oral, dans la mesure où il met en évidence la notion de « tours de parole », cette entité sur laquelle se fonde la conversation. Par ailleurs, nous cherchons la forme de l'alternance codique, par conséquent, sa grammaire.

1. La typologie de l'alternance français/kabyle

L'aspect formel de l'alternance codique se soumet à une structure complexe de par la juxtaposition des énoncés appartenant à de deux systèmes linguistique différents. La mise en contact du kabyle et du français, dans les pratiques langagières de nos locutrices, donne lieu à des alternances codiques diverses : entre deux tours de parole ou à l'intérieur d'un tour. Dans le cas échéant, entre deux phrases ou à l'intérieur de celles-ci. Enfin, il peut être entre deux propositions d'une même phrase ou un constituant (pur ou mixte). Selon la typologie de LÜDI, G. (1995), le corpus offre tous ces types d'alternances codiques.

1.1. L'alternance codique entre deux tours de parole

Il y a alternance codique entre deux tours de parole lorsque le même locuteur passe d'une langue à une autre entre deux interventions. Ce changement de langue est motivé par plusieurs facteurs : changement d'interlocuteur, intention d'adaptation d'un locuteur avec son interlocuteur, la nécessité de donner plus de clarté à l'intervention, sujet de la conversation, etc. Ce type d'alternance n'est pas très fréquent dans notre corpus, cependant quelques séquences ont subi ce genre de changement produit dans certaines conversations. Voici tous les cas d'alternance codiques entre deux tours de parole relevés du corpus.

Extrait 1 de la conversation (1)

- K. 43 : tura tihenna ttinna uzekka yenni (*celle là c'est celle du lendemain*)
 R. 44 : a::h !
 K. 45 : **tu imagines** lukan utt// (*si*)
 R.46 : **mais en retard** ihi (*alors*)

Extrait 2 de la conversation (1)

- R. 67 : **normalement ils auraient pu vous appeler**
 K. 68 : a::h ! nefka yasen **les numéros de téléphone** (*nous leur avons donné les numéros de téléphone*)
 R. 69 : æni d aqejjir im (en s'adressant à Taous) <..... ?> (*tu a mal au pied ?*)

Dans l'extrait 1, les deux locutrices (K) et (R) passent du kabyle au français. Ce type d'alternance est considéré comme une remise en cause du choix de langue (M.Z. ALI BENCHERIF, 2009), ce n'est pas le cas de ces deux interventions. (K.) change de langue d'un tour de parole à l'autre dans le but de renforcer une exclamation et d'exprimer des propos. L'acte de parole de cette intervention est une critique par laquelle la locutrice dénonce une désorganisation d'un organisme. Pour Rachida, le changement de langue qu'elle produit est motivé par l'intention de s'adapter à Karima (K.) qui emploie le français dans le tour de parole précédent.

Dans l'extrait 2, (R) était contrainte de passer du français au kabyle en s'adressant à une autre locutrice qui s'avère être unilingue, n'ayant ni les mêmes ressources ni les mêmes compétences linguistiques qu'elle. Par conséquent, il faut considérer que ce changement de langue est dû à la présence d'un interlocuteur monolingue ou tout simplement imposé par le changement d'interlocuteur à qui il faut s'adapter.

Extrait 3 de la conversation (5)

- K. 082 : yekuli ? & (*tous*)
 L. 083 : [yerkulli bac a d fyed ah (*oui tous pour que tu sors*)
 K. 084: [& **au fond+ après le frein à main ++ après//**

Dans l'extrait 3, le premier tour de parole de Karima (K. 082, C.5) est énoncé en kabyle, c'est une question à laquelle Liza (L. 083, C.5) répond en kabyle en chevauchement avec le tour (K. 084, C.5) que Karima produit en français. Le passage du kabyle au français s'est fait par Karima dans l'intention de compléter le premier tour de parole par le dernier afin de donner plus de clarté.

Extrait 4 de la conversation (6)

- S. 116 : nek ad qqimay (*moi je m'assoie*)
 K. 117 : a tteqimed ? amerrezg im (*tu t'assois ? t'as de la chance*)
 S. 118 : **je suis ta petite sœur**

Extrait 5 de la conversation (7)

- K. 062 : **des pétales de rose+ elle va être trop belle**
 S. 063 : bulan tet **les roses** inna ? (*sont à qui ces roses ?*)
 K. 064 : inu ++d Karim i tet id yuyen ilindi (*à moi++ c'est Karim qui me les a offertes l'année dernière*)

Les deux extraits 4 et 5 portent sur des questions réponses. Dans l'extrait 4, Sonia passe du kabyle, dans le premier tour (S. 116, C.6), au français, dans le deuxième tour (S. 118, C.6), pour deux raisons. Sonia, en rentrant à la maison le soir, décide de s'asseoir et ne rien faire. Elle informe sa sœur de ses intentions et cette dernière cherche à comprendre pour quelle raison. Elle lui pose, par conséquent, la question en kabyle. Sonia change de code en passant du kabyle au français afin de répondre à la question de sa sœur et de donner ainsi la raison qui lui donne le droit de s'asseoir et ne rien faire.

Dans l'extrait 5, c'est Karima qui change de langue, en passant du français au kabyle. Elle intervient d'abord en français (K. 062, C.6), puis Sonia (S. 063, C.6) pose une question en alternant entre les deux langues, tout en sachant que la langue de base de cette alternance est le kabyle. Ainsi, Karima (K. 064, C.6) converge vers son interlocutrice et lui répond en cette langue.

Extrait 6 de la conversation (7)K. 109 : **ah c'est vrai**S. 110 : ukan i nezwiğ tili nesεa eu? nesεa dderya + nesεa aqci n sett snin nay dacu+ n temn nesnin (*si nous nous sommes mariées on aurait eu des enfants+ on aurait eu un garçon de six ans ou de huit ans*)K. 111 : dayen teγriđ (*ce n'est pas grave tu as étudié*)**Extrait 7 de la conversation (8)**Th.080 : a:h **tu t'es fait une coiffure**K. 081 : telha ? (*elle est belle ?*)Th:082 : tεağb'iyi d telha (*elle me plaît, elle est belle*)

Ces deux derniers extraits confirment le besoin mutuel des interlocutrices de s'adapter les unes aux autres. Sonia dans (S. 110) produit ce tour de parole entièrement en kabyle. Karima intervient d'abord en français (K. 109), mais après le tour de Sonia, elle converge vers cette dernière et produit le dernier tour (K.111) en kabyle.

Il en va de même, dans l'extrait 7, avec Thiziri qui alterne les deux langues. En effet, Thiziri intervient en français pour donner une remarque à Karima sur sa coiffure. Celle-ci ne converge pas vers Thiziri et ne lui pose pas la question en français, mais plutôt en kabyle. Cela amène Thiziri à répondre dans cette langue, de sorte qu'elle s'adapte au langage de son interlocutrice.

Le changement de langues entre deux tours de parole, que nous venons de voir, dans ces différents extraits, confirment le caractère dynamique de l'interaction. Les locutrices produisent ce type d'alternance pour plusieurs raisons, à savoir : changement d'interlocuteur, adaptation à celui-ci, donner plus de clarté à la conversation ou renforcer un point de vue.

Pour conclure, l'alternance entre deux tours de parole n'est pas une remise en cause de langue, du moins dans les extraits précédents. C'est ce que nous confirment le peu d'exemples analysés que nous offre notre corpus. Ce type d'alternance est plutôt une co-

construction de l'interaction et une façon de coordonner les interventions des interlocutrices qui cherchent à s'adapter mutuellement pour atteindre un but interactionnel et discursif.

1.2. L'alternance codique à l'intérieur d'un tour de parole

Ce type d'alternance est plus fréquent que le premier puisque l'alternance codique se manifeste à l'intérieur de l'intervention ou du tour de parole du locuteur. L'alternance peut porter sur une ou plusieurs phrases. A l'intérieur d'un même tour de parole, il pourrait y avoir l'alternance entre deux phrases ou à l'intérieurs de la phrase. Dans ce dernier cas, on peut avoir deux autres types d'alternance, à savoir entre deux propositions ou à l'intérieur de la même proposition qui peut produire à son tour des constituants 'purs' et des constituants mixtes.

1.2.1. l'alternance interphrastique

L'alternance codique interphrastique se manifeste entre deux phrases dans une même intervention d'un locuteur. Ce type d'alternance est également présent dans le corpus, il est plus fréquent que le premier type. Cependant, l'alternance interphrastique, comme l'alternance à l'intérieur du tour de parole en général, est d'une complexité très importante car les éléments des deux langues se combinent continuellement. Par conséquent, il n'est pas aisé de faire ressortir dans un tour de parole deux phrases distinctes appartenant aux deux langues. Nous avons quand même pu avoir quelques unes, voir ce qui suit.

Extrait 8 de la conversation (7)

- K. 004 : **tu sais pa:s**↑ ? + axx kan ʔef iyi d tagi ad kemlay **la liste** agi **les achats**+
donc une petite boîte de peinture dorée+ akka (tu sais pas ? tiens moi ça je
 vais continuer cette liste des achats+ donc une petite boîte de peinture dorée+
 comme ça)

Comme nous l'avons déjà souligné, les deux langues sont constamment enchâssées l'une dans l'autre. Toutefois, dans cet extrait, nous distinguons deux phrases alternées, dont la première est une interrogative énoncée en français « tu sais pas ? » et la deuxième est une alternance intraphrastique formulée en kabyle de nature proposition subordonnée « axx kan țef iyi d tagi ad kemlay *la liste* agi n *les achats* » (voir l'exemple pour la traduction). L'alternance interphrastique se produit alors entre les deux phrases « *tu sais pas?* axx kan țef iyi d tagi ».

Extrait 9 de la conversation (7)

S. 104 : ezzi kem id dya ! +*tu es très belle !* (*aller montre toi ! tu es très belle!*)

Cet exemple est plus clair que le précédent, Sonia (S.104, C.7) alterne entre le kabyle et le français dans un même tour de parole. Deux phrases successives appartenant à deux langues différentes, au kabyle pour la première « ezzi-kem-id dya » et au français pour la deuxième « *tu es très belle* »

Extrait 10 de la conversation (3)

E. 104 : ah *oui bien sûr* deg *marchi surtout+* y a *tout ce que tu veux au prix que tu veux+* meqqar ma eǧebn azen d + ma zgan d (*oui oui bien sûr au marchi surtout+ y a tout ce que tu veux au prix que tu veux+ au moins si cela leur plait et leur convient*)

Comme nous l'avons déjà signalé dans la première partie, nous avons assisté à toutes les conversations, en tant qu'enquêteur observateur, et avons fait partie de quelques unes en tant que participante. Par conséquent, nous avons pris en considération, dans l'analyse des alternances codiques, nos tours de parole, dont l'extrait 10 en est une illustration. Les phrases concernées par l'alternance interphrastique sont : « *y a tout ce que tu veux au prix que tu veux* ». Cette phrase est énoncée en français, suivie de deux autres en kabyle « meqqar ma eǧebn azen d + ma zgan d ».

Enfin, l'extrait (H.110, C.8), qui reprend ce type d'alternance, comprend trois phrases de différentes natures. La première est émise en français « *a:h tu est très belle !* », elle est exclamative, les deux autres, interrogatives, sont en kabyle.

H. 110 : a:h **tu est très belle !** + aɛn'ar tmeɣra ? a ttruḥmt s urar ? (*Ah tu es très belle!*
+ *C'est une fête de mariage ? Vous irez à la fête ?*)

Malgré le peu d'exemples qu'offre le corpus sur ce type d'alternance, on peut tout de même confirmer, encore une fois, l'aspect dynamique de l'interaction. Le recours des locutrices à cette pratique, par contre, témoigne de leur compétence à manier les deux langues.

1.2.2. L'alternance intraphrastique

Ce type d'alternance est très fréquent dans le corpus et se manifeste à l'intérieur de la même phrase. Elle se réalise de différentes manières, c'est-à-dire que l'alternance se fait soit : par l'intégration des éléments de la langue kabyle dans le système linguistique du français ou vice-versa. Comme pour l'alternance des tours de paroles, l'alternance phrastique aussi peut apparaître à différents niveaux de la phrase, entre deux propositions que nous appelons inter-propositions ou à l'intérieur de la proposition.

1.2.2.1. L'alternance inter-propositions

Plusieurs tours de parole sont concernés par cette alternance, mais nous ne pouvons pas reprendre tous les exemples du corpus. On se contentera de quelques alternances inter-propositions de différentes natures.

Extrait 11 de la conversation (3)

R.131: ah **il faut lui faire comprendre** bell'u tugadɔ ara+ **tu t'en fou de lui** dɣa yettagad (*oui il faut lui faire comprendre que tu n'as pas peur de lui+ tu t'en fou de lui alors il a peur*)

Ce tour de parole comporte deux alternances inter-propositions. La première est « **il faut lui faire comprendre** bell'u tugadɔ ara » (il faut lui faire comprendre que tu n'as pas peur de lui). C'est une phrase subordonnée composée de deux propositions reliées par

une conjonction de subordination « que ». La deuxième alternance se manifeste dans « *tu t'en fou de lui* dya yettagad » (tu t'en fou de lui alors il a peur), les deux propositions sont coordonnées et reliées par un adverbe de liaison « alors » ou une conjonction de coordination si l'on traduit le connecteur « dya » par « donc ».

Il en va de même avec l'exemple suivant (K. 047, C.6) qui comporte une proposition de coordination de conséquence : « *oui mais t'aurais pu faire copier coller* a t id awiḍ » (t'aurais pu faire copier coller, par conséquent tu la ramèneras). Le premier acte de parole « *oui mais t'aurais pu faire copier coller* » est une proposition de coordination par opposition au tour de parole précédent de Sonia (S. 046, C.6) « yak u zmiṛey ara t id awiṛ ney aeni zemray » auquel l'adverbe d'affirmation « oui », énoncé dans le tour de parole de Karima, renvoie.

Rachida, dans l'extrait 11, fait un va-et-vient entre les deux langues, d'ailleurs il est difficile d'affirmer la langue de base de ce tour de parole. A notre sens, c'est une alternance symétrique des deux langues. La locutrice entame, d'abord, son tour de parole par l'adverbe d'affirmation « oui » en kabyle, ensuite dans le reste de l'intervention, elle passe du français (que l'on symbolise par la lettre **F**) au kabyle (**K**). Ainsi, les actes de parole de cette intervention sont représentés comme suit : **FK+ FK**.

Extrait 12 de la conversation (3)

K. 137: **je ne sais pas** u sen arriy ara+ im'arriy asen ac'ara sniniy ? (*Je ne sais pas, je ne leur ai pas répondu+ et si je leur réponds qu'est ce que je leur dirai ?*)

Le tour de parole de Karima comporte deux actes de parole « *je ne sais pas* u sen arriy ara » et « im'arriy asen ac'ara sniniy ». Comme on le voit, c'est le premier acte de parole alterné selon la représentation **FK**. C'est une phrase composée de deux propositions juxtaposées « *je ne sais pas* » et « u sen arriy ara » (je ne leur ai pas répondu). Vu le nombre de propositions de ce tour de parole, on peut facilement reconnaître que la langue de base de l'intervention de Karima est le kabyle. On dira la même chose du tour de parole de Sonia (S.085, C.8) :

S.085 : *non c'est pas très voyant* + d anecta is d qqarey si şbaḥ+ *moi je le trouve* a yackit
(*non ce n'est pas trop voyant, c'est ce que j'arrête pas de lui dire, moi je le trouve bien*).

La locutrice, en passant du français au kabyle, produit une alternance mixte de type FK+FK. Son intervention est une succession de propositions juxtaposées. La première est énoncée en français « *non c'est pas très voyant* », la deuxième proposition juxtaposée produite en kabyle « d anecta is d qqarey si şbaḥ » et la dernière est une alternance à l'intérieur de la proposition « *moi je le trouve* a yackit ». La valeur sémantique de cette dernière proposition, nous laisse affirmer qu'elle a un rapport d'opposition aux deux premières, et ce malgré l'absence du connecteur « mais » ou « cependant ». Ce type d'alternance entre propositions, on le trouve souvent dans les interactions du corpus. Les locutrices, pour faciliter les échanges entres elles, sur le plan discursif, n'emploient pas systématiquement les connecteurs grammaticaux. Au contraire, elles se contentent de mettre les oppositions en juxtaposition.

L'extrait 13 ci-dessous illustre également ce type d'alternance qui relie deux propositions dans une même phrase. L'extrait contient deux phrases : interrogative et affirmative. La première n'est pas alternée, la locutrice (K.020, C.7) pose sa question en français « *mais avec du mauve normal ?* », la deuxième phrase, par contre, est concernée par l'alternance « *je vais voir* ma yella wacu yi eaḡben naemulac euh ad zray ssuma s *aussi* ». Elle est composée de deux propositions, une principale et une subordonnée introduite par la conjonction de condition «ma», traduit par « si » en français. La locutrice entame son intervention en français, mais avec l'introduction de la conjonction « ma » en kabyle, elle change de code et passe directement au kabyle, la langue à laquelle elle a emprunté le connecteur qui déclenche le changement de langue. Nous allons revenir sur ce point dans la partie consacrée à la grammaire de l'alternance codique.

Extrait 13 de la conversation (7)

K. 020 : *mais avec du mauve normal ? je vais voir* ma yella wacu yi eaḡben
naemulac euh ad zray ssuma s [*aussi (mais avec du mauve normal ? je vais voir*
s'il y a quelque chose qui me plait, et puis je vais voir son prix aussi »

1.2.2.2. L'alternance intra-proposition

Elle se réalise à l'intérieur de la même proposition, elle peut être soit un segment de phrase ou un constituant, 'pur' ou mixte. C'est le type d'alternance le plus courant dans les conversations des locutrices et c'est le plus complexe, de par le chevauchement des deux systèmes linguistiques, français et kabyle. Elle peut être aussi, parfois, ambiguë, surtout dans le cas de constituants mixtes, car on peut facilement confondre entre l'alternance codique et d'autres marques transcodiques, telles que l'interférence ou l'emprunt. Pour pouvoir distinguer les uns des autres, nous nous servirons des définitions préalablement présentées dans la partie théorique.

- *Constituant 'pur'*

Ce sont des flots de la langue A enchâssés dans le système linguistique de la langue B ou vice-versa. C'est ce qu'appelle POPLACK l'alternance extra-phrastique qui est définie par l'insertion d'un segment court ou d'une expression stéréotypée appartenant à une langue dans un segment d'une autre langue. Ce type d'alternance codique se réalise sans contraintes syntaxiques, en d'autres termes, ces unités sont dépourvues de fonction syntaxique. Selon DABENE, ces constituants, qu'elle appelle *insert*, peuvent être les tournures exclamatives, les insultes ou les termes modalisateurs qui ponctuent le discours oral. Plusieurs constituants 'pur' sont avérés dans les conversations des locutrices, les plus courantes étant les tournures exclamatives comme « twalaḍ ! » (tu as vu !), « d'accord ! », « voilà ! », « ça va ! ».

Extrait 14 de la conversation (2)

Kah.19 : *twala::d ! je suis folle* tezriḍ belli uḃaley *j'oublie tout* twalaḍ sgilina ḡḡiy iceḡḡiden iw di lqaea (rires) uḃaley *mal à droite* *zaema:+* pff *incroyable* yeḃ anecta i nettney *à chaque fois* xeddmay *les bêtises* (t'as vu ! je suis folle, tu sais que j'oublie tout. T'as vu tout à l'heure j'ai oublié mes vêtements par terre, je deviens mal à droite, incroyable on se dispute pour ça à chaque fois, je fais les bêtises)

L'expression exclamative utilisée, dans les extraits 14, est « tawalaḍ ! » que nous traduisons par « tu vois ! ». Même si elle n'a pas une fonction syntaxique, comme toutes les autres tournures, expressions exclamatives ou d'injure, elle a permis la ponctuation du discours des locutrices. Dans l'extrait 14, l'allongement syllabique du phonème « a » donne à l'intervention une force expressive, en plus du sens exclamatif véhiculé par le terme « tawalaḍ ». Les extraits ci-dessous contiennent d'autres locutions exclamatives, à savoir : « ça va ! », « voilà ! » et « d'accord ».

Extrait 15 de la conversation (8)

- K. 001 : uḡalay ar ccuyl iw ah **ça va** ++ hemdullah (*j'ai repris mes occupations, oui ça va !*)
Dieu merci)
- S. 002 : **[je suis malade]**↑
- K. 003 : acu kem yuḡen ? (*qu'est ce que t'as ?*)
- S. 004 : ttaεebbuḡ iw +(c'est mon ventre) **mon estoma:: +il est vide + elle est vide + un estomac** (tousse) **+il est vide ? elle est vide ?** hahaha (rire) + d **estomac** *daya* (c'est l'estomac c'est tout)
- K. 005 : **voilà !**

Le premier tour de parole de Karima (K. 001, C.8) est énoncé en kabyle dans lequel l'expression « ça va ! » est insérée. Elle porte le sens de « bien », qui n'est pas en rapport avec l'état psychologique de la locutrice. Cette expression traduit plutôt la situation personnelle de cette dernière, dans le sens où tout se déroule bien pour elle. La même locutrice dans (K. 005, C.8) se contente d'énoncer seulement l'expression exclamative « voilà ! ». Cette expression subit parfois des changements morphologiques, à savoir : - l'ajout d'un phonème comme dans l'exemple suivant, relevé de la conversation 8 :

- S. 118 : neḡ + **voilah !** ah sḡarayen kulec (*ou+ voilà ! oui ils enseignent tous*)

- Ou la suppression d'un phonème et l'allongement vocalique, comme est le cas dans le tour de parole suivant de la conversation (4) :

- Z. 069 : a::lah **inaccessible** [yerna yerna ma yekkat euh (*voilà ! inaccessible en plus quand il neige euh*)

Ce genre de variations affecte également d'autres locutions ou termes que nous allons voir infra. Il s'agit évidemment des interférences morphologiques. Nous avons remarqué, dans l'extrait 15 (K.005, C.8), que l'intervention de Karima se réduit à la formule exclamative « voilà ! ». Cette façon de réduire les tours de parole, dans les interactions des locutrices, est courante. L'extrait qui suit illustre cette alternance.

Extrait 16 de la conversation (6)

- S. 058 : ya::h !+ ini yi d d ac'ara nexdem akk azekka+ ncallah ad yeḍru arebbi g
 lænaya k ttxilek (*ah bon ! dis moi tout ce qu'on va faire demain. J'espère que ça
 arrivera « je vous en prie mon dieu, s'il vous plait ! »*)
 K. 059: a d nekker aff ssebæa (*on se lèvera à sept heure*)
 S. 060: d'accord !

Sonia, dans S.058, C.6, intervient en français après avoir tenu le premier tour de parole en kabyle. Au premier regard, nous dirions que l'alternance dans cet extrait est une alternance entre deux tours de parole. Mais si nous ne prenons en compte que le dernier acte (S.060, C.6) qui est unilingue, nous considérons que l'intervention de la locutrice est simplement réduite à l'expression de l'approbation « d'accord ! » émise en français et que cette locution, qui appartient à la langue française, est un constituant 'pur' intégré dans cet ensemble de tours de parole énoncé en kabyle.

Enfin, la tournure exclamative, « ah yelha ! » ou en français « ah c'est bien ! », est répétée deux fois par Liza et Karima, en deux langues différentes, en français et en kabyle, voir l'extrait 17 :

Extrait 17 de la conversation (3)

- L. 143 : ah yelha ! (*ah c'est bien !*)
 R. 144 : ma yella tseid **une urgence** tzemreḍ a ttxedmeḍ **une petite recharge de
 cinq euro** (*si t'as une urgence, tu peux faire une petite recharge de cinq euro*)
 K. 145 : ah c'est bien !+++

En plus des tournures exclamatives, nous avons relevé aussi des formules de serment ou d'invocation de Dieu : « wellah ! » (je le jure !), « ḥemdullah ! » (Dieu merci !) et « ncallah ! » (si Dieu le veut).

Extrait 18 de la conversation (4)

- Z. 084 : wella ar **des fois** ar d ttawin **les films** ma zemray gg akken iii maci zeεma ssexlaεen akka zeεma **science fiction** nay **tellement** d **la réalité** euh akkagi yitteqraḥ wul iw ma zemray at kemlay+ wellah! (*je t'assure que des fois ils passent des films je ne peux pas de sorte, ce n'est pas qu'ils font peur comme ceux de science fiction c'est tellement de la réalité qui me fait très mal au cœur à un point que je ne peux même pas l'achever+ je te jure*)

Extrait 19 de la conversation (4)

- Z. 106 : wellah ar d ttawin kra **les documentaires** acckiten di **France 5 ART** tidak kan id ttaray g uxxam (*je t'assure qu'ils passent des très bons documentaires à France 5 ART, c'est tout ce que je regarde à la maison*)

Cette formule peut, parfois, être une tournure exclamative ou une formule de serment ayant une fonction d'affirmation. « Wellah ! », par rapport aux restes des formules de serment ou d'invocation, est la plus courante dans les interventions des locutrices.

Extrait 20 de la conversation (7)

- E. 073 : **rien n'est impossible** + am assa + **j'espère** kan ad iliḡ dagi **quand ça arrivera** (*rien n'est impossible, ce jour viendra, j'espère juste que je serai là quand ça arrivera*)
- K. 074 : ncallah + **mais tu viendras pour moi n'est ce pas ?** (*si Dieu le veut, mais tu viendras pour moi n'est ce pas*)

Cette formule votive n'est utilisée que deux fois dans le corpus, dans le tour de parole de Karima (K. 074, C.7) et par Sonia (S.058, C.6) dans une intervention monolingue en kabyle. La formule perd souvent sa première valeur sémantique pour être utilisée comme un stéréotype à valeur emblématique. Une dernière expression d'invocation de Dieu est apparue dans l'extrait 15 (K. 001, C.8) « uyalay ar ccuyl iw ah **ça va** ++ ḥemdullah » (*j'ai repris mes occupations, oui ça va ! Dieu merci*). La formule d'invocation « ḥemdullah », certes, n'est pas insérée dans un segment unilingue en français, mais plutôt dans une intervention alternée qui contient une autre formule exclamative « ça va ! ». Malgré le tour de parole de Karima qui n'est pas énoncé entièrement en français, on considère quand même la formule « ḥemdullah », comme les deux autres « ncallah » et « wellah », comme des constituants purs ayant une fonction de ponctuation de discours des locutrices. Ces

unités sont dépourvues d'une valeur syntaxique et parfois perdent leur valeur sémantique et sont utilisées par habitude langagière.

En plus des tournures exclamatives et des formules de serment et d'invocation de Dieu, d'autres ressources expressives sont utilisées, dans le corpus, comme les *constituants purs* entre autres : 1- les interjections comme « a:h! » ou sa variation morphologique « ya:h ! » (ah bon !), « a:h ! » (ayant le sens de : quelle catastrophe !), « ohlala », etc. l'extrait 21, illustre ces emplois.

Extrait 21 de la conversation (7)

S. 071 : **ohlala !** dya nek a tet cneçway+ m'ara d εaddiç kan am tet in çgray ff uqarum (*Ohlala ! alors moi je les abîmerai, quand tu passe je te les jeterai par-dessus la tête*)

Dans la même conversation (C.7), Sonia (S. 035, C.7) emploie une autre interjection pour exprimer son étonnement, comme suit : « a:h (rire) *c'est pas vrai !* ». Une autre expression, employée par Karima (K.006, C.7) ayant le sens de « ah bon ! » : « ya:h !+ **argentée** nay euh **une boîte** as nini +açal ara tawi ? **cinq cent** euh **cinq cent** // » (*ah bon ! argentée ou une boîte, on dirait. Combien elle peut contenir ? Cinq cent euh cinq cent*).

L'autre variation de « ya:h ! » (ah bon !), « a:h ! » est utilisée fréquemment par les locutrices. Parfois, elle a le sens de « ah bon ! », mais aussi le sens de « d'accord », comme dans l'extrait suivant :

Extrait 22 de la conversation (4)

Z. 104 : a:h! **France 5 ART**
K. 105 : mmh

2- Les termes modalisateurs, comme : « oui » « non » ont les même fonctions que les interjections, à savoir ponctuer le discours et renforcer l'expressivité des locutrices. Les

extraits suivants reprennent ces deux termes et l'interjection «a:h !», ainsi qu'une autre expression exclamative « awah ! » (ah non !) intégrée dans un segment alterné.

Extrait 23 de la conversation (8)

K. 092 : awah ! wag'a **techangiy** wagi (*ah non ! celui là je le changerai*)

Th. 093: a:h ! **c'est vrai!** u d yettban ara mliḥ (*a:h! C'est vrai! Ça ne se voit pas bien*)

K. 094: **non !** xdemy as euh xdemy as nniqal **un gris bleu** (*non ! je lui ai fait euh, je lui ai fait d'abord un gris bleu*)

Extrait 24 de la conversation (7)

K. 070 : ah **des rouges bien faits** (*oui des rouges bien fait*)

3- Les locutions adverbiales ou adjectivales : Nous avons relevé, dans le corpus, quelques locutions adverbiales sous forme de constituants purs. Une en français «bien sûr» intégrée dans les interventions des locutrices réalisées en kabyle et deux autres énoncées en kabyle « ayackit ! » (il est bien) et « waqila ! » (peut-être). Voici des extraits illustrant ces expressions employées par nos locutrices pour des fins d'expressivité.

Extrait 25 de la conversation (8)

K. 084 : **bien sûr !** a neddu yukk + **mais je pense le rouge à lèvres** agi ynu **c'est trop non ?+** maci d nek i ttislit (*bien sûr ! on part tous, mais je pense que ce rouge à lèvres se voit trop non ?je ne suis pas la mariée*)

S. 085 : **non c'est pas très voyant** + danecta iz d qqarey si şbah+ **moi je le trouve ayackit !** (*non ce n'est pas très voyant, c'est ce que je lui dit depuis tout à l'heure, moi je le trouve bien*)

Extrait 26 de la conversation (8)

S. 051 : **t'a raison waqila !** + ad fkay axxam iw i ddawiya ! (rire) + a d xeddmay arkulli a xeddmay euh isem iset akk tigad nni? **Les charlottes + les tchizs + les quiches** + acu tet akken tidak nni ḥemlay ? (*tu as raisons peut-être ! je ne ferai pas d'économie, je ferai toutes euh comment on appelle cela ? les charlottes, les tchizs, les quiches, et c'est quoi celle que j'aime aussi ?*)

Cette dernière locution « waqila » est employée onze fois dans le corpus par toutes les locutrices, dont certaines sont prononcées par des locuteurs masculins. Cette

expression n'a pas toujours une valeur exclamative. Elle s'intègre dans une phrase affirmative, en ayant le sens de « je pense » ou « normalement » qui expriment un doute.

Pour conclure, ce type d'alternance ne remplit aucune fonction syntaxique dans les phrases où elle est insérée. Elle relève d'un langage phatique qui permet la modalisation et l'expressivité du discours.

- *Constituants mixtes*

Ce type d'alternance se réalise également à l'intérieur de la proposition à plusieurs niveaux. L'alternance concerne soit une seule unité linguistique, c'est ce que DABENE appelle *l'incise* ou un ensemble d'unités, c'est l'alternance segmentale chez DABENE. Ce dernier type d'alternance se réalise à un niveau supérieur de la phrase qui est tout un syntagme appartenant à la langue A et qui s'intègre dans une autre langue B. Plusieurs tours de parole illustrent cette apparition et confirment le passage alternatif des deux langues français/kabyle dans une même proposition ou une même phrase.

Extrait 27 de la conversation (3)

R. 144 : ma yella tesseïd **une urgence** tzemređ a ttxedmeđ **une petite recharge de cinq euro** (si t'as une urgence, tu peux faire une petite recharge de cinq euro)

Extrait 28 de la conversation (4)

Z. 001 : winna d **l commandant** waqila+ maena yesεa **le grade**+++ yiwen n QARUC qaren as YUCEF WAELI (celui là c'est un commandant normalement+ mais il a un grade +++ un de QARUC s'appelle YUCEF WALI)

Extrait 29 de la conversation (5)

L. 136 : a d awdeđ alama euh **des fois** akkagi **on dépasse** cituħ **la balise** agi a d ass akenni ttama n arwađi ney + tesseïd **quand même les repères** nni (tu arrive jusqu'à euh des fois on dépasse un petit peu cette balise, elle sera au même niveau que les roues. Tu as quand même ces repères là)

Extrait 30 de la conversation (6)

- K. 119 : **c'est vrai c'est vrai** + ilaq a nekes iceţţiden inna deggiđ agi u sen id neččağ'ar'i yemma+ **après** ʔfay d **arendez-vous** ihqa azekka+ nniy am a d seyqed+ ma twææd+ nek a d acaray abidun+ a d uyalay akem id ħamiy deg siyaq m'u fiy kem id u tekfiđ ara+ seiγ **arendez-vous à huit heure i demi** + ad ruħay s [ayennat] a d xedmay acebbub iw **huit heure i demi neuf heure** (*c'est vrai c'est vrai, il faut qu'on enlève ces vêtements là, ce soir, on les laissera pas pour ma mère. Après, j'ai pris un rendez-vous, au fait pour demain. Je t'ai dit tu vas passer la serpillière, si tu peux. Moi je vais chercher l'eau, je reviens et je t'aiderai dans le nettoyage si tu n'as pas fini. J'ai un rendez-vous à huit heures et demi. Je vais aller tirer mes cheveux à huit heures et demi, neuf heures*)

Les extraits 27, 28, 29, 30 comportent plusieurs apparitions d'alternance codique dites *fluides* chez POPLACK (1988 : 25). La juxtaposition des segments alternés se fait sans rupture, ni hésitation de la part du locuteur. C'est ce que l'on voit d'ailleurs dans les propositions suivantes : « ma yella tесеiđ **une urgence** » (si tu as une urgence) ou « tесеiđ **quand même les repères** nni » (tu a quand même ces repères là), « ʔfay d **arendez-vous** ihqa azekka » (après j'ai pris un rendez vous, au fait), « maena yesea **le grade** » (mais il a le grade) ou encore, « ad xedmay acebbub iw **huit heure i demi neuf heure** » (je vais tirer mes cheveux à faire huit heure et demi neuf heure).

Les syntagmes alternés et juxtaposés de façon naturelle, dans la même proposition, par les locutrices, obéissent à la contrainte d'équivalence (Poplack, 1980, 1988) selon laquelle l'alternance se produit entre deux éléments d'une phrase qui sont ordonnés de la même façon selon les règles de leurs grammaires respectives. C'est ce que confirment les exemples que nous venons de relever et beaucoup d'autres encore dans le corpus. Les éléments alternés peuvent être de différentes natures et agencés de façon à avoir des phrases grammaticalement correctes, comme GN+GV¹, et même le syntagme nominal ou verbal eux-mêmes peuvent subir cette alternance, exemple : art (K)+nom (F) et vice versa, déterminant + nom comme dans l'extrait 29 « **la balise** agi » (cette balise) ou « **les repères** nni » (ces repères), etc. L'extrait suivant comporte plusieurs cas d'alternances intra-proposition sous forme de constituants mixtes. Entre le groupe verbal « a ttxedmeđ » (tu vas faire) et le complément d'objet « **noix de coco** » entre ce dernier et son déterminant

¹ GN : groupe nominal. GV : groupe verbal. GP : groupe prépositionnel. Adj. : adjectif.

démonstratif « nni » (cette), enfin, entre l'indice de personne qui est en kabyle et le verbe en français « a tt **tecoloriḍ** » (tu vas la colorier).

Extrait 31 de la conversation (2)

Kah. 04 : amek ara txedmeḍ **noix de coco** nni **après a tt tekuluriḍ ?** (*tu fais quoi après tu vas colorier la noix de coco ?*)

Cette façon de passer d'une langue à l'autre, à l'intérieur même de la phrase sans porter atteinte à sa structure syntaxique, témoigne à la fois de la maîtrise des deux systèmes linguistiques alternés, par les locutrices bilingues - ce qui leur permet de changer de codes sans difficultés - et de leurs capacités à les agencer correctement. Mais l'alternance ne confirme pas pour autant leurs compétences linguistiques des deux langues. Au contraire, cela pourrait être interprété comme un signe de leurs difficultés à entretenir une conversation unilingue. Et si les locutrices font un va-et-vient entre les deux langues c'est, éventuellement, pour combler leurs lacunes linguistiques.

L'alternance codique à l'intérieur de la proposition peut être à un niveau syntagmatique, comme c'était le cas dans les extraits précédents, ou à un niveau unitaire. Dans ce cas, l'alternance concerne seulement une seule unité linguistique. Cette dernière, appartenant à la langue française, s'intègre dans une proposition en kabyle ou vice versa. Ce type d'alternance est aussi fréquent que la précédente, voir les exemples qui suivent :

Extrait 32 de la conversation (3)

R. 099 : ah urziḍ ara wellah ala **dix euro** serfey tet id fell asen + ass'ag'atan **personne n'a cherché pour me voir** (*oui, je ne sais pas, mais je t'assure que sauf dix euro je les ai dépensé pour eux+ aujourd'hui voilà ! personne n'a cherché à me voir*)

Extrait 33 de la conversation (8)

H. 112 : **non** u nettemyencad ara yid sen ++ eadday sgellina ar **la maison de jeunes** + teftaḥ **normalement** + **bon** ulac wi yufiḍ **mais** muḍar **quand même** (à voir si je la garde comme préposition circonstancielle de lieu ou comme intraposition donc ça va mentrer le complément de lieu) (*non on ne s'invite pas. Je suis passée tout à l'heure à la maison de jeune, elle est ouverte normalement. Bon je n'ai trouvé personne, mais il est grand quand même*)

Extrait 34 de la conversation (3)

- R. 105 : zgan azen d **normalement** xas MASSI yejcaq si lfarḥ (*ça était leur taille normalement, MASSI était fou de joie*)

Extrait 35 de la conversation (8)

- K. 084 : **bien sûr** a neddu yukk + **mais je pense le rouge à lèvres** agi ynu **c'est trop non+** maci d nek i ttislit (*bien sûr ! on ira tous, mais je pense que mon rouge à lèvres se voit trop non ? ce n'est pas moi la mariée*)

Les extraits 33, 32, 34 et 35 illustrent ce type d'alternance où des éléments appartenant au kabyle sont insérés dans une phrase en français comme dans l'extrait 32 « ass'ag'atan **personne n'a chercher pour me voir** » (*aujourd'hui personne n'a cherché à me voir*). Dans cette proposition, on voit l'adverbe de temps « assagi » (*aujourd'hui*) intégré dans un segment en français. Il en est de même pour les autres extraits qui illustrent l'insertion des unités de la langue kabyle dans des phrases à structure française. C'est le cas de : - l'adjectif « muqer » (grand) dans la proposition de coordination « **mais** muqar **quand même** » (extrait 33, H. 112, C.8),

- *des déterminants démonstratifs* : « agi » (ça, cette), « nni » (cela, celui là, celui-ci), « tinna » (celle-là), etc. ;

- *des pronoms possessifs ou personnels* : « inu » (mienne), « inek » (tiens), « nekini » (moi), etc. ;

- *les modalisateurs* : « ilaq » (il faut) considéré en kabyle comme un lexème verbal ayant une construction figée, les adverbes : « tura » (maintenant) ;

- *les connecteurs* : « axater » (parce que), « dya » (donc), « belli » (que) ;

- *locution adjectivale* : « weḥdem » (toute seule) et locution conjonctive « xas » (même si), éléments phatique « meḥsub » (c'est-à-dire) ;

- *les prépositions* « di » (dans, à), « n » (de), etc. Un dernier exemple illustrant l'alternance de constituants mixtes unitaires avec le pronom relatif « belli » (que) :

Extrait 36 de la conversation (3)

- K. 038 : [**quelque soit tes projets quelque soit tu prends toujours en considération** belli (*que*) **t'es pas chez toi**]

Extrait 37 de la conversation (3)

- K. 042 : **alors « à toutes les filles : toutes les filles ne peuvent pas mettre du ricil sans ouvrir la bouche »** (rire) meḥsub (*c'est-à-dire*) **c'est des informations que toutes les filles doivent savoir**

En ce qui concerne les unités, appartenant à la langue française, insérées dans le système linguistique de la langue kabyle, nous avons relevé plusieurs qui sont de différentes natures, entre autre : adjectifs : *supérieur, très bien, pire, important, etc.* adverbes : *déjà, même, toujours, tout, surtout, jamais, enfin, plus, à côté, encore, tellement, etc.* prépositions : *après, depuis, etc.* connecteurs : *mais, donc, parce que, etc.* substantifs : numéros, couleurs et autres. Nous proposons deux extraits illustrant l'emploi de ces unités linguistiques.

Extrait 38 de la conversation (4)

- Z. 059 : a yelli ssaḥuq nney weḥdes + **même** kunwi **même** kunwi semḍit (*chez nous c'est un froid unique même chez vous il fait froid*)

Extrait 39 de la conversation (8)

- H. 123 : am d seknay **après** ayen nniḍen ma neadda ssina ++ muqar **surtout** m'ar'as d zziḍ s deffir++ (*je vais te montrer après autre chose si nous passons par là. Il est grand surtout quand tu fais le tour*)

Les locutrices font appel à ce type d'alternance dans le but de modaliser leur discours, de combler certaines lacunes lexicales, surtout dans la langue française ou d'assurer la cohérence et la fluidité de l'interaction, en insérant les éléments de la langue française dans les phrases à structure kabyle. Nous avons constaté que les enquêtées recourent à beaucoup plus d'unités en français, notamment syntaxiques (les connecteurs et prépositions), adjectivales et adverbiales dont ne disposerait pas la langue kabyle.

L'introduction des unités appartenant à la langue A dans le système linguistique de la langue B en respectant la contrainte d'équivalence et donc en n'affectant pas la structure morphosyntaxique des deux langues peut s'expliquer par trois points. Soit par la compétence bilingue des locutrices, car cette pratique nécessite une bonne maîtrise des

deux systèmes pour bien structurer leur discours. Soit, au contraire, par leur incompétence qui consiste à contourner des difficultés morphosyntaxiques qui se présentent à elles dans la langue française. Le répertoire verbal de chacune des locutrices peut aussi nous informer sur certaines insuffisances et manque de concepts dans la langue kabyle qu'elles cherchent dans le français, comme certaines unités syntaxiques ou lexicales qui relèvent du domaine de la modernité ou de la technologie. Il faut noter aussi que la réalisation de certains types d'alternance se fait simplement par habitudes langagières.

2. La grammaire de l'alternance codique

Après avoir vu les différents types de l'alternance codique, nous verrons dans ce qui suit l'organisation structurelle des phrases alternées et le mode de structuration syntaxique des alternances intra-proposition pour, ainsi, comprendre de quelle façon se produit l'alternance entre le kabyle et le français.

Certains extraits déjà analysés illustrent les alternances inter et intra-proposition, c'est le cas des extraits 11, 12, et 13. Avant de reprendre quelques uns pour analyser la construction syntaxique de ces tours de parole, nous distinguons d'abord les interventions à structure kabyle de celles énoncées selon la structure de la langue française.

2.1. Phrases à structure française

Les tours de parole dans les extraits suivants sont construits selon les normes de la langue française. Les unités kabyles, qui s'y sont insérées, dans ces phrases, se plient aux règles et à l'ordre syntaxique du français.

Extrait 40 de la conversation (7)

- K. 054 : ***il faut qu'elles soient claires parce que tihenna (celle là) c'est une couleur foncée + ilaq (il faut) des couleurs claires+ après une petite assiette pour une euh une base pour euh le vase inna (ce vase là)***

Extrait 41 de la conversation (3)

- R. 021 : ***tura CANADA il a dans la tête, il va pas rester g CANADA/ maximum ça va être cinq ans (là, il a dans la tête de ne pas rester au CANADA, maximum ça va être cinq ans)***

Extrait 42 de la conversation (3)

- L. 042 : ***xas (même si) tu es né en France de parent étrangers tu es toujours un étranger***

La langue de base des trois extraits est le français. Et les unités qui se sont introduites dans les interventions sont, pour la plupart, des constituants syntaxiques. Ce sont des déterminants démonstratifs, pour ce qui est de l'extrait 40, à savoir « tihenna » (celle là) et « inna » (ce...là ou cette...là), le lexème verbal « ilaq » (il faut), l'adverbe de temps « tura » ayant un sens figuré que l'on peut traduire en français par « là » ou « en cela ». Toujours dans l'extrait 41, nous relevons la préposition « deg » (au) qui a subi la chute des deux phonèmes « d » et « e » pour ne prononcer à l'oral que le dernier phonème « g », une alternance vocalique qui se produit très souvent, sur le plan discursif. Un changement qui affecte aussi bien les formes syntaxiques que les constituants lexicaux. Dans l'extrait 42, l'unité du kabyle, insérée, dans la proposition subordonnée produite entièrement en français, est la conjonction « xas » (même si).

Toutes ces unités syntaxiques, à l'exception de « inna » dans l'extrait 41, respectent la structure et l'ordre syntaxique de la langue française. D'ailleurs, les interventions sont toutes cohérentes, il n'y a pas de rupture syntaxique et on ne sent aucune hésitation de la part des trois locutrices Karima (K. 054, C.7), Liza (L. 042, C.3) et Rachida (R. 021, C.3). Le démonstratif « inna » désigne une entité éloignée que nous traduisons, lorsqu'il est postposé à un substantif, par « ce...là ». Le fait qu'il ne soit pas

rendu par un seul morphème, son emploi pouvait poser des problèmes syntaxiques, dans une phrase à structure française de par la non-équivalence entre les deux segments « le vase inna » et « ce vase là ». L'insertion de ce démonstratif « inna » dans un segment en français diminue l'identification du substantif « vase ». Pour cela, la locutrice ne dit pas « ce vase inna » puisque « inna » ne correspond pas seulement à l'adverbe « là ». Elle remplace le déterminant démonstratif « ce » par l'article défini « le » et garde le démonstratif en kabyle qui porte en lui la valeur des deux constituants syntaxique « ce » et « là ».

En somme, le syntagme « le vase inna » ne respecte pas vraiment la construction morphosyntaxique du segment en français qui devait être sous cette forme dét.+subst.+adv. (ce vase là). Or, tel qu'il est alterné, il est construit comme suit : art.+subst.+dém. Ainsi, nous constatons que les éléments constituant les segments en français et ceux en kabyle ne sont pas de la même nature. Toutefois, cette contrainte n'a pas affecté la construction de la phrase, ni sa cohérence. Au contraire, la locutrice a assuré l'intercompréhension.

Cette alternance a, encore une fois, obéi à la contrainte d'équivalence et la maîtrise des deux systèmes linguistiques par Karima qui construit son discours sans remanier les structures syntaxiques des deux langues.

2.2. Phrase à structure kabyle

Dans le cas des alternances intraphrastiques entre deux propositions, l'organisation structurelle des tours de parole est plus complexe. Car cela nécessite de la part des locutrices encore plus d'opérations mais surtout plus de vigilance et une bonne maîtrise du mode de combinaison des systèmes linguistiques alternés.

2.2.1. alternance entre deux propositions

L'extrait 11 (C.3) que nous reprenons, dans ce qui suit, constitue une alternance inter-propositionnelle. Il comporte deux phrases composées de deux propositions alternées, en passant du français au kabyle, pour chacune d'entre elles.

R.131: ah **il faut lui faire comprendre** bell'u tugadɔ ara+ **tu t'en fou de lui** dya yettagad (*oui il faut lui faire comprendre que tu n'as pas peur de lui+ tu t'en fou de lui alors il a peur*)

La première phrase est « **il faut lui faire comprendre** bell'u tugadɔ ara ». Elle est composée d'une proposition principale émise en français et d'une subordonnée introduite par la conjonction de subordination « belli » (que). L'introduction de cette dernière déclenche le changement de langue pour aller du français au kabyle. Il en va de même pour la deuxième phrase « **tu t'en fou de lui** dya yettagad », le connecteur « dya » (alors, donc, par conséquent) introduit la proposition coordonnée et entraîne le changement de code.

Rachida en passant du français au kabyle n'a fait aucun remaniement syntaxique pour les deux propositions. Elle a juste changé de code. Chacune des propositions de ce tour de parole est construite selon les règles syntaxiques de la langue dans laquelle elle est réalisée. La connexion entre les deux propositions alternées se fait avec un connecteur kabyle qui provoque l'alternance.

Dans l'extrait 13 (K. 20, C.7), l'alternance entre les deux propositions : « **je vais voir** ma yella wacu yi eaɣben naemulac euh ad zray ssuma s **aussi** » (*je vais voir s'il y a quelque chose qui me plait, sinon je vais voir son prix aussi*), se réalise à partir du connecteur « ma » (si) qui, dans ce cas, est un adverbe. Comme pour l'exemple précédent, la mise en rapport entre les deux propositions se fait naturellement comme s'il s'agissait d'une même phrase.

Extrait 43 de la conversation (4)

K. 165 : amek arrac imectah+ m'ara ttwalin les miki s tɔumit hefɔen **avec le temps** (*comment ça se fait que les enfants quand les regardent les dessins animés en français, ils finissent par l'apprendre*)

L. 166 : **normalement** nukni **c'est pareil** a:h **mais** nukni nɛadd'i leħfaða (*normalement nous c'est pareil, mais nous avons dépassé le stade d'apprentissage*)

Le tour de parole L.166, C4 contient également deux propositions coordonnées par une conjonction de coordination « mais » en français. La première proposition est en français et ne contient qu'une seule unité en kabyle, le pronom personnel « nukni » (nous). La seconde est en kabyle introduite par le connecteur « mais » qui n'entraîne pas l'usage du français, comme c'était le cas de « belli » et de « dya » dans l'extrait 11. Le but de Liza dans ce tour de parole est d'apporter plus de clarté à ses propos. La première proposition « **normalement** nukni **c'est pareil** » est émise en français dans le but de s'adapter à l'interlocuteur. En effet, le dernier segment du tour de parole de Karima (K. 165, C4) est en français, ce qui a incité Liza à employer le même code dans le tour de parole suivant celui de son interlocutrice. Mais Liza change de code et passe du français au kabyle afin de s'expliquer et d'apporter plus de clarté à son intervention. Pour comprendre la première proposition de Liza, il faut obligatoirement se référer au contenu du tour de parole précédent (K. 165, C4), puisqu'elle rejoint partiellement l'idée de Karima. Mais Liza s'oppose à elle et explique son point de vue en donnant un argument « **mais** nukni nɛadd'i leħfaða » (*mais nous avons dépassé le stade d'apprentissage*).

Extrait 44 de la conversation (4)

Z. 167 : u tezrið ara bellik **un enfant** n **quatre ans** n **cinq ans** yezmer ad euh yezmer ad yeħfeð ad euh ad yettef aħal **les langues**↑ **à la fois** (*tu ne sais pas qu'un enfant de quatre ans de cinq ans peut apprendre, peut retenir plusieurs langues à la fois*)

Le tour de parole de Zahia (Z.167, C.4) comporte deux propositions liées par une conjonction de subordination « bellik » (que) qui introduit une subordonnée alternée « **un enfant** n **quatre ans** n **cinq ans** yezmer ad euh yezmer ad yeħfeð ad euh ad yettef aħal **les langues**↑ **à la fois** ». Cette proposition contient un syntagme nominal lui-même alterné « **un enfant** n **quatre ans** n **cinq ans** » composé d'un sujet « un enfant » et d'un complément de nom, en français introduit par une préposition en kabyle « n » (de). Le prédicat et le complément d'objet de la proposition sont en kabyle mais le complément second et le

complément indirect « les langues à la fois » sont en français. Ainsi, cette proposition contient plusieurs types d'alternances : syntagmatique et unitaire (constituants mixtes).

Nous avons déjà vu dans l'extrait 11 (R.131. C.3) l'emploi de la conjonction de subordination « belli » (que). Celle-ci n'a pas la même construction morphologique dans l'extrait 44. « belli » (que) est prononcé et rendu par le morphème « bellik ». C'est une combinaison de deux conjonctions, celle en kabyle « belli » et celle en français « que » prononcé « k ». Cet agencement ne semble pas être une contrainte sur le plan syntaxique puisque les deux morphèmes alternés sont assimilés dans un seul élément ayant la même fonction de subordination. On peut considérer cette combinaison comme une alternance morphologique, mais intégrée, puisqu'elle est utilisée exactement dans le même contexte syntaxique que la variante « belli ».

Contrairement à « belli » qui déclenche le changement de langue et le passage du français au kabyle (Voir extrait 11), « bellik », dans l'extrait 44, entraîne plutôt une proposition mixte, en l'occurrence l'alternance intra-proposition. On peut expliquer cet agencement par la morphologie de la conjonction « bellik » qui contient en lui celle en français « que ». En cela, c'est ce dernier qui introduit le changement de code et l'insertion des constituants appartenant à la langue française.

Extrait 45 de la conversation (7)

K. 066: ad qimet d **souvenir c'est ses premières fleurs** (rire) a set eggay kan ccan **parce que** yezmer lhal **c'est les dernières** (*elles resteront des souvenirs, c'est ses premières fleurs, je les préserverai parce qu'il se peut que ça soit les dernières*)

Ce tour de parole contient également plusieurs alternances, entre les propositions et à l'intérieur d'elles. La première proposition est alternée et composée d'un sujet et d'un prédicat « ad qimet d **souvenir** », la deuxième n'est pas facile à définir puisque, sur le plan discursif, les deux sont juxtaposées sans élément syntaxique qui relie les deux. Cependant, l'élément existe bel et bien sauf qu'il est implicite. A cet effet, il peut être une conjonction de coordination de conséquence (donc, par conséquent, alors...) qui relie les deux propositions alternées « **c'est ses premières fleurs** a set eggay kan ccan ». Or, Karima préfère

simplifier son langage en supprimant le connecteur. Sur le plan syntaxique, il y a, bien entendu, un vide entre les deux propositions, mais sur le plan discursif cela ne perturbe pas la compréhension de l'énoncé. Le rapport entre les deux segments est rendu par la juxtaposition, ce qui n'est pas faux syntaxiquement parlant. Le glissement de ce type d'éléments se fait pour un besoin d'économie linguistique ou de simplification, chose qui peut se faire aussi dans les interventions énoncées en français. Cette façon de faire relève uniquement d'un plan discursif et pas de la pratique d'alternance. Le but est de produire un discours plus fluide.

Karima ne supprime pas tous les connecteurs. Les deux dernières propositions, « a set eggay kan ccan *parce que* yezmer lhal *c'est les dernières* », sont liées par une conjonction de subordination « parce que » qui marque la cause. Mais cette dernière n'entraîne pas l'usage du français dans la proposition qu'elle introduit. La locutrice produit une proposition mixte dans laquelle elle a inséré le segment kabyle « yezmer lhal » qui est construite selon la structure syntaxique du kabyle. Cette même expression peut être la cause de l'alternance intra-proposition « *parce que* yezmer lhal *c'est les dernières* ». Supposons que Karima fasse un va-et-vient entre le français et le kabyle. Dans l'extrait 45, cette dernière proposition ne devait pas être alternée, mais devait être énoncée entièrement en français, d'autant plus que le connecteur est emprunté à cette langue. La locution adverbiale « yezmer lhal », qui exprime la probabilité, est représentée en français par l'expression « il se peut que » qui impose l'emploi du subjonctif. Avec cette locution, la proposition serait comme suit : « *parce qu'il se peut que ça soit les dernières* ». Or, avec la locution « yezmer lhal », qui n'impose pas un mode ou un aspect temporel précis, la locutrice, sans interrompre l'échange, contourne une difficulté morphosyntaxique (Zaboot 2001 : 64) en évitant l'emploi du subjonctif qui n'est pas toujours facile à utiliser.

2.2.2. alternance à l'intérieur de la proposition

L'alternance intra-propositionnelle se réalise au niveau syntagmatique. Les deux langues, français et kabyle s'agencent à l'intérieur du syntagme qui construit la phrase ou la proposition.

Les insertions opérées par les locutrices concernent aussi bien des éléments lexicaux que syntaxiques, c'est ce que nous avons vu à travers les exemples analysés jusque là. Au niveau syntaxique, les constituants étrangers intégrés dans la phrase se fondent dans sa structure et se réalisent comme s'ils appartenaient vraiment à la langue qui les accueille. En effet, ils occupent différentes positions et fonctions syntaxiques, à savoir sujet ou thème, prédicat et prédicatoire. Les exemples suivants illustrent les insertions les plus répandues qui s'adaptent à la morphosyntaxe de la langue d'accueil.

Dans une phrase alternée, qui contient un syntagme nominal+syntagme verbal, l'alternance codique se réalise entre ces deux segments. La construction la plus répandue est SN (en kabyle)+ SV (en français). Parfois, l'alternance se produit au niveau du syntagme nominal SN : art. (k)+ nom (f) ou un syntagme verbal qui peut avoir plusieurs constructions : V (k) + COD (f) ou V (k) + COD (k) + COI (f)...

2.2.2.1. Analyse morphologique des alternances

Avant de voir les différentes fonctions syntaxiques susceptibles d'être occupées par ces insertions, voyons d'abord les différentes transformations morphologiques et phonologiques qu'elles subissent lorsqu'elles s'insèrent, dans l'énoncé. Ces modifications concernent aussi bien les syntagmes nominaux que les syntagmes verbaux.

Extrait 46 de la conversation (5)

L. 032 : axater **acréneau** maci dixel nni ig ttili↑ di berr'ig ttili (*parce que le créneau ne se trouve pas à l'intérieur, plutôt à l'extérieur*)

De l'extrait 46, nous relevons le constituant «acréneau» qui subit les premières modifications pour qu'il puisse s'adapter à la structure de la langue kabyle. Par la morphologie de ce syntagme, nous constatons que le substantif «créneau» prend les marques morphologiques et les modalités du nom kabyle, à savoir : la marque du masculin/singulier a---- sous forme de a+ nom (a+ créneau). Il est introduit dans la

syntaxe du kabyle et répond à toutes les positions et fonctions morphosyntaxiques de la phrase. Il réagit exactement comme le nom kabyle. D'ailleurs l'extrait 47 illustre l'une des modalités du nom kabyle, l'état. En effet, le nom, dans l'énoncé, subit des changements au niveau morphologique lorsqu'il passe de l'état libre, hors syntagme, à l'état d'annexion (M. IMARAZENE, 2007), dans le syntagme.

Extrait 47 de la conversation (5)

- L. 114 : xdemn as **un jeu s wecréneau ttriglin** [ayennat] nni **l'embrayage** nni ttseriħen as çituh bac'akkenni u tessexdameđ ara **l'accélérateur** (on lui a fait un jeu avec un créneau, il règle [indéf.] l'embrayage là, ils le lâche un petit peu pour ne pas utiliser l'accélérateur)

Le nom « créneau » en kabyle à l'état libre s'écrit « acréneau », mais à l'état, d'annexion déclenchée par la préposition « s » (de), le morphème « a » du masculin/singulier est remplacé par la semi-voyelle « we », ainsi le nom devient « **wecréneau** ».

Nous avons relevé, dans le corpus, plusieurs occurrences, sous forme de segments nominaux, dans lesquelles sont alternées les deux langues, kabyle et français. C'est le cas des segments semblables à « acréneau », comme « avolant » et « aclignotant » qui figurent dans l'extrait 48 (1 et 2).

Extrait 48 de la conversation (5)

- 1- K. 117 : a nek ussiṅy ara **même pas** ad tƣay **avolant** m'ara t id dewray (moi je ne connais même pas tenir le volant quand je le tourne)
- 2- L. 160 : mick'im d yeffay winna dayen a tte**friniđ** umbæd euh a ttxedmeđ kulci **à gauche** euh **à droite aclignotant** (quand tu auras celui-là, alors tu vas freiner aussi. Après tu tournes tout à gauche euh à droite le clignotant)

On remarque que ces insertions sont une combinaison entre un morphème lié, appartenant à la langue kabyle, et un lexème appartenant au français. D'après ces exemples, nous constatons que la *contrainte du morphème libre*, selon laquelle

« l'alternance n'est pas permise entre un morphème lié et un lexème, sauf si ce dernier est intégré dans la langue du morphème » (POPLACK, 1980)², est bel et bien respectée. En d'autres termes, il y a une intégration du constituant français dans la structure morphosyntaxique du kabyle.

L'alternance peut, donc, s'effectuer au niveau d'un segment nominal, entre une modalité du nom kabyle, c'est le morphème lié « a... » qui correspond à l'article défini ou indéfini, et un substantif en français. L'agencement peut être représenté comme suit :

$$\text{SN} \rightarrow \text{Dét.}^{\text{morph. kabyle}} + \text{Nom}^{\text{français}}$$

La plupart des segments alternés répondent plutôt à cette construction qu'à celle qui fait que le déterminant soit en français et que le substantif en kabyle. Nous n'avons relevé qu'une seule occurrence, « **Les AT BACIR** », qui illustre cette dernière alternance, représentée comme suit : $\text{SN} \rightarrow \text{Dét.}^{\text{français}} + \text{Nom}^{\text{kabyle}}$.

L'alternance se produit entre l'article défini « les », en français, et le nom propre « AT BACIR » (AIT BACHIR), voir l'extrait 49.

Extrait 49 de la conversation (4)

Z. 051 : ukan a ttwaliḡ dacu sean ! **les AT BACHIR** twalaḡ **le jardin secret** nni t TIZI WUZU win m MICHLI netta yakk ig tfen / dinna yesa yiwen di TCHEKKIRT yiwen di TIZI WUZU (si seulement tu sais combien ils en ont les AIT BACHIR, t'as vu « le jardin secret » de TIZI OUZOU, celui de micheli c'est lui qui détient tous là bas, il a un à TACHEKKIRT un autre à TIZI OUZOU)

Dans le syntagme nominal alterné, le déterminant peut être aussi une référence déictique, à savoir un déterminant démonstratif ou un pronom possessif. Dans le corpus, l'agencement entre les déictiques et un lexème est très fréquent. Les démonstratifs les plus utilisés par les locutrices sont : « nni » (celui, ce...la), « agi » (cette) et ses différentes variantes « yagi », « ya ». L'extrait 50 illustre ce genre d'insertions.

² Cité par HAMERS, J-F. & BLANC, M. (1983 : 200)

Extrait 50 :**- de la conversation (1)**

R. 038 : ***l'courier ya*** maci d ***l'résultat nni*** nem u yennat ***llexamen ?*** (*ce courrier, ce n'est pas ton résultat de l'examen ?*)

- de la conversation (7)

S. 100: ***ils sont beaux !*** + a d ffay ***la chambre agi ntay*** ayackitt+***comme une chambres des princesses***+ a d ffay ***formidable*** (*ils sont beaux ! notre chambre sera très bien, comme une chambre des princesses. Elle sera formidable !*)

- de la conversation (8)

K. 064 : aya ccafuεa + amek akka æni yegga ***upaki yagi*** ? (*Eh ben, ça alors ! il est comment ce paquet là ?*)

L'alternance entre un pronom possessif, « inu » (ma, mon), « ines » (sa, son) et « nney » (notre), et un substantif est moins fréquente, dans le corpus, que l'alternance entre un nom et un démonstratif. Nous avons quand même relevé certaines occurrences qui illustrent cette pratique, comme dans l'extrait 51. D'autres apparitions, moins fréquentes, combinent entre un nom, un pronom possessif et un démonstratif, sous cette forme :

SN → Nom^{français} + Dém.^{kabyle} + Poss.^{kabyle}. Les extraits 52 et 50 (S. 100, C7)

montrent cet agencement.

Extrait 51 de la conversation (3)

K. 044 : ***les compétences ines*** (*ses compétences*)

Extrait 52 :**- de la conversation (7)**

K. 032 : tessawel iyi d euh tessawel iyi d euh assmaken id ttextiri y ***la robe de soirée nni inu*** (*elle m'a appelé, elle m'a appelé quand je choisissais ma robe de soirée*)

- de la conversation (3)

- R. 045 : **les compétences ines yenna k le directeur ll'entreprise il m'a fait comprendre déjà le projet nni le dernier projet** asmi bedlen arkulikit **le service nni nseu yenna k yenna yi d Bill sans toi ça va pas marcher** (ses compétence, il a dit : le directeur de l'entreprise m'a fait comprendre déjà ce projet là, le dernier projet quand ils ont changé leur service, il a dit, il m'a dit : Bill sans toi ça va pas marcher)

Ce dernier tour de parole illustre la fréquence et l'importance de ces déterminants kabyles, qui s'agencent avec des substantifs français, dans la construction du discours des locutrices.

Cette façon d'agencer les deux langues, français et kabyle, touche aussi bien le syntagme nominal, comme on vient de le voir, que le syntagme verbal et prépositionnel. Dans les deux extraits 48 (2) et 47, nous relevons deux formes verbales appartenant au français et intégrées dans la structure de la phrase kabyle. Dans le tour de parole de l'extrait 47 (L.114, C.5) figure le syntagme prédicatif verbal « **ttriglin** ». Ce dernier est formé selon les règles morphosyntaxiques du kabyle. Il est composé de la base verbale « **rigli** », du verbe « régler » en français, de l'indice de personne masculin pluriel « n », qui correspond au pronom personnel « ils », et de la marque d'aspect, à savoir l'aoriste intensif « tt ». Le prédicat verbal « rigli », comme on le voit, ne correspond pas exactement à la morphologie du verbe « régler » du français. Nous déduisons que ce dernier a subi des changements morpho-phonologiques. En cela, on peut considérer que le constituant verbal « régler », inséré dans la structure de la langue kabyle, est soumis à un processus d'assimilation. Il est donc susceptible de devenir un emprunt. Il est intégré du point de vue phonologique et assimile les marques morphosyntaxiques du verbe kabyle et réagit comme tel dans l'énoncé.

Le verbe « freiner », dans l'extrait 48-2 (L.160, C.5), subit les mêmes transformations. Ce verbe ne s'adapte pas vraiment au système phonologique du kabyle à cause de la voyelle mi-fermée antérieure [e] qui constitue, à la fois, le centre vocalique et la terminaison du verbe, comme « freiner ». Liza fait en sorte que ce dernier soit conforme à la structure syntaxique de la phrase kabyle. Pour cela, le verbe se modifie au niveau

morphologique et phonologique. La voyelle qui pose problème est substituée par une autre voyelle « i » propre au kabyle. Ainsi, le verbe devient « frini » qui réagit comme n'importe quel verbe kabyle susceptible de se conjuguer et de prendre les modalités d'aspect. Dans le cas du syntagme verbal « a ttefriniɖ », le verbe « frini » se combine avec le thème d'aoriste simple marqué par la modalité préverbale « ad », réalisée aussi en un seul phonème « a », comme dans cet exemple, et avec l'indice de la deuxième personne du singulier « t...ɖ ». Il faut noter aussi que le dédoublement de la première partie de l'indice de personne « t », qui est prononcée et notée par « tt » est l'assimilation de la modalité préverbale « ad » et « t » de l'indice de personne.

Plusieurs autres verbes encore se soumettent à ce besoin d'adaptation à la structure de la langue kabyle. Certains ont subi plusieurs transformations que ce soit au niveau phonologique ou morphologique. D'autres ne se sont intégrés que partiellement, au niveau morphologique et ont gardé quelques caractéristiques de la langue d'origine, à savoir le français. C'est le cas de verbes tels : « ad **prépariy** » (je vais préparer), dans l'extrait 53, « **ttaccélériy** » (j'accélère), dans l'extrait 54, « a **tperdiɖ** » (tu vas perdre), et beaucoup d'autres qui ont conservé certains phonèmes du français.

Extrait 53 de la conversation (6)

K. 031 : **mais** aɣas iyi mazal ad **prépariy** **les cours** inu (*mais, il me encore beaucoup de chose, je vais préparer mes cours*)

Extrait 54 de la conversation (5)

K. 110 : mmh ++ **ça fait** yezmer lɣal **le fait** ihi **ttaccélériy** akenni i euh // (*il se peut que ça soit le fait que j'accélère*)

Citons un dernier type d'alternance qui affecte le syntagme prépositionnel ou le complément déterminatif. Il s'agit de l'alternance qui se réalise entre un déterminant et son déterminé, ou plus précisément entre la préposition (fonctionnelle) kabyle, « n » (de) et le syntagme qui lui est associé, en français. La préposition apparaît rarement comme telle, elle est plutôt assimilée à l'article du substantif, déterminatif, qui subit la gémation.

L'extrait 50 (R.038, C.1) contient ce genre de combinaison, entre la préposition « n » (de) et le syntagme qu'elle introduit « l'examen ». L'intégration de ce dernier conduit à la gémination de l'article « l' » qui se dédouble. Par conséquent, le syntagme se réalise ainsi : « **ll'examen** » (de l'examen). La plupart des syntagmes, produits par les locutrices, subissent les mêmes transformations pour être en adéquation avec la structure de la langue kabyle.

Le tour de parole, de l'extrait 55, contient un syntagme nominal « yiwen **lle film** » (un film). « Le film » est le complément déterminatif du nom de nombre « yiwen », introduit par le fonctionnel « n » (de). L'article défini du complément s'assimile à la préposition « n » et devient par gémination « **lle film** » que l'on traduit, indépendamment du nom déterminé, par « du film ».

Extrait 55 de la conversation (4)

L. 095 : yella wayeḍ dayen yiwen **lle film** dayenikit winna dayen ackkit **c'est la réalité** yerna winna (*il ya un autre aussi un film, celui là aussi est très bien, c'est la réalité, en plus celui là*)

Les locutrices produisent beaucoup d'insertions, alternées, sous forme de segments nominaux ou verbaux. L'alternance se réalise entre un prédicat (thème verbal) ou un nom, en français, et les morphèmes syntaxiques du kabyle (déterminants ou indices de personne). La plupart des occurrences utilisées sont courantes. Certaines sont intégrées, d'autres sont prononcés sans aucune modification phonétique, mais intégrées au niveau morphologique, ce qui facilite leur adaptation au système syntaxique de la phrase. Toutefois, plusieurs insertions sont utilisées, par les locutrices, par habitudes verbales, dans le but d'augmenter leur potentiel référentiel. Mais certaines de ces insertions posent le problème de frontières, entre l'alternance codique et l'emprunt, qui ne sont pas, toujours, perçues facilement.

Sur un plan morphologique, nous considérons cet agencement entre le nom en français et les modalités du nom kabyle ou les déterminants, et entre le verbe (français) et l'indice de personne, comme l'alternance codique syntagmatique. Cette dernière se réalise

au niveau du syntagme nominal, du syntagme verbal ou prépositionnel. On peut remettre en question certaines insertions, comme « acréneau » (le créneau), « lle film » (du film), «friniy» (j'ai freiné), etc. en se demandant s'il s'agit vraiment de l'alternance codique de type constituant mixte ou d'emprunt. Vu le nombre d'unités appartenant au français, insérées dans le système linguistique de la langue kabyle et qui se plient à ses règles syntaxiques, il est difficile de distinguer entre l'emprunt et l'alternance codique, surtout que le français est une langue qui fait partie des habitudes langagières des locuteurs algériens, de manière générale.

L'intégration de certaines unités, comme nous l'avons vu plus haut, n'est pas vraiment attestée sur le plan phonologique et morphologique. Or si on se réfère à la définition de l'emprunt, ces unités ne sont pas des emprunts puisqu'elles ne sont pas complètement intégrées, à moins qu'on les considère comme faisant partie de la catégorie des emprunts non berbérisés dont le processus d'assimilation n'est pas encore achevé. Par ailleurs, les unités comme « acréneau », « avolant » (un volant), «friniy» et beaucoup d'autres encore respectent la *contrainte du morphème libre*. Par conséquent, nous les considérons comme des alternances, mais le terme « intégré », employé dans la définition même, renvoie en quelque sorte à l'emprunt. Cela nous remet au même point de départ où les limites entre l'alternance et l'emprunt sont confuses. De ce fait, une question s'impose à nous : est ce qu'une unité linguistique peut être, à la fois, un emprunt lexical et un constituant mixte relevant de l'alternance codique ? Mais pour confirmer ou infirmer cette hypothèse, il faut procéder à une recherche plus visée et plus approfondie sur cette question.

Ce que nous pouvons confirmer, par contre, est que les deux phénomènes sont des marques transcodiques, qui s'avèrent fréquentes dans les pratiques langagières des locuteurs algériens, que D. MORSLY (1995) considère comme deux processus qui se ressemblent puisqu'ils sont utilisés pour les mêmes fins stratégiques. En plus du fait qu'ils contribuent à l'enrichissement du répertoire verbal des locuteurs.

2.2.2.2. Analyse syntaxique des segments alternés

Ce point sera consacré aux différentes fonctions que peuvent avoir les insertions du français dans une phrase nominale ou verbale à structure kabyle.

- Dans un syntagme nominal

L'insertion peut avoir la fonction de complément de nom, comme dans l'extrait 55. « Le film » est le complément déterminatif du nom de nombre « yiwen » (un), le tout fonctionnant comme un syntagme prédicatif nominal. Dans l'extrait 56 figure les syntagmes nominaux comme : « a d ffay **la chambre** agi ntay ayackitt » (notre chambre sera belle) et « a d teffay **formidable** » (elle sera formidable). Dans le premier syntagme, l'alternance se produit entre le constituant « la chambre », en français, et son adjectif en fonction d'attribut du sujet, le tout en kabyle « a d ffay ayackitt » (elle sera belle). Le deuxième syntagme est l'inverse du premier. L'adjectif attribut, « **formidable** », est en français. Le reste du syntagme est en kabyle, à savoir : le verbe « ffay » (ayant le rôle de l'auxiliaire être) qui met en relation l'adjectif et le nom qu'il qualifie. Dans ce cas, il s'agit de l'indice de la 3^{ème} personne du féminin « te », qui n'est pas prononcé dans le tour de parole, auquel se réfère l'expansion référentielle « la chambre » énoncée préalablement dans le premier syntagme.

Le deuxième syntagme est une simple répétition du premier, puisque les deux adjectifs « ayackitt » (belle) et « formidable » qualifient le même substantif « chambre ». Sauf que le deuxième qualificatif, énoncé en français, sert à exprimer un peu plus d'admiration que le premier. Le but de Sonia (S. 100, C.7), en insérant le constituant (adjectif), en français, dans une phrase à structure kabyle, est d'accentuer son discours et de s'exprimer avec plus de conviction et d'émotion.

Extrait 56 de la conversation (7)

S. 100: **ils sont beaux** + a d ffay **la chambre** agi ntay ayackitt + **comme une chambre des princesses** + a d ffay **formidable** (*ils sont beaux. Notre chambre sera belle, comme une chambre des princesses, elle sera formidable*)

Plusieurs insertions qui sont produites, par les locutrices, ont pour fonction de qualifier un substantif, que ce soit dans une phrase verbale ou nominale. Dans le cas de l'adjectif qualificatif attribut, la relation entre ce dernier et le nom ou le pronom, qu'ils caractérisent, est rendu par un verbe d'état. Soit un verbe comme « ffay », voir l'extrait 48, qui, dans ce cas, joue le rôle de l'auxiliaire « être » du français, soit un autre verbe d'état comme « qim » (rester). Dans le tour de parole de Rachida (R. 029, C.3), voir les annexes : « a tteqimeḍ **stable** » (tu resteras stable), l'adjectif attribut « stable » qualifie l'indice de la 2^{ème} personne du singulier « t...ϕ ». Les deux constituants se sont mis en relation par le verbe « qim », en kabyle.

Sonia utilise, dans l'extrait 57 (S. 066, C.6), un autre syntagme adjectival, sous forme de phrase exclamative, juxtaposé à une phrase interrogative. Cette dernière est énoncée en kabyle et le syntagme adjectival, en français. Il s'agit de l'alternance interphrastique.

Extrait 57 de la conversation (6)

S. 066: *ayen u tt texdimeḍ ar'assagi ? **Méchante toi** (pourquoi tu ne l'as pas fait aujourd'hui ? méchante toi !*

Nous avons relevé un autre syntagme adjectival, dans le tour de parole de Karima (K. 089, C.7, extrait 58), qui contient deux insertions que l'on peut considérer comme des emprunts lexicaux, à savoir : « **tabalizt** » (la valise) et « **inaproniyen** » (les napperons). Le premier prend les modalités du nom féminin, en kabyle, il est nom qualifié. L'adjectif qualificatif « tamectḥt » (petite) du kabyle s'accorde en genre et en membre avec l'unité lexicale du français, insérée dans la phrase nominale. Le reste de l'énoncé est également mixte, de par l'insertion du deuxième emprunt. Il s'agit du complément déterminatif du syntagme adjectival « ggayeg nerra **inaproyen** » (dans laquelle nous avons mis les napperons). Il est introduit par la préposition « deg » (dans) qui apparaît sous sa forme réduite « g » assimilée à « ayeg » (qui a le sens de « lequel »).

Extrait 58 de la conversation (7)

K. 089 : **en principe** dayagi + iħeqqa + euh euh [ayennat] **du shampoing + gel de douche** yella **je pense non** ++**tabalizt nni tamectuħt** ggayeg nerra **inaproniyen + je vais mettre les autres** nni (*en principe c'est tout. Au fait, [l'autre], du shampoing, gel de douche il y en a je pense. Cette petite valise dans laquelle nous avons mis les napperons*)

Un autre type d'adjectif, ce sont les déterminants numéraux. Les locutrices ont tendance à employer un nombre assez fréquent des numéraux, notamment cardinaux (deux, trois, quatre, cinq cent, trois mille, etc.). Les numéraux ordinaux utilisés, sous forme d'insertion dans le segment kabyle sont : première et cinquième. L'extrait 59 montre ces emplois.

Extrait 59 :**- de la conversation (6)**

K. 045 : u tezmiređ ara ən'a ten id awiđ ff **la clé USB+** tesseiđ **deux** tinna ynu tesseā **quate géga (4 GB) huit géga (8GB)** (*tu ne pouvais pas les mettre dans la clé USB ? Tu a deux, la mienne a quatre GB, huit GB*)

- de la conversation (5)

L. 048 : a :ħ **parce que** yezmer winna yeğğa tt **première** a:ħ tezriđ zaema (*parce qu'il se peut que l'autre l'avait laissé première. Tu sais peut être.*)

:

Dans l'extrait 59 (K. 045, C.6), le déterminant numéral cardinal « deux », inséré dans le syntagme verbal « tesseiđ **deux** », a une fonction de déterminant de nom qui se réfère au complément direct « clé USB », apparu dans la phrase interrogative.

- Dans une phrase verbale

Dans une phrase verbale, les insertions peuvent occuper différentes fonctions, à savoir : la fonction de sujet (expansion référentielle), de complément d'objet direct (expansion direct) ou indirect (expansion indirect) et la fonction de circonstant.

Dans le tour de parole de Liza (L. 032, C.5, extrait 46), le thème de la proposition « axater **acréneau** maci daxel nni ig ttili » (*parce que le créneau ne se trouve pas à l'intérieur*) est le constituant « acréneau » (le créneau) qui est le sujet du verbe « ili » (être, se retrouver). L'extrait 60 contient le constituant nominal « la réalité » qui est en position d'expansion référentielle. Elle se réfère à l'indice de la 3^{ème} personne du singulier féminin « t » du verbe « ad tewwet » (elle va frapper), mais dans cette intervention le verbe a le sens de « voir la réalité ». Sur le plan discursif, l'indice n'apparaît pas dans le tour de parole de Liza.

Extrait 60 de la conversation (3)

L. 032 : asm'ara yaweḍ er din at a t id wwet **la réalité en face** (*lorsqu'il arrivera là bas, il verra la réalité en face*)

Les insertions ayant la fonction d'expansion directe ou indirecte sont plus fréquentes que celles occupant la position de sujet (expansion référentielle). Nous avons relevé du corpus plusieurs occurrences répondant à cet emploi (voir l'exemple dans l'extrait 61). Le syntagme nominal « les étudiants » de la phrase verbale « ttsaæaden **les étudiants** » (ils aident les étudiants) est une expansion directe du verbe « saæed » (aider). Le sujet, dit syntaxique, du verbe « ttsaæaden » est l'indice de la 3^{ème} personne du pluriel masculin représenté par le suffixe « n » qui actualise le verbe. L'extrait 62 nous donne l'inverse de cette construction. En effet, Liza et Zahia, emploient le verbe « arranger » en français, dans une phrase structurée selon les règles morphosyntaxiques du kabyle. Le verbe « **ttarangin** » (ils arrangent), dans les deux tours de parole, prend le thème de l'aoriste intensif « tt » et se combine avec l'indice de personne « ...n », à la 3^{ème} personne du pluriel masculin. Ce dernier occupe la fonction de sujet syntaxique et le pronom affixe « kun » (vous) (dans L. 025, C4) est considéré comme l'expansion directe. Dans le deuxième tour de parole (Z.026, C.4), le sujet du syntagme verbal « **ttarangin** a ttadert mara » est toujours l'actualisateur, l'indice de personne « ...n », mais l'expansion directe c'est le constituant « a ttadert marra » (les gens de tout le village).

Extrait 61 de la conversation (3)

Z. 023 : euh ttsaæaden **les étudiants**+ cfiy nek asmi qqaray m a'a dduy akkeni + **rarement** anda ttaḥafen fellli+ (*ils aident les étudiants. Je me rappelle quand j'étais*)

à l'école et quand je prends les transports, rarement où ils prennent de l'argent de moi)

Extrait 62 de la conversation (4)

L. 025 : **ttarangin** kun (*ils vous arrangent*)

Z. 026 : **ttarangin** a ttadert mara+ maci taddert iw akk ya **mais** akka // (*ils arrangent tous les habitants de tout village + ce n'est pas vraiment mon propre village mais comme ça*)

L'alternance intra-proposition se réalise également entre un verbe kabyle et une expansion indirecte en français. Du tour de parole de Liza (L.071, C.5, extrait 63), nous avons relevé la proposition subordonnée «*parce que* u d ttekesđ ar'ađar im ff *l'embrayage* nni ». Le syntagme prédicatif de la proposition est «u d ttekesđ ara » (tu n'enlève pas), il a le thème d'aoriste intensif négatif. L'actualisateur est l'indice de la 2^{ème} personne du singulier «t...đ », il est le sujet syntaxique du prédicat verbal. L'expansion directe est le syntagme «ađar-im» (ton pied), et le syntagme prépositionnel «ff *l'embrayage* nni» (de cet embrayage) est l'expansion indirecte. Cette dernière est introduite par la préposition «ff» (de), la forme réduite de « yef ».

Extrait 63 de la conversation (5)

L. 071 : **mais toujours parce que** u d ttekesđ ar'ađar im ff *l'embrayage* nni **sinon parce que** kem aaelđal a d dewređ akk **avolant** ilaq am a t id arređ arkkulikit **a gauche** bac'a d fyeđ (*mais toujours, parce que tu ne vas pas enlevé ton pied de l'embrayage. Mais toi tu aurais déjà tourné le volant tout a gauche. Il faut que tu le mettes complètement à gauche*)

D'autres insertions, utilisées par les locutrices, occupent la fonction d'expansion circonstancielle de temps ou de mesure. Elles ne sont pas très courantes, mais nous avons quand même pu relever quelques unes, comme celles de l'extrait 64.

Extrait 64 de la conversation (4)

Z. 036 : **chaque mois** a ttxelšeđ **trois mille cinq** + maci euh sebe'alaf (*chaque mois, tu payeras trois mille cinq, ce n'est pas sept mille*)

La première proposition de ce tour de parole « *chaque mois* a ttxelseq *trois mille cinq* » (chaque mois, tu payeras trois mille cinq) contient deux expansions circonstancielle, en français, introduites dans une phrase à structure kabyle. La première est un circonstant de temps «chaque mois», la deuxième est énoncée également en français. C'est un circonstant de mesure « trois mille cinq ».

Plusieurs autres insertions, occupant les différentes fonctions syntaxiques, sont produites dans le corpus. On ne peut pas, bien sûr, reprendre tous les exemples qui confirment ces emplois. Par contre, nous nous servirons des extraits analysés jusque là pour déterminer la grammaire que les locutrices utilisent dans l'alternance des deux langues.

Lorsqu'on fait la description formelle de l'alternance codique, on est vite confronté au problème de la grammaire de l'alternance. On se demande donc si le locuteur alterne les deux grammaires monolingues ou s'il utilise plutôt une grammaire spécifique, propre à la pratique d'alternance codique, qui combine les règles des deux grammaires.

Les avis des chercheurs sont divers. Pour POPLACK (1980)³, le bilingue alternant possède trois grammaires : deux grammaires monolingues et une grammaire du code alterné du bilingue. Cette dernière combine les unités lexicales et les règles syntaxiques des deux langues, tout en respectant les deux contraintes : *la contrainte du morphème libre* et *la contrainte d'équivalence*. Cette dernière signifie que l'alternance, entre deux langues, Lx et Ly, n'est possible qu'à au moins deux conditions : (1) - Elle intervient à un point de jonction de la phrase où la juxtaposition des segments Lx et Ly ne viole aucune règle syntaxique ni en Lx ni en Ly, (2) - Les deux segments alternant sont interchangeables.

La plupart des alternances réalisées par les locutrices obéissent à cette contrainte. On peut d'ailleurs illustrer cet agencement par le tour de parole de Zahia (Z. 036, C.4, l'extrait 64), voir le schéma suivant :

³ Cité par B. Zongo (1995 : 130)

Lx (f)/Ly (k)	Ly (k)/Lx (f)	Lx (f)/Ly (k)	Ly (k)/Lx (f)
<i>chaque mois</i>	a ttxelʃeɖ	<i>trois mille cinq</i>	maci sebe'alaf
yal aggur	<i>tu payeras</i>	tlata laf u xmes miya	<i>pas sept mille</i>
Trad. <i>Chaque mois</i>	<i>tu payeras</i>	<i>trois mille cinq</i>	<i>pas sept mille</i>

Schéma de la contrainte d'équivalence selon POPLACK

Nous avons remplacé les segments alternés, dans ce tour de parole, les uns par les autres sans affecter la règle d'aucune des deux langues. Cette équivalence est confirmée, dans nombreux cas, au niveau de la phrase entre deux propositions, et au niveau de la proposition même, comme l'exemple que nous venons de voir. Toutefois, cette façon d'échanger les segments du français par ceux du kabyle et vice versa rend le discours, dans certaines interventions, plus chargé. A notre sens, cela relève des habitudes langagières. Par exemple, dans l'extrait 61 (Z. 023, C.3) «ttsaeaden *les étudiants*», l'alternance s'est réalisée entre les deux syntagmes, verbal et nominal, sans que la syntaxe des deux langues ne soit affectée. En d'autres termes, la phrase obéit à la contrainte d'équivalence puisque la première condition, selon laquelle l'alternance des deux segments ne viole aucune règle syntaxique des deux langues, est attestée. Mais si nous voulons vérifier la deuxième condition, il faut donc échanger les segments, comme suit :

1- ttsaeaden *les étudiants*
2- *ils aident* inelmaden

Sur le plan syntaxique, les deux phrases sont correctes. Par conséquent, les deux segments sont interchangeable. De là, nous affirmons que cette phrase alternée respecte la contrainte d'équivalence et confirme l'existence d'une grammaire spécifique à l'alternance codique. Cependant, sur le plan discursif, et concernant cet exemple, cette alternance n'est pas toujours réalisée comme telle. Car, le mot « étudiant », qui est un terme assez courant, ne peut pas être remplacé par « inelmaden », un néologisme qui n'est pas encore assimilé ni accepté par la totalité la population, contrairement à « étudiant ». Et on ne peut pas non

plus le remplacer par un segment plus long, comme « wid yeqqaren di tseddawit » (ceux qui sont à l'université) qui ne favorise pas l'économie linguistique.

Enfin, la phrase « *ils aident* inelmaden » et certaines d'autres encore ne semblent pas facilement réalisables par les locutrices, du moins pas par toutes. Cette difficulté langagière relève, probablement, du répertoire verbal de chacune et surtout des habitudes langagières.

Dans la grande majorité des cas, les segments insérés sont en adéquation avec la structure de la langue dans laquelle ils sont introduits. Ils remplissent les mêmes fonctions morphosyntaxiques que les unités de cette langue. Ainsi, on ne peut peut-être pas parler de régularité syntaxique dans la pratique de l'alternance codique, mais on ne pourrait pas parler d'une juxtaposition faite anarchiquement. Car, certaines alternances se réalisent comme un ensemble dans lequel les deux langues fonctionnent comme s'il s'agissait d'une seule langue en se pliant à une véritable « grammaire du code switching » (LÜDI et PY, 2003 : 146). HAMERS et BLANC (1893 : 201) soulignent la nécessité pour le locuteur d'avoir la maîtrise et la compétence linguistique, dans les deux systèmes à alterner, pour ne pas produire un mélange de codes. Les deux auteurs considèrent l'alternance codique comme « *l'expression d'une double compétence propre à l'individu bilingue, puisqu'il lui faut d'une part connaître les règles de production linguistique dans les deux langues et, d'autre part, les règles de l'alternance* »

CHAPITRE 5

L'ANALYSE FONCTIONNELLE DE L'ALTERNANCE CODIQUE

Après avoir fait l'analyse formelle et linguistique de l'alternance codique, nous allons nous consacrer, dans ce présent chapitre, à l'analyse fonctionnelle. Dans un premier temps, nous allons mettre en relief quelques approches théoriques et fonctionnelles de l'alternance, avant d'analyser le corpus, en vue de dégager les différentes fonctions et les facteurs déclanchant cette pratique.

Nous avons constaté, dans le précédent chapitre, que, sur le plan structurel, la pratique de l'alternance codique ne se réalise pas de manière anarchique. Nous supposons que, sur le plan fonctionnel, le passage d'une langue à l'autre par un même locuteur, n'est pas non plus insignifiant. Au contraire, chaque locutrice vise un but précis lorsqu'elle alterne les deux langues. Ces buts des locutrices renvoient aux fonctions conversationnelles de l'alternance codique que nous allons voir plus bas. La pratique de l'alternance nécessite un choix de langue de base. Ce choix est motivé par plusieurs facteurs : les participants, le sujet de conversation, la situation de communication, etc.

L'approche interactionniste met en évidence l'aspect fonctionnel de l'alternance codique. Les chercheurs se référant à cette approche déclarent que cette pratique est recherchée pour des fins communicatives. C'est une *stratégie langagière* (Zaboot, 2010) ou *de communication* (Gumperz, 1972) mise en place par le locuteur plurilingue. Les fonctions dégagées dans cette perspective sont des fonctions conversationnelles de nature linguistique, sociale et psychologique.

1. L'inventaire des fonctions

1.1. Les fonctions conversationnelles

GUMPERZ (1989a :73- 83) a dégagé six fonctions principales de l'alternance codique, à savoir :

- les citations et discours rapportés;
- la désignation d'un interlocuteur;
- les interjections ;
- les réitérations (reformulations paraphrastiques);
- la modalisation d'un message ;
- la personnalisation *versus* objectivation.

Les fonctions listées par François GROSJEAN (1982) sont comme suit :

- combler une difficulté d'ordre lexical ;
- conférer à l'énoncé une valeur emblématique ;
- poursuivre avec le dernier code utilisé (convergence) ;
- nuancer un message ;
- affirmer son propre statut ;
- exclure quelqu'un de la conversation (divergence).

Pour Shana POPLACK (1988) l'alternance codique apparaît pour: donner l'expression la plus adéquate ou la recherche du mot juste, faire un commentaire métalinguistique, mettre de l'emphase, expliquer, spécifier et traduire.

A ces listes s'ajoute celle de SAVILLE-TROIKE (1982) qui reprend certaines fonctions, déjà dégagées par d'autres auteurs. Elles sont au nombre de huit : 1- adoucissement/renforcement d'une demande ou d'un ordre, 2- répétition pour intensifier ou pour éliminer l'ambiguïté, 3- humour/citation/imitation, 4- message idéologique (noms

propres), 5- besoin lexical, 6- exclusion d'un tiers locuteur, 7- stratégie d'évitement, 8- stratégie de réparation (changement d'une langue estimée inadaptée).

La liste proposée par MONDADA (2007) renferme les fonctions suivantes : 1- la résolution d'une difficulté d'accès au lexique, 2- un moyen d'exhiber son appartenance ou celle des partenaires à la communauté bilingue, 3- sélectionner un destinataire particulier, 4- gérer les topics (thèmes) et organiser l'avant et l'arrière plan topical, 5- exprimer une polyphonie de voix, 6- exploiter les spécificités d'expression dans une langue particulière.

On voit que ces listes se rejoignent et se complètent, mais, bien qu'elles soient issues d'observations empiriques, elles posent plusieurs problèmes : 1- elles sont souvent ouvertes, 2- regroupent des fonctionnalités hétérogènes (cognitives, sociales et discursives), 3- et posent un problème de conceptualisation et d'association entre le code-switching et les différentes entités censées l'expliquer, telles que les entités extralinguistiques comme l'identité, le statut social, etc. (MONDADA (2007 : 173). John GUMPERZ (1989.a : 82) affirme la non exhaustivité de ces listes. Il dit à ce propos :

« [...] une liste de fonctions ne peut expliquer à elle seule ce que sont les bases de la perception de l'auditeur, ni comment elles affectent le processus d'interprétation. Il est toujours possible de postuler des facteurs sociaux extralinguistiques ou des éléments de connaissances sous-jacentes qui déterminent l'occurrence de l'alternance. »

Enfin, toujours dans une perspective fonctionnelle, Bernard ZONGO (1996 : 343) propose « un modèle à six composantes construit à partir des travaux sur les facteurs et/ou fonctions des choix et de l'alternance linguistiques ». Il vise l'analyse des stratégies langagières dans le choix et l'alternance linguistiques. Il permet aussi de décrire comment ces stratégies sont structurées dans une situation de communication bilingue. L'auteur de ce modèle le résume ainsi :

En vue d'atteindre un but A (composante fonctionnelle), un locuteur, influencé par des facteurs extralinguistiques B (composante contextuelle) ou des facteurs linguistiques C (composante contextuelle), utilisera un procédé discursif D (composante rhétorique) pour exprimer un contenu E (composante sémantique) ; ce qui se traduira par le choix d'une langue, d'une variété d'un code F (composante linguistique). (ZONGO, *ibid.*)

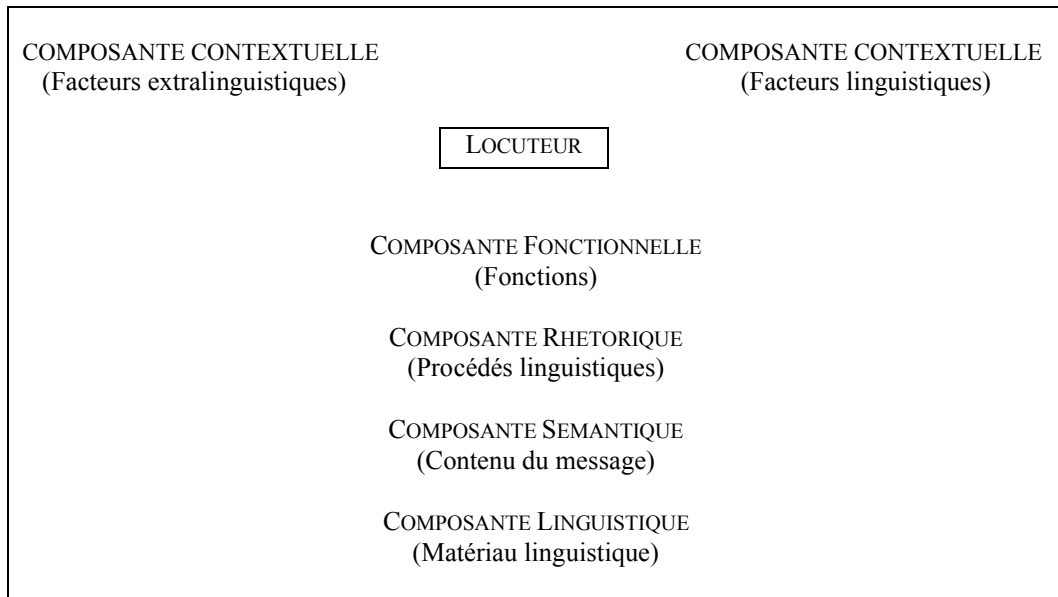


Figure 1 : Structure d'une stratégie langagière dans le choix et l'alternance langagière.

1.2. Les fonctions de l'alternance dans le contexte algérien

1.2.1. l'alternance arabe/français

L'alternance codique, dans le contexte algérien, répond également à plusieurs fonctions de différentes natures. Certaines ont été exposées ci-dessus, d'autres renvoient à des situations particulières. Les fonctions dégagées par D. MORSLY (1995) sont : assurer une communication plus efficace, donner plus de vigueur et de relief à leurs productions, accentuer ou maintenir le contact, instaurer une connivence ou une complicité, affirmer une identité ou un statut, surmonter des tabous linguistiques, jouer des différentes variétés, des différentes conventions de communication. Enfin, l'auteur donne une autre fonction, l'*humour* D. MORSLY (1995). Cette dernière remarque que les jeunes à Alger alternent souvent entre l'arabe et le français pour de l'humour. L'exemple le plus connu est celui de l'humoriste FELLAG qui joue dans ses sketches sur l'alternance codique français, arabe et kabyle pour créer un effet humoristique.

L'alternance codique peut être aussi utilisée pour contourner les termes ou les sujets, dans la langue arabe ou kabyle, frappés de *tabou*. Le locuteur remplace pratiquement tous les termes qui se rapportent aux rapports hommes/femmes, notamment ceux portés sur les relations conjugales, les organes sexuels, etc. On remplace aussi certaines injures et insultes, que le locuteur et/ou la société juge impudiques, par des mots équivalents empruntés à la langue française.

ALI-BENCHERIF (2009) dégage, en plus de celles que nous avons vues chez GUMPERZ, deux autres fonctions conversationnelles de l'alternance codique. La première est une fonction identitaire et emblématique relative à l'emploi des formules de salutation et d'invocation de Dieu. La deuxième, c'est la fonction de marquage de l'appartenance.

1.2.2. L'alternance français/kabyle/arabe

Dans le domaine kabyle, R. KAHLOUCHE (2003) énumère plusieurs fonctions de l'alternance français/kabyle. Il reprend certaines de celles que nous avons vues jusque là (manque de ressources, par exemple), et ajoute d'autres à sa liste comme :

- *L'économie linguistique* : lorsqu'un locuteur est confronté à un manque de concept pour exprimer certains contenus modernes, il recourt à la langue française afin de construire des segments courts et efficaces pour transmettre son message. Ce déficit linguistique que connaît le kabyle concerne surtout les sujets relevant du domaine médical et technique.

- Mise en relief des articulateurs de discours ;
- Soulignement d'un des constituants du message ;
- Enoncés de discours rapportés ;
- La mise en relief des indicateurs de subjectivité.

D'après les conclusions tirées des études faites sur l'alternance codique en Algérie, nous pouvons dire que cette pratique est un phénomène « normal » presque « naturel », dans la pratique langagière des locuteurs algériens. A ce propos, ALI-

BENCHERIF (2009) affirme que « *le phénomène est entré dans les moeurs de la société* » algérienne. Les locuteurs, lors des échanges langagiers, mobilisent leurs répertoires verbaux et, parfois, ne contrôlent pas leurs discours. Par conséquent, l'alternance semble se réaliser naturellement.

Le français, dans les pratiques langagières du locuteur algérien bilingue, est souvent employé pour exprimer des notions du monde moderne et technique que l'arabe ou le kabyle ne pourraient pas assurer. R. KAHLOUCHE (1993 :81) déclare :

«Le recours au français dans le discours en kabyle s'explique d'emblée par un «manque de ressources » dans la langue cible pour exprimer certains contenus nouveaux (...) le parler autochtone étant réservé à l'expression de la vie quotidienne, le français « grosso-modo » à celle de la vie moderne».

Pour ZABOOT (2001), le locuteur qui alterne les deux langues vise à : convaincre et à persuader l'interlocuteur, assurer la fluidité et l'efficacité du discours, contourner une difficulté linguistique, être plus clair et plus expressif, etc. L'auteur considère que l'alternance codique est une stratégie langagière mise en place par le locuteur plurilingue. C'est une pratique qui n'est pas seulement éphémère mais aussi idiosyncrasique (T. ZABOOT (2010 : 209),

2. Les fonctions conversationnelles : *alternance kabyle/français dans les conversations de nos locutrices*

Lors de l'analyse formelle de l'alternance codique, nous avons expliqué l'apparition de certains types de l'alternance par quelques fonctions, entre autres : la *fonction emblématique* relative à l'emploi des formules d'invocation de Dieu ou des expressions de serment, en kabyles. Ces expressions, en plus des formules de salutation, selon Ali BENCHERIF (2009 : 279), se manifestent comme « marqueurs identitaires » véhiculant une appartenance identitaire. Les formules d'invocation de Dieu « wellah! » (Je

le jure !), « ħemdullah! » (Dieu merci !) et « ncallah ! » (Si Dieu le veut), ainsi que les tournures exclamatives (cf. supra, Chap.4- 1.2.2.2) ont une fonction interjective et une valeur emblématique (DABENE et BILLIEZ, 1988). Elles servent à ponctuer le discours et à renforcer l'expressivité du locuteur. A ces expressions et formules s'ajoutent aussi les mots de transition comme : « a:h! » (D'accord !), « ya:h ! » (Ah bon !), « a:h ! », « oh lala », etc. Ils fonctionnent comme des marqueurs stylistiques qui servent à construire le discours.

La deuxième fonction est celle qui vise à *sélectionner un destinataire* : dans notre corpus, les locutrices dont la plupart sont bilingues, passent, notamment, du français au kabyle lorsqu'elles s'adressent aux locutrices monolingues (qui sont au nombre de quatre dans notre échantillon). Le passage du français au kabyle ou de l'alternance à l'emploi d'un code unilingue (kabyle) est toujours attesté lors du changement de l'interlocuteur (cf. supra, extrait 2).

Une autre fonction de l'alternance codique dont nous avons parlé plus haut est *l'intention de donner plus de clarté* au message du locuteur/locutrice, *le compléter* ou *renforcer ses propos*, en passant d'un code à l'autre, afin *de convaincre* et *de persuader* l'auditeur (extrait 1, 4, 5, 7, etc.). Cette fonction nous la reprenons plus bas avec plus d'exemples car elle est attestée dans plusieurs interventions des locutrices. Une dernière fonction que nous avons relevée dans les extraits précédents est le *besoin d'adaptation*. En effet, certaines locutrices convergent vers le discours de l'interlocuteur en employant son code linguistique (extrait 1, 5, etc.). Cette fonction est également souvent confirmée dans le corpus.

Hormis cette série de fonctions déjà soulevées plus haut, l'alternance codique remplit d'autres fonctions (énonciatives, cognitives, linguistiques, discursives ou sociales).

2.1. Les fonctions linguistiques

2.1.1. La résolution d'une difficulté linguistique (syntaxique ou lexicale)

Les locutrices lors des échanges langagiers, recourent souvent à la langue française pour combler certaines lacunes, notamment, celles d'ordre lexical. En effet, certains termes relatifs au domaine moderne ou technique, dont le kabyle ne disposerait pas encore, ne sont employés qu'en français par les locutrices. C'est le cas des **termes lexicaux** ou des syntagmes nominaux comme : *créneau, l'embrayage, numéro, l'Internet, message, portable, les lustres, salon...*,

Par ailleurs, nous avons relevé d'autres unités de natures grammaticales comme : les connecteurs, les articulateurs et les adverbes tels : *mais, parce que, surtout, après, par rapport, jamais, tellement...*, les adjectifs, notamment, les numéraux ordinaux et cardinaux, les adjectifs de couleur *mauve, rouge, beige, vert, bleu, marron, etc.* L'extrait 1 reprend plusieurs termes employés pour suppléer les manques linguistiques et pourvoir ainsi avoir discours plus convaincant et plus expressif.

Extrait 1, conversation (2)

- R. 09 : a ::h ! daxel **après** at **terouliq** att xedmeḍ euh att xedmeḍ euh/ **mais** tinna tlaq **la machine** nni **la pâte** (*oui à l'intérieur après tu va la rouler, tu va faire euh, tu va faire/mais t'aura besoin de la machine à pâte*)
- K. 10 : hmm
- R. 11 : ad sufyeḍ akka ilaq at txedmeḍ akka ttiyuzfanin <... ?> att xedmeḍ akka **les boudins** d iyuzfanen **après** att εammreḍ att berneḍ euh axater **après** wagi ad yuyal ad yettaḥaf **ça fait** att xedmeḍ akka (R explique comment faire la forme des gâteaux) at tesrusuyeḍ akka at berneḍ att berneḍ waḥed **deux** ney **trois fois ça dépend**/ ilaq att xedmeḍ **quand même une pâte fine** ++ **la pâte** nni us cfiy ara yerna imi tturiy uriy s myawla d ayennat kan <... ?> d **la farce** icebba yi rebbi **c'est la même pâte** qu'euh baqlawa icebba yi rebbi (*tu va la faire comme ça bien allongé<... ?>Tu vas faire des boudins longs après tu remplis tu roules c'est ce qu'il va la tenir tu va faire comme ça, tu roule deux ou trois fois, tu dois faire une pâte fine, je me souviens plus des ingrédients de la pâte, je pense que c'est la même pâte que baqlawa, je pense*)

Les insertions langagières françaises utilisées par Rachida, dans ces tours de parole sont de différentes natures : des syntagmes nominaux tels que : *la machine, (la) pâte, les boudins, et la farce*. Des unités grammaticales comme : le verbe « rouler » qui a assimilé les modalités du verbe kabyle, à savoir l'indice de la 2^{ème} personne du singulier « t...ḍ », et l'aspect, le thème de l'aoriste marqué par la modalité préverbale « ad » assimilé à l'initiale du verbe. Le verbe apparaît dans l'énoncé sous cette forme : « *tterouliḍ* » (tu va rouler).

En plus du verbe, la locutrice emploie certains connecteurs et articulateurs : *après, mais et ça fait*. L'adverbe de temps « après », utilisé trois fois par Rachida, est très courant dans le discours des locutrices. Il leur permet une bonne construction et la cohérence du discours. Il faut quand même noter que ce terme ne peut pas être utilisé pour combler un manque dans la langue kabyle car cette dernière dispose de plusieurs termes équivalents à « après », à savoir « umbaēd », « sakin », « sinnakin ». Il est plutôt employé par habitudes langagières. Il n'y a pas que cet adverbe qui fait partie d'un usage courant. Dans le corpus, on a pu retenir plusieurs autres insertions lexicales et grammaticales : connecteurs ou prépositions comme : *puisque, parce que, voilà, etc.* qui ont des signifiants équivalents en kabyle, à savoir, respectivement : *imi, axater, et hatah!*, mais qui ne sont pas employés automatiquement. Il en va de même, pour les adjectifs de couleur ou les numéraux que nous avons mentionnés plus haut. Leur usage ne signifie pas que le kabyle n'en dispose pas. Les locutrices préfèrent avoir le choix d'employer telle ou telle langue de sorte à préserver la dynamique langagière des échanges.

Parfois les locutrices préfèrent utiliser le français qui, selon elles¹, jouit des spécificités d'expression. Elles se sentent à l'aise dans cette langue. Car lorsqu'elles abordent certains sujets relatifs à des domaines particuliers comme le domaine médical, technique ou scientifique, elles trouvent, dans le français, les termes et les expressions adéquates à ce qu'elles veulent exprimer. Cette langue leur permet d'aborder des domaines aussi divers que variés et de maintenir les échanges entre elles et leurs interlocuteurs.

¹ Certaines données, nous les avons tirées des entretiens avec les locutrices. Faute d'espace, nous n'avons pas fait une analyse détaillée des entretiens. Cependant, nous donnons quelques résultats ressortis des entretiens au fur et à mesure d'avancer dans ce dernier chapitre.

Par ailleurs, les unités kabyles que les locutrices insèrent dans des phrases à structure française n'ont pas les mêmes fonctions que celles du français introduites dans une phrase kabyle. Les insertions kabyles sont utilisées pour contourner des difficultés d'ordre syntaxique, comme l'usage du subjonctif (cf. supra, chap.4- extrait 44) ou pour structurer son discours sur la base de la langue kabyle, la langue maternelle de toutes les locutrices et la langue de base de la plupart des échanges effectués en milieu familial.

L'extrait 2 illustre l'emploi de plusieurs insertions kabyles de nature uniquement grammaticales (vingt deux (22) unités), dans une intervention structurée en français. La plupart des unités sont des adverbes, connecteurs, démonstratifs et verbes. Le but de ces insertions n'est pas de suppléer des insuffisances dans la langue française, ce n'est pas non plus pour contourner une difficulté linguistique. L'objectif est la mise en relief de ces termes pour maintenir un discours alterné permettant, ainsi, une dynamique langagière constante. Ce passage volontaire et continu du français au kabyle montre l'importance de ces deux langues dans les pratiques langagières des locutrices.

Extrait 2, conversation (3)

- R. 059 : tura imirenikit/ tur'*il est obligé de faire euh entant qu'expert entant qu'expert euh au* [yennat] euh *le service* nni *l'domaine* nni tur'*il est obligé de faire euh :: genre euh* ++uzriy ara amek ara d iniy/ ad yexdem euh:: *comme un ptit manuel comme un ptit manuel après son départ la personne qui va le remplacer* ad yetabaε *l' manuel* nni *pour faire le travail* nni a::h yennak yerna ilaq *en détail en détail*/ ah axatar yebd'ixedmit +++ *les procédures voilà ! un manuel de procédures* (alors là il est obligé de faire euh entant qu'expert entant qu'expert euh au [l'autre] de ce service là, de ce domaine là, il est obligé de faire euh genre euh je ne sais pas comment le dire, il va faire comme un ptit manuel comme un ptit manuel après son départ la personne qui va le remplacer, il va suivre ce manuel là pour faire le travail. Il a dit qu'il faut que ça soit en détail en détail parce qu'il a déjà commencé à le faire, les procédures voilà ! Un manuel de procédures)

2.1.2. L'économie linguistique

Selon R. Kahlouche (1993 : 81), l'économie linguistique est régi par des facteurs extra-linguistiques dont le statut politico-social du kabyle. En effet, le statut du kabyle

limite cette langue à des usages restreints. Pour l'auteur, toute langue est normalement en mesure de répondre à ses besoins linguistiques sans même faire appel aux néologismes. Après l'analyse des conversations, nous rejoignons cette affirmation qui est confirmée par certains extraits du corpus.

Certaines unités qui n'existeraient pas en kabyle sont rendues automatiquement en français. Si nous nous fions à l'idée que le kabyle est normalement en mesure de combler les lacunes qui se présentent aux usagers de la langue, les insertions du français devront être remplacées par d'autres en kabyle. Prenons un exemple qui contient ce genre d'insertions.

Extrait 2, conversation (5)

- L. 188 : **tu fais toujours deux tours** i wvolant+ **alors** seqæed **les roues** ynem tefriniḍ kkes **la vitesse** xedm it **poids mort** sali d [ayennat] tḥebseḍ umbæed a ttxedmeḍ **la même chose** a ttebraquiḍ kulci **à gauche clignotant à gauche** ad fyeḍ slaεqel slaεqel **au fur à mesure** a ttedawareḍ **la voiture** axater **même la balise** agi **par rapport s atrottoir**↑ yesεa leḥsabat is+ yenna yi d winna « micki tqerbeḍ mliḥ akd micki t bædeḍ aff **la balise** agi **les repères** inem tbeddilen » tfehmed ? (*tu fais toujours deux tours au volant. Alors tu alignes tes roues et tu freines. Enlèves la vitesse, tu le mets poids mort. Tires [l'autre] et tu t'arrêtes. Après, tu feras la même chose, tu vas braquer tout à gauche, clignotant à gauche. Tu sors petit à petit au fur à mesure, tu tournes la voiture parce que même cette balise par rapport au trottoir. Il a ses mesures, l'autre m'a dit « quand tu t'approche trop et lorsque tu t'éloigne de la balise tes repères changent », t'as compris ?*)

Le tour de parole de Liza nous offre plusieurs types d'alternance codique : inter-propositionnelle et intra-propositionnelle (constituants mixtes). Les unités linguistiques utilisées sont : des unités lexicales ou des syntagmes nominaux : *volant, les roues, la vitesse, poids mort, clignotant, la voiture, la balise, trottoir* et *les repères*. Des locutions ou adverbes : *au fur et à mesure, par rapport, à gauche, la même chose, alors*. Des verbes *freiner* et *braquer*, tous les deux insérés dans la phrase kabyle et obéissent à ses règles syntaxiques. A cet effet, ils prennent les marques du verbe kabyle, à savoir : l'indice de la 2^{ème} personne du singulier ainsi que le thème. En ce qui concerne le premier verbe « tefriniḍ », indépendamment de l'énoncé et sur le plan morphologique, il prend le thème

du prétérit, (ayant le sens de « tu a freiné »). Mais à l'intérieur de l'énoncé « *alors seqæed les roues ynem tefrinið* » (alors tu alignes tes roues et tu freines), le verbe freiner porte la valeur de l'impératif. D'ailleurs, même le premier verbe de la proposition « seqæed » (aligne) est à l'impératif.

Si la locutrice tente de substituer toutes les insertions, appartenant à la langue française, par des unités kabyles, elle devra opérer plusieurs remaniements. Certaines unités peuvent être remplacées sans effort puisque leurs équivalents sont disponibles dans la langue, c'est le cas de : *voiture* → takarust, *les roues* → rwaði, *freiner* → eħbes, *à gauche* → yef zemeð, *la même chose* → kifkif, *alors* → dya, *au fur et à mesure* → cituħ-cituħ ou slaæqel slaæqel tel qu'il a été employé par Liza. Cependant, pour substituer le reste des unités insérées, la locutrice doit recourir à des syntagmes, voire même à des énoncés kabyles pour exprimer les mêmes contenus sémantiques que remplissent celles à remplacer. Les locuteurs ne sont pas toujours favorables à cette solution syntagmatique car elle est, d'une part, *coûteuse* (Kahlouche, 1993 : 81) puisqu'elle nécessite plus d'effort, de la part du locuteur, et elle recourt à plusieurs unités linguistiques. D'autre part, elle surcharge les énoncés et risque l'ambiguïté du message. De ce fait le locuteur ne transmet pas les idées voulues et n'atteint pas son but final qui est la transmission d'un message clair et précis.

Cette façon de procéder est confirmée dans les interventions de nos locutrices. En recourant à la langue française, elles optent pour la solution la plus facile et la plus rapide, susceptible de répondre à tous les besoins communicatifs. Ce recours se fait soit pour suppléer les insuffisances linguistiques existantes dans la langue kabyle, soit pour produire un discours fluide et amplifié.

2.2. Fonctions discursives

2.2.1. Gérer les topics et contourner un tabou linguistique

Les locutrices lors des échanges langagiers gèrent les interactions selon le sujet. C'est ce que WEINREICH (1968²) appelle *les topics*. Pour lui, les locuteurs switchent selon le topic de la conversation, l'interlocuteur ou l'activité en cours. Ainsi le sujet détermine le choix de langue.

Dans le cas de nos locutrices, le choix de la langue de base des conversations est, de manière générale, le kabyle qui est déterminé par le contexte, à savoir le milieu familial. Cependant, la pratique de l'alternance codique permet d'aborder certains sujets qui relèvent de l'intimité des locutrices et de contourner ceux qui sont frappés de *tabou* dans la société.

Les sujets frappés de tabou que D. Morsly (1995) a soulevé, dans cet article, ne sont pas abordés à ce sens propre. Toutefois, certains topics incitent les locutrices à passer du kabyle au français pour s'exprimer à leur aise. Parfois, elles remplacent même des termes, qui sont considérés dans le kabyle comme indiscrets, par ceux du français qu'elles jugent plus corrects. Ce sont des sujets qui caractérisent le parler féminin, entre autres ceux renvoyant aux activités pratiquées, notamment, par les femmes (fréquenter les salons de coiffure, extrait 3) ou ceux portant sur le mariage, l'amour, etc. (extrait 4).

Extrait 3, conversation (8)

- R. 083: **même le rouge à lèvres** yelha + a tt dduḍ aɛni azekka ar teslit ? (*même le rouge à lèvres est bien. Tu accompagnes demain ceux qui vont chez la mariée ?*)
- K. 084 : **bien sûr** a neddu yukk ! + **mais je pense le rouge à lèvres** agi ynu **c'est trop non+** maci d nek i ttislit (*bien sûr, on part tous. mais je pense ce rouge à lèvres que j'ai mis, c'est trop non ? Je ne suis pas la mariée*)
- S. 085 : **non c'est pas très voyant** + d anecta iz d qqarey si şbaḥ+ **moi je le trouve** a yackit (*non ce n'est pas très voyant, c'est ce que j'arrête pas de lui dire. Moi je le trouve très bien*)
- Th:086 : u tuyeḍ ara tanumi (*parce que tu n'as pas l'habitude*)
- K. 087 : mmh

² Cité par MONDADA (2007 : 171)

- R. 088 : **mais il te faut quelque chose qui va te sortir de l'ordinaire**+ ttameyra
(*c'est la fête*) **quand même !** ma yella a **ttemaquiēḍ** euh// (*si tu te maquilles*)
- S. 089 : **parc que** daginit euh uzriy ara euh xxx tban tet d walen im ttiberkanin+ dagi
yefka d tya (*parce que là, je ne sais pas xxx tes yeux on les voit noirs. Là, ça donne
un reflet*)
- K. 090 : a:h **merci**
- Th. 091: **même l maquillage** inem yelha+ **tu n'exagères pas + au même temps ça
te change du maron** nni tetterraḍ kul ass (*même ton maquillage est bien, tu
n'exagère pas, au même temps ça te change de ce marron que tu mets toujours*)

Les locutrices passent du kabyle au français lorsqu'elles emploient les termes relatifs à l'esthétique comme : *le maquillage, rouge à lèvres, ...etc. Se maquiller* est conjugué selon les règles syntaxiques du kabyle à aoriste simple « a ttemaquiēḍ » (tu vas te maquiller). Le reste des segments du français sont insérés pour exprimer un point de vue (S.085, R.088) dans le but de convaincre Karima qui trouve que son maquillage est trop voyant.

Dans l'extrait 4, les locutrices Karima et Sonia abordent un autre sujet, celui du mariage et l'importance de l'amour dans une relation de mariage. Certains tours de parole portent sur discours rapporté. Nous les avons quand même retenus parce qu'ils parlent de ce sujet et parce qu'ils rapportent les paroles de Thiziri et Liza, deux locutrices faisant partie de notre échantillon représentatif. Karima dans le premier tour de parole (K. 036) rapporte les paroles de Thiziri. Cette dernière pense que c'est difficile de voir la personne que l'on a déjà aimée se marier avec une autre personne. Son discours est énoncé en français à part quelques insertions qu'il faut soulever. Ce sont le pronom indépendant « kemini » (toi), l'adverbe de temps « tura » (maintenant) et le connecteur « axater » (parce que). En ce qui concerne ces insertions, elles peuvent être le produit de Thiziri puisque le discours lui appartient. Comme elles peuvent être insérées volontairement par Karima puisqu'il ne s'agit pas vraiment d'authentiques paroles d'autrui³. De ce fait, on ne peut pas certifier que ces unités sont produites par l'une ou l'autre.

³ Notons à la suite de Diane VINCENT et Sylvie DUBOIS (2005 : 59-61) qu'il y a cinq emplois de la structure du discours rapporté : la reproduction, la pseudo-reproduction, l'actualisation, l'invention et l'assertion. Cité par Ali-BENCHERIF (2009 : 283)

Par ailleurs, dans le deuxième tour de parole (K. 038), Karima rapporte les paroles de Liza. Cette dernière alterne moins, mais les insertions qu'elle a utilisées renvoient également à la relation que deux personnes entretiennent ou entretenaient et les sentiments (d'amour ou de chagrin) qu'engendrent une union ou une séparation. Il en va de même avec les deux derniers tours de paroles de Sonia qui, dans le premier (S.067), imagine sa sœur le jour de son mariage avec un beau bouquet de fleurs qui lui sera offert par son futur époux. Dans le deuxième (S. 135), Sonia met, aussi, en valeur la beauté impressionnante de sa sœur tout en la réconfortant par rapport au fait d'assister au mariage de son ami avec lequel elle avait une relation et qu'elle avait aimé.

Extrait 4, conversation (7)

- 1- K. 036 : wellah + nniy as acimi d steqsaḍ akka? tenna yi d akka axater (*je lui ai dit pourquoi tu me pose cette question ? elle m'a dit parce que*) « **tu sais + de voir la personne que t'as déjà aimé se marier c'est pas facile et puis kemini (toi) si tu dois choisir tura (maintenant) +il faut que ça soit la bonne personne+ oui axater (parce que) c'est important+ il faut être heureuse** »
- 2- K. 038 : **après** nniy as euh tneṭq ed Liza txedm as akka « **e::h si elle n'est pas heureuse** a ttruḥ as tesexreb tameyra + **et puis** nettat attan **avec quelqu'un** » tenna yas « akka nniy as d kan » (*après je lui ai dit euh, Liza lui dit : « et si elle n'est pas heureuse, elle va pas lui gâcher la fête et puis elle est avec quelqu'un », elle lui a dit « comme ça ! c'est juste une façon de dire*)
- 3- S. 067 : **non dis pas ça+** am d yernu (*il te donnera d'autres*) **le jour de votre mariage** am d yawi (*il te ramènera*) **un bouquet de fleur bien bien garni**
- 4- S. 135 : **comme ça tu sera toute belle + tout le monde sera impressionnée même** isli nni (*le marié*) **je suis sûr** ad yendem (*il regrettera*) **ce qui vient de faire si c'est pas déjà fait+ tu dois être forte** +++

Les locutrices, lorsqu'elles convergent passent d'un sujet à l'autre dans une même conversation. Dans d'autres conversations, elles changent de langue pour introduire un nouveau sujet. Elles passent soit du français au kabyle comme dans l'extrait (5) ou du kabyle au français.

Extrait 5, conversation (4)

K. 119 : **question pour un champion ?**

Z. 120 : a:h xxx (tout le monde parle à la fois) +++

K. 121 : amarezg nsen tura wigad inna fehmen akk **l'anglais** (*ils ont de la chance, ils comprennent tous l'anglais*)

Dans la conversation (4) de laquelle nous avons relevé l'extrait (5), les locuteurs (Liza, Karima, Zahia et Salim le frère à Karima) convergent sur plusieurs sujets, entre autres les transports en commun, sur les riches, ensuite sur les conditions climatiques dans la période hivernale, sur les programmes de télévision, sur les étudiants anglais et enfin sur les compétences linguistiques. L'extrait (5) contient les tours de paroles qui marquent le changement de sujet. C'est Karima qui a pris cette initiative. Elle passe d'un sujet qui porte sur les programmes de télévision à celui qui parle de quelques étudiants étrangers (anglais) qu'elle et Zahia ont connu lorsqu'elles étaient encore à l'université. En changeant de topic, elle change aussi de langue, elle passe du français au kabyle. Puis elle continue d'agencer entre les deux langues.

2.2.2. Les réitérations

Les réitérations ont une fonction paraphrastique. Elles sont des passages d'une langue à l'autre dans le but d'éliminer toute ambiguïté concernant le message. Selon Gumperz (1989)

« Il est fréquent qu'un message exprimé d'abord dans un code soit répété dans un autre, soit littéralement, soit sous une forme quelque peu modifiée. Dans certains cas ces répétitions peuvent servir à clarifier ce qu'on dit, mais souvent elles ne servent qu'à amplifier ou à faire ressortir un message » (*Ibid.* : 77).

Les segments A et B sont juxtaposés, le deuxième segment B peut être une reformulation ou une traduction littérale du segment A. Le tour de parole de Sonia (S. 029), dans l'extrait (6) contient une réitération entre « mliḥ mliḥ mliḥ+ **comme ça comme ça comme** », la locutrice passe du kabyle au français afin d'intensifier son message.

Extrait 6 :**- de la conversation (7)**

S. 029 : mliḥ mliḥ mliḥ+ **comme ça comme ça comme ça + n'est ce pas ?**

- de la conversation (5)

L. 116 : tfehmed ? **c'est juste** a d ssaliḍ kan akka aḍar im aff **l'ambriage** + dya a ttebdu a ttelḥu **la voiture** + **alors c'est juste** ad fyeḍ kan akkagi cituḥ kan a ttebduḍ a d ttaraḍ **avolant** cituḥ cituḥ kan alama twalaḍ kan **la voiture** teqæed **taligner**

Du tour de parole de Liza (L.116) nous retenons les deux verbes « teqæed » et « **taligner** », l'un en kabyle et l'autre en français. Le but de Liza est de s'assurer que le message est bien passé, surtout que Karima s'apprêtait à passer son examen de conduite. Il en va de même pour les deux locutions : « slaæqel slaæqel » (progressivement), en kabyle, et « **au fur à mesure** », en français, que Liza avait utilisées dans le tour de parole (L188, extrait 2). Il est vrai que les deux locutions ne sont pas une traduction littérale puisque la locution kabyle peut être traduite avec d'autres plus proches comme : « peu à peu » ou « petit à petit ».

2.3. Fonctions énonciatives et cognitives**2.3.1. Les citations et discours rapporté**

Le locuteur qui rapporte a le choix de reprendre exactement les mots du locuteur x en utilisant la langue dans laquelle ils ont été énoncés. Comme il peut utiliser un autre code que celui du locuteur x et ne pas reprendre mot à mot ce qui a été relaté. C'est le cas d'ailleurs des paroles de Thiziri, dans l'extrait 4 (K. 036). Il se peut que ce soit Karima qui les ait actualisées en tenant compte des deux langues utilisées par elle et par son interlocutrice, à savoir le kabyle et le français.

Nous avons retenu d'autres passages ou tours de parole qui contiennent des citations ou des discours rapportés. L'extrait (7) illustre ce passage d'une langue à l'autre.

Extrait 7, conversation (7)

- 1- K. 034 : **après** tenna yi d euh tenna yi d euh « a xalti » + tenna yi d euh tenna yi d ma **ça va** yerkuli +nniy as « ma twalamt **la robe de soirée** nni inu » + tenna yi d «temlah **mais elle est trop simple** dayenikit» **après** euh +**après** txedm iyi d akka +tenna yi d euh tenna yi d ah «a xalti **tu est heureuse ?** » (*après elle m'a dit, elle m'a dit « tante », elle m'a dit, elle m'a dit si je vais bien et tout. Je lui ai dit « est ce que vous avez vu mes robes de soirées ? » elle m'a dit « elle est belle mais elle est trop simple en même temps » après euh après elle m'a fait ça, elle m'a dit « tante tu es heureuse ? »*)
- S. 035: a:h (rire) **c'est pas vrai**
- K. 036 : wellah + nniy as « acimi d steqsađ akka? » tenna yi d « akka axater **tu sais + de voir la personne que t'as déjà aimé se marier c'est pas facile et puis** kemini **si tu dois choisir** tura +**il faut que ça soit la bonne personne+ oui** axater **c'est important+ il faut être heureuse**»
- 2- K. 042 : **alors « à toutes les filles : toutes les filles ne peuvent pas mettre du ricil sans ouvrir la bouche »** (rire) meħsub (*c'est-à-dire*) **c'est des informations que toutes les filles doivent savoir**

Karima relate à Sonia une discussion qu'elle a eue avec Thiziri (la fille de sa cousine Liza). Elle rapporte les paroles de sa nièce ainsi que les siennes. Dans le premier tour (K. 034) elle les relate en alternant les deux langues. Sauf que les verbes locutoires « tenna-yi-d » (elle m'a dit) et « nniy-as » (je lui i dit) sont uniquement en kabyle.

Dans l'intervention de Karima (K. 036), les paroles rapportées de Thiziri sont moins marquées par l'alternance. Le peu d'unités insérées sont des unités grammaticales : « axater » (parce que), utilisé deux fois, le pronom indépendant « kemini » (toi) et l'adverbe de temps « tura » qui a le sens de « là » dans l'énoncé. Ainsi, Karima passe du kabyle au français pour rapporter les paroles de Thiziri, tandis que les siennes sont relatées totalement en kabyle.

Dans le dernier tour de parole (K. 042), Karima reprend, totalement en français, le discours de Thiziri qu'elle explique, en employant la même langue. Pour marquer les

frontières entre le discours citant et le discours cité, Karima utilise la locution conjonctive « meḥsub », en kabyle.

En ce qui concerne les deux premiers tours de parole de Karima, il est difficile de déterminer, exactement, dans quelle langue ont été énoncées les paroles de Thiziri. Mais, contrairement à ce discours alterné dont on ignore la langue de base, les derniers propos de Thiziri (K.042), rapportés intégralement en français, sont effectivement énoncés, du moins écrits, comme tels. En effet, Karima parle à sa sœur (Sonia) d'un email que Thiziri lui avait envoyé et qui rapportait ces propos, probablement, saisis en langue française. Par conséquent, Karima relate simplement le message rapportant les paroles de la nièce.

Le tour de parole de Rachida (R.047) de l'extrait 8 est un discours rapporté pour une seconde fois car elle relate les paroles du directeur de son mari. Ces propos ont été d'abord repris par son mari puis par elle, dans cette intervention. Cette double reprise est marquée par l'emploi, en deux fois, du verbe locutoire « yenna » (il a dit). Le premier « yenna-k » (il a dit) renvoie au deuxième énonciateur, le mari. C'est lui qui reprend les paroles du directeur, le premier énonciateur. Le segment « yenna-yi-d **directement** » (il m'a dit directement) est une parole du mari reprise par Rachida. Dans ce segment alterné, le verbe locutoire est en kabyle, la langue maternelle du mari qui est également bilingue. Le reste des paroles, à part le démonstratif « nni » (ce) qui est probablement produit par la locutrice, sont celles du directeur qui est un français. Cela explique le fait qu'elles soient énoncées en cette langue.

Extrait 8, conversation (3)

R.047 : yenna k « yenna yi d (*il m'a dit*) **directement** « *si t'es pas avec moi je vais pas le faire je vais pas faire le changement* nni » (*ce*)

D'autres alternances ayant cette fonction polyphonique s'étaient avérées dans le corpus. La plupart sont de type intra-proposition et parfois de type constituants. Hormis ces discours rapportés, nous n'avons relevé qu'une insertion en français, utilisée par un

participant masculin (le frère de Karima). C'est un proverbe en français employé dans une intervention (PM. 061, C.4) en kabyle, comme suit :

PM. 061: kunwi cyul **vous êtes isolés au pied de Djurdjura** aken qaren akken (*vous c'est comme si, comme on dit vous êtes isolés au pied de Djurdjura*)

2.3.2. La modalisation d'un message

Gumperz (1989) considère aussi l'alternance codique comme moyen de « modaliser des constructions telles que phrases et compléments du verbe, ou prédicats suivant une copule » (*Ibid.* 78). Souvent le locuteur modalise ou précise le contenu d'une proposition principale à l'aide d'une deuxième phrase énoncée dans une autre langue.

Cette fonction est confirmée dans plusieurs interventions des locutrices qui tentent d'être très claires et de produire un discours cohérent et précis. Pour cela, elles n'hésitent pas à changer de langue ou à passer de l'une à l'autre afin d'atteindre leur but communicatif. Nous ne pouvons pas reprendre tous les passages alternés, ayant cette fonction, de par leur nombre important dans le corpus, mais nous proposons quand même l'extrait suivant :

Extrait 9, conversation (3)

R.142 : lhağa n **tilifun** axir dihin **tu prend un forfait bloqué par exemple** yalha à **vingt et un euro tu es tranquille+** ilindi d nek ig tfen wagi n **vingt et un HACEN** d winna n **deux heures vingt neuf euro+** nekini **c'est un forfait bloqué tu risque pas de bouffer plus** mi kfat kfat **tu peux recevoir mais tu peux pas appeler+ tu peux consulter la messagerie et tout+** u tezmiređ ara'kan a ttessiwleđ (*question téléphone, c'est mieux la bas tu prend un forfait bloqué par exemple il est bien à vingt et un euro tu es tranquille l'année dernière c'est moi qui ai pris celui là, de vingt et un HACEN c'est celui de deux heures vingt neuf euro(moi c'est un forfait bloqué tu risque pas de bouffer plus quand elles finissent, elles finissent tu peux recevoir mais tu peux pas appeler+ tu peux consulter la messagerie et tout+ tu ne peux juste pas appeler)*)

Extrait 10 de la conversation (3)

R.131: ah **il faut lui faire comprendre** bell'u tugadq ara+ **tu t'en fou de lui** dya yettagad (oui il faut lui faire comprendre que tu n'as pas peur de lui+ tu t'en fou de lui alors il a peur)

Les deux extraits de Rachida (R.142 et R.131) illustrent le type de l'alternance qui sert à modaliser le message. Généralement, ce sont les alternances de type interphrastique ou inter-propositionnel. Rachida, dans le même tour de parole (R.142), produit plusieurs alternances. Elle passe d'une langue à l'autre dans le but de compléter ou de préciser un segment principal produit dans le kabyle par un autre segment en français, comme dans : « lhağa n **tilifun** axir dihin **tu prend un forfait bloqué par exemple** yalha à **vingt et un euro tu es tranquille** » (voir l'extrait pour la traduction).

Rachida entame son tour de parole par une phrase en kabyle, puis elle recourt au français pour compléter son idée. Elle continue d'agencer les deux langues en produisant, ainsi, des alternances intra-propositionnelles et elle finit par un autre agencement par lequel elle passe, cette fois-ci et pour un même but, du français au kabyle, comme suit : « **tu peux consulter la messagerie et tout+** u tezmireq ara'kan a ttessiwleq » (sauf que tu ne peux pas appeler).

Les alternances produites par la même locutrice, dans l'extrait 10, sont des alternances inter-propositions. Le tour de parole de Rachida contient deux phrases, chacune d'entre elles est composée de deux propositions. La locutrice passe du français au kabyle en complétant les principales par les subordonnées. Les deux servent à modaliser et à préciser les principales.

2.3.3. La personnalisation versus objectivation

Cette fonction, selon Gumperz (1989 : 78), regroupe plusieurs éléments. L'alternance codique peut être réalisée pour : contester une affirmation et la rectifier ou pour s'impliquer ou ne pas s'impliquer dans le message produit (soit pour parler de lui-

même soit pour parler du groupe). L'implication du locuteur se réalise par un discours où domine le pronom personnel sujet (je) ou le pronom tonique (moi).

Etant donné que les conversations entre les locutrices s'inscrivent dans la subjectivité, nous avons relevé beaucoup d'insertions sous forme de formules subjectives qui nous indiquent le degré d'implication de la locutrice dans son discours, comme, dans l'extrait 11, où le syntagme «je pense » exprime un point de vue :

Extrait 11 de la conversation (1)

R. 03 : **je pense** u eaṭeln ara (*je pense ils n'ont pas tardé*)

D'autres segments plus longs sont également avérés dans le corpus. Ils expriment une opinion personnelle ou une affirmation objective par laquelle le locuteur s'efforce de se maintenir à l'écart du discours.

2.3.4. Afficher son appartenance

L'alternance codique est parfois utilisée comme moyen d'afficher son appartenance ou celle des partenaires à la communauté bilingue, ou d'affirmer son propre statut. Dans ce sens, Mondada (2007) considère cette pratique comme étant un terrain idéal pour questionner les approches de l'identité et du contexte lorsqu'on fait l'analyse des pratiques langagières.

L'emploi des pronoms personnels (je, nous, nek, nukni) ou le pronom tonique (moi) nous renseigne sur l'implication du locuteur dans un discours. Ces pronoms peuvent aussi nous éclairer sur l'identité du locuteur et son expérience personnelle. L'insertion de « nous » indique que le locuteur se reconnaît dans un groupe déterminé et se démarque d'un autre dans lequel il ne se reconnaît pas. En employant ce pronom, il compare, consciemment ou inconsciemment, les deux groupes, parfois entre deux univers comme dans l'extrait qui suit :

Extrait 11 de la conversation (4)

- K. 165 : amek arrac imectaḥ+ m'ara ttwalin **les miki** s tṛumit ḥefḍen **avec le temps** (*comment ça se fait que les enfants quand les regardent les dessins animés en français, ils finissent par l'apprendre*)
- L. 166 : **normalement** nukni **c'est pareil** a:h **mais** nukni nɛadd'i leḥfaḍa (*normalement nous c'est pareil, mais on a dépassé le stade d'apprentissage*)

Les deux groupes mis en parallèle sont l'univers des enfants et celui des adultes dans lequel Liza se reconnaît. L'emploi de « nukni » (nous) lui permet de se démarquer de l'univers des enfants. Le tour de parole de Liza ne porte aucune autre information indiquant l'univers des adultes à part le dernier segment, énoncé en kabyle, où elle répète d'ailleurs le pronom personnel «nukni nɛadd'i leḥfaḍa » (on a dépassé le stade d'apprentissage). Comme on le voit le pronom « nukni » peut être interprété par « nous » ou par le pronom indéfini « on » en français.

« Nous » en français peut avoir deux valeurs en kabyle : pluriel masculin « nukni » ou pluriel féminin « nkuti ». Dans l'extrait 12, Zahia, en employant le pronom personnel « nkuti », marque son appartenance à un groupe limité à deux personnes, elle et son amie Karima. Mais elle se démarque, au même temps, d'un autre groupe qui est celui des étudiants anglais qu'elles ont connus dans le passé.

Extrait 12 de la conversation (4)

- Z. 151 : nkuti **déjà nettedraguiten** a Karima u d qqer ara acekkiten (rire) (*nous déjà nous les dragons Karima ne dit pas non, ils sont très beaux*)

Le pronom personnel « je » ou « nek » reflète, plus que les pronoms toniques au pluriel, l'identité de la femme et son intention de s'affirmer en tant que tel à travers ses pratiques langagières. L'extrait 13 montre le degré d'implication de Zahia (Z. 025, C.4) dans son discours et l'affirmation de son identité de femme à travers son intervention.

Extrait 13 de la conversation (4)

- Z. 025 : eu:h **cinq mi:lle six mille** + g ass m'akk'isernan yebbuḍ **sept mille mais nek** **jamais** ḥfen dgi **sept mille+ cinq mille** ↓ i ttaḥafen + ttsemma euh (*eu:h cinq mi:lle*

six mille + depuis qu'ils ont augmenté le prix sept mille mais moi jamais ils ont accepté de moi sept mille+ ils s'accepte cinq mille + c'est-à-dire euh)

En se référant aux interventions précédentes de Zahia, qui parle de certaines personnes de sa région, propriétaires de quelques moyens de transport, nous constatons que l'insertion de « nek » sert à indiquer son appartenance à ce groupe de gens. Par ailleurs, le fait de l'insérer entre deux constituants, en français, et surtout de le combiner avec l'adverbe de négation, comme suit : « **sept mille mais nek jamais** », suppose un autre but communicatif. Par cette façon de faire, la locutrice affirme sa position parmi les siens et valorise son identité de femme qui permet de bénéficier de certaines faveurs, de la part de ses partenaires hommes, dans la société. Car, pour elle, le fait d'être femme lui donne accès à certains avantages que les hommes ne n'ont pas, comme par exemple le fait de payer moins cher le trajet de la maison à l'université.

En ce qui concerne les insertions du pronom « je », le tour de parole de Karima, dans l'extrait 14, comprend deux segments de français insérés dans des phrases à structure kabyle dans l'intention de mettre en valeur sa personnalité et son identité. Le premier syntagme « nekini **je suis une personne** » contient une réitération entre les deux pronoms personnels : « nekini » et « je » qui déclenche le changement de langue (passage du kabyle au français). Karima, par cette réitération, cherche à mettre en valeur ce que reflètent les deux pronoms, à savoir sa propre identité.

Par le deuxième syntagme, la locutrice donne plus d'informations sur sa personnalité (ce qu'elle aime et ce qu'elle n'aime pas).

Extrait 14 de la conversation (3)

K. 024 :aka yi d yenn'assenni ad yeqqar lukan telliḍ degw mekan iw **après** lukan di lliḡ deg mekan ik nekkini ul iy'awin ara nniḡ as belli nekini **je suis une personne** anda qaɛdeḡ iman iw **je n'aime pas le changement** ur ḥemeleḡ ara micki lliḡ **bien** d ayen ikit ayeqqar yah ! ih'am LYSA awa:: nekini ad ruḥeḡ kan ciḡ kan akka dayen as iniḡ ya nruḥ **quelque part** (*c'est ce q'il m'a dit l'autre fois, il a dit : si t'étais à ma place, je lui ai répondu que si j'étais à sa place je n'aurais pas fait ça car je suis un personne qui n'aime pas le changement, je reste là où je suis bien. Il a dit que je suis*

comme LYZA et que lui ne reste pas dans une seule place dès qu'il se stabilise, il a envie d'aller quelque part)

Dans d'autres contextes, l'emploi de ces marques subjectives peut nous informer davantage sur l'identité des locuteurs. D'après Mondada (2007), l'identité peut être adoptée selon deux visions : Une vision *essentialiste*⁴, où l'individu porte avec soi son identité propre qui détermine ses actions et une approche *située* de l'identité ou l'appartenance à une catégorie ou à une autre est élaborée et revendiquée.

Les conversations transcrites ne nous informent pas plus que cela sur les marques identitaires des locutrices. Pour cela nous nous servirons des entretiens pour répondre à ces questions dont l'idée porte sur les facteurs régissant l'apparition de l'alternance codique.

En conclusion, les locutrices se servent de leur répertoire verbal et de leurs compétences linguistiques dans les deux langues, kabyle et français qu'elles alternent, pour atteindre un but communicatif. L'alternance codique constitue une véritable stratégie communicative et connaît plusieurs fonctions conversationnelles. Les locutrices recourent à la pratique de l'alternance codique pour plusieurs raisons : modaliser le discours, rapporter les paroles d'autrui, s'adapter en convergeant au discours de l'autre dans le but de maintenir l'échange, la résolution d'une difficulté linguistique, etc.

3. Choix de code et facteurs régissant le choix linguistique et l'alternance

Dans la perspective fonctionnaliste, certains auteurs, qui sont influencés par les travaux de GUMPERZ et HYMES, se sont consacrés à l'étude des facteurs de l'alternance codique ainsi que les facteurs régissant le choix de langue de base. Dans un premier temps,

⁴ Mondada, L, (2007 :180)

nous allons présenter quelques travaux qui ont abordé sur cette question. Ensuite, nous analyserons les conversations pour déterminer la langue de base choisie par les locutrices. Pour finir, nous essayerons de faire ressortir les facteurs déterminant, à la fois le choix de langue de base et l'apparition de l'alternance.

Pour commencer, nous allons présenter les différentes théories traitant des facteurs de l'alternance codique et des choix linguistiques. (GARDNER-CHLOROS P.1985; LÜDI G. 1984 et ZONGO B. 2004) se rejoignent sur l'idée que « *Le choix et l'alternance des langues ne sont pas quelque chose d'aléatoire, mais ils résultent toujours d'une motivation chez le bilingue* » (Zongo, 2004 : 100).

Nous présenterons également le modèle de ZONGO (1996), que nous avons présenté plus haut, concernant l'analyse des stratégies langagières dans le choix et l'alternance linguistiques qui permet de décrire comment sont structurées les stratégies langagières dans une situation bilingue. C'est un modèle à six composantes, construit à partir des travaux sur les facteurs et/ou fonctions des choix et de l'alternance linguistiques.

3.1. Repères théoriques sur les facteurs et le choix de langue

3.1.1. D'après les études réalisées en Europe et en Amérique

L'explication de l'alternance codique diffère d'un auteur à l'autre. Certains l'expliquent par des facteurs *internes* ou *linguistiques*, d'autres par des facteurs *externes* ou *extralinguistiques* et d'autres parlent plutôt de fonctions que de facteurs. Compte tenu des caractéristiques sociales des participantes et de leurs pratiques langagières, il est nécessaire pour nous de nous servir de plusieurs modèles qui se situent au niveau interactionnel et socio-psychologique et qui ne peuvent être que complémentaires.

VALDES-FALLIS (1978) explique l'alternance par un modèle comprenant deux types de facteurs :

1- Facteurs externes d'ordre sociologique, situationnel et psychologique. Ils sont au nombre de cinq : les rôles sociaux, les contextes (situation de communication, sujet de conversation, cadre spatio-temporel, etc.), les marqueurs d'identité, les noms propres et les citations et les paraphrases.

2- Facteurs internes : Le besoin lexical lié à des phénomènes de domination linguistique ou à des trous de mémoire, les préformulations relevant de la routine linguistique, l'emploi de certains mots déclencheurs, les marqueurs de discours, les figures de rhétoriques (emphase, contraste) qui aboutissent à l'alternance métaphorique, la reprise de la dernière langue utilisée par le locuteur précédent, etc.

MACKEY, W. (1976) réduit cette série à trois facteurs qui expliquent l'apparition de l'alternance conversationnelle : le sujet, la personne et la tension. Il estime que « chacun de ces facteurs peut faire varier à la fois le taux de l'alternance et la proportion de chaque langue dans une situation donnée »⁵. Gal (1979)⁶ met en rapport le taux de l'alternance codique avec le degré de familiarité avec les interlocuteurs. Selon lui, tant que l'alternance est quantitativement significative, le degré de familiarité entre les interlocuteurs est très important (entre les parents, entre les frères et sœurs, entre les amis, etc.).

GARDNER-CHLOROS (1985) propose cinq facteurs d'ordre linguistique ou socio-psychologique : la compétence linguistique du locuteur, la perception de l'interlocuteur par le locuteur, l'aspect sémantique, les caractéristiques du langage parlé, et enfin les raisons profondes (caractéristiques individuelles, comportement social, etc.).

D'autres modèles encore, proposant un certain nombre de facteurs régissant le choix de langue et l'apparition de l'alternance, ont vu le jour. On peut donc ajouter celui de J. HAMERS et M. BLANC (1983), de F. GROSJEAN (1982) et de G. LÜDI et B. PY (2003). Dans des situations de communication bilingues, selon GROSJEAN (*ibid.*), quatre facteurs (internes et externes) peuvent déterminer le choix de langues : la situation, les participants,

⁵ Cité par Zongo (2004 : 101)

⁶ Gal (1979) avait fait une étude sur le bilinguisme allemand/hongrois en Autriche. Il ressort avec des résultats qui confirment le rapport entre l'alternance et la familiarité. Il dit « la communication avec Dieu ou les relations officielles se font avec une seule langue, respectivement, l'allemand ou le hongrois » (cité par B. Zongo, 2004 : 103)

les thèmes abordés et le but de l'interaction. J. HAMERS et M. BLANC (*ibid.*) s'inspirent, quant à eux, de la théorie de l'accommodation de H. GILES. Ainsi, ils présentent le modèle de l'adaptation de la parole selon lequel les interlocuteurs, dans les situations de contact de langues, doivent avoir les capacités linguistiques nécessaires, dans les deux langues, pour garantir le succès de la communication. Il est aussi nécessaire, pour les locuteurs, d'avoir la capacité de s'adapter aux comportements communicatifs des interlocuteurs et aux changements de langues qui résultent des échanges entre eux.

ALI-BENCHERIF (2009) réorganise les différentes théories traitant des facteurs de choix de langue et de l'alternance codique selon trois dimensions : sociale, socio-psychologique et situationnelle.

- **La dimension sociale : FISHMAN, BLOM & GUMPERZ**

Joshua FISHMAN (1968), dans une perspective macrosociolinguistique, explique le choix des langues et l'alternance codique par des composantes relatives à ce qu'il appelle *domaine du comportement langagier* : « personnes appropriées au domaine », « lieux appropriés au domaine » et « moments appropriés au domaine ». C'est donc les participants (et leurs caractéristiques sociales) et les sujets des conversations, le lieu et l'environnement de l'interaction, et enfin le moment de déroulement et la finalité de l'échange qui déterminent le choix de langue.

Au niveau microsociolinguistique, et contrairement à J. FISHMAN, Jan Petter BLOM et John GUMPERZ (1982) présentent trois facteurs qui définissent le choix de langue : les lieux, les situations sociales et les événements sociaux. Ensuite, les deux auteurs ont distingué deux types d'alternances codiques : l'alternance *situationnelle*, déclenchée par les locuteurs pour s'adapter à l'interlocuteur et aux facteurs situationnels et l'alternance *métaphorique* ou *conversationnelle*, relative au changement de langue dans une situation donnée. Lors de l'analyse des fonctions de l'alternance codique, la théorie de Gumperz nous a servi d'appui.

- La dimension socio-psychologique

Dans cette dimension nous retrouvons les recherches réalisées dans le domaine de la psychologie sociale. Ces travaux ont permis, notamment aux sociolinguistes, de comprendre certains mécanismes relatifs au choix de langue. Dans cette perspective, GILES *et al.* (1987; 1991) proposent *la théorie de l'accommodation*. Cette dernière distingue deux types de facteurs : les facteurs psychologiques et les facteurs sociaux qui déterminent le choix des langues et de l'alternance. La théorie de l'accommodation prend en charge l'ensemble des comportements relatifs au changement de langue et aux modifications langagières résultant de l'interaction entre les participants. GILES *et al.* (1991) parlent aussi de stratégies d'accommodation qui se divisent en stratégies de convergence (les locuteurs s'adaptent au comportement communicatif de leurs interlocuteurs) et stratégie de divergence (le locuteur cherche la conformité à la situation qui connaît des différences). A cela, les auteurs ajoutent une autre distinction entre l'accommodation totale relative à l'alternance codique et l'accommodation partielle liée au mélange de codes.

- La théorie de la marque « *Markedness theory* »

Carol MYERS-SCOTON (1993) propose une autre théorie visant à expliquer les facteurs régissant le choix de langues et la pratique de l'alternance codique. La théorie de la marque met l'accent sur le caractère marqué ou non marqué de l'alternance et du choix linguistique. Cette théorie tient compte des facteurs cognitifs et socio-psychologiques des locuteurs. Dans une situation plurilingue, le locuteur choisit un code linguistique en fonction de son rôle dans l'interaction et sa relation avec l'interlocuteur.

3.1.2. Les facteurs de l'alternance codique dans le contexte algérien

La plupart des travaux réalisés, dans le contexte algérien, portent sur le contact des trois langues les plus véhiculées dans la société, à savoir l'arabe, le français et le berbère (notamment le kabyle). Ces études, comme toute autre étude traitant de

l'alternance codique, ont mis l'accent sur les facteurs régissant ce phénomène. Selon les situations de communications, la communauté visée et le contexte, de manière générale, les facteurs changent. En effet, de ces travaux ressort un ensemble de facteurs : les mêmes que ceux que nous avons vus jusque là et d'autres encore puisque le phénomène d'alternance n'est pas étudié dans les mêmes conditions.

MALEK A. (2009), pour comprendre les raisons qui influencent le locuteur à adopter telle ou telle forme de l'alternance codique, se pose les questions classiques de FISHMAN : Qui parle? Quelle langue? À qui? Où ? Les réponses à ces questions sont les différentes composantes de l'interaction à savoir :

- *Le locuteur bilingue* : la personne qui parle disposant d'un minimum de ressources linguistique dans les deux langues. C'est lui qui déterminera son recours à l'alternance codique et choisira la langue de base. Il est également considéré comme agent actif dans la gestion du discours alterné.
- *L'interlocuteur* : il a un rôle fondamental dans le choix de tel ou tel code. On change constamment la forme de l'alternance codique. Dans un échange verbal il y a un ajustement réciproque des locuteurs qui essayent de s'adapter les uns aux autres.
- *Le code* : c'est la langue utilisée par le bilingue. Il peut être le *code alterné* ou le *code monolingue* car au cours de l'interaction, le locuteur peut à tout moment changer de code.
- *Le lieu* : comme l'interlocuteur, le « lieu » est l'élément catalyseur essentiel de l'alternance codique. C'est l'espace de la parole. Un espace qui, selon D. MORSLY (1989 : 145)

« Intervient aussi comme sélecteur de parole. Toute parole n'est pas préférable dans n'importe quel espace [...] l'espace définit donc la parole ou les paroles autorisées en même temps que les personnes habilitées à proférer ces paroles autorisées [...] au commissariat, tout ce que vous direz sera retenu contre vous [...] la transgression langagière est très mal tolérée socialement».

Cet ensemble de modèles et de théories, traitant les facteurs qui déterminent le choix linguistique et l'alternance codique, est pour nous une référence qui nous permettra de sélectionner un certain nombre de facteurs, de natures différentes, qui régissent le choix de langues français/kabyle et de l'alternance entre les deux langues, dans les interactions de nos locutrices.

3.2. Facteurs déterminant le choix linguistique et d'alternance dans les conversations des locutrices

Lorsque Gumperz (1989a) a fait la distinction entre l'alternance codique « situationnelle » et « conversationnelle », il a constaté une distribution fonctionnelle des langues qui s'emploient selon les contextes (familial, institutionnel, etc.). Dans le même sens, FISHMAN fait la différenciation des variétés linguistiques utilisées par « domaines » (La famille, le travail, les amis, l'école, l'administration). En d'autres termes, le locuteur prend compte de la situation de communication pour adopter une langue de base pour ses échanges conversationnels.

Dans le cas de notre étude, la situation de communication est, évidemment, déterminée dès le départ. En effet, toutes les conversations se sont déroulées dans un contexte familial. Si nous nous fions aux théories de Gumperz et de Fishman, la langue qui devrait être dominante, dans les conversations des locutrices, serait le kabyle. C'est la langue maternelle de toutes les locutrices. Elle est utilisée dans le milieu non formel (qui correspond à la variété basse) par rapport à langue arabe (la variété haute) employée dans les situations de communication formelles. La langue française, comme nous l'avons vu plus haut (Chap.3- 2.3), peut être utilisée à la fois, dans des situations formelles (certaines institutions, école, etc.) ou informelles à côté du kabyle, dans le milieu familial, entre amis, etc.

Pour confirmer cette hypothèse, nous procédons à une analyse quantitative peu détaillée, mais nécessaire pour mettre en évidence la densité de chaque langue dans les conversations et la fréquence des alternances codiques. Le but de cette démarche est de

montrer quels sont les choix de langues opérés par les locutrices, lors des échanges. Ce qui permettrait de comprendre la raison qui incite telle ou telle locutrice à opter pour telle ou telle langue.

Pour procéder à cette analyse, nous proposons, d'abord, sous forme d'un tableau, le nombre de tours de parole de chaque locutrice et les caractéristiques de ces tours. Ainsi nous verrons la fréquence de chaque langue et de l'alternance codique chez chacune des locutrices pour chaque conversation. Les caractéristiques linguistiques des interventions vont nous permettre de distinguer entre choix de langues et alternances codiques. Nous dirons qu'il y a choix de langues lorsque les locutrices utilisent un code monolingue (français ou kabyle) ; et choix d'alternances codiques lorsqu'elles produisent des tours de parole bilingues.

Nous avons déjà souligné, dans la partie théorique, que les participantes les plus représentatives de notre corpus sont : Liza, Rachida, Karima et Sonia. Cela est justifié par leur participation importante aux conversations et par le nombre d'interventions de chacune. C'est pour ces mêmes raisons que nous nous intéresserons plus particulièrement à ces quatre locutrices et à leurs motivations quant aux choix de langue et de l'alternance codique. Dans le tableau suivant, nous retrouverons trois paramètres, nécessaires à cette analyse, à savoir : les conversations, les participantes et les tours de paroles.

Participant. Tours de Par Conversation	Participants	Nombre de tours de parole	Nature des tours de parole			
			Alter. codique. (tours de parole mixtes)	La langue française	La langue kabyle	Total des tours de chaque conversation
Conversation (1) (contient 69 tours de parole)	Rachida	34 tours	20 Alternances - 7 inter-prop. - 13 intra-prop.	1 tour de parole	<u>13 tours</u> - 7 phrases - 6 const. purs (interj. : a:h !)	- 37 Alterns. (soit 53.62%) - 26 tours (K) (soit 37.68%)
	Karima	30 tours	17 alternances -10 inter-prop. -7 intra-prop.	0 tours de parole	<u>13 tours</u> - 4 syntagmes - 9 const. purs	- 1 tour (F) (1.44%)
Conversation (2) (contient 50 tours de parole)	Rachida	18 tours	12 alternances - 1 inter-prop. - 11 intra-prop.	0 tours de parole	<u>6 tours</u> -4 phras. (ou segment) - 2 const. (purs)	- 22 Alterns. (soit 44%)
	Karima	14 tours	5 alternances - 1 inter-prop. - 4 intra-prop.	0 tours de parole	<u>9 tours</u> - 7 propo. - 2 const.	- 22 tours (K) (soit 44%)
	Kahina	12 tours	5 alternances - 1 inter-prop. - 4 intra-prop.	0 tours de parole	<u>7 tours</u> - 6 phrases - 1 const.	- 0 tours (F)
Conversation (3) (contient 145 tours de parole)	Rachida	60 tours	41 alternances - 20 inter-prop. - 21 intra-prop.	4 tours de parole	<u>15 tours</u> - 12 phrases - 3 const.	- 79 Alterns. (soit 54, 50%)
	Karima	41 tours	20 alternances - 5 inter-prop. - 15 intra-prop.	6 tours (2 tours avec insert. kab)	<u>15 tours</u> - 9 phrases - 6 const.	- 47 tours (K) (soit 32.41%)
	Liza	40 tours	18 alternances - 0 inter-prop. - 18 intra-prop.	5 tours (1tour avec insert. kab)	<u>17 tours</u> - 12 phrases - 5 const.	- 15 tours (F) (soit 10.34%)
Conversation (4) (contient 197 tours de parole)	Karima	40 tours	19 alternances - 2 inter-prop. - 17 intra-prop.	1 tours de parole	<u>20 tours</u> - 7 phrases - 13 const.	- 90 Alterns. (soit 45.68%) - 51 tours (K) (soit 25.88 %)
	Liza	31 tours	19 alternances - 2 inter-prop. - 17 intra-prop.	2 tours de parole	<u>10 tours</u> - 5 phrases - 5 const.	- 3 tours (F) (soit 1. 52%)
			52 alternances		<u>21 tours</u>	

	Zahia	73 tours	- 3 inter-prop. - 49 intra-prop.	0 tours de parole	- 19 phrases - 2 const.	
Conversation (5) (contient 193 tours de parole)	Karima	84 tours	42 alternances - 2 inter-prop. - 40 intra-prop.	6 tours de parole	<u>36 tours</u> - 10 phrases - 26 const.	- 121 Alterns. (soit 62.69%)
	Liza	92 tours	78 alternances - 1 inter-prop. - 77 intra-prop.	0 tours de parole	<u>14 tours</u> - 9 phrases - 5 const.	- 55 tours (K) (soit 28.49 %)
	Sonia	6 tours	1 intra-prop.	0 tours	<u>5 tours</u> (phr.)	- 6 tours (F) (soit 3.10 %)
Conversation (6) (contient 120 tours de parole)	Karima	57 tours	30 alternances - 3 inter-prop. - 27 intra-prop.	2 tours de parole	<u>25 tours</u> - 21 phrases - 4 const.	- 54 Alterns. (soit 45%)
	Sonia	60 tours	24 alternances - 0 inter-prop. - 24 intra-prop.	8 tours de parole	<u>28 tours</u> - 23 phrases - 5 const.	- 53 tours (K) (soit 44.16 %)
Conversation (7) (contient 122 tours de parole)	Karima	60 tours	34 alternances - 8 inter-prop. - 27 intra-prop.	11 tours	<u>14 tours</u> - 12 phrases - 2 const.	- 58 Alterns. (soit 47.54 %)
	Sonia	59 tours	24 alternances - 3 inter-prop. - 21 intra-prop.	7 tours de parole	<u>28 tours</u> - 24 phrases - 4 const.	- 42 tours (K) (soit 34.42 %)
Conversation (8) (contient 135 tours de parole)	Karima	53 tours	19 alternances - 1 inter-prop. - 18 intra-prop.	10 tours	<u>24 tours</u> - 19 phrases - 5 const.	- 44 Alterns. (soit 32.59 %)
	Sonia	49 tours	23 alternances - 10 inter-prop. - 13 intra-prop.	11 tours (1 avec insert. K)	<u>15 tours</u> - 13 phrases - 2 const.	- 40 tours (K) (soit 29.62 %)
	Rachida	4 tours	2 alternances - 1 inter-prop. - 1 intra-prop.	1 tours	<u>1 tours</u> (phr.)	- 22 tours (F) (soit 16.29%)
Total des tours des 8 convers. 1031 tours		Total : tours des 4 locut. 917 tours	Total des altern. 550/917 tours (soit 60%)	75/917 tours (soit 8.17%)	336/917 tours (soit 36.64%)	

Tableau 4 : nombre de tours de parole de chaque locutrice et leurs caractéristiques

3.2.1. Choix de code lors des conversations et les facteurs déterminants

Nous procédons à l'analyse de ce tableau en faisant ressortir le code dominant dans chaque conversation et pour chaque locutrice. En ce qui concerne les facteurs du choix codique, nous verrons, dans ce qui va suivre, ceux régissant le choix de code monolingue et ceux qui déterminent l'apparition de l'alternance codique.

D'après les statistiques que le tableau nous offre sur l'ensemble des tours de parole et sur le nombre des tours à codes uniques ou alternés, nous constatons que l'alternance codique est le code dominant dans l'ensemble des conversations. A cet effet, le nombre de tours de parole mixtes est de 550 tours (soit 60%) contre 36.64% produit en kabyle soit un total de 336 tours et 8.17% produit entièrement en français (soit 57/917 tours des locutrices). Certes, nous avons pu définir le code dominant dans les échanges entre les locutrices, mais, nous ne sommes pas en mesure de donner les chiffres quant à l'usage dominant de l'une ou de l'autre langue, du moins pas de manière précise avec des pourcentages. Pour cela il aurait fallu calculer et analyser la fréquence des unités des deux langues (kabyle et français). Cette méthode de comptage a été adoptée par plusieurs chercheurs, à savoir : Louise DABENE et Jacqueline BILLIEZ (1988) et ALI BENCHERIF (2009).

3.2.1.1. Conversation 1 : *alternance par adaptation entre interlocuteurs*

- *Caractéristique de la conversation*

La première conversation contient 69 tours de parole. Les participantes sont : Karima, Rachida et Taous. Par contre, nous ne prenons en considération que les tours produits par Karima et Rachida, vu le nombre de leurs interventions dans la conversation. Cette dernière est marquée par l'emploi très important des alternances codiques dont le nombre est de 37 (soit 53.62%). Nous avons relevé également 26 tours de parole monolingues kabyle (soit 37.68%) et 1 tour produit par Rachida en français (1.44%).

Sur les 69 tours de parole de cette conversation, 64 sont ceux que nous venons de décrire. Les cinq autres sont produits, entièrement en kabyle, par Taous (l'une des quatre locutrices monolingues de notre échantillon représentatif). La compétence linguistique, unilingue, de la locutrice justifie le code unique de ces interventions.

Entre Rachida et Karima, nous avons noté un équilibre, en ce qui concerne le nombre d'interventions de chacune. En effet, vu le nombre restreint des tours de parole de la troisième participante (Taous) à cette conversation, nous ne pouvions pas avoir un résultat autre que celui là. A moins que l'échange soit interrompu, les deux locutrices continuaient à se partager les prises de parole tant que Taous n'intervenait pas. Lorsque cette dernière avait pris la parole, c'était avec Rachida, ce qui explique le petit décalage de 4 tours entre elle et Karima.

Nous avons noté le même équilibre entre les deux locutrices quant au choix et à l'usage du kabyle dans certaines interventions. Toutes les deux ont produit 13 tours de parole unilingues (k). La distinction que l'on peut faire, dans ce cas, concerne la nature des tours produits. Rachida émit sept (7) tours sous forme de phrases et six (6) sont des constituants purs dont la plupart sont des interjections ou des termes modalisateurs. Karima, par contre, produit plus de constituants (9 tours) et moins de phrases (sur 13 elle n'en a produit que 4 tours sous forme de syntagmes).

En ce qui concerne la nature des alternances, Rachida produit 20 tours dont 13 de type intra-propositions et 7 des inter-propositions. Karima, quant à elle, recourt au français plus souvent que son interlocutrice. Elle énonce 10 inter-propositions et 7 intra-propositions. En somme, nous avons noté, pour les deux locutrices, 17 inter-propositions et 20 intra-propositions sur les 37 alternances.

- *Facteurs régissant le choix et l'alternance*

En conclusion, les deux locutrices produisent un nombre assez important de tours de parole unilingues en kabyle (26 tours). Elles n'utilisent le français, comme code unique,

que pour un seul tour de parole. Et enfin, elles préfèrent produire des alternances intraphrastiques qui consistent à insérer des constituants courts (unités ou syntagmes), plutôt que des alternances inter-propositions (segments plus longs). Ces productions résultent de la présence, et de la participation à la conversation, de Taous, une interlocutrice monolingue. La locutrice a un lien de parenté avec Rachida (sa belle-mère). Dans la conversation, ces deux locutrices ont échangé, en kabyle, une dizaine de tours de parole (4 de Rachida et 5 de Taous). Cela explique pourquoi le nombre de phrases en kabyle chez Rachida est plus élevé que chez Karima. Il en va de même avec les alternances, Rachida évite les énoncés longs. Elle privilégie les insertions courtes pour permettre à sa belle mère de comprendre et de ne pas lui donner l'impression de l'exclure de la conversation.

3.2.1.2. Conversation 2 : *convergence et équilibre entre les langues*

- Caractéristique de la conversation

La deuxième conversation contient seulement 50 tours de parole. C'est la conversation la plus courte de toutes. Elle se déroule entre trois locutrices : Rachida, Karima et Kahina. Toutes les trois produisent 44 tours de parole. Les tours que nous n'avons pas comptés sont : soit inaudibles, soit en nombre très limité, énoncés par une locutrice qui n'a contribué à la conversation que par ceux là.

Les productions entre les trois locutrices établissent un équilibre parfait entre les codes, à savoir : l'alternance et le code monolingue kabyle. Nous avons relevé vingt-deux (22) alternances (soit 44%) et 22 tours unilingues kabyle (soit 44%). Mais, en ce qui concerne les productions en langue française, nous n'avons noté aucun tour de parole unilingue (f).

Si nous regardons de près la nature des alternances, nous constatons un grand décalage entre les inter-propositions et les intra-propositions. Les trois locutrices privilégient les insertions courtes, en français, que les longs énoncés. Elles ont produit 19 tours (soit 86%), sous forme d'alternances intraphrastiques, contre 3 tours interphrastiques

(soit 13% de l'ensemble des alternances). En ce qui concerne les interventions en kabyle, elles sont soit des phrases ou des propositions, voire des énoncés sous forme de constituants purs (a :h (oui), a ::h ! (D'accord), etc.).

- *Facteurs régissant le choix et l'alternance*

Comme pour la première conversation la présence de Taous détermine le choix du code. Les locutrices préfèrent les insertions courtes parce qu'elles ne dissimulent pas, ou peu le message qui doit rester accessible pour Taous tout au long de la conversation.

Il faut noté, aussi, que la longueur de la conversation détermine le nombre de productions. Tant que la conversation est longue, les productions se multiplient. Par conséquent, il y aurait plus d'alternances, et peut être plus de tours unilingues dans les deux langues.

3.2.1.3. Conversation 3 : *divergence entre tours de parole*

- *Caractéristique*

Cette conversation, contrairement à la première, est plus longue. Elle contient 145 tours dont 141 produits par Karima, Rachida et de Liza et trois autres (3 tours), que nous n'avons pas pris en considération, sont réalisés par l'enquêteur. Cette conversation est marquée par un emploi très important d'alternances codiques dont le nombre total est de 79 (54.50%) contre 47 tours en kabyle (soit 32.41%) et 15 tours en français (soit 10.34%).

En ce qui concerne **les alternances**, comme pour les deux premières conversations, la troisième conversation (C.3) contient beaucoup plus d'alternances sous forme d'insertions courtes (soit 68% de l'ensemble des interactions) que des alternances interphrastiques ou inter-propositions dont nous n'avons compté que 25 tours de parole (soit 31%). De plus au niveau des locutrices, nous avons noté une importante divergence

dans les prises de paroles. En effet, Rachida produit un nombre considérable d'alternance (41 tours alternés). C'est la somme des tours de parole produits par les deux autres locutrices puisque Liza en a produit 18 et Karima 20.

Chez Liza et Karima, nous avons constaté un écart important entre les alternances inter-propositions et intra-propositions. Ces dernières étant les plus nombreuses. Karima produit 15 tours marqués par plusieurs insertions de nature constituants mixtes et 5 tours alternés (de type interphrastique). Liza, quant à elle, énonce 18 tours, tous des intra-propositions.

Par ailleurs, la production des tours unilingues kabyle et français est équilibrée dans les conversations entre les trois locutrices. En effet, chacune des deux informatrices, Rachida et Karima, a produit 15 tours unilingues en kabyle et Liza en a réalisé 17 tours. Il en va de même pour les productions en français où nous avons relevé entre 4 et 6 pour chacune d'entre elles. Liza et Karima ont même réalisé des alternances à construction française. En d'autres termes, 2/6 tours de Karima sont des alternances unitaires (avec insertions d'une à deux unités kabyles).

- *Facteurs régissant le choix et l'alternance*

Dans cette conversation, nous avons également constaté une divergence de prise de parole, entre les trois locutrices. En effet, Rachida a pris la parole 60 fois contre 41 et 40 fois pour les deux autres locutrices, respectivement, Karima et Liza. Par conséquent, dans l'interaction, Rachida prend le monopole discursif face à Karima et à Liza. Cette prise de parole fréquente de Rachida relève du sujet et du but de la conversation. Les sujets de cette dernière sont divers, le plus important portant sur l'immigration. C'est un sujet qui est en rapport direct avec le quotidien de Rachida qui elle-même vit en France. La locutrice raconte donc son expérience personnelle et son vécu dans un pays étranger, en tant qu'immigrée. C'est d'ailleurs ce qui explique, aussi, la fréquence des alternances inter-propositions qu'elle réalise dans cette conversation. En effet, Rachida produit des énoncés, en français, assez longs notamment lorsqu'elle rapporte des propos d'autres personnes

appartenant à son environnement, la France. Ce milieu a probablement un impact sur la compétence linguistique de Rachida, ici la langue française, qu'elle manie très facilement avec les autres locutrices.

Par rapport à Rachida, les deux autres locutrices ne font que se partager le reste des prises de parole de la conversation. Le schéma que l'on peut faire de cette participation va du côté de Rachida (R.) que l'on peut considérer comme locutrice, puis de Liza (L.) et de Karima (K.) qui sont des interlocutrices. Selon ce partage divergent des prises de parole entre les trois locutrices, le schéma de la conversation peut être comme suit : R1 –L2 – R3 –K4 –R5 –L6... (Les chiffres correspondent aux tours de parole et les lettres aux initiales des prénoms).

Enfin, nous pouvons expliquer la fréquence des alternances, encore une fois, par les sujets de la conversation, à savoir : l'immigration et les décorations qui suscitent le recours à la langue français.

3.2.1.4. Conversation 4 et 5 : *prédominance des alternances intra-propositions*

- Caractéristique et facteurs de la conversation 4

La conversation 4 (C.4) est la plus longue des huit autres composant le corpus. Elle contient 197 tours de parole. Zahia qui intervient 73 fois, Karima en a produit 40 fois et Liza 31 fois. Le résultat obtenu de cette conversation est presque le même que ceux de la conversation (C.1 et C.3). Pour preuve, le pourcentage important des alternances qui sont au nombre de 90 (soit 45.68%), contre celui du code unilingue kabyle, avec 25.88% (soit un nombre de 51 tours) et celui du français employé à un degré très minime, soit 1,52%, avec seulement trois (3) tours de parole.

D'après les résultats fournis par le tableau quantitatif, Karima et Liza produisent exactement le même nombre d'alternances codiques et le même nombre de chaque type

d'alternance. L'une et l'autre réalisent 17 intra-propositions et 2 inter-propositions. Contrairement à elles, Zahia a produit 52 tours de parole mixtes dont 49 intra-propositions et 3 inter-propositions. En somme, les trois locutrices produisent plus de tours de parole qui sont des alternances à l'intérieur de la phrase ou de la proposition, sous forme d'unités lexicales ou grammaticales. Cet écart est justifié par la présence et la participation de Ouiza (une locutrice monolingue) à la conversation. Les trois locutrices ont fait en sorte que celle-ci ne soit pas ou ne se sente pas exclue. Au contraire, elles ont essayé de converger vers le kabyle, lorsque cela était possible et nécessaire.

Les productions de Zahia sont marquées, pour la plupart, par le code alterné. Elles recourent en particulier aux alternances intra-propositions qui se caractérisent par l'insertion des constituants mixtes qui vont d'une seule unité à un syntagme au niveau de la proposition. La fréquence de ce type d'alternance est justifiée par les compétences linguistiques de la locutrice, en langue française. En effet, Zahia recourt à un emploi limité en cette langue. Cela s'explique par son entourage familial et professionnel qui privilégient le kabyle (langue maternelle dans le milieu familial et la langue de travail : enseignante de tamazight).

- *Caractéristique et facteurs de la conversation 5*

La conversation 5, composée de 193 tours de parole, s'est déroulée entre Karima, Liza et Sonia. Cette dernière n'est intervenue que 6 fois, en produisant 5 tours unilingues kabyles et une alternance intra-proposition. La conversation est surtout maintenue par Karima et Liza. Avant toute chose, il faut noter que le but de l'interaction est de transmettre un message spécifique, à savoir des connaissances sur le code de la route. En effet, Liza aidait Karima à préparer son examen de conduite. Ce sujet semble déterminer d'emblée le choix du code qui est l'alternance codique. Cette pratique prédomine dans la conversation par rapport aux autres codes unilingues. Le pourcentage que nous avons noté sur l'alternance est de 62.69% contre 28.49% de tours de parole en kabyle et 3.10% de tours en français.

Cet écart est donc justifié par le sujet de la conversation qui porte sur le code de la route. Liza explique à Karima les règles de base à retenir obligatoirement avant de prendre la voiture. Elle lui donne, par la suite, les différentes étapes pour réussir un créneau. Pour finir, elle lui soumet certaines directives nécessaires avant de passer l'examen de conduite.

Cette conversation, sous forme de cours sur le code de la route, a provoqué chez Liza le besoin de recourir à la langue française, à la fois, pour suppléer les lacunes lexicales relatives à l'anatomie de la voiture (l'embrayage, le frein, le volant, etc.) et pour être très explicite afin que le message soit bien retenu. A cet effet, chez Liza, le nombre détaillé des tours de parole alternés est très significatif. Nous avons retenu 79 alternances dont 77 intra-propositions contre 42 produites par Karima dont 40 intra-proposition. Puisque nous mettons en relation l'apparition des alternances intra-propositions et les compétences linguistiques, nous dirons que, dans le cas de Liza, la production d'autant d'alternances intraphrastiques s'explique, à la fois, par le sujet de conversation qui les a imposées et par le degré moyen de maîtrise du français par la locutrice. En effet, le niveau d'étude de cette dernière est la 3^{ème} année secondaire qui lui a donné accès à un enseignement dans une école de formation où elle a eu son diplôme de technicien supérieur en informatique.

En ce qui concerne les tours de parole unilingues kabyles, nous avons constaté un emploi très important chez Karima : 26 tours contre 14 interventions de Liza. Vu le type de conversation qui se présente comme un cours, il est normal d'avoir chez Karima un nombre très élevé de constituants purs : Ah ! Oui, ya:h ! (Ah bon !), mmh, d'accord !...

3.2.1.5. Conversations 6 et 7 : *convergence/divergence entre Sonia et Karima*

- *Caractéristique et facteurs de la conversation 6*

Les deux conversations se déroulent entre Karima et sa sœur Sonia qui produisent presque le même nombre de tours de parole.

Dans l'interaction 6, le poids des deux codes est approximativement le même. Nous avons noté 45% d'alternances, soit un total de 54 tours contre 53 tours unilingues kabyles (44.16%) et 10 tours en français (8.33%). L'usage du français dans cette conversation est surtout réalisé par Sonia qui produit 8 tours de parole, notamment lorsqu'elle lisait le mode d'emploi d'un réfrigérateur. Comme pour toutes les conversations observées jusque là, la conversation 6 est marquée également par l'emploi des alternances intraphrastiques 94% (soit un total de 51/54 alternances).

- *Caractéristique et facteurs de la conversation 7*

Contrairement à la conversation 6, la conversation 7 nous montre la divergence entre les tours de paroles la composant. Les locutrices Karima et Sonia ont réalisé 58 alternances (soit 47.54%) et 42 tours unilingues émis en kabyle (soit 34.42%) et 18 tours en français (soit 14.75%). La somme des tours de parole alternés et ceux émis entièrement en français, nous permet de confirmer le recours des deux locutrices à cette langue. Cela peut être expliqué par le lieu et le sujet de la conversation. En effet, les deux sœurs se retrouvent le soir dans la chambre, un lieu intime propre à elles où elles discutent du mariage et de l'importance de l'amour dans une relation entre deux personnes.

Le détail des alternances, nous donne encore une fois une divergence entre les deux types d'alternances. Le nombre des intra-propositions est toujours supérieur à celui des inter-propositions. Pourtant les deux locutrices ont toutes les deux une bonne maîtrise de la langue française. Cela veut dire que la production de ce type d'alternance n'est pas toujours un signe d'incompétence linguistique. Cela peut être simplement un choix qui,

parfois, est imposé par des facteurs précis (comme la compétence/ l'incompétence, l'environnement, etc.) et parfois le choix se fait de façon arbitraire ou inconsciente.

3.2.1.6. Conversation 8 : *l'emploi du code unilingue français et convergence entre les deux autres codes*

- Caractéristique de la conversation

Cette dernière conversation se déroule entre cinq participantes (Karima, Sonia, Rachida, Thiziri et Hassiba) et Salim le frère de Karima. Elle contient 135 tours de parole dont nous n'avons retenu que 106, produits par les trois premières locutrices. Quant aux 29 interventions restantes, certaines sont produites par le participant masculin (16 tours), 6 par Thiziri (dont 4 alternances, 1 en kabyle et l'autre en français), et 6 par Hassiba (dont cinq alternances et un tour en kabyle).

La spécificité de cette conversation c'est qu'elle se compose de quatre séquences. Chacune change lorsqu'une locutrice se joint à la conversation. La première séquence se déroule entre les deux sœurs (Karima et Sonia) et leur frère, la deuxième entre les sœurs et Rachida et Thiziri, enfin la dernière entre les deux locutrices et Hassiba (une amie à Sonia). Il faut noter que Rachida n'est intervenue que dans quatre tours de parole, la grande majorité des tours étant produits par Karima et Sonia.

Nous avons constaté une convergence entre les deux codes alternés et le code unilingue kabyle. En effet, dans cette conversation, les trois locutrices, Karima, Rachida et Sonia ont produit 32.57% des alternances, soit un total de 44 alternances et 29.62% des tours unilingues kabyles, soit 40 tours. Cependant, la production de tours unilingues en français est plus importante que ce que nous avons mentionné jusque là dans les conversations précédentes.

- *Facteurs régissant le choix et l'alternance*

Les facteurs régissant l'emploi considérable de tours de parole, énoncés entièrement en français, dans cette dernière conversation, sont : les sujets de l'interaction (le mariage, l'esthétique, etc.) et le nombre de participantes qui peut également déterminer le choix de codes et choix de langue. En effet, lorsque le nombre de participantes est élevé, chacune essaye d'exercer une influence sur l'autre dans le but de la convaincre, de s'expliquer ou simplement de s'affirmer dans et par l'interaction.

3.2.2. Inventaire des facteurs : *récapitulatif et comparaison aux résultats des entretiens*

En somme, le code prépondérant dans les différentes interactions, réalisées notamment par Rachida, Sonia, Liza et Karima, est le code alterné de type alternance intrapositions. Nous avons déjà vu (cf. supra. Chap.4-2) comment, sur le plan morphosyntaxique, la pratique de l'alternance codique est structurée. Celle-ci se caractérise par l'insertion des unités du kabyle dans une phrase à structure française ou vice versa. Dans le cas de notre corpus, le nombre des alternances intraphrastiques, que nous avons relevées, sont des unités en langue française insérées dans la phrase kabyle qui leur dicte ses normes morphosyntaxiques.

En effet, les locutrices structurent leur discours sur la base d'une « grammaire de choix de langue » (LÜDI & PY, 2003 : 132). Dans ce cas, c'est le kabyle, une langue de base, qui fournit les structures morphosyntaxiques aux insertions françaises enchâssées qui se plient à ces lois syntaxiques.

Les facteurs régissant le code de l'alternance et le choix de code de base sont divers. Parmi ceux que nous avons vus dans l'analyse du tableau récapitulatif sont :

- **La compétence linguistique** : selon les compétences linguistiques (faibles, moyennes ou bonnes) de chacune des participantes, une locutrice converge vers le code utilisé par son interlocutrice pour plusieurs raisons, entre autres : 1- maintenir la conversation, 2- mettre en valeur ses compétences et montrer qu'elle aussi peut entretenir une conversation en français. Cette langue qui est considérée, par toutes les locutrices, comme la langue du savoir, du prestige et de la modernité.

Les entretiens confirment également ce facteur. En effet, les locutrices questionnées déclarent que le choix du code se fait selon : le niveau d'étude, l'âge et le sexe de l'interlocuteur. Elles optent pour le code d'alternance ou le code unique français si l'interlocuteur dispose d'une bonne compétence linguistique en cette langue. Mais dans le cas contraire et si l'interlocuteur est de sexe féminin, elles utilisent quand même le code alterné marqué par très peu d'insertions dans le but d'initier ces femmes à la langue française. En revanche, face à une personne âgée qui disposerait d'une compétence linguistique très faible ou nulle, les locutrices adoptent plutôt le code unilingue kabyle.

Par ailleurs, si l'interlocuteur est de sexe masculin, elles ne prennent plus la compétence ou l'âge comme références. Elles pensent pouvoir employer le code alterné, en particulier l'intra-propositions (constituants mixtes) avec toutes les personnes de sexe masculin. Parce qu'elles jugent qu'un homme, quelque soit son âge, est en mesure de comprendre malgré l'insertion de certaines unités en français dans la langue kabyle.

Il faut aussi noter que le choix du code est déterminé par le répertoire linguistique du locuteur et par la capacité des langues en présence à répondre aux besoins lexicaux. Selon les situations de communication et les thèmes abordés, dans la conversation, un locuteur peut se retrouver face à une difficulté lexicale. Pour ce qui est de nos locutrices, elles changent de langue et recourent à la langue française pour suppléer certaines lacunes, notamment, lexicales et à la langue kabyle pour contourner d'une difficulté, notamment syntaxique (comme le subjonctif, par exemple).

- **La présence d'une personne monolingue** : les locutrices, en présence des interlocutrices monolingues (Ouiza et Taous), produisent un discours moins marqué par les alternances, notamment celles qui nécessitent l'insertion d'énoncés longs. Car cela aurait interrompu l'intercompréhension. Cette façon de surveiller son langage, lorsque des personnes monolingues participent à la conversation et parfois même en leur présence simplement, est un signe de respect et de considération à l'égard de ses vis-à-vis.

- **Le sujet et le lieu de la conversation** : selon le sujet abordé et le facteur spatio-temporel de la conversation, les locutrices adoptent soit l'un ou l'autre code (l'alternance ou le code unilingue). Les sujets portant sur l'intimité ou ceux frappés par le tabou linguistique sont abordés soit en français ou en alternance marquée par l'emploi des interphrastiques ou des inter-propositions. Il en va de même avec le cadre spatio-temporel de l'interaction. En effet, lorsque les locutrices se trouvent toutes seules dans un espace intime tel que la chambre, notamment lorsqu'elles abordent des thèmes caractérisant le parler féminin, elles privilégient la pratique de l'alternance marquée par le français comme langue dominante.

D'après les déclarations des locutrices dans les entretiens, le lieu comme déterminant de la pratique d'alternance codique et du choix de langue, est encore une fois confirmé. Pour preuve, la plupart des locutrices n'utilisent pas le même code selon qu'elles se trouvent dans un milieu familial ou professionnel, notamment pour celles qui occupent des postes administratifs (agent commercial, technicien en informatique, agent de banque, etc.). Celles-ci sont contraintes d'employer le code alterné ou le code unilingue français, en particulier avec les supérieurs hiérarchiques. Là on expose la théorie de Fishman (1968) sur la distribution fonctionnelle des variétés linguistiques en présence dans une communauté linguistique (le français et le kabyle dans notre cas).

- **Le but de la conversation** : les locutrices adoptent le code alterné dans le but de bien s'exprimer car le français est, selon elles, une langue très riche à laquelle on peut recourir pour produire un discours clair, fluide et bien construit tout en faisant

l'économie linguistique. L'alternance codique permet aux locutrices d'employer les mots appropriés au message visé de l'interaction.

Certaines locutrices déclarent employer le code alterné sur la base de la langue française, soit dans des conversations intimes ou lors des disputes. Le changement de langue se fait, parfois, inconsciemment par les locutrices.

- **Le prestige dont jouit la langue française** : la totalité des locutrices voient le français comme une langue prestigieuse qui véhicule le savoir scientifique et technique. Pour certaines, c'est une langue de l'administration et une langue de travail. Pour d'autres, le français prend la place de l'arabe, en tant que variété haute, utilisée dans des situations de communication formelle (l'administration, l'école, etc.). A côté de cette langue, le kabyle garde son statut de variété basse, à manier dans le milieu familial et entre amis.

- **L'identité de femme** : généralement, le milieu professionnel impose une variété linguistique aux locuteurs. Dans le cas de nos locutrices, selon leurs statuts professionnels, elles utilisent tel ou tel code soit par obligation, en employant la variété qu'on leur a imposée, soit par choix si elles n'ont pas cette contrainte. Certaines d'entre elles ont déclaré que le choix de l'alternance codique ou du code unilingue français, dans leurs conversations professionnelles, est régi par la volonté de s'affirmer et de mettre en valeur leurs compétences intellectuelles et leurs compétences linguistiques. Aussi, l'intention de s'affirmer peut être plus accentuée face à un interlocuteur ayant un statut socio-professionnel plus supérieur et des compétences plus importantes que celles de la locutrice. Cette façon de faire est, à la fois, dans le but de s'égaliser sur le plan discursif à son interlocuteur et de ne pas le laisser converger vers elle, mais plutôt l'inverse.

Pour finir, d'après l'analyse des entretiens, les locutrices reconnaissent que l'alternance codique est une pratique courante chez les femmes kabyles par rapport aux hommes. Elle est réalisée pour plusieurs raisons, entre autres : affirmer son identité de

femme intellectuelle, ayant des compétences linguistiques dans la langue du savoir et de la technologie, en l'occurrence le français. Cependant, cette pratique, chez certaines, est employée par orgueil. En d'autres termes, le recours de ces femmes à l'alternance codique ne se fait pas de manière naturelle et inconsciente, mais plutôt dans l'intention de produire un discours bien soigné marqué par l'enchâssement du français dans le kabyle ou vice versa. Le français, pour elles, est considéré comme une norme de prestige (Labov : 1976) à laquelle certaines d'entre elles sont attachées bien qu'elles ne réussissent pas toujours à en faire un usage correct lorsqu'elles l'insèrent dans la phrase kabyle. Par conséquent, d'un emploi excessif des insertions en langue française par des femmes qui ne disposent, pourtant pas, de la compétence linguistique nécessaire dans cette langue, peut simplement résulter une autre marque transcodique : l'interférence ou le code mixing.

Par ailleurs, l'alternance codique, en plus du fait qu'elle constitue une stratégie de communication, elle peut être une pratique constructive, que ce soit pour le locuteur ou l'interlocuteur, notamment pour les femmes ayant des compétences linguistiques limitées en langue française. En effet, il y a des femmes qui tirent profit de la pratique alternée et des compétences des autres interlocutrices pour développer leurs répertoires verbaux.

Le choix de l'alternance est également motivé par des facteurs psychologiques, à savoir : l'intention de réclamer, parfois même d'arracher, sa place, parmi les autres, dans la société. Pour la femme kabyle cette pratique est une stratégie lui permettant d'avoir confiance en elle, en assurant des conversations construites avec ses partenaires masculins ou entre elles. De plus, elle lui permet d'avoir une position valorisante, dans la société, et de bénéficier de la considération que peuvent avoir les autres à son égard dès qu'ils l'entendent employer la langue française que ce soit en alternance ou en code unilingue.

Conclusion partielle :

Dans cette deuxième partie, nous avons fait la description formelle et l'analyse fonctionnelle de l'alternance codique, après avoir présenté le paysage sociolinguistique de l'Algérie. Dans ce chapitre, nous avons mis l'accent sur ses différents types, à savoir :

- 1- entre deux tours de parole ;
- 2- entre deux phrases, à l'intérieur d'un tour ;
- 3- entre deux propositions ;
- 4- à l'intérieur de la proposition sous forme de syntagme ou d'unités linguistiques. Cette analyse a permis de comprendre le fonctionnement syntaxique de l'alternance et de confirmer qu'il y a bien une grammaire spécifique à elle, que POPLACK (1980) a appelée « la grammaire de l'alternance codique ».

Après cela, nous avons analysé cette pratique sur le plan structurel (morphosyntaxique) avant d'aborder ses manifestations fonctionnelles, dans ce dernier chapitre. Les fonctions les plus récurrentes chez les locutrices de notre échantillon représentatif sont : linguistiques, énonciatives et discursives. Les extraits analysés montrent que les divergences discursives et les productions alternées asymétriques incitent les locutrices à employer des stratégies communicatives.

Enfin, nous avons conclu cette partie par les facteurs déterminant le choix de code et le changement de langue au cours de l'interaction, dans un but communicatif. Parmi ces facteurs, nous avons retenu :

- 1- la compétence linguistique des interlocuteurs ;
- 2- le sujet, le lieu et but de la conversation ;
- 3- le prestige dont jouit la langue française ;
- 4- la variable sexe (l'identité de la femme).

Après l'analyse du corpus, nous avons donné les résultats obtenus, des entretiens, que nous avons comparés avec ceux de l'analyse du corpus. A ce propos, nous avons constaté des symétries entre les résultats du corpus et ceux des entretiens, notamment, en ce qui concerne les facteurs. En effet, certains sont confirmés dans les deux corpus, à savoir : le sujet, le but et la compétence) et quelques fonctions aussi.

L'analyse des entretiens, nous a permis de confirmer les résultats obtenus dans la première analyse (formelle et fonctionnelle) du corpus et de répondre à certaines questions que nous n'avons pas pu traiter par le biais du corpus. C'est le cas des questions portant sur les attitudes linguistiques des locutrices vis-à-vis des langues alternées. Nous avons également visé leur discours épilinguistique, en général, dans le but d'avoir leur point de vue sur l'image qu'elles ont d'elles-mêmes et des autres.

CONCLUSION

L'analyse des conversations, entre femmes bilingues enregistrées au sein du milieu familial en Algérie, a permis une analyse formelle et fonctionnelle de l'une des marques transcodiques, à savoir l'alternance codique qui joue un rôle important dans les pratiques langagières des locuteurs et la construction de l'interaction.

Les deux analyses quantitatives et qualitatives des conversations, enregistrées dans un milieu informel, donnent un aperçu des pratiques langagières des locutrices d'expression kabyle. De ce fait, ses pratiques langagières se caractérisent, essentiellement par trois traits apparents, à savoir :

- l'adaptation mutuelle qui se fait par le choix et le changement de langue ;
- le recours à l'alternance codique est une stratégie communicative et stylistique qui remplit plusieurs fonctions : remédier aux asymétries langagières lors des interactions, apporter le maximum de clarté et d'explications à ses propos, mettre en valeur son style qui est traduit par cette pratique, etc. A ce propos, Claude HAGEGE (2005 : 240)¹ déclare que : « à un certain degré de saisie consciente et d'intention, l'alternance de codes peut en venir à constituer un ensemble de choix d'expressions, c'est-à-dire un style » ;
- L'alternance codique est une stratégie adoptée par les femmes pour affirmer leur identité sexuée.

En plus de ces caractéristiques, nous pouvons dire, d'après cette étude, que l'alternance codique kabyle /français est le résultat d'une compétence bilingue qui est exploitée à des fins communicatives. En effet, les locutrices usent de leurs répertoires linguistiques, dans les deux langues, pour compenser les divergences discursives qui

¹ Cité par ALI-BENCHERIF (2009)

apparaissent dans leurs productions. Pour ce faire, elles recourent à l'alternance et à d'autres marques transcodiques, notamment l'interférence et l'emprunt. Par ailleurs, il faut noter que cette pratique (passer d'un code à l'autre) n'est pas régulière. Au contraire, dans l'interaction, ce changement de langues se fait par un choix linguistique régi par des facteurs de différentes natures : linguistiques (les compétences bi-linguistiques), discursifs et énonciatifs (sujet, but et cadre spatio-temporel de la conversation) et par des facteurs socio-psycholinguistiques relatifs aux caractéristiques sociales et psychologiques des locutrices. En somme, ces facteurs déterminent le choix de code et l'alternance, et conduisent à l'adaptation mutuelle des interlocuteurs et de ces derniers à la situation de communication.

Dans le même sens, bien que les locutrices aient opté pour le code alterné, qui domine dans l'ensemble des conversations, le choix du code (code alterné ou unilingue) quant à lui n'est pas définitif. Au contraire, il change constamment au cours de la même interaction et par la même locutrice. En effet, cette dernière passe d'une langue à l'autre, entre deux tours de parole ou à l'intérieur d'un même tour de parole, pour produire des insertions qui vont d'une seule unité à un groupe d'unités. Ce va-et-vient est, pour la locutrice, une stratégie communicative qui remplit plusieurs fonctions, entre autres : converger vers son interlocuteur pour s'adapter à lui, rapporter des propos d'autrui, répétition, explication, etc.

Malgré la prépondérance du code alterné dans les interactions des locutrices, c'est quand même le kabyle qui prend le dessus sur le français, dans la structure de la pratique puisque c'est lui qui offre les règles syntaxiques sur lesquelles ces alternances se sont construites. Toutefois, produire un code unilingue kabyle semble difficile sauf dans des cas exceptionnels, comme la convergence avec un locuteur monolingue qui ne dispose d'aucune compétence linguistique en français. Dans ce cas de figure, l'usage du kabyle comme code unique non alterné ne sera facile que si on se limite à des thèmes qui n'imposent pas une terminologie technique ou scientifique. Dans le cas contraire et si cela se présentait (la locutrice converse avec un interlocuteur monolingue), l'interaction ne serait pas impossible certes, mais le discours pourrait être très long et complexe de par la production d'énoncés longs qui expriment certains contenus modernes. Pour certaines

locutrices, un discours sans insertions françaises est impossible, même lorsqu'on converse avec une personne sans compétence linguistique dans cette langue. On se sert justement de l'alternance par répétition pour traduire certains contenus et assurer, ainsi, l'intercompréhension entre les interlocuteurs. Par conséquent, l'alternance est parfois une pratique que l'on ne contrôle pas, mais que l'on peut ajuster si cela est nécessaire, dans le but de s'adapter à l'interlocuteur et la situation de communication.

Par ailleurs, l'analyse formelle et structurelle de la pratique d'alternance codique a permis de voir certains modes de fonctionnement. En effet, l'agencement des deux langues chez un même locuteur ne se réalise pas de manière anarchique, au contraire il nécessite plusieurs remaniements de la part du locuteur. Ce dernier, pour ne pas produire un code mixé (mélange de langues), se sert des grammaires des deux langues alternées pour construire une troisième grammaire spécifique, dite de l'alternance codique. Dans le cas présent, les unités étrangères appartenant à la langue A s'insèrent, tout en gardant certaines de ses caractéristiques d'origine, dans la structure de la langue B qui leur fournit ses règles syntaxiques auxquelles elles doivent obéir.

En définitif, nous pouvons ajouter que la pratique de l'alternance codique est un indice du caractère dynamique de l'interaction. Elle relève des habitudes langagières des locuteurs. Dans une situation de communication bilingue, l'alternance codique joue un rôle important dans l'organisation, la construction et le maintien de l'interaction. Elle est également une ressource exploitée selon les contextes, à des fins stratégiques visant l'organisation de la parole en interaction et l'affirmation de l'identité sexuée.

Faute de temps et d'espace, nous n'avons pas pu analyser de façon approfondie le rapport entre la variable *genre (femme)* et la pratique *de l'alternance codique*. Nous n'avons pas non plus abordé le statut de la femme kabyle dans la société algérienne, lequel statut pourrait déterminer l'apparition de ce phénomène. Toutefois, cette hypothèse peut être une perspective et un thème à envisager dans un travail de recherche ultérieur.

- ABBA, N. (1993): « La francophonie dans le contexte actuel de l'Algérie », *INCOM, Aspects de la francophonie en Méditerranée*, n° 7, pp. 16-17.
- AEBISCHER, V. (1985), *les femmes et le langage. Représentations sociales d'une différence*, PUF.
- AEBISCHER, V. et FLOREL, C (1985), *parlers masculins, parlers féminins?* , Paris, Delachaux.
- AIT-AHMED H, (1983) : *Mémoires d'un combattant, l'esprit d'indépendance*, Paris Sylvie Messinger.
- AIT AMRANE. M.I, (1993) : *Mémoire au lycée de Ben-Aknoun 1945, Ekkr a mmi-s oumazi*
- AIT MANSOUR AMROUCHE F. (2009), *Histoire de ma vie*, Edition : MEHDI. Algérie.
- ALBER, J-L. & PY, B. (1985) : « Interlangue et conversation exolingue » in, *Cahiers du département des langues et des sciences du langage*, n° 1, pp. 30-47.
- ALBER, J-L. & PY, B. (2004) : « Interlangue et conversation exolingue » in, Laurent GAJO, Marinette MATHEY, Danièle MOORE, Cécilia SERRA, (éds.) *Un parcours au contact des langues*. Paris, Didier, pp. 171-186.
- ALI-BENCHERIF M.Z, (2009), *L'alternance codique arabe dialectal/français dans des conversations bilingues de locuteurs algériens immigrés/non-immigrés*, Thèse de doctorat. Université de TLEMCEM. ALGERIE.
- Auer, P. (1996) : « Bilingual conversation, dix ans après » in, *AILE*, n° 7, *Le bilinguisme*, pp. 9-34.
- BABASSI, O. (2003) : « Procès d'indexicalisation dans le parler bilingue franco-arabe algérien » in, *Marges linguistiques* revue en ligne, http://www.revuetexto.net/marges/marges/Documents%20Site%206/doc0165_babassi_o/doc0165.pdf [consultée le 26/04/2011].
- BACHMAN C., LINDENFELD, J & SIMONIN, J. (1981) : *Langage et communication sociale*, Paris, Hatier/Crédif.
- BAUTIER, E. (1995) : *Pratiques langagières, pratiques sociales. De la sociolinguistique à la sociologie du langage*, Paris, L'Harmattan.
- BAUVOIS, C., BEECHING, K., ARMSTRONG, N. (éditeurs) (2001), *La langue française au féminin*, l'Harmattan.
- BAYLON, C. (1991), *Sociolinguistique, société, langue et discours*, Nathan université.

- BELLATRECHE, H (2009), « l'usage de la langue française en Algérie, cas d'étude : le secteur bancaire », *Synergies Algérie* n° 8, Université Mostaganem, pp. 107-113.
- BENMOUSSA S. & REHIOUI Z. (1981) : « Analyse d'échanges verbaux en milieu d'origine – Algérie » in, Louise DABENE (DIR.), *Langues et migrations*, Grenoble, Publication de l'Université des Langues et des Lettres de Grenoble, pp. 99-152.
- BENNANI. J. (1985), *Du bilinguisme : [journées de travail, 26-28 novembre 1981, Université de Rabat]*. Paris : Denoël, 242 p.
- BENOIT.V, GOROUBEN. A (2004), *Le bilinguisme : aujourd'hui et demain : actes de la journée d'étude du 23 novembre 2003, Paris*. Paris : Éd. du CTNERHI. Coll : Point sur..., ISSN 1625-0354 ; 252. 201 p. ISBN : 2-87710-186-X.
- BENRABAH M. (1993) : « L'arabe algérien véhicule de la modernité » in, Foued LAROUSSE (éd.), *Minoration linguistique au Maghreb*. Cahiers de Linguistique Sociale n° 22. Rouen, SUDLA, pp. 33-43.
- BENRABAH M. (1999) : *Langue et pouvoir en Algérie. Histoire d'un traumatisme linguistique*, Paris, Séguier.
- BENSALAH A. (1998.b) : « L'alternance de langues comme marqueur du changement des genres discursifs et de l'accentuation de l'intersubjectivité » in Ambroise QUEFFELEC (éd.), *Alternances codiques et français parlé en Afrique*, Aix-en-Provence, PUP, pp.39-49.
- BILLIEZ J. (1985.a) : « La langue comme marqueur d'identité », *Revue Européenne des Migrations Internationales* n° 2, vol 1, pp. 95-105.
- BILLIEZ J. & MERABTI N. (1990) : « Communication familiale entre pairs : variation du comportement langagier d'adolescents bilingues », *Plurilinguismes* n° 1, pp. 34-51.
- BILLIEZ, J. (1997) : *Bilinguisme, variation, migration. Regards sociolinguistiques*, HDR, Vol 1, Université Stendhal Grenoble 3.
- BILLIEZ, J. (1998) : « L'alternance des langues en chantant » in, *LIDIL*, n° 18, *Alternance des langues : enjeux socio-culturels et identitaires*, coordonné par Jacqueline BILLIEZ & Diana-Lee SIMON, Université de Grenoble, pp. 125-140.
- BILLIEZ, J. & KADI, L. (2000) : « Le français écrit dans l'espace algérien : un développement paradoxal » in, *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique*. Textes réunis par P. DUMONT, et C. SANTODOMINGO, AUPELF-UREF, pp.229-234.
- BILLIEZ, J. et al., (2002) : « Représentations sociales, pratiques langagières et questions identitaires chez des sujets plurilingues », in Véronique CASTELLOTTI. & Didier

- DE ROBILLARD, *Cahiers de l'institut de linguistique de Louvain n° 28*. 3-4, *France pays de contacts de langues*, pp. 59-78.
- BILLIEZ, J. & LAMBERT, P. (2004) : « La différenciation langagière filles/garçons : vues par des filles et des garçons » in, Dominique CAUBET *et al.*, *Parler jeunes, ici et là-bas. Pratiques et représentations*, Paris, L'Harmattan, pp. 173-184.
- BILLIEZ J. (2007) : « Etre plurilingue, handicapé ou atout », *Ecarts d'identité n° 111*, pp. 88-90.
- BLANCHE-BENVENISTE C. & JEANJEAN, C. (1986) : *Le français parlé, transcription et édition*, Paris, Didier Erudition.
- BLANCHET, P. (2000) : *La linguistique de terrain. Méthode et théorie, une approche ethnosociolinguistique*, Rennes, PUR.
- BOSNIC A, LAROCHE-BOUVY D., TOCANAC M. (1998), *Etude d'un bilinguisme individuel français/serbocroate : description des éléments grammaticaux du serbocroate (système phonologique, verbes et substantifs)*. Université de la Sorbonne nouvelle Paris, 2 vols. (154 f., 32 f.)
- BOUCHERIT, A. (1987) : « Discours alternatif arabe-français à Alger », *La linguistique*, vol. 23, fasc. 2, pp. 117-129.
- BOUCHERIT, A. (2000) : « Réflexions sur le contact de langues à partir du cas d'Alger » in MIFSUD M, *Proceedings of the third international conference of AÎDA held in Malta 29 march – 2 april 1998*, pp. 83-88.
- BOUKOUS, A. (1995) : *Société, Langues et cultures au Maroc : Enjeux symboliques*, Rabat : Publications de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de Rabat, 239 p.
- BOUKOUS, A. (1995). « La langue berbère : maintient et changement » *International Journal of the Sociology of Language* Volume 112; pp 9-28.
- BOURDIEU P. (1974). *Sociologie de l'Algérie*, Que sais-je ? N° 802, P.U.F.
- BOURDIEU P. (1998), *La domination masculine*, Edition du Seuil.142p
- BOURDIEU. P, J-C. Passeron, (1970). *La reproduction : éléments pour une théorie du système d'enseignement*. Paris : Ed. de Minuit, 283 p.
- BOUTET, J. & HELLER, M. (2007) : « Enjeux sociaux de la sociolinguistique : pour une sociolinguistique critique », *Langage et société*, n° 121-122, pp. 305-318.
- BOYER H. (1991), *Elément de sociolinguistique : langue, communication et société*. 2^{ème} Edition DUNOD.

- BOYER H. (dir.), (1996), *Sociolinguistique territoire et Objets*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé. 288 p.
- BOYER H. (éd.), (1997), *Plurilinguisme “ contact” ou “conflit” de langues ?* Paris : L’Harmattan.
- BOYER, H. (2003), *De l’autre côté du discours. Recherches sur les représentations communautaires*, Paris, L’Harmattan.
- BRES J. (1999), « L’entretien et ses techniques », in CALVET, L-J. et DUMONT P. (dir.), (1999), *l’Enquête sociolinguistique*, Ed : L’HARMATTAN. pp 61-76
- BUTLER. J. (1956...), *Défaire le genre*, traduit par M. Cervulle, Paris : Amsterdam, 2006, 311p.
- BUTLER. J. (1956...), *Trouble dans le genre : pour un féminisme de la subversion*. Traduit par C. Kraus, 2005. Paris : La Découverte. 283p.
- CAHIER DU GRIF, (1992), *Le Langage des femmes*, Editions Complexes.
- CALVET, L-J. et DUMONT P. (dir.), (1999), *l’Enquête sociolinguistique*, Ed : L’HARMATTAN.
- CALVET, L-J. (2002) : « Mondialisation, langue et politiques linguistiques. Le versant linguistique de la mondialisation » in, *Le français dans le monde*, n° 329, pp. 39-42.
- CALVET, L-J. (1998) : *La sociolinguistique*, PUF.
- CAMPS G, (1992), « Les imazighen face à l’histoire », *Tafsut Imaziɣen. Actes du colloque sur le Printemps Berbère*, Paris : TIDDUKLA, pp 11-17
- CANUT, C. (2000) : « De la sociolinguistique à la sociologie du langage : de l’usage des frontières » in, *Langage et société*, n° 91, pp. 89-95.
- CANUT C. & CAUBET D. (éds.), (2001), *Comment les langues se mélangent. Code-switching en francophonie*, L’Harmattan, Paris,
- CASTELLOTTI V., & MOORE D. (dir.), (1999), *Alternance des langues et construction de savoirs*, *Cahiers du français contemporain n° 5*. Paris : ENS Editions
- CAUBET, D. (1998) : « Alternance de codes au Maghreb : pourquoi le français est-il arabisé ? » in, *Plurilinguismes*, n°14, *Alternance des langues et apprentissage en contexte plurilingue*, CERPL, pp. 121-142.
- CAUBET D. (2001) : « Comment appréhender le code-switching ? » in, Cécile CANUT & Dominique CAUBET, (éds.), *Comment les langues se mélangent. Code-switching en francophonie*, Paris, L’Harmattan, pp. 21-32.

- CAUSA M. (1996), *L'alternance codique dans le discours de l'enseignant Entre transmission de connaissances et interaction*, Les Carnets du CEDISCOR. p. 111-129 En ligne- cediscor.revues.org. [Consulté le 05 mars 2010]
- CHAKER S. (1989): *Imazighen Ass-a*, Bouchène, Alger.
- CHAKER S. (1989), « La voie étroite : la revendication berbère entre culture et politique », *Annuaire de l'Afrique du Nord*, XXVIII, Paris : Editions du CNRS, pp. 281-296
- CHAKER, S. (1997). « La langue berbère en France, situation actuelle et perspectives de développement », in TILMATINE Mohamed (dir.), *Enseignement des langues d'origine et immigration nord-africaine en Europe : Langue maternelle ou d'Etat ?* Document Pédagogique Erasmus, INALCO/CEDRA-CRB, pp. 15-30.
- CHARAUDEAU P. (1995) : « Rôles sociaux et rôles langagiers » in, Daniel VERONIQUE & Robert VION, *Modèles de l'interaction verbale*, Aix-en Provence, PUP, pp. 80-96.
- CHARAUDEAU P. & MAINGUENEAU D. (2002) : *Dictionnaire de l'analyse du discours*, Paris, Seuil.
- CHARAUDEAU, P. et MAINGUENEAU, D. (2002), « interaction », in *Dictionnaire d'analyse du discours*, Paris, Seuil. P 318-322.
- CHERFA-TURPIN, F. (2010), *La condition juridique de la femme rurale en Kabylie*. Edition : Apopsix. Paris.
- CHERRAD-BENCHEFRA, Y. (1987), « La réalité algérienne. Comment les problèmes linguistiques sont vécus par les algériennes », *langage et société*, n°41.
- CHERRAD-BENCHEFRA, Y. (1989), « Les algériennes et leurs rapport avec les langues », *Lingas*, n°26.
- CHERIGUEN, F. (2002) : *Les mots des uns, les mots des autres. Le français au contact de l'arabe et du berbère*, Alger, Casbah Editions.
- COMITE, J.M. (1992), *Les Corses face à leur (s) langue (s)*, éd squadra di Finusellu, Ajacciu.
- CONEIN, B. DE FORNEL, M. QUERE, L. KERBRAT-ORECCHIONI, C. GUMPERZ, J. (1987), *Parler frais d'Erving Goffman*. Paris : Minuit, 325p.
- DE FORNEL, M. (1987), « Rituel et sens du rituel dans les échanges conversationnel », In *Parler frais d'Erving Goffman*. Paris : Minuit.

- DE HEREDIA, Ch. (1987) : « Du bilinguisme au parler bilingue » in, Geneviève VERMES & Josiane BOUTET (éds.), *France pays multilingue T.2*, Paris, L'Harmattan, pp. 91-127.
- DE PIETRO J-F. (1988) : « Vers une typologie des situations de contacts linguistiques », *Langage et société* n° 43, pp. 65-89.
- DEPREZ, Ch. (1996.b) : « Une 'politique linguistique familiale' : le rôle des femmes » in, *Education et société plurilingue, (CMIEBP)*, n° 1, pp. 35-42.
- DERRADJI Y. (1996) : « Le français en Algérie : une langue emprunteuse et empruntée », *Le français en Afrique. Revue des observatoires du français contemporain en Afrique*. En ligne : <http://www.unice.fr/ILF-CNRS/ofcaf/13/derradji.html> [consulté le 13 mai 2010]
- DERRADJI Y. (2000), *La langue française en Algérie. Étude sociolinguistique et particularités lexicales*, Thèse de Doctorat d'État, Université de Constantine.
- DERRADJI Y. (2006), « Vous avez dit Langue Étrangère, le français en Algérie? », in Castellotti V. (dir.) & Chalabi H. (dir.), *Le français langue étrangère et seconde: des paysages didactiques en contexte*, L'Harmattan, pp 45-52.
- DOURARI, A. (1997) : «Pluralisme linguistique et unité nationale. Perspectives pour l'officialisation des variétés berbères en Algérie », in LAROUCSI F. (éd.), *Plurilinguisme et identité au Maghreb*, Publications de l'université de Rouen n° 233, Rouen, pp. 5-53
- DOURARI A. (dir), (2006), *Tamazight langue nationale en Algérie : Etats des lieux et problématique d'aménagement*, Actes du 1^{er} colloque international sur l'aménagement de tamazight CNPLET, Alger
- DUBOIS J. et al. (2007) : *Linguistique & Sciences du langage*, Paris, Larousse.
- DUCROT O. (1984) : *Le dire et le dit*, Paris, Minuit.
- DURANTI.A (1997), *Linguistic anthropology*. Cambridge University Press.
- DURANTI.A. (2003) "Language as Culture in U.S. Anthropology; Three paradigms", *Current Anthropology*, Volume 44, Number 3.
- ELIMAM, A. (2004) : *Langues maternelles et citoyenneté en Algérie*, Oran, Editions Dar El Gharb.
- FAERCH, C. ET KASPER, G. (1980) : « Stratégies de communication et marqueurs de stratégies », *Encrages, numéro spécial*, Université de Paris VIII, Saint-Denis.

- FERNANDEZ, M.M.J. (1998), *Parler femme en Europe : La femme, l'image et langage*, Paris : MOREAL, L'Harmattan, 287p.
- FERRAH A. (1997), *KAHINA*, Edition : MARINOOR. ALGERIE.
- FISHMAN J. J. (1971) : *Sociolinguistique*, Paris, Nathan.
- GAJO, L. (2001), *Immersion, bilinguisme et interaction en classe*. Ed : Didier 256 p.
- GAJO, L. (2003) : « Pratiques langagières, pratiques plurilingues : quelles spécificités quels outils d'analyse ? Regard sur l'opacité du discours », in Jocelyne BUTTET SOLVILLA et al. *Analyse des pratiques langagières Actes du 7^{ème} colloque d'orthophonie/logopédie 15-16 novembre 2002*, TRANEL n° 38/39. pp. 49-62.
- GARDNER-CHLOROS, P. (1983), « code-switching : approches principales et perspectives ». *La linguistique*, vol. 19, fasc.2, Paris, PUF.
- GARDNER-CHLOROS P. (1985) : « Le code-switching à Strasbourg », *Bulletin de la faculté des lettres de Mulhouse, Le français en Alsace*, Paris -Genève, Champion - Slatkine, pp. 51-60.
- GHANEM-CHENTLI Ch. (2010), *Analyse de discours : l'opposition masculin/féminin à travers une émission radiophonique d'Alger chaîne trois. Le cas de l'alternance codique*. Mémoire de Magister S/dir. De DERRADJI Y. Université MENTOURI. Constantine.
- GOFFMAN E. (1973) : *La mise ne scène de la vie quotidienne. Vol 2. Les relations en public*, Paris, Minuit.
- GOFFMAN E. (1974) : *Les rites d'interaction*, Paris, Editions de Minuit.
- GOFFMAN E. (1981) : *Façons de parler*, Paris, Editions de Minuit.
- GOROUBEN A. et VIROLE B. (2003), *Le bilinguisme aujourd'hui et demain, Actes de la journée d'étude et de la recherche sur la surdit *. Ed : DUCTNERHI. Paris.
- GRANDGUILLAUME G. (1983) : *Arabisation et politique linguistique au Maghreb*, Paris, Maisonneuve & Larose.
- GRANDGUILLAUME, G. (2002) : « Les enjeux de la question des langues en Alg rie », in BISTOLFI R. (dir.) & GIORDAN H. (dir.), *Les cahiers de confluences. Les langues de la M diterran e*. Paris, L'Harmattan, pp. 141-264.
- GRANDGUILLAUME Gilbert, (2010), « L'Alg rie pays francophone ? », in Malauss na K. et Sznicer G. (dir.), *Travers es francophones*,  ditions Suzanne Hurter, Gen ve pp. 102-114.

- GROSJEAN, F. (1982): *Life with two languages*, Harvard University Press, Cambridge, Massachusetts and London.
- GROSJEAN, F. (1984 a): « Le bilinguisme : vivre avec deux langues », *TRANEL* 7, Université de Neuchâtel. PP 15-41.
- GROSJEAN, F. (1984 b) : « Communication exolingue et communication bilingue » in, *Acquisition d'une langue étrangère (II)* Université Paris VIII et Université de Neuchâtel, pp. 49-61.
- GROSJEAN, F. (2003), « Le bilinguisme et le biculturalisme : Essai de définition » in GORUBEN A. et VIROLE B, *Le bilinguisme aujourd'hui et demain, Actes de la journée d'étude et de la recherche sur la surdité*. Ed : DUCTNERHI. Paris.
- GUIONNET C. (2004). *Féminin, Masculin : sociologie du genre*. Paris : A. Colin. 286p
- GÜLICH E. (1986) : « L'organisation conversationnelle des énoncés inachevés et de leur achèvement interactif en "situation de contact" », *DRLAV Revue de linguistique* n° 34-35, Université de Paris VIII, Saint-Denis. pp. 161-182.
- GUMPERZ J-J. (1989), *Sociolinguistique interactionnelle: une approche interprétative*, L'Harmattan, Paris
- GUMPERZ J-J. (1989), *Engager la conversation*, Paris, Editions de Minuit.
- GUMPERZ J-J. (1982), *Discourse strategies: Studies in interactional sociolinguistics*, Cambridge : Cambridge University Press.
- HADDADOU. M.A, (2000), *Guide de la Culture et de la Langue Berbère*. ENAL-ENAP, Alger.
- HADDADOU. M.A. (2003), *Les Berbères Célèbres*, Ed : BERTI, Alger.
- HADJ. MOUSSA R. (1994). *Le corps, l'histoire, le territoire : les rapports de genre dans le cinéma algérien*, Paris : Pulisud. 322p.
- HAMERS, J-F. & BLANC, M. (1983), *Bilingualité et bilinguisme*. Coll : Psychologie et sciences humaines. Bruxelles : MARDAGA, 498p.
- HERITIER F., (1996), *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Editions Odile Jacob.
- HOUEBINE-GRAVAUD, A-M. (2002) : *L'imaginaire linguistique*, PARIS, L'HARMATTAN.
- HOUEBINE-GRAVAUD, A-M. (1998), « Insécurité linguistique, imaginaire linguistique et féminisation des noms de métiers », in », in SINGY P. (dir.), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*. Sciences des Discours, Ed : DELACHAUX et NIESTLE. PARIS. pp 155-176.

- HYMES, D.H. (1984), *Vers la compétence de communication*, HATIER/CREDIF, PARIS.
- IHADDADEN, Z. (2002), *Regard sur l'histoire de l'Algérie*, Ed : "AT TURATH". ALGER.
- IMARAZENE, M. (2007), *Manuel de syntaxe berbère*, Ed : HCA. TIZI-OZOU.
- IRIGARAY, L. (1990), *Sexes et genres à travers les langues : Elément de Communication sexuée*, Paris Grasset.
- IRIGARAY, L. (1987), « Le sexe linguistique », *Langages* n°85.
- IRIGARAY, L. (1993), « Genres culturels et interculturels », *Langages* n°111.
- JURQUET-BOUHOUNE B. et JURQUET J. (2007), *Femme algériennes : de la Kahina au code de la famille*, LE TEMPS DES CERISES. Pantin.
- KADI, L. (1997) : « Appropriation du français dans le système éducatif algérien et comportements langagiers » in, Sélim ABOU & Katia HADDAD (dirs.), *La diversité linguistique et culturelle et les enjeux du développement*, Beyrouth, Université Saint- Joseph, pp. 339-350.
- KAHLOUCHE, R. (1982): *Le bilinguisme: étude des interférences lexicales chez les locuteurs bilingues*, Mémoire de DEA, Université d'Alger.
- KAHLOUCHE, RABAH (1985): *Bilinguisme et énonciation, étude descriptive et pragmatique des interférences réalisées par des locuteurs bilingues*, Mémoire de Magistère, Université d'Alger.
- KAHLOUCHE, RABAH (1992): *Le berbère (kabyle) au contact de l'arabe et du français*, Thèse de doctorat d'État, Université d'Alger.
- KAHLOUCHE, RABAH (1993): « Diglossie, norme et mélange de langues: étude de comportements linguistiques de bilingues berbère (kabyle)-français », in Foued LAROUCSI (éd.), *Minoration linguistique au Maghreb*, Cahiers de Linguistique Sociale, n° 22, Rouen, SULDA, pp. 73-89.
- KARA-ATTIKA, Y. (2004) : « L'alternance codique comme stratégie langagière dans la réalité algérienne » in, Henri BOYER, *Langues et contact des langues dans l'aire méditerranéenne. Pratiques, représentations, gestion*, Paris, L'Harmattan, pp. 31-38.
- KEBIR, N. (1989): *Le parler des femmes en Algérie*, Thèse de doctorat d'État, Université de Paris V.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1992), *Les interactions verbales. 2*, Paris. Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1996), *La conversation*, Paris, Seuil.

- KERBRAT-ORECCHIONI C. (1998), *Les interactions verbales. 1*, Paris. Armand Colin.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2000) : « L'analyse des interactions verbales : la notion de « négociation conversationnelle » défense et illustration » in, *LALIES*, n° 20, pp. 64-141.
- KERBRAT-ORECCHIONI, C. (2001.a) : *Les actes du langage dans le discours, théorie et fonctionnement*, Paris, Nathan Université.
- KHALFOUNE, T. (2002) : « Langues, identité et constitution » in, Robert BISTOLFI & Henri GIORDAN, (dir.), *Les cahiers de confluences. Les langues de la Méditerranée*, L'Harmattan, Paris, pp. 167-185.
- LABOV, W. (1976) : *Sociolinguistique*, Paris, Minuit.
- LABOV, W. (1978) : *Le parler ordinaire*, t.1, Paris, Minuit.
- LABOV, W. (1998), « vers une réévaluation de l'insécurité linguistique des femmes », in SINGY P. (dir.), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*. Sciences des Discours, Ed : Delachaux et Niestlé. Paris. pp 25-35.
- LACOSTE-DUJARDIN C. (2007), *La vaillance des femmes : les relations entre femmes et hommes berbères de Kabyle*, Paris : La Découverte.
- LAHLAH M. (2009), « L'alternance codique chez les apprenants algériens de 6ème année primaire dans le cours de français langue étrangère ». *Synergies Algérie* n° 5. pp. 159-173
- LAROUCSI F. (1993) : « L'alternance de langues : une stratégie stylistique » in, Bernard GARDIN *et al.* (éds.), *Le bien dire, Cahiers de praxématique* n° 20. Université Paul Valéry, Montpellier, pp. 115-126.
- LAROUCSI F. (dir.), (1993), *Minoration linguistique au Maghreb*, in Cahiers de Linguistique Sociale n° 22, Mont-Saint-Aignan.
- LAROUCSI F. (1994): "Pratiques langagières et discours épilinguistique en Tunisie", in Moracchini G. (éd.), *Symposium linguistique franco-algérien de Corti*, Studii Corsi Éditions, pp. 44-57
- LAROUCSI, F. (1996 b), « Glottopolitique et minoration linguistique en Tunisie », in JUILLARD C. et CALVET L.J. (Dir.), *Les politiques linguistiques, mythe ou réalité*. Actes du Colloque, Edition de l'AUPEL-UREF, pp 229-235.
- LAROUCSI, F. (dir.), (1997), *Plurilinguisme et identités au Maghreb*, Publications de l'Université de Rouen.
- LEFEBVRE-MIGNOT, Y. (1971): *Bilinguisme et système scolaire en Algérie*, Thèse de 3ème cycle, Université de Paris V.

- LEON, J ET DE FORNEL, M. (2000), « L'analyse de conversation, de l'ethnométhodologie à la linguistique interactionnelle », *Histoire Épistémologie Langage* V 22, N° 22-1, pp. 131-155
- LÜDI, G. (éd.), (1984), *Devenir bilingue, Parler bilingue. Actes du colloque sur le bilinguisme*, Université Neuchâtel, 20-22 septembre 1984. Max Niemeyer Verlag Tübingen.
- LÜDI, G. (1987) : « Les marques transcodiques : regards nouveaux sur le bilinguisme », in LÜDI G. (éd.) : *Devenir bilingue, Parler bilingue. Actes du colloque sur le bilinguisme*, Université Neuchâtel, 20-22 septembre 1984. Max Niemeyer Verlag Tübingen. pp. 1- 21.
- LÜDI, G. (1999) : « L'alternance codique et l'acquisition d'une langue seconde », in CASTELLOTTI V., & MOORE D. (dir.), *Alternance des langues et construction de savoirs, Cahiers du français contemporain n° 5*, ENS Editions, pp. 25-51.
- LÜDI, G. & PY, B. (2003) : *Etre bilingue*, Berne, Peter Lang, 3^{ème} édition.
- LÜDI, G. (2004) : « Pour une linguistique de la compétence du locuteur plurilingue », *Revue française de linguistique appliquée. Plurilinguisme et politique européennes*, volume IX – 2 décembre 2004, pp. 125-135.
- MACKAY, W. (1976) : *Bilinguisme et contact de langues*, Paris, Klincksieck.
- MADANI, L. (1996): « Les télévisions étrangères par satellite en Algérie : formation des audiences et des usages », *Tiers Monde*, n° 146. pp. 315-330
- MALEK, A. (2009), «Elément d'approche sociolinguistique des déclencheurs de l'alternance codique chez les étudiants de l'Université de Mostaganem », *Synergies n° 4*. Algérie, pp. 47-56
- MARCELLESI, J-B. et GARDIN, B. (1974) : *Introduction à la sociolinguistique. La linguistique sociale*, Paris, Larousse.
- MARTINET A. (1982), « Le bilinguisme et diglossie : appel à une vision dynamique des faits », *La Linguistique n° 18*, Presse Universitaire de France.
- MATTHEY, M. & De PIETRO, J-F. (1997) : « La société plurilingue : utopie souhaitable ou domination acceptée ? », in BOYER H. (éd.), *Plurilinguisme " contact " ou "conflit" de langues ?* Paris, L'Harmattan, pp. 133-190.
- MAUZOLE V.M. 1984. *Pratique langagière et alternance de langues*. Paris, Sorbonne.
- MESCHONNI H. (1997), *De la langue française : essai sur la clarté obscure*. Ed : HACHETTE.

- MEYNIER Gilbert, (2007), *L'Algérie des origines : De la préhistoire à l'avènement de l'islam*, La Découverte. Paris.
- MICHARD. C. (2002), *Le sexe en linguistique : Sémantique ou zoologie les analyses du genre lexical et grammatical des années 1920 aux années 1970*. Paris : Budapest, L'Harmattan. 157p.
- MICHARD C. & RIBERY C. (1982), *Sexisme et sciences Humaines*, Presse universitaire de Lille.
- MILIANI, M. (2004) : « Les politiques linguistiques en Algérie : entre divergence et diversité », in Henri BOYER (éd.), *Langues et contact des langues dans l'aire méditerranéenne. Pratiques, représentations, gestion*, Paris, L'HARMATTAN, pp. 211-218.
- MOSEN-FINAN, KH. (dir.), (2008), *L'image de la femme au Maghreb*, Ed : Actes Sud/MMSH/Barzakh.
- MONDADA L. (1995), « Pour une approche des formes linguistiques dans les dynamiques interactionnelles », in MONDADA L. (éd.), *Formes Linguistiques et dynamiques interactionnelles, Cahiers de l'ILSL n° 7*, Université de Lausanne, pp.1-18.
- MONDADA L. (1998), « L'identité sexuelle comme accomplissement pratique » In M.M.J Fernandez (dir.), *Parler femme en Europe : La femme, image et langage, de la tradition à l'oral quotidien*. L'HARMATTAN, Paris. pp 254, 276
- MONDADA, L. (1999.b) : « Alternance des langues et linguistique des pratiques interactionnelles », *Cahiers du français contemporain n° 5*, pp. 83-97.
- MONDADA, L. (2000) : « Analyse conversationnelle et "grammaire-pour-l'interaction" », in Anne-Claude BERTHOUD & Lorenza MONDADA (éds.), *Modèles du discours en confrontation*, Berne, Peter Lang, pp. 23-42.
- MONDADA L. (2001), « pour une linguistique interactionnelle », *Marges Linguistiques N° 1*. Revue en ligne : <http://marges-linguistiques.com>, pp.1- 21.
- MONDADA L. (2007 a), « Le code switching comme ressource de l'organisation de la parole-en-interaction », *Journal of Languages and Contact n°1*. p 168-197.
- MONDADA, L. (2007 b) : « Activités de catégorisation dans l'interaction et dans l'enquête » in, Michelle AUZANNEAU (dir.), *La mise en oeuvre des langues dans l'interaction*, Paris, L'Harmattan, pp. 321-340.
- MONDADA, L. (2007), *Code-switching et organisation de la participation dans des espaces complexes de travail : une analyse séquentielle et multimodale*, Laboratoire ICAR / CNRS & Université de Lyon.

- MOREAU, M. L. (éd.), (1997), *Sociolinguistique : concepts de base*. Edition : MARDAGA, 312p.
- MOREAU, M. L. 1998, *De l'imaginaire linguistique à la politique linguistique, à la recherche d'un standard pour le diola*, Canut Ed l'Harmattan, Paris.
- MORSLY, D. (1976), *Interférences de l'arabe sur le français des travailleurs émigrés à Paris*, Thèse de Doctorat de 3^{ème} cycle. Université René Descartes Paris V.
- MORSLY, D. (1989), « Espace de paroles : pratiques et enjeux », in *Espaces maghrébins : Pratiques et enjeux*. Actes du colloque de Taghit, 23-26 Novembre 1987, Ed. ENAG. / URASC. pp 145-146
- MORSLY D. (1995) : « L'alternance des codes dans la conversation des locuteurs algériens » in, Daniel VERONIQUE & Robert VION (éds.), *Des savoirs communicationnels, Actes du colloque sur l'analyse des interactions*, La Baume-les- Aix, 12-14 septembre 1995. Aix-en-Provence : PUP, pp. 19-29.
- MORSLY D. (1998) : « femme algériennes et insécurité linguistique », in SINGY P. (dir.), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*. Sciences des Discours, Ed : Delachaux et Niestlé. Paris. pp75-97.
- MORSLY. D. (2000) : « L'Algérie : laboratoire de planifications linguistiques » in, *La coexistence des langues dans l'espace francophone, approche macrosociolinguistique*. Textes réunis par P. DUMONT, et C. SANTODOMINGO. AUPELF-UREF, pp.285-290.
- MOUFFOK G. (2008) « Les femmes algériennes dans la presse écrite » In, Khadija. Mohsen-Finan, *L'image de la femme au Maghreb*. Ed : Actes Sud/MMSH/Barzakh. PP 71-98
- MOUSSAOUL. A. (2003), *Femmes issues de l'immigration algérienne en Île-de-France*, Atelier National de reproduction de thèses.
- MYERS-SCOTTON, C (1988) : « Code-switching as indexical of social negotiation “Code switching : Anthropological and sociolinguistic Perspectives” ed by MONICA HELLER, Berlin, Mouton de Gruyter, pp. 151-186.
- NAIT MBAREK, M. & SANKOFF, D. (1988) : « Le discours mixte arabe/français : emprunts ou alternances de langues ? » in, *Revue canadienne de linguistique*, n° 23, pp. 143-154.
- NEVEU, F. (2004), *Dictionnaire des sciences du langage*, Armand-Colin, Paris. p166.
- NOYAU, C. & PORQUIER, R. (1984) : *Communiquer dans la langue de l'autre*, Presse Universitaire de Vincennes, Paris.

- OUERDANE A. (1987), « La « crise berbériste » de 1949, un conflit à plusieurs faces », *Revue de l'Occident musulman et de la Méditerranée*, Vol 44, N° 44, pp. 35-47.
- OUERDANE A. (1992), « la revendication berbère en Algérie: une revendication prioritaire », *Tafsut Imazi\$en. Actes du colloque sur le Printemps Berbère*, Paris : TIDDUKLA, pp 55-58
- OUSSEDIK T. (1992), *Des Héroïnes Algériennes dans l'histoire*, DALP ET EPIGRAPHE.
- Ozouf. M. (1999). *Les mots des femmes : essai sur la singularité française*. Paris : Fayard. 397p
- PILLON A. (1987), « Le sexe du locuteur est-il un facteur de variation linguistique ? », in *La Linguistique Revue de la société internationale de la linguistique fonctionnelle*, Vol 23. PUF. Paris.
- POPLACK S. (1988) : « Conséquences linguistiques du contact de langues : un modèle d'analyse variationniste », *Langage et société*, n° 43, pp. 23-47.
- PRUDENT, L-F. (1981) : « Diglossie et interlecte » in : *Langages*, n° 61, *Bilinguisme et diglossie*, Jean-Baptiste MARCELLESI, (éd.) Paris, Larousse, p. 13-37.
- PY, B. (1996) : « Apprendre une langue dans l'interaction verbale », *Bulletin suisse de linguistique appliquée*, n° 63, pp. 11-23.
- PY, B. (2000) : « Représentations sociales et discours. Questions épistémologiques et méthodologiques », in Bernard PY, (éd.), *TRANEL, 32, Analyse conversationnelle et représentations sociales. Unité et diversité de l'image du bilinguisme*, Neuchâtel, pp. 51-20.
- QUEFFELEC A. & BENZAKOUR F. & CHERRAD-BENCHEFRA Y. (éds.), (1994), *Le français au Maghreb*, Actes du colloque d'Aix-en-Provence. Aix-en-Provence, PUP.
- QUEFFELEC A. (dir.), (1998), *Alternance codique et français parler en Afrique : actes de colloque d'Aix-en-Provence, septembre 1995*. CNRS, INALF, UPRESA. NICE.
- QUEFFELEC, A. et al. (2002) : *Le français en Algérie. Lexique et dynamique des langues*, Bruxelles : DEBOECK et LARCIER.
- QUEFFELEC, A. (2008) : « Les parlers mixtes comme réponse aux diglossies postcoloniales » in, Georges DORLIAN (dir.) *Actes du colloque international : Francophonie conflit ou complémentarité identitaire ?* vol.1, Liban, Publications de l'université de Blamand. pp. 415-438.
- QUERE, L, (1987) « La vie sociale est une scène », In *Parler frais d'Erving Goffman*. Paris : Minuit.

- QUITOUT M. (2006), « L'enseignement du berbère en Algérie et au Maroc, les défis d'un aménagement linguistique » in Dourari A. (dir.) *Tamazight langue nationale en Algérie : Etats des lieux et problématique d'aménagement*, CNPLET, Alger, pp 34-42.
- RIGUET, MAURICE. (1984). *Attitudes et représentations liées à l'emploi du bilinguisme : analyse du cas tunisien*. Paris : Publ. de la Sorbonne. Coll : Langues et langages. 382p.
- ROULET, E. (1981) : « Echanges, interventions et actes de langage dans la structure de la conversation », *ELA n° 44*, pp. 7-39.
- SABRI M. (2006), « Tamazight langue nationale dans la pluralité : A quand son aménagement? » in A. Dourari (dir) *Tamazight langue nationale en Algérie : Etats des lieux et problématique d'aménagement*, CNPLET, Alger, pp 27-33.
- SALAMATOU A. SOW (1998), « Haala debbo « parole de femme » : Place de la femme et représentations de son discours dans la société peule », in SINGY P. (dir.), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*. Sciences des Discours, Ed : Delachaux et Niestlé. Paris. pp119-135
- SANKOFF, D. & POPLACK, S. (1981) : « A formal grammar for code-switching », *Papers in linguistics n° 14*, pp. 3-461.
- SEBAA, R. (2002) : *L'Algérie et la langue française. L'altérité partagée*, Oran, Editions : Dar El Gharb.
- SFAXI H. (1993-1994), *Bilinguisme, Biculturalisme et acculturation : réflexion sur les concept*, Mémoire de DEA. Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III.
- SIMON, D.L. (1992) : « Alternance codique en situation pédagogique. Rôles et fonctions dans l'interaction » dans *Lidil 5*, Presses Universitaires de Grenoble.
- SINGY P. (Dir.) (1998), *Les femmes et la langue : l'insécurité linguistique en question*. Sciences des Discours, Ed : Delachaux et Niestlé. Paris.
- TABOURET-KELLER A. 1982. « Entre bilinguisme et diglossie, du malaise des cloisonnements Universitaire au malaise social », *La linguistique*, Vol 18, fasce. 1/1982, P.U.F, Paris.
- Tafsut Imaziyen*, Actes du colloque sur le Printemps Berbère, ACB, Tiddukla, Paris. 1992.
- TALEB-IBRAHIMI KH. (1994): *Les Algériens et leur(s) langue(s)*, Alger, Dar El Hikma.
- TALEB-IBRAHIMI KH. (1998) : « De la créativité au quotidien, le comportement langagier des locuteurs algériens », in *De la didactique des langues à la didactique du*

- plurilinguisme. Hommage à Louise DABENE*. Textes réunis par Jacqueline BILLIEZ, CDL-LIDILEM, Université Stendhal Grenoble, pp. 231-240.
- TALEB-IBRAHIMI KH. (2004) : « Un cas exemplaire de métissage linguistique : les pratiques des jeunes Algériens » in, Jocelyne DAKHLIA, (dir.) *Trames de langues. Usages et métissages linguistiques dans l'histoire du Maghreb*, Paris : MAISONNEUVE et LAROSE, pp. 439-454.
- Tamaziyt face aux défis de la modernité*, Actes du Colloque International 15-17 Juillet 2002 Boumerdès. Haut Commissariat à l'Amazighité. Alger, 2002.
- THIAM N. (1997) : « Alternance codique » in Marie-Louise MOREAU (éd.), *Sociolinguistique : Concepts de base*, Hayen, Mardaga, pp. 32-35.
- TIGZIRI N. (2004), « les langues dans les constitutions algérienne », *Cahiers de l'ILSL*, n°17, pp 289-299.
- TRAVERSO V. (1996) : *La conversation familière. Analyse pragmatique des interactions*, Lyon, PUL.
- TRAVERSO V. (2006). *Des échanges ordinaires à Damas : aspects de l'interaction en arabe, approche comparative et interculturelle*. Presses Universitaire de Lyon. Lyon. P394
- VASSEUR, M-T. (2005) : *Rencontres de langues. Question(s) d'interaction*, Paris, Didier.
- VERMEREN P. (2008), « Les femmes diplômées au Maghreb et leur image dans la société », In, KHADIJA. MOHSEN-FINAN, *L'image de la femme au Maghreb*. Ed : Actes Sud/MMSH/Barzakh. PP 71-98
- VION, R. (1992) : *La communication verbale. Analyse des interactions*. Paris, HACHETTE.
- VION, R. (1996) : « L'analyse des interactions verbales », in Francine CICUREL & Eliane BLONDEL (éds.), *La construction interactive du discours de la classe de langue*, Carnets du CEDISCOR n°4, Pesse de la Sorbonne Nouvelle, pp. 19-32.
- WEINREICH, U. (1953) : *Languages in contact*, La Haye, Mouton.
- YAGUELLO. M. (1989), *Le sexe des mots*, Paris : Belfond.
- YAGUELLO. M (1992), *Les mots et les femmes : essai d'approche sociolinguistique de la condition féminine*, Paris : Payot. 202p
- ZABOOT T. (1990). *Un code-switching algérien : le parler de Tizi-Ouzou*, Thèse de doctorat de linguistique, Sorbonne – Paris V.

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ZABOOT T. (2001) « Le switching, stratégie communicative au service de locuteur (s) multilingue (s) », *Sciences Humaines n° 16*. Université MENTOURI. CONSTANTINE, pp.59-65.
- ZABOOT T. (2002). « Alternance codique, un fonctionnement idiosyncrasique », in : *Sciences Humaine n° 17*, Université MENTOURI. CONSTANTINE, pp. 71-79.
- ZABOOT T. (2010) : « La Pratique Langagière de Locuteur(s) Bilingue(s) », *Synergies Algérie n° 9* - pp. 201-210
- ZIAMARI, K. (2008) : *Le code switching au Maroc. L'arabe marocain au contact du français*, Paris, L'Harmattan.
- ZONGO, B. (1995) « Propositions pour une description des structures syntaxiques de l'alternance des langues : l'exemple moore/français », BOFCAN, n°10
- ZONGO, B. (1996) : « Alternance des langues et stratégies langagières en milieu d'hétérogénéité culturelle : vers un modèle d'analyse », in Caroline JUILLARD & CALVET J.L. (dirs.), *Les politiques linguistiques, mythes et réalité*, Beyrouth, AUPELF-UREF, pp. 341-349.
- ZONGO, B. (2004) : *Le Parler ordinaire multilingue à Paris. Ville et alternance codique*, Paris : L'Harmattan.

1- Transcription des conversations

Avant de procéder à la transcription des conversations, nous proposons de reprendre les tableaux des caractères paralinguistiques et kabyles. Cela est dans le but de permettre aux lecteurs de se référer à ces conventions sans aller plus loin dans le mémoire, jusqu'à la partie méthodologique.

1.1. Conventions de transcription

- La transcription de phénomènes paralinguistique

/	rupture de l'énoncé sans qu'il y ait réellement de pause
//	interruption d'un énoncé par l'intervention d'un interlocuteur
+, ++, +++	pause très brève, brève, moyenne
&	enchaînement rapide de paroles ou la continuité d'un tour de parole du même locuteur
↑	Indique une intonation montante.
↓	Indique une intonation descendante.
: ou :: ou :::	notent des allongements syllabiques
<alors/allons> <parce que/car ce que>	notent deux variantes également possibles
[]	note le début du chevauchement entre deux locuteurs ; note la fin du chevauchement, lorsque cela a été jugé nécessaire
< ----- ?>	séquence inaudible ou incompréhensible
xxx	notent un segment incompréhensible.
=	liaison inhabituelle
≠	absence inhabituelle de liaison : les ≠ ("le enfants")
A : blabla blabla B : bla bla bla	énoncés simultanés
ALGER	les petites majuscules indiquent les noms propres

(souple), (silence), (rires), (bruit)	Tout commentaire à faire il faut le mettre entre parenthèses
[indéf.]	A l'intérieur de la traduction pour les mots kabyles indéfinis comme « ayennat »
! - ?	points marquant l'exclamation et l'interrogation
((gestes))	gestes accompagnant la parole
<i>ad d-ruêev ?</i> (tu viens ?)	traduction mise entre parenthèses
‘	L'apostrophe signale la chute d'un son,
[...]	Lorsqu'un passage d'un échange ou d'un tour de parole est coupé
hm, pff, hein, ben, mtt, euh	émissions vocales sont notées à l'aide de graphies simples
ah ou a :h	« oui », « ah d'accord »
« bla bla bla »	discours rapporté
ahe?	« non »
A. 050:	tour de parole numéroté

Tableau 1 : Conventions de transcription

- La transcription des caractères kabyles

Phonème	Equivalent en français ou phonétique	Valeur
q	q	palatale emphatique (coup de glotte)
ş	s	sifflante emphatique
z	z	z emphatique
γ	gh	vélaire sonore
x	kh	vélaire sourde
u	ou	
i	i	voyelle antérieure étirée
r	r	latérale vibrante sonore
ħ		pharyngale sourde
h		laryngale sourde

ε		laryngale sourde
ɛ̣	t	dentale emphatique
tt	ts	dentale sifflante sourde
ɖ	dh	d emphatique
ḡ	dj	chuintante sonore
č	tch	chuintante sourde
b b°	v b	labiodentale sonore bilabiale sonore vélaire (les labio-vélarisées sont rendues par le petit ° en exposant, seulement dans les cas de pertinence, si elles ne sont pas distinctives on les note seules.)
d	d ð	apico-dentale sonore apico-dentale sonore
g°		occlusif vélaire (c'est aussi une labio-vélarisée, comme b°. g° ne s'écrit ainsi sauf si nécessaire. Il en va de même avec les autres k, γ.)
ʔ		glottale, sourde
a	a de l'alphabet phonétique comme dans pâte	aḥ qui a le sens de quoi ?

Tableau 2 : Caractères spécifiques au kabyle

1.2. Les conversations

Conversation 1

Participant : Rachida (R.), Karima (K.), Taous (T).

Durée : 10 minutes et 09 seconde

R. 01 : εaɣlen **mais** wigi n NEĠMA **non** ++ wigi n NEĠMA euh (*ils ont tardé mais ceux de NEĠMA non, ceux de NEĠMA euh*)

K. 02 : u εaɣel ara ? (*il n'a pas tardé ?*)

R. 03 : **je pense** u εaɣel ara (*je pense ils ont pas tardé*)

K. 04 : axaɣ axaɣar // (*parce que*)

- R. 05 : icebbayi rebbi wigi m NEĠMA imiren kan aseni kan gwayeg iten yexdem euh
lhan (*je pense ceux d NEĠMA au moment même, le jour où il les a fait ils fonctionnent*)
- K. 06 : ya :::
- R. 07 : mm:: æreḍ siwel ney (*essaye d'appeler ou*)
- K. 08 : u:: attafed **vint heure non** ++ attafed **vint heure** εaddan + axatar **d' neuf heure** ama d **vint heure** kan (*peut être vingt heure non, peut être vingt heure ont dépassé parce que de neuf heure jusqu'à vingt heure seulement*)
- R. 09 : i xedmen ? (*qu'ils travaillent ?*)
- K. 10 : hmm ++
- R. 11 : sfeqdas tura i w**portable** inem + ahat euh:: (*là regarde ton portable, peut être euh*)
- K. 12 : kifkif amaka d ruḥay euh: amaka d leḥuy ggubrid i: / ++ yennayid **une demi heure mais bon l'essentiel** euh [**yaktivi** (*c'est la même chose quand je suis venu, quand je marchais/ ++ il m'a dit une demi heure mais bon l'essentiel il est activé*)
- R. 13 : [ah **l'essentiel** tessawleḍ asen ah (*oui l'essentiel tu les as appelé oui*)
- K. 14 : ah : tefkayid n **numéro** tefkayid n **numéro du contrat** (*oui, elle m'a donné le numéro, elle m'a donné le numéro du contrat*)
- R. 15 : ihi dayen **en cas où** tella lhaḡa **tu peux réclamer** (*alors ça y est en cas où il y a quelque chose tu peux réclamer*)
- K. 16 : ah ::
- R. 17 : yerna amaken yella MOURAD er **l'internet** εawdey amin **numéro** tenniḍ iyi d ah **c'est le même** (*en plus quand j'étais sur Internet, je t'ai donné le numéro une autre fois, tu m'as dit oui c'est le même*)
- K. 18 : **c'est le même** a:: h **c'est le même** nek iyi d fkan imi ssawlay **la première fois** ++ **mais j'étais complètement** / ruḥy kan/ **tellement** nniy as d SFR donc ad afen **automatiquement** ayennat nni (*c'est le même, c'est le même qu'ils m'ont donné quand j'ai appelé la première fois mais j'étais complètement / je suis juste partie tellement je me suis dit c'est SFR donc ils trouveront automatiquement*)
- R. 19 : **parce qu'** uz riḥ ara amek xedemen **après** bwayeg arasen (*parce que je ne sais pas comment ils font après entre eux*)
- K. 20 : ufhimey ara amek **comment** amek **est ce qu'**euh ? / amek ruḥey deg set **j'aurais pu** ad [εiwdey **numéro** (*je ne comprends pas comment, comment, est ce que euh ?/ comment j'étais inconsciente, j'aurais pu refaire le numéro*)
- R. 21: [axater **déjà** amaken kan i:: amaken is d nniy i BELEID nniy as **voilà** nnan as unuf ara **la commande** erkulikit dya nniy as euh: dya yenna yid yenna yid euh **numéro** acu **numéro** tesxedmeḍ æni nniy as **c'est un zéro huit et tout** (*parce que déjà quand, quand j'ai dit à Belaid, je lui ai dit voilà on lui a dit qu'ils n'ont pas retrouver la commande et tout, alors je lui ai dit euh : alors il m'a dit, il m'a dit le numéro, c'est quoi le numéro que t'a utilisé, je lui ai dit c'est un zéro huit et tout*)
- K. 22 : hm
- R. 23 : dya euh:: dya uzriy ara amek akken is d nniy belli DJEZI dya yennak **mais** acu ara ttyawin ar DJEZI (*alors euh :: alors je ne sais pas comment je lui ai dit DJEZI, il m'a dit mais pourquoi DJEZI*) **puisque la commande** txedmitt ar [Neġma (*elle l'a faite chez Neġma*)
- K. 24 : [ah ↑ +
- R. 25 : **même** BELEID yenna↑ d/ **c'est pour ça il a été/** yenna k inas euh ilaq euh le le le (*même Belaid a dit/ c'est pour ça il a été/ elle dit de te dire, il faut le le le*)
- K. 26 : a ::h
- R. 27 : **le compte** ine↓s **déjà** dinna ara z dinin **comment faire ça fait** nekini **après** imiren nniy amin euh// (*son compte déjà c'est là qu'on lui dira comment faire ce qui fait que moi je te l'ai dit tout de suite après*)

- T. 28 : <...?> idrimen anda yeqreb ? (<...?> de l'argent où c'est près ?)
- R. 29 : ah +++ tan kan d agi ar ttama yagi nay d agi deffir wuxxam +++ (oui +++ il est juste là à coté sinon derrière la maison)
- T. 30 : ihi ar sbaḥ (alors à demain)
- K. 31 : a ::h wellah a// (a::h je te jure)
- R. 32 : **après d'ailleurs** nniy amin ik akka d **numéro** nni ?/ (je t'ai dit n'est ce pas le numéro ?) **d'ailleurs** lliy lliyen tabburt nniy amin ik akka **numro** uyur tessawleḍ d wagi d ? (J'ai ouvert la porte, je t'ai dit le numéro au quel t'a appeler, c'est celui là ?) **zéro huit** fkiy am [tin tura uzriy ara d acu t & je te l'ai donné, là je ne sais plus lequel)
- K. 33 : [ah tefkiḍ iyid **trente**// (oui tu m'as donné trente//)
- R. 34 : & tenniḍ iyi d ah **c'est le même** (tu m'as dit oui c'est celui là)
- K. 35 : **trente six zéro deux vint quatre** waqil **a la fin** (trente six zéro deux vint quatre normalement à la fin)
- R. 36 : **doute façon** d win ufiy d axel **la boîte** inem (de tout façon c'est celui que j'ai trouvé dans ta boîte)
- K. 37 : ah **la boîte** inu ah **c'est le même** (oui ma boîte oui c'est le même) + ma nniy am nnirbiy nnirbiy sebḥa yagi all (si je te dit j'étais énervée, j'étais énervé ce matin)
- R. 38 : **l'courier** ya maci d **l'résultat** ni nem u yennat **l'examen** ? (Ce courrier, ce n'est pas ton résultat de l'examen ?)
- K. 39 : a:h↑ ! maçi d **résultat** nni d ayennat + axater assen ni gwayeg ruḥay nnan nnan iyi d euh nnan iyi d **yannulé ++ il est annulé euh il va être remplacé pour demain le lendemain** nni (ah ! ce n'est pas le résultat c'est [indéf.] + parce que le jour où j'ai été on m'a on m'a dit on m'a dit qu'il est annulé ++ il est annulé, il va être remplacé pour demain, pour le lendemain)
- R. 40 : a:h↑!
- K. 41 : umbæd ikit assen nni euh+ umbæd ikit imi nezra tinna nenna yas belli/ axater ulac ismawen nney sufella **lla liste** nni isen d fkan **déjà** ++ yuyal imiren dya taqcit dya tameṭtut nni tennak euh tennak **puisque y a des absents** d agi tenna k qimemet akw tesæddiy **donc après** tesæadda yay (après le jour même+ après quand on a vu celle là on lui a dit que/parce qu'il y a pas ns noms sur la liste qu'on leur a transmis déjà++après la fille cette dame là a dit euh a dit puisque'il ya des absents ici elle a dit restez, vous passerez, après elle nous a fait passer)
- R. 42 : a ::h !
- K. 43 : tura tihenna ttinna uzekka yenni (celle là c'est celle du lendemain)
- R. 44 : a ::h !
- K. 45 : **tu imagine** lukan utt// (si)
- R. 46 : **mais en retard** ihi (alors)
- K. 47 : a ::h !++ **mais** nesædda +tura ismawen nney **donc mais d'oute façon** azekka ad ssiwlay asiniy **est ce que euh + je viens de recevoir/** asiniy **mais** sæaddayt (mais on a passé, elle a écrit nos noms donc mais de toute façon demain j'appellerai, je leur dirai est ce que euh + je viens de recevoir je lui dirai mais je l'ai passé)
- R. 48 : ah ! ah ! (oui ! oui !)
- K. 49 : sæddayt **le jour même+juste pour voir** amek euh + ami d ayennat almi almi d **l'treize enfin** wissen yaeni milmi tt id tefḥ euh (je l'ai passé le jour même+juste pour voir comment euh + jusqu'à [indéf.] jusqu'au **treize enfin** je ne sais pas quand est ce qu'elle l'a reçu)
- R. 50 : ucfiy ara milmi akken nniy amin yessawel euh yenna yas MOUMOUH yella **l'courier mais** yettut u t id yebb'ara nniy am d assen nni kan it yufa d axel **la boîte** ney amek akken (je ne me rappelle pas quand, je t'ai dit qu'il avait appeler euh MOUMOUH lui a dit qu'on a du courrier mais il a oublier de le ramener, je te l'ai dit, il l'a trouver le jour même dans la boîte si j'ai bien compris)
- S. 51 : **sebḥa** yagi iwala yiwet BELAID sufella n tṭabla n KARIMA (ce matin BELAID a vu une sur la table de KARIMA)

- R. 52 : a::h ! ttina ttina ara teqqar (*oui ! c'est celle là, elle dit que c'est celle là*)
- K. 53 : ttagi ? (*c'est celle là ?*)
- R. 54 : ah ttagi+ ttagi d bbwi şebħa yagi (*oui c'est celle là qu'elle a ramen  ce matin*)
- K. 55 : a ::h ttagi ! hm ! (*Ah oui ! c'est celle là*)
- T. 56 : seldidelli itt yufa MOUMOUH tebratt a (*MOUMOUH a trouv  cette lettre avant-hier*)
- K. 57 : a : h ! akka ara seqqarey ttabratt u **retard** itt id ttef nniy as yerna meħsub zriy melmi itt id yebbi MOUMOUH axater assen nni ggayeg in n adda melmi akken tura izriy MOUMOUH ?++ uzriy ara melmi akken it inufiy er FATIHA (*c'est ce que je lui dis c'est une lettre qu'elle a eu en retard, je me suis dit et en plus je sais quand est ce que MOUMOUH l'a ramen  parce que le jours o  on est pass , quand est ce que j'ai vu MOUMOUH d j  ? Je ne me rappelle plus du jour o  je l'ai crois  chez FATIHA*)
- T. 58 : yenna d atan tebed  ed tebratt// (*il a dit qu'on a re u une lettre*)
- R. 59 : dya yennak sgillina imiren itt yufa assen itt yufa **[donc]** (*il a dit qu'il a trouv  le jour m me*)
- T. 60 : [yennak n llakul (*il a dit que c' tait par l' cole*)
- R. 61 : eh! **donc en retard** itt id cegg en **d j ** nutni & (*donc ils l'ont envoy  en retard*)
- K. 62 : hm !
- R. 63 : & ney tebd  ed (*ou elle est arriv e*) **en retard** si (de) **la poste/la distribution**
- K. 64 : **doute fa on m me** ukan uxtes add'ara assen nni til'ad uyalay axatar yenna k l'euh+ meħsub yesfehmay d **le concierge** nni yenna k euh ass'agi ulac **un autre jury** yenna k **je pense** yezmer lhhal iw zekka (*de toute fa on m me si on n'est pas pass  le jour m me je serai retourn  parce que le concierge nous a dit qu'il n'y avait pas un autre jury, serait  t  le lendemain*)
- R. 65 : a::h !
- K. 66 : tili **j'aurais pu** ad uyalay/ ma i **imagine** tura a ttettekled  tura f ihenna a **ttperdi ** kan akka ayennat euh+++ (*j'aurais pu repartir/ non tu imagine si tu comptais sur  a, tu perdras b tement le euh [ind f.]*)
- R. 67 : **normalement ils auraient pu vous appeler**
- K. 68 : a:: h ! nefka yasen (*nous leur avons donn *) **les num ros de t l phone**
- R. 69 : a ni d aqejjir im (en s'adressant   (T)) <..... ?>
[...]

Conversation 2

Participantes : Rachida (R.), Karima (K.), Kahina (Kah.), Taoues (T.)

Dur e : 12 minutes et 33 secondes

S quence 1 : les g teaux

- R. 01 : lmeqrut (*des cateaux*)
- Kah. 02 : a terred  ar daxel ll ssel ney ala (*tu le mettra dans la sirop ou pas ?*)
- R. 03 : ah ! ad bbut ciuħ di **lfur apr s** a terred  er daxel ll sila+ (*elle seront un peu cuite dans le four apr s tu les mets dans le sirop*)
- Kah. 04 : amek ara txedmed  **noix de coco** nni **apr s** a tt **tekuluri  ?** (*tu fais quoi apr s tu vas colorier la noix de coco ?*)

- R. 05 : **la noix de coco** nni m'ara s txedmeḍ (*quand tu lui fait*) **la couleur** tettefy ed (*elle devient*) **jolie + quatre mesure de noix de coco une mesure de sucre, la couleur après** as txedmeḍ tin im yehwan (*tu lui fais celle que tu veux*) / **un colorant alimentaire**
- K. 06 : tigid nn'ara t txedmeḍ am tzeḡigt ? (*celle que tu va faire comme une fleur ?*)
- R. 07 : aheʔ ! + tigid nni ara [txedmeḍ euh (*non !+ celle que tu va faire euh*)
- K. 08 : [ney daxel ? (*ou à l'intérieur*)
- R. 09 : a ::h ! daxel **après** at **terouliḍ** att xedmeḍ euh att xedmeḍ euh/ **mais** tinna tlaq **la machine** nni lla **pâte** (*oui à l'intérieur après tu va la rouler, tu va faire euh, tu va faire/mais t'aura besoin de la machine à pâte*)
- K. 10 : hmm
- R. 11 : ad sufyeḍ akka ilaq at txedmeḍ akka ttiyuzfanin <... ?> att xedmeḍ akka **les boudins** d iyuzfanen **après** att εammreḍ att berneḍ euh axater **après** wagi ad yuḡal ad yettaḡaf **ça fait** att xedmeḍ akka (R explique comment faire la forme des gâteaux) at tesrusuyeḍ akka at berneḍ att berneḍ waḥed **deux ney trois fois ça dépend/** ilaq att xedmeḍ **quand même une pâte fine ++ la pâte** nni us cfiḡ ara yerna imi tturiḡ uriḡ s mḡawla d ayennat kan <... ?> d **la farce** icebba yi rebbi **c'est la même pâte qu'euh** baqlawa icebba yi rebbi (*tu va la faire comme ça bien allongé<... ?>tu vas faire des boudins longs après tu remplis tu roules c'est ce qu'il va la tenir tu va faire comme ça, tu roule deux ou trois fois, tu dois faire une pâte fine, je me souvient plus des ingrédients de la pâte, je pense que c'est la même pâte que baqlawa, je pense*)
- Kah.12 : ah ! am baqlawa
- R. 13 : waqila am baqlawa nek d KHELOUDJA dḡa it tnexdem **voilà** (*normalement comme Baklawa, nous l'avons fait ensemble moi et KHELOUDJA*)
- K. 14 : hmm **c'est la même pâte** i seḡat akw ḥseb (*qu'elles ont toutes presque*)
- R. 15 : **soit** am tinna n baqlawa naḡ am tinna tzeḡigin inna (*soit comme celle de baklawa ou celle de ces fleurs*)
- Kah.16 : **noix de coco** a yyi twalaḡ id ? (*c'est de la noix de coco maman tu l'a vu ?*)
- T. 17 : ah ! walay tin ihaen' utin walay ara ! (*Oui je l'ai vu bien sûr*)
- R. 18 : as teqqareḍ **tellement** txedmeḍ ayennat asteqqareḍ d **la noix de coco** (*tellement tu fais [indéfi.]Tu lui dis que c'est la noix de coco*)

Séquence 2 : souvenirs

- Kah.19 : twala:: ḍ ! **je suis folle** tezriḍ belli uḡaley **j'oublie tout** twalaḍ sḡilina ḡḡiy iceḡḡiden iw di lqæa (rires) uḡaley **mal à droite** zaεma:+ pff **incroyable** ḡef anecta i nettḡay **à chaque fois** xedmeḡ **les bêtises** (*t'as vu ! je suis folle, tu sais que j'oublie tout. T'as vu tout à l'heure j'ai oublié mes vêtements par terre, je deviens mal à droite, incroyable on se dispute pour ça à chaque fois, je fais les bêtises*)
- T. 20 : **futḡi** yanay d a KAMY dihin akw Rachida akk d KARIMA (*Kamy ! prends nous en photos ! avec KARIMA ET RACHIDA*)
- Kah. 21 : ḡhemmel ikem a KARIMA **toujours** teqqar ad waliḡ KARIMA (*elle (T. la mère à Kah.) t'aime Karima, elle demande toujours à te voir*)
- K. 22 : ah↑ meski:t (rire) (*ah bon ! la pauvre !*)
- T. 23 : aken i nettḡessir m'ara n tass ar WEGWNI (*on discute ensemble lorsqu'elle vient à AGWNI*)
- K. 24 : ah tecfid?+ wellah ar kullas teqqar iyi d yemma iya yi tawiḍ iyan ayi tawiḍ/ (*ah tu te rappelles? Je t'assure que ma mère me dit souvent vient m'accompagner chez elle*)
- Kah.25 : twalaḍ ! tessawl as am teqqer u tt id æqil ara (*t'as vu! Elle l'a appelé mais ce qui paraît-elle ne l'a pas reconnu*)
- T. 26 : sawley as u yi d æqil ara teqqar iyi d anta keminni nniḡ as um d qqarḡ ara (*je l'ai appelé mais elle ne m'a pas reconnu, elle me dit t'es qui ? et moi je refuse de lui dire*)
- Kah.27 : <...?> (rires) (bruit) +++

[...] (Les participantes prennent des photos)

Séquence 3 : quelqu'un au téléphone

- R. 28 : **puisque** kan tessid **Internet** cegɛay d **les photos** err itet s ayennat tezriɖ amek ara stwedmeɖ ? (*puisque t'as Internet, tu nous envoies les photos, tu sais comment faire n'est ce pas ?*)
- Kah.29 : ah !
- R. 30 : err itent ar daxel u yennat/ (*tu les mets dans [indéf.]*)
- Kah.31 : <... ?>
- R. 32 : wi d yessawlen aɛni tura ? (*c'est qui vient d'appeler?*)
- K. 33 : sebɣa yagi d ssawlay (*j'ai appelé ce matin*)
- R. 34 : amaken **tarrpondid** tura ! (*tu vient de répondre!*)
- K. 35 : u **rripondi**y ara ! yendem kan læbd agi axatar ud yeşşun'ara'tas (*non j'ai pas répondu, la personne qui a appelé a changé d'avis car ça n'a pas sonné plusieurs fois*)
- Kah.36 : d **zéro cinq** id yessawlen d **zéro cinq** (*c'est un zéro cinq qui a appelé*)
- K. 37 : **zéro cinq** att afeɖ ihi n KHELOUDJA (*alors ça doit être KHELOUDJA*)
- R. 38 : d KHELOUDJA ney d FATIHA + tikwal iketb ed tikwal **non** +++ (*c'est KHELOUDJA ou FATIHA, des fois le numéro s'affiche des fois non*)
- <.....? > (Chuchotement; les participantes regardent les photos)

Séquence 4: l'appel téléphonique

- T. 39 : siwl as kan (*appelles le*)
- K. 40 : am teqqar ulac s wayes/ naɛmulac am d fkay waqila llat **quarante dinars** (en s'adressant à S) (*elle te dit qu'elle n'a pas de quoi appeler/ sinon moi j'ai quarante dinars, je te donne!*)
- Kah.41 : as ciyɛay a **message** (*je lui enverrai un message*)
- K. 42 : ihi ma d **rendez vous** kan **normal** meħsub milmi kfant d ayen (*alors si c'est pour fixer un rendez-vous normal, c'est-à-dire sert toi jusqu'à ce qu'il y en a plus*)
- T. 43 : şahit a yelli (*merci ma fille*)
- R. 44 : acu ? (*Quoi ?*)
- K. 45 : a teqqar as tceggæ i DJAMEL n sen (*elle dit qu'elle enverra à DJAMEL, un parent*)
- R. 46 : ah ! seiy nekkin **les SMS** ma d **SMS** ara tceggæɖ (*moi j'ai des SMS si c'est ce que tu vas envoyer*)
- Kah.47 : axir ihi + acu m'a d argaz am d yer maɖi (*oui de préférence mais il se peut que ça soit un homme, il te répondra peut être*)
- R. 48 : ala : ! inn as eiwd iyi d tura siwama d læbd um'u tefkimt ara laman (*non dit lui de te rappeler maintenant, à moins que ça ne soit pas une personne de confiance*)
- Kah.49 : ala : assix iw ! (*Non ! c'est pas le cas*)
- R. 50 : xzer kan a KARI and'akka ġiy **aportable** iw (*KARI regarde où j'ai laissé mon portable*)

Conversation 3

Participantes : Rachida (R.), Karima (K.), Lisa (L), Enquêteur (E).

Durée : 30 minutes et 34 secondes

Séquence 1 : l'immigration

- R. 001 : teddem it id yebbas / yerna d yemma is yenna dmed tura'tt yred ciuḥ teddem ed ay tett- **dessiner att-colori +++** (*elle a pris une fois/ en plus c'est maman qu'il lui demandé de prendre ses affaires pour réviser, elle s'est mise à dessiner et à colorier*)
- K. 002 : a LI san'ara tarrem m'ak'ara t truḥem ar **CANADA** ? (*LI vous allez chez qui là quand vous partez au Canada ?*)
- L. 003 : ar **CHERBROUK** ar umeddakul nni [euh ar **ROGER** (*à CHERBROUK chez cet ami euh, chez ROGER*)
- R. 004 : [ar **ROGER** (*chez ROGER*)
- L. 005 : ar **ROGER VAILLANCOURT** (*chez ROGER, VAILLANCOURT*)
- R. 006 : ud yeqqar ara kan **ROGER ROGER VAILLANCOURT** (*il ne dit pas seulement ROGER mais ROGER VAILLANCOURT*)
- L. 007 : **GAYTANE VAILLANCOURT** am d yini ssawley as i **GAYTANE** assa akw ides ig hedder aṭas akw **GAYTANE** (*GAYTANE VAILLANCOURT, il te dira : aujourd'hui j'ai appelé GAYTANE, c'est avec elle qu'il parlé beaucoup, c'est avec GAYTANE*)
- K. 008 : [ya:h ! (*ah bon !*)
- R. 009 : [ya:h ! d nettat yeqder ig tḥawalen aṭas lehdur (*ah bon ! elle doit être la personne qui parle beaucoup*)
- L. 010 : ay ackitt tettaḍsa yak yerna y fehmed as d acu theddar ++ (*elle est gentille, et très bavarde, en plus il comprend ce qu'elle lui dit*)
- R. 011 : **ROGER** u sifehmed ara mliḥ (*avec ROGER il ne se comprend pas*)
- L. 012 : yanna k **ROGER** ufehmedey ar'acu yi d yeqqar (*il dit qu'il ne comprend pas ce que lui dit ROGER*)
- K. 013 : hmm+++
- L. 014 : DRAA EL MIZAN + ttixir iyi **CANADA** wala **DRAA EL MIZAN** (*moi je préfère CANADA wala DRAA EL MIZAN*)
- K. 015 : a :: h ! u tecfiḍ ara asmaken u **ZEFFUN** waqila! (*Ah! Tu ne te rappelles pas de cette histoire de AZEFFUN, je pense ?*)
- R. 016 : Mourad am d iniy kan ṣṣah f acu ur yelh'ara (*je te dirai la vérité sur le défaut de Hcen*) **il n'aime pas/ dès qu'il se sont stable il aime trop le changement**
- K. 017 : [mh !
- L. 018 : [mh !
- R. 019 : mh yella di TAMANRASSET (*oui il était à TAMANRASSET*) **il était stable une bonne situation** ula d ina yenna yam an ruḥ er TIZI WUZU yebbeḍ ed ar d'agi yenna yama nuḡal er dihin d ya y yenna d l CANADA (*même là bas, il t'a dit on ira à TIZI WUZU, il est arrivé ici, puis il voulait repartir, peu après il veut le CANADA*)
- L. 020 : mmh
- R. 021 : tura CANADA **il a dans la tête, il va pas rester g CANADA/** (*là, il a dans la tête de ne pas rester au CANADA*) **maximum ça va être cinq ans**

- L. 022 : d aya ah ! (*oui c'est tout*)
- R. 023 : mi bden **cinq ans** xas ahat (*après cinq ans même si*) **vous êtes stable** tuyem tanumi iæajbawen lhal am yini ker an ruḥ (rires) hatan l **difou** n Mourad (*vous aurez l'habitude, vous allez aimer, il te dira quand même de partir*)
- K. 024 : aka yi d yenn'assenni ad yeqqar lukan telliḍ degw mekan iw **après** lukan di lliy deg mekan ik nekkini ul iy'awin ara nniy as belli nekini **je suis une personne** anda qaædey iman iw **je n'aime pas le changement** ur hemeley ara micki lliy **bien** d ayen ikit ayeqqar yah ! ih'am LYSA awa:: nekkini ad ruḥey kan çit kan akka dayen as iniy ya nruḥ **quelque part** (*c'est ce q'il m'a dit l'autre fois, il a dit : si t'étais à ma place, je lui ai répondu que si j'étais à sa place je n'aurais pas fait ça car je suis un personne qui n'aime pas le changement, je reste là où je suis bien. Il a dit que je suis comme LYZA et que lui ne reste pas dans une seule place dès qu'il se stabilise, il a envie d'aller quelque part*)
- R. 025 : ah !
- K. 026 : nniy as dya ddunit akw att ruḥ akkenni ? nniy as (*je lui ai dit alors tu passera ta vie de cette façon ?, je lui ai dit :*) **non :: c'est pas bien+++**
- R. 027 : **y a pas mieux la stabilité**
- K. 028 : ney ala? (*N'est-ce pas ?*)
- R. 029 : att qimed **stable** (*tu resteras stable*)
- K. 030 : Anda telliḍ din (*tu reste où tu es*)
- R. 031 : **l'essentiel** tessid (*tu as*) **une bonne situation tu vie normal euh++**
- L. 032 : asm'ara yawed er din at at id wet **la réalité en face** (*lorsqu'il arrivera là bas, il verra la réalité en face*)
- R. 033 : Wellah a LYSA lwyerba am d iniy eṣṣah **c'est pas facile** (*je te jure LYSA l'exile, ce n'est pas facile, c'est la vérité*)
- L. 034 : **Fransa** a ttan **près c'est difficile** anfead a CANADA (*la FRANCE est tout près, malgré ça c'est difficile, alors là CANADA*)
- R. 035 : **c'est pas facile parce que tu peux pas faire ce que tu veux**
- L. 036 : didi y ami ah (*oui c'est dangereux mon bébé*) (en s'adressant à son enfant)
- R. 037 : **et puis déjà** weḥdem (*toute seule*) **déjà euh déjà le sentiment t'es pas chez toi/ déjà ça ça : ça perturbe un ptit peu** aken im yehwa xdem (*tu peux faire ce que tu veux*) [*même si même si*]
- K. 038 : [*quelque soit tes projets quelque soit tu prends toujours en considération* belli **t'es pas chez toi**]
- R. 039 : **même si t'a pas vécu la situation** nni dya (*cette situation même*) **de racisme de la part de quelqu'un** ney lhaḡa (*ou quelque chose*) **mais t'es déjà/ le fait** att fryed ut selleḍ ara i tmeslayet im (*tu sors et tu n'entends pas ta langue*) **déjà t'es étrangère+ voilà ! ++** biyir ayen nniḍen tura m'at xedmed **et tout** atan AMAR aḥal llesnin ay agi tura **depuis** euh milmi ruḥen ? (*Sans parler d'autres choses, quand tu travailles et tout, regarde AMAR, ça fait combien d'années qu'ils sont partis ?*)
- K. 040 : **quatre vint peut être**
- R. 041 : **soixante dix-huit** i ruḥen ar dihin yak yufa d lxdma:: yuli (*ils sont partis là bas en soixante dix huit, il a trouvé du travail, il est promu*) **et tout mais** yezmer (*il peut*) **encore** ad yali (*être nommé*) **il reste toujours un poste supérieur** yef agi ig xeddem (*par rapport à celui qu'il occupe*) **mais il s'est rendu compte qu'il ne peut jamais l'obtenir parce que il n'est pas français, il est français dans les papier mais il savent très bien qu'il est d'origine algérienne pour eux un algérien c'est un algérien [alors concernant//**
- L. 042 : [*xas (même si)* **tu es né en France de parent étrangers tu es toujours [un étranger**
- R. 043 : [*parce que concernant* ismis euh yenna k m'ara yi d heddren yef euh (*comment on appelle euh, il a dit*) **ce que je peux faire** yenna k (*il a dit*) [euh]
- K. 044 : [*les compétences* ines (*ses compétences*)

- R. 045 : **[les compétences** ines yenna k (il a dit) « **le directeur ll'entreprise il m'a fait comprendre déjà le projet** nni (ce projet) **le dernier projet** asmi bedlen arkulikit (quand ils ont changé)**le service** nni nsen yenna k yenna yi d (leur service, le directeur lui a dit :) **Byll sans toi [ça va pas marcher]** »
- K. 046 : **[il peut rien faire ah !]**
- R. 047 : yenna k « yenna yi d (il lui a dit) **directement si t'es pas avec moi je vais pas le faire je vais pas faire le changement** nni » (ce)
- K. 048 : twalaḍ ! (ah tu vois !) (bruit, d'autre personne qui parlent)
- R. 049 : **mais** baci ad yuḡal euh (pour qu'il soit) **supérieur** ad yetṭef (il occupera) **vraiment un poste [de responsabilité/ de grande responsabilité]**
- K. 050 : **[de grande responsabilité]**
- R. 051 : **de grande responsabilité non**
- K. 052 : ah !
- R. 053 : **donc c'est pour ça** d aḡenikit <... ?> yenna k (aussi <... ?> il a dit :) **du moment que je peux pas avancer [plus que ça]**
- L. 054 : [ah ! meḡar/ (ah ! alors!)]
- R. 055 : **ça ne sert à rien de rester**
- L. 056 : a yaxeṣṣar iw ihi ! a ttafeḍ **l directeur** nni ad inneḡ iman is (rires) (quelle catastrophe ! dans ce cas, son directeurs va pas se retrouver)
- R. 057 : **ah parce que <... ?> parce que jusqu'à présent y a un boulot/ une grande partie du travail** ala netta it ixedmen (il n'y a que lui qu'il la fait)
- K. 058 : ah twalaḍ ! (ah t'as vu!)
- R. 059 : tura imirenikit/ **tur'il est obligé de faire euh entant qu'expert entant qu'expert euh au** [yennat] euh **lle service** nni **l'domaine** nni **tur'il est obligé de faire euh :: genre euh++uzriḡ ara amek ara d iniḡ/ ad yexdem euh:: comme un ptit manuel comme un ptit manuel après son départ la personne qui va le remplacer** ad yetabaε **l' manuel** nni **pour faire le travail** nni a::h yennak yerna ilaḡ **en détail en détail/ ah axatar yebd'ixedmit +++ les procédures voilà ! un manuel de procédures** (alors là il est obligé de faire euh entant qu'expert entant qu'expert euh au [l'autre] de ce service là, de ce domaine là, il est obligé de faire euh genre euh je ne sais pas comment le dire, il va faire comme un ptit manuel comme un ptit manuel après son départ la personne qui va le remplacer, il va suivre ce manuel là pour faire le travail. Il a dit qu'il faut que ça soit en détail en détail parce qu'il a déjà commencé à le faire, les procédures voilà ! Un manuel de procédures)
- K. 060 : mmh!
- R. 061 : yennak (il a dit) **c'est pas évident+++**

Séquence 3: décoration

- R. 062 : bḡiḡ ad aḡaḡ (je veux acheter) **les lustres** maεna idrimen alama jebdeḡ d (mais j'ai pas d'argent, il faut que je retire)
- K. 063 : iwacu ad aḡeḍ **les lustres?** (Pourquoi acheter des lustres?)
- R. 064 : ḡer dihin (pour là bas)
- K. 065 : ḡer FRANSA? (En France?)
- R. 066 : mmh! (oui)
- R. 067 : aten tawid?+ naḡ a yelli ahat ad arḡen maḡil i dihin ulac? (tu vas les prendre? Ah non! Ils peuvent se casser, là bas il n'y en a pas ?)
- L. 068 : ulac acu miεaḡben (il n'y a rien qui te plait ?)
- R. 069 : ulac! / yerna nkini atan (il n'y en a pas/ en plus moi tu vois) le **problèmes c'est qu' a salon** yesεa sin (il en a deux)
- L. 070 : mmh!

- R. 071 : **salon/ salle à manger** nni **comme** yefraq taftilt maci g ttnaşfa/ kul nnefş euh/ kul lğiha yesεa taftilt + takusit dayen kifkif sin (*il est divisé, l'ampoule n'est pas au milieu/ chaque moitié/chaque partie en a une, la cuisine aussi en a deux*)
- L. 072 : mmh! tawala::d ! (*mmh! D'accord !*)
- R. 073 : **ça fait** sin sin a dda Lhucin + ad kker εița (*expression kabyle ayant le sens de « ça va chiffrer »*)
- L. 074 : **et les chambres?**
- R. 075 : yiwen yiwen (*un seul, un seul*) + **les chambre** snat uγey ast id ufiy euh+ yerna yiwen uγay t id kan akka uzriy ara amek ara xedmay **la chambre+ le vert** nni uγay t id kan **par rapport** amek tella tura taxxamt nni **l'ordinateur** + nekin'uγay t id **Mauve parce que** zriy ma εawdey tt **mauve + ça fait** mazal kan taxxamt nni tamectuht++ assen nn'ur ufiy ara **une troisième couleur** (*j'en ai trouvé pour les chambres, un (des lustres), je l'ai acheté par hasard, je ne sais pas comment peindre la chambre+ce vert là (lustre), je l'ai acheté par rapport à l'état actuel de la chambre de l'ordinateur+pour moi (ma chambre), je lui ai acheter mauve parce que je sais que je la referai mauve, ça fait il me manque juste pour la petite chambre, ce jour là j'ai pas trouvé une troisième couleur*)
- [...]
- K. 076 : ačhal tesεa **la moyenne** THIZIRI tikelt agi (*THIZIRI a combien de moyenne cette fois-ci*)
- L. 077 : wissen mazal uz dibuđ ar'u **bultin** (*je ne sais pas elle n'a pas encore reçu de bulletin*)
- R. 078 : ya:: ! (*ah bon !*)
- L. 079 : mmh ! (*oui*)
- K. 080 : i **le premier semestre** nni (*et le premier semestre ?*)
- L. 081 : **onze**
- K. 082 : mmh ! ++
- R. 083 : d rus mađi (*c'est très peu*)
- K. 084 : i NASSIMA yesεan ihi neuf (*que dit-tu de NASSIMA qu'il en a neuf*)
- L. 085 : [**catastrophe**
- R. 086 : [aħlili ! yerna att ččecmumuħ kan akka (grimace) (rire) a tternu a ttxeddem akka iw εanqiq is ((geste)) (rire) (*et ben ! en plus de ça elle rigole comme ça (grimace) (rire) aussi elle fait comme ça ((geste)) avec sa tête*)
- L. 087 : ad iniđ kan lħađa a ttxeddem hahaha ++ acu z debbiđ iħeqa i nanna? (*Dès que tu dis quelque chose, elle fait hahaha++ qu'est ce que t'as ramené, au fait, pour ma tante*)
- R. 088 : d a **gilet** nni aberkan (*c'est ce gilet noir*)
- L. 089 : d winna LLILA ig melħen (*celui de LILA est plus beau*)
- K. 090 : ah ! **ça va** ! wissen kan ma zedyezg (*ah! Ça va! Je ne sais pas si ça lui ira*)
- L. 091 : a yell'anectitatt aeni u ttetwalađ ara (*elle est grosse, tu ne l'as pas vu?*)
- K. 092 : ah **remarque** ah ! yerna aqli u ttezriy ara **même pas** ++ iđelli yessawl ed YUBA (*ah remarque, en plus je ne l'ai même pas vue++YUBA avait appeler, hier*)
- R. 093 : acu m dinna ? (*Qu'est ce qu'il t'a dit ?*)
- K. 094 : yannak ma yi d fkeđ **la playstation** nni (*il m'a dit si je pouvais lui donner cette Playstation*)
- R. 095 : ya :: ! d acu s tenniđ (*ah bon! Qu'esr ce que tu lui as dit?*)
- K. 096 : d SONIA is yarran + tenna y as ruħed a tt tawiđ+ netta yebya d nek ara s tt yawin+ tenna yas SONIA u tezmir ara (*c'est SONIA qui lui a répondu+ et lui a dit de venir la chercher+ il voulait que ça soit moi qui la lui ramènerai+ SONIA lui a dit que je ne pouvais pas*)
- R. 097 : ah ! a ttafeđ akk'is [**programin** (*c'est peut-être comme ça qu'ils l'ont programmé*)
- K. 098 : [ah ! aken i ten isuεed lħal +++ **heureusement** u tarziđ ara aqarum fell asen (*oui! Comme ça les arrange+++ heureusement tu ne t'es pas cassé la tête pour eux*)
- R. 099 : ah urziy ara wellah ala (*oui, je ne sais pas, mais je t'assure que sauf*) **dix euro** serfey tet id fell asen + ass'ag'atan (*je les ai dépensé pour eux+ aujourd'hui voilà !*) **personne n'a chercher pour me voir**

- K. 100 : **dix euro** yakk iwanecten id bbuḍ (*pour tout ce que tu as ramené?*)
- R. 101 : **un euro** yakk i yiwen (*un euro pour chaque*)
- L. 102 : **un euro** i **wetrico** nni LLILA !? yemlah! (*Un euro le tricot de LILA ? il est beau !*)
- R. 103 : **ça fait déjà** tlata nni uḡay ten id ar yiwen+ win n YUBA, win n MENSOR, win MASSI **après** wiyad akk d ayen **un euro+** tezriḍ kem a kami **comment ça se passe** dihin (*ça fait déjà, trois là, je les ai acheté chez un (marchand) + celui de YUBA, celui de MENSOR, celui de MASSI, après tout le reste un euro+ tu sais toi KAMY comment ça se passe la bas*)
- E. 104 : ah **oui bien sûr !** deg (au) **marchi surtout+ y a tout ce que tu veux au prix que tu veux+** meqqar ma eḡebn azen d + ma zgan d (*au moins si cela leur plait et leur convient*)
- R. 105 : zgan azen d **normalement** xas MASSI yejeaq si lfarḥ (*ça était leur taille normalement, MASSI était fou de joie*)
- E. 106 : aḥal aeni yettlusu ? (*il chausse combien ?*)
- R. 107 : uḡay d (j'ai acheté) **vingt neuf tu te rappelle** asen nni (*je jour là*) **on s'est vu juste après le marché**
- E. 108 : ah! **d'accord ça fait** assen nni (*ce jour là*)
- R. 109 : ah assen +++ MENSOR ula ttufya ud yeffiy ara yuri asen nni ggayeg ruḡay (*oui c'était ce jour là+++ MENSOR n'était même pas sorti pour me voir le jour où je suis allée*)
- L. 110 : u m d isl'ar'ahat (*il ne t'a peut-être pas entendu*)
- R. 111 : lliy deg uzniq nheddar (*on était dans la cour entrain de parler*)
- L. 112 : anda yell'aeni? (*il était où?*)
- R. 113 : deg texxamt nni mbab as (*dnas la chambre de son père*)
- L. 114 : [amer yecael **tilvizyu** (*peut-être il a allumé la télévision*)
- K. 115 : [ahat ar **la tété** (*peut-être devant la télé*)
- L. 116 : a tfafeḍ d **l match** ig ttwalli **l'après midi** i truḡḍ ar din ? (*Il regardait peut-être le match, tu étais allée, là bas, l'après midi?*)
- R. 117: a tili d ttnac im'ibḡay ar din [...] amaena jeddi **yeggati** ten almi bezzaf (*c'était midi quand je suis arrivée la bas [...], mais grand père les a trop gâtés*)
- [...]
- L. 118 : mil'm'ara tuḡaleḍ a KAMI (*tu repars quand KAMY ?*)
- E. 119 : u ttaḡily ara (*je ne vais tarder*)
- L. 120 : aḥal ara ternuḍ iw **billet ?** (*Tu complètes combien pour le billet ?*)
- R. 121 : waḡed (à peu près) **cinquante euro+** ilindi nek (*l'année dernière*) **cinquante euro** i txelḡay (*que je l'ai payé*)
- K. 122 : yerna f (*en plus pour*) **deux jours** + d ay'agi terniḍ ilindi (*c'est tout ce que t'as ajouté l'année dernière*)
- R. 123 : **mais** nkini **confirmiy** d kan **l'aller** nni + **après** dagi a **réserviy d le retour normal** +++ (*mais moi j'ai juste confirmé l'aller+ après ici j'ai réservé le retour normal*)
- L. 124 : i **le directeur** nni nem iḡeqa d ayen u tettnayeḍ ara yides tura ? (*En s'adressant à Karima*)
(*alors ton directeur, au fait, ça y est tu ne te dispute plus avec lui ?*)
- K. 125 : ah d ayen **après** yuḡal **yegentiel** (*oui ça y est il est devenu gentil*)
- L. 126 : **yegentiel** dayen ? + **Temenciḡ** waqila (*il est gentil, ça y est ?+ tu l'as menacé je pense*)
- K. 127 : u **temenciḡ** ar'ayelli (rire) (*je ne l'ai pas menacé*)
- R. 128 : ans'id bbuḍ awal agi u **menaci** a yelli (*d'où t'as eu ce mot de menacer ?*)
- L. 129 : d nettat id yennan a **temenciḍ** kan s elḡaḡa kan dya ad yagad (*c'est elle qui m'a dit tu le menace avec quelque chose, alors il aura peur*)
- K. 130 : ah! as terreḍ kan awal nay d acul (*oui ! tu lui répond où quelque chose comme ça/*)
- R. 131: ah **il faut lui faire comprendre** bell'u tugadḍ ara+ (*que tu n'as pas peur de lui*) **tu t'en fou de lui** dya yettagad (*alors il a peur*)
- L. 132 : ah ! akka yakk **les responsables** (*oui ! c'est comme ça tous les responsables*)
- K. 133 : nek ufiy ssawlen iyid (*moi j'ai trouvé qu'ils m'ont appelé*)
- R. 134 : amwa m d issawlen ? (*qui t'a appelé*)

- K. 135 : si **lakul** + yernu ceggaen iyi d a (*de l'école+ en plus, ils m'ont envoyé un*) **message**
- R. 136 : ya :h ! acu byan ? (*ah bon! Qu'est ce qu'ils veulent*)
- K. 137: **je ne sais pas** u sen arriy ara+ im'arriy asen ac'ara sniniy ? (*Je ne leur ai pas répondu+ et si je leur réponds qu'est ce que je leur dirai ?*)
- L. 138 : ayyar ? ilaq attezred d acu byan+ yezmer lhal **c'est important** (*pourquoi ? il faut que tu sache ce qu'ils veulent, peut-être c'est important*)
- K. 139 : ima i (et si) **c'est important** ad ruhay ar yursen nay ? (*je vais les voir ou quoi ?*) **c'est les vacances**
- L. 140 : **au moins tu vas avoir une idée**
- K. 141 : **ça doit être pour les examens** nay dacu ++ (*ou quoi*)
- R. 142 : lhağa n **tilifun** axir dihin (*question téléphone, c'est mieux la bas*) **tu prend un forfait bloqué par exemple** yalha (*il est bien*) **à vingt et un euro tu es tranquille+** ilindi d nek ig tfen wagi n (*l'année dernière c'est moi qui ai pris celui là, de*) **vingt et un** HACEN d winna n (*HACEN c'est celui de*) **deux heures vingt neuf euro+** nekini (*moi*) **c'est un forfait bloqué tu risque pas de bouffer plus** mi kfat kfat (*quand elles finissent, elles finissent*) **tu peux recevoir mais tu peux pas appeler+ tu peux consulter la messagerie et tout+** u tezmiređ ara'kan a ttešiwleđ (*tu ne peux juste pas appeler*)
- L. 143 : ah yelha ! (*ah c'est bien !*)
- R. 144 : ma yella tessid (*si t'as*) **une urgence** tzemređ a ttxedmeđ (*tu peux faire*) **une petite recharge de cinq euro**
- K. 145 : ah ! **c'est bien** !+++

Conversation 4

Participantes : Zahia (Z.), Liza (L.), participant masculin (PM.), Karima (K.), Ouiza (O.), Sonia (S.)

Durée : 26 minutes et 30 secondes

- Z. 001 : winna d **l comondant** waqil+ maena yesæa **le grade**+++ yiwen n QARUC qaren as YUCEF WAELI (*celui là c'est un commandant normalment+ mais il a un grade +++un de QARUC il s'appelle YUCEF WALI*)
- PM. 002: **la même commune** waqila (*normalement*)
- Z. 003: ah **la même commune** acukan nutni ukessar+ nutni skusren nukni naelay **par rapport** yursen+ mmi s n εammi diy din ig xeddem sin waraw n εammi atnan din (*par contre eux se situent en bas+ eux ils sont en bas nous en haut par rapport à eux +mon cousin aussi travaille là bas deux de mes cousins sont l à bas*)
- PM. 004 : di ZITOUNA (*à ZITOUNA*)
- Z. 005 : **voilà** ih di ZITOUNA (*oui à ZITOUNA*)
- PM. 006 : **c'est un général normalment** winna (*celui là*)
- Z. 007 : wellah ma snayt ug d skidiby ara +zriy kan bell' IMESSOUHAL m'ara t kecmey **l village** akk amezwaru qaren as AT WATAS umbæd ad lhuđ a d awdeđ BUMESEUD taddert n CHRIF KHEDDAM umbæd a d azeđ ar zdat TIZI G SREF umbæd euh attawdeđ euh mi d ruheđ euh TIZI G SREF yella yiwen umkan dinna + dinna euh i tella + a ttaliđ ar dasawen d **la mairie** +ukessar d **la poste** umbæd yella yiwen webriđ a taliđ tella yiwet taddert qqaren as TIZI BUFED umbæd akka qqaren as Aħfir umbæd m'ara tšubey aken akk **tout droit** + akka a

- ttebduḡ sakin **les villages** euh nella nukni + sakin a tṭsubeḡ ar tama yina bbada (*je te jure je ne le connais pas sans te mentir+ je sais juste que IMESSOUHAL quand tu rentre le premier village s'appelle AT WATAS puis après tu arrive à BOUMESSAOUD le village de CHERIF KHEDDAM après tu avance vers TIZI G SREF après tu arrive euh quand tu viens TIZI G SREF il y a une place la bas+ c'est là où il y a+tu monte tu trouve la mairie+ en bas c'est la poste après il y a un chemin à monter il y a un village qui s'appelle TIZI BOUFED plus loins il y a AHFIR après quand tu descends tout droit + comme ça tu commence d'autres villages euh il y a nous + après tu descends vers le bas)*
- K. 008 : eu::h! +++
- L. 009 : a yeqqar SALIM **chaque commune** T TIZI WUZU <..... ?> (*Salim dit que chaque commune de TIZI OUZOU <..... ?>*)
- Z. 010 : ah nnig + waḥid **trois kilomètre même pas+ deux** +++ (*oui au dessus + à peu près trois kilomètre même pas+ deux*)
- PM. 011 : nutni yakk ig ṭfen **transport** (*c'est eux qui tiennent le transport*)
- Z. 012 : akk akk NOUMIDIA HEMMOR akk IMESSOUHAL eu::h (*tous tous NOUMIDIA HEMMOR tous IMESSOUHAL*)
- PM. 013 : **même** ar LEBLIDA + TRANSYEFSAH nwen (*même à BLIDA + TRANSYEFSAH est à vous*)
- Z. 014 : nnay ah++ ah s̄an **transport**++ (*oui c'est à nous ++ oui ils ont le transport*)
- PM. 015 : [ayennat] euh AWDIA ([indéfini] euh AWDIA)
- Z. 016 : euh AWDIA (*euh AWDIA*)
- PM. 017 : **L'ÉTOILE FILANTE**
- Z. 018 : euh **L'ÉTOILE FILANTE** (rire) yisniten akk (*il connaît tous*)
- PM. 019 : nwen akk wagad nni (*c'est à vous tous ça*)
- Z. 020 : nney akk nney akk ah ++ (*tous est à nous tous est à nous oui*)
- PM. 021 : AWDIA nni <... ?> (*AWDIA là*)
- L. 022 : ya::h tetteḡduḡ akk di lḡara nsen! (rire)+++ (*tu suis leur trajectoire*)
- Z. 023 : euh tṭsaæaden (*ils aident*) **les étudiants**+ cfīy nek asmi qqaray m a'a dduy akkeni + (*je me rappelle quand j'étais à l'école et je voyage*) **rarement** anda tṭaṭafen fellī+ (*où ils prennent de l'argent de moi*)
- L. 024 : **quand même** aṭas+ ḡlay (*c'est beaucoup+ c'est cher*)
- Z. 025 : eu:h **cinq mi:lle six mille** + g ass m'akk'isernan yebbuḡ **sept mille mais** nek **jamais** ṭfen dgi **sept mille+ cinq mille** ↓ i tṭaṭafen + tsemma euh (*eu:h cinq-mi:lle six-mille + depuis qu'ils ont augmenté le prix sept-mille mais moi jamais ils ont accepté de moi sept-mille+ ils s'accepte cinq mille + c'est-à-dire euh*)
- L. 025 : **tṭarangin** [kun (*ils vous arrangent*)
- Z. 026 : [tṭarangin a tṭadert mara+ maci taddert iw akk ya **mais** akka // (*ils arrangent tous les habitants de notre village + ce n'est pas vraiment mon propre village mais comme ça*)
- L. 027 : **lla région** (*de la région*)
- Z. 028 : **lla région** a::h↑ (*de la région*)
- K. 029 : mmh !
- Z. 030 : llan wid ig xeddmen **l'abonnement** ḡur sen + **par exemple** ixuddamen (*il y a ceux qui font l'abonnement chez eux par exemple les travailleurs*)
- K. 031 : a ::h↑
- Z. 032 : **par exemple** euh wid ig xedmen g εazugen di TIZI WUZU **tṭabonin** ḡursen di l̄iweḡ a ten tṭawin **sept mille** euh **chaque jour** tṭawin ten s **trois mille cinq** (*par exemple ceux qui travaillent à AZAZGA à TIZI OUZOU ils font l'abonnement chez eux au lieu qui'ils payent sept mille euh chaque jour ils les prennent trois mille cinq*)
- K. 033 : ah ah
- Z. 034 : **les abonnés** ad **abonin** euh (*ils font l'abonnement*) [**chaque**
- K. 035 : [xxx]
- Z. 036 : **chaque mois** a tṭxelṣeḡ (*tu payeras*) **trois mille cinq**+ maci euh seḡe'alaf (*ce n'est pas sept mille*)
- L. 037 : [tṭwalāḡ ! (*tu vois !*)

- K. 038 : [yelha ! (c'est bien)]
- Z. 039 : awa **ttarangin** (ils arrangent) +++ HAMANI↓+ dayenna (HAMANI+ aussi)
- PM. 040 : xxx +++
- Z. 041 : şhab MICHELI yina nney zemray ak d iniy nutni yakk ig tfen [ayennat] euh + di la KABYLIE a ttruheḍ ar kra (les gens de notre MICHELI je peux te dire que c'est eux qui détiennent [indéfini] en KABYLIE+) **li** (les) **famille** euh **par exemple** di MICHELI **ville** a ten tafed belli d nutni akk ig tfen euh şean i drimen (à MICHELI ville tu les trouve que c'est eux qui détiennent euh ils ont de l'argent) **c'est des milliardaires**
- PM. 042 : [winaken nni xxx (celui là)]
- Z. 043 : [AεEDDI AεEBBU]
- PM. 044 : u zriy ara ma tesneḍ winn'umi qaren MADANI iwanay ney amek akenni (je ne sais pas si tu connais un qui s'appelle MADANI IWANAGH quelque chose comme ça)
- Z. 045 : iwannuyen netta (il est de IWANNUGHEN) **c'est un médecin spécialiste** MHEND iwannuyen ++ nutni d (MHEND IWANNUGHEN eux sont) **les médecins** + umbaεd ukan a ttezreḍ acu şean d acu kesben (après si tu sais seulement combien ils possèdent)
- PM. 046 : u tezriḍ ar'ans'i d yebbi anecten nni ? (tu ne sais pas où est ce qu'il a gagné tous ça ?)
- Z. 047 : ansi t id yebbi ? (d'où il a pris tous ça ?)
- PM. 048 : si (de) **L'IRLANDE**
- Z. 049 : si(de) **L'IRLANDE** ? acu d irbaḥ ? (qu'est ce qu'il a gagné ?)
- PM. 050 : uzriy ara + nnan ak iruḥ temnesnin yuḡal d yebbi d waḥd tmanyin melyun (je ne sais pas+ ils ont dit qu'il est parti huit ans et a ramené quatre vingt millions)
- Z. 051 : ukan a ttwaliḍ d acu şean ! **les** AT BACHIR twalaḍ **le jardin secret** nni t TIZI WUZU win m MICHELI netta yakk ig tfen / dinna yesεa yiwen di TCHEKKIRT yiwen di TIZI WUZU (si seulement tu sais combien ils en ont les AIT BACHIR, t'as vu « le jardin secret » de TIZI OUZOU, celui de micheli c'est lui qui détient tous là bas, il a un à TACHEKKIRT un autre à TIZI OUZOU)
- L. 052 : di TIZI WUZU aḡas işean tura (à TIZI OUZOU ils en ont beaucoup)
- Z. 053 : ah aḡas işean yiwen tterf MDOUHA yiwen ukessar nni euh tterf **lla tour** netta **c'est un pharmacien** AT BACHIR agi yella yiwen qqaren as AεEDDI dya wagi nyant **les terroristes** di TESSIRT N CCIX m'ara tεaddiḍ akka abrid nni MEQLAε ger MEQLAε d MICHELI dinn'it nyan ukan a ttwaliḍ aḡal **les milliards** i s bbin++BURGIBA u zriy ara ma tselleḍ s BURGIBA netta ig netta ig ttaḡafen **les voies publiques**++ (chucotement)++ IBUXULAF d **les commerçants** imuqranen + **d'ailleurs** şean **luzin** lkayeḍ di TALA ALAM + di TALA ATMAN ++ **les jeunes** taddert nney akk ḡures i xeddmen (oui ils en ont beaucoup, un à côté de MDOUHA un autre plus bas à côté de la tour, lui est un pharmacien. Ces AIT BACHIR il y a un qui s'appelle Aeddi a été tué par les terroristes à TISSIRT N CHIKH quand tu prend le chemin de MEKLA, entre MEKLA et MICHELI c'est là où ils l'ont tué, si t'a vu combien de milliards ils lui ont pris ++ je ne sais pas si t'as entendu parlé de BOURGUIBA, c'est lui qui s'occupe des voies publiques++ les IBOUKHOULAF sont des grand commerçants d'ailleurs ils ont une usine de papier à THALA ALAM + à TALA ATHMAN++ les jeunes de notre villagetous travaillent pour lui)
- K. 054: tawalaḍ! (tu vois!)
- Z. 055 : ah netta taddet nney axaḡar waki+ esεa tiḡuna di MICHELI↓+ ḡur s akk ixeddmen warac ttadert + xeddmen **l'ambalage** i tcekkarin n siman nutni id yesufuyen euh (oui il est de notre village parce qu'il possède des magasins à Micheli + tous les jeunes du village travaillent pour lui+ ils font l'ambalage des sacs du ciment, c'est eux qui fabriquent) [ticekkarin (les sacs)]
- L. 056 : [a::h +++ **tellement**
tewεar temeict dinna dya euh // (la vie est dure là bas)
- PM. 057: **sont obligés**
- L. 058 : ah **ils sont obligés de travailler**+ ad fyen ah (ils vont sortir)
- Z. 059 : a yelli ssaḡuq nney weḡdes + **même** kunwi **même** kunwi semḡit (chez nous c'est un froid unique même chez vous il fait froid)
- L. 060 : ah kunwi dayen **plus** (vous aussi c'est plus)
- PM. 061: kunwi cḡul **vous êtes isolés au pied de Djurdjura** aken qaren akken (vous c'est comme si, comme on dit vous êtes isolés au pied de Djurdjura)

- O. 062 : i kunwi ačal iberdan ig wwet wudfel ɣurwen (*et vous combien de fois vous avez eu de la neige*)
- Z. 063: hae! Laæmer akk yeħbis akk (*il n'a pas arrêté*)
- O. 064: a:h twalađ (*t'as vu*)
- Z.065 : g asmi tebda euh cçetwa +ur yeħbis+ wellah ula d // (*il n'a pas arrêté tout l'hiver je t'assure même //*)
- PM. 066: leqraya qqaren **lycée** IFERHUNEN ? (*mais vous avez l'école au lycée de IFERHOUNEN ?*)
- Z. 067 : ɣran ya rebbi char nay [çehrayen (*ils ont eu école à peine un ou deux mois*)
- PM. 068 : [u teqqarem ara di cçetwa **vous êtes inaccessible** (*vous n'avez pas école en hiver, vous êtes inaccessible*)
- Z. 069 : a::lah ! **inaccessible** [yerna yerna ma yekkat euh (*voilà ! inaccessible en plus quand il neige*)
- PM. 070 : [dima dima deg jarnan IFERHOUNEN xxx **innaccessible** (*toujours dans le journal IFERHOUNEN sont inaccessible*)
- Z. 071 : mayekkat d agejdur ma yeħbes kifikif ad yecraq yiṭij u tezmiređ ara yakk a tteaddiđ gg ugris+ ama d ttesæa ttasawet tesæa wnefs ara yebdu webrid yettsarriħ (*rire*)+ teziđ teziđ cçetwa useggas agini a taruɣ di ttarix (*rire*) **jamaïs** çfiɣ d akk i cçetwa useggas agi (*si il neige c'est un calvaire s'il s'arrête c'est la même chose avec le soleil tu ne peux pas passer à cause du verglas + c'est après neuf heure ou neuf heure et demi que ça commence à fondre+ tu sais l'hivers de cette année sera inscrite dans l'histoire, je me rappelle pas avoir vécu un hiver pareil*)
- PM. 072 : yernu ħekun d **lycée** nni nwen çɣul euh ælay mliħ (*en plus ils disent de votre lycée qu'il se situe encore plus haut*)
- Z. 073 : ælay euh **mille trois cent lycée** (*il se situe à mille-trois-cent*)
- PM. 074 : maçi **mille huit cent** ? (*ce n'est pas plutot à mille-huit-cent ?*)
- Z. 075 : u yebbiđ ara **mille huit**// (*il n'aura pas mille-huit//*)
- PM. 076 : nek nnan iyi d **mille huit cent** (*on m'a dit mille-huit-cent*)
- Z. 077 : awa:: yettaweđ ara euh ad yesæu waħid akken **mille trois cent mille quatre cent** m'aças ++ ma d fyed **doute façon** di tebburt nni **llycée** akkag'ak id iqabel wedrar (*ah non il ne les aura pas il fait à peu près mille-trois-cent mille-quatre-cent maximum++ de toute façon quand tu sort de la porte du lycée la montagne sera en face de toi*)
- L. 078 : **en face** ?
- Z. 079 : **en face** akag'ara [tettwaliđ (*tu le vois tout en face*)
- PM. 080 : [yeqreb ar wuzru n ṭhur **llycée** nni (*ce lycée là est près de AZRU N THUR*)
- Z. 081 : yeqreb ar wuzru n ṭhur yeqreb ar wedrar Lala xdiğa kan akk'ara tettwaliđ ++ xxx (*il est près de AZRU N THUR près de la montagne de Lala Khedidj, tu la vois facilement*)

[...] (elles ont coupé la discussion et Liza était allée prendre des choses à boire)

- Z. 082 : swen **le jus** a Kari + aças i tekkateđ dgi (*prends toi du jus Karima+t'as beau rigolé sur moi*)
- K. 083 : ala wellah almi d ass agi (Z. Rit) ass agi axaṭer si şbaħ+ yerna nek ussan agi u gganey ara şbaħ **enfin** u gganey ara aça ((Z. verse du jus pour K.)) bezzaf bezzaf a Zahi xxx (*non je t'assure cela m'arrive qu'aujourd'hui parce que depuis ce matin+ en plus de ça moi ces jours-ci je ne dors pas le matin enfin pas beaucoup*)

[...] (La télévision n'a plus de signal donc tout le monde se concentre sur ça)

Séquence : les programmes télévisés

- Z. 084 : wellah ar **des fois** ar d ttawin **les films** ma zemray gg akken iii maci zaæma ssexlaæen akka zeæma **science fiction** nay **tellement** d **la réalité** euh akkagi yitteqraħ wul iw ma zemray at kemlay+ wellah (*je t'assure des fois ils passent des films je ne peux pas de sorte, ce n'est pas qu'ils font peur comme ceux de science fiction c'est tellement de la réalité qui me fait très mal au cœur à un point que je ne peux même pas l'achever+ je te jure*)

- K. 085 : nek u tnezzihy ara nekkini (*moi je regarde pas*)
- Z. 086 : walay yiwen **le film** a yackit d'ya **la veille** leïd akken d **le fi::lm** ay a yemma + meskin arraw is yiwen bbin ten ar **le centre** zeεma xxx umbaεd euh netta **le centre** agi maci euh **les enfants normaux** d **les handicapés** sakin arran ten **handicapé+** tiyita↑ [ayennat] euh ttūrur̄in ten akk uyalen euh //++ walay yiwen webrid **le film** euh **les orphelins de liverpool** (*j'ai vu un très bon film la veille de l'Aid, quel film + le pauvre ses enfants les ont pris dans un centre. Après, ce centre ne contient pas des enfants normaux, ce sont des handicapés. Ils les ont rendus handicapés+ le coup [indéfini] ils les torturent tous, ils sont devenus ++ j'ai vu une fois un film euh les orphelins de liverpool*)
- L. 087 : ah winna ah (*ah celui là*)
- Z. 088 : uzriy ara ma twalaṭ yaki nnay a Liza [ḥebbu asmi// (*je ne sias pas si tu la déjà vu Liza chérie quand//*)
- L. 089 : [winna walayt zi:k meziyay asmi twalay **pour la première fois** (*ça fait longtemps que je l'ai vu, j'étais jeune quand je l'ai vu la première fois*)
- Z. 090 : ah ula d nek walay t aṭas aya'gi waḥid tesε snin aya + nnay a Liza asmi twalay winna tezriḍ belli u tisey ara akk kra yekka yiḍ (*oui moi aussi ça fait longtemps que je l'ai vu peut-être neuf ans+oh Liza qund je l'ai vu celui là, tu sais que je n'ai pas dormi toute la nuit*)
- L. 091 : **imagine** ah
- Z. 092 : winn'akken euh sεuzgen akken aka s [tyennatt] s uεakkaz xxx (*celui là quand ils l'ont assourdi avec une avec un baton*)
- PM. 093: **les orphelins de Liverpool?**
- Z. 094 : mmh yetεadda xxx (*bruit débarrasser la table*) (*oui il est formidable*)
- L. 095 : yella wayeḍ dayen yiwen **le film** dayenikit winna dayen acckit **c'est la réalité** yerna winna (*il ya un autre aussi un film, celui là aussi est très bien, c'est la réalité, en plus celui là*)
- PM. 096 : kem a Kari tegganeḍ kan (*toi Kari tu ne fais que dormir*)
- K. 097 : isaḥ iyi d æni ad waliy (*je n'ai pas l'occasion de regarder*)
- PM. 098 : ayen ? (*pouquoi ?*)
- K. 099 : yezga yella willan ar **la télévision** ++ **le problème** euh (*il y a toujours quelqu'un à regarder la télévision++ le problème euh*)
- PM.100 : **le problème** d acu ? (*c'est quoi le problème*)
- K. 101 : **les films** nni akk n western i ttwalin (*ils ne regardent que les films western*)
- Z. 102 : off a yemma yemma a ttxiqeḍ (*off mon dieu tu seras engoissé*)
- K. 103 : meqqar xas baba **yettoblighi** yay an wali d **les documentaires** meqqar yella wac'ara d ḥefdeḍ (*même si papa nous oblige à regarder les documentaires, au moins il y a toujours quelque chose*)
- Z. 104 : a:h **France 5 ART**
- K. 105 : mmh
- Z. 106 : wellah ar d ttawin kra **les documentaires** acckiten di **France 5 ART** tidak kan id ttaray g uxxam (*je t'assure qu'ils passent des très bons documentaires à France 5 ART, c'est tout ce que je regarde à la maison*)
- K. 107 : ma d LYAS euh // (*par contre LYAS euh*)
- Z. 108 : **la cuisinière** qaren as **la cuisine du tiroir** + acu ḥemlay a tt tebaa:y kul yibbas **le pays l'Espagne l'Italie** ad skanayen acu xeddm̄en amek tteicin acu **la cuisine** si maεrufit acu sebbayen (*la cuisine, ça s'appelle « la cuisine du tiroire »+ j'adore la suivre chaque jour, ils mentrent tout sur les pays : l'Espagne, l'Italie, ce qui'ils font, comment ils vivent, c'est quoi la cuisine par laquelle ils sont connus, qu'est ce qu'ils cuisient*)
- K. 109 : mmh
- Z. 110 : yetεadda + dayen xeddm̄en d af **les plantes** + **silence ça pousse** acu tetabaεay + ackitt dayen **l'émission** nni **question maison décore** (*il est formidable+ aussi ils parlent des plantes+ « silence ça pousse » je le suis aussi, elle est très bien aussi cette émission « question maison décore »*)
- K. 111 : **des racines et des ailes** din'id yetteaday d'ya di **la cinquième** ? (*des racines et des ailes passe à la cinquième ?*)

- L. 112 : **non** di **la deux** nay di **la trois** (*non à la deux ou à la trois*)
 PM. 113 : di **la trois** (*à la trois*)
 K. 114 : telha dayen tinna (*celle là aussi est bien*)
 L. 115 : **envoyé spéciale** dayen telha **Thalassa** di **la trois Ushuaia** i n **TF1** (*envoyé spécial aussi est bien, Thalassa à la trois, Ushuaia de TF1*)
 K. 116 : **même qui veut gagner des millions** u tt twalin ara **pourtant elles sont constructives** (*même qui veut gagner des millions ils ne la voient pas pourtant elles sont constructives*)
 L. 117 : Mourad kulci yettwalit ula d **la roue de la fortune** yettwali tt (*Mourad regarde tous même la roue de la fortune il la regarde*)
 Z. 118 : winn'id yettadayen dayen di **TV5** yelha (*celui qui passe sur TV5 est bien*)
 K. 119 : **question pour un champion ?**
 Z. 120 : a:h xxx (*tout le monde parle à la fois*) +++

Séquence : les anglais

- K. 121 : amarezg nsen tura wigad inna fehmen akk **l'anglais** (*ils ont de la chance ceux là, ils comprennent tous l'anglais*)
 Z. 122 : twalaḍ nukni alac akk **surtout** ma tṭyawalen akka (*tu vois, nous rien du tout surtout quand ils parlent aussi vite*)
 K. 123 : ilid ik a ttettwalid **les images** nay a ttetabaḍeq tira yina +++ (*tout le monde regarde la télé tecfiḍ asmi d ruhen les anglais nni ar la cité ? xxx (tu ne sais pas si tu dois regarder les images ou les sous titres+++ tu te rappelles lorsque ces anglais sont venus à la cité ?)*)
 L. 124 : yuḡal u kem bbin ara a Zahi nniqaḍ tḍemḍeq a ttedduḍ akk d **les anglais** nni (*finalement ils ne t'ont pas pris avec eux Zahi, t'avais espéré partir avec eux*)
 Z. 125: mm nay ayelli ! (*mon dieu!*)
 K. 126: u ten ne**contacti** yar'axaṭer (*parce que nous les avons pas contacté*)
 Z. 127 : ḡḡan ay **les mails** n sen lukan ttid i ḥemlen ad **tentit les chances** a ten ne**contacté** akka akka (*ils nous ont laissé leurs emails, si nous étions comme celles qui aiment tenter les chances, on les aurait contacté*)
 PM. 128 : f acu d ruhen **les anglais** yagi? **C'est des étudiants** nṡa (*pourquoi ces anglais là sont venus ? ce sont des étudiants ou quoi ?*)
 Z. 129 : d **les étudiants** ah xeddmen **amémoire** ff euh nutni **sociologie** ney axi ? (*oui ce sont des étudiants qui travaillent leur mémoire sur la sociologie, n'est ce pas ?*)
 K. 130 : mmh (*oui*)
 Z. 131 : sḗan yiwen u **module** qqaren t f **l'Afrique du nord** umbaed [euh (*ils ont un module qu'ils étudient sur l'Afrique du nord, après euh*)
 PM. 132 : [timura yrebḥen (*des pays développés*)
 K. 133 : twalaḍ ↑ (*tu vois ?*)
 Z. 134 : sḗan a **module** qqaren t **afrique** euh akka iy d inna yaxi? (*ils ont un module qu'ils étudient Afrique euh, c'est comme ça qu'il nous a dit n'est ce pas ?*)
 K. 135 : ccix nsen ig sḗan **des relations** akd **le recteur** ney amek akkenni (*c'est leur enseignant qui a des relations avec le recteur, quelque chose comme ça*)
 Z. 136 : euh mi↓ mi qqaren aff **l'Afrique du nord c'est un module::le** ↑ (*mais, mais ils étudient sur l'Afrique du nord c'est un module*)
 K. 137 : a:h (*oui*)
 Z. 138 : sakin euh yenna yay id euh « nextar **la KABYLIE** » euh+ umbaed xtaren akk euh **la poésie** n **SI MOH WEMHEND** euh (*puis après il nous a dit euh « nous avons choisi la KABYLIE » euh+après ils ont choisi tout euh la poésie de SI MOH OUMHEND*)
 K. 139 : xxx
 PM.140 : **Si moh wemhen** snen t di **l'Angleterre** ! (*ils connaissent SI MOH OUMHEND en Angleterre !*)

- Z. 141 : xdemn as **même la traduction** eu :h↑ i **les poèmes** ines eu :h↑++ ruhen d waqil di εacra yid sen a Kari (*ils ont même fait la traduction de ses poèmes ++ils sont venus normalement à dix Kari*)
- K. 142 : mmh (*oui*)
- Z. 143 : tiqcin nni ukan d nkuti a ttnek akk di ccedda ilaq akka a nruḥ ar wabεaḍ imkan euh **maquillage** a **ttetiriḍ** a tcebbḥḍ euh nutti ḥaca **basquette pantalon jeen baudit** acebbub nsen [amcaḍ (*les filles, si c'était nous, on se cassera la tête, si nous partons quelques part, le maquillage, tu tire les cheveux, elles que des basquette pantalon jeen baudit. Leurs cheveux, coiffés*)
- L.144 : [ibed akk si genni (rire) (*ils sont complètement décoiffés*)
- Z. 145 : ixedm akk akka ((geste sur les cheveux)) ula d amcaḍ ur t id mcidēt (rire) (*ils ne sont même pas coiffés*)
- PM.146 : a ttafeḍ **les algériens** ttabæen tet akk dinna (rire) (*peut-être les algériens étaient derrière elles*)
- L. 147 : ah **sûr** (*oui sûr*)
- PM. 148 : **surtout** ma slan d **les anglaises** (*surtout quand ils apprennent qu'elles sont anglaises*)
- L. 149 : a sinin aḡ awin ar **l'angleterre** (*ils vont se dire qu'elles les prendront en Angleterre*)
- K. 150 : tiqcin **ttedraguit** arrac nni arrac **ttedraguin** tiḥdayin nni (*les filles draguent les garçons, les garçons draguent les filles*)
- Z. 151 : nkuti **déjà nettedraguiten** a Karima u d qqer ara acekkiten (rire) (*nous déjà nous les draguons Karima ne dit pas non, ils sont très beaux*)
- L. 152 : sεan **la beauté** xxx (tout le monde parle au même temps) (*ils ont la beauté xxx*)
- PM. 153 : **naturelle**
- K. 154 : llan wigad akenni **mais** sin nni id yeqqimen zdat ntaḡ euh acebbub anectila:t euh (*il y a qui sont comme ça, mais les deux qui sont assis devant nous ont de long cheveux*)
- Z. 155 : mi lḥaḡa n sser euh sεan sser (*mais question charme, ils ont du charme*)
- K. 156 : ah sεan sser am **les italiens** amek [aken akk ggan akenni (*oui ils ont du charme comme les italiens, je ne sais pas comment ils sont*)
- PM. 157 : [**les anglais** yakk sεan **les yeux verts** naḡ **yeux bleux** (*tous les anglais ont des yeux verts ou bleux*)
- K. 158 : llan wiyāḍ wigad nni u d qqimen ara **à côté** ntaḡ llan wiyāḍ euh astiniḍ d **les italiens** (*il y a d'autres étaient pas à côté de nous, il y a d'autres on aurait dit des italiens*)
- S. 159 : melḥn **plus** ? (*encore plus beaux ?*)
- K. 160 : [mmh (*oui*)
- Z. 161 : [mmh
- K. 162 : **ils sont bruns** akenni sser sser eu? am ṣḥab AT FRAH (*le charme comme les gens d'AIT FRAH*)
- Z. 163 : æeni at fraḥ lhan di ssifa ? (*parce que les gens d'AIT FRAH sont beaux ?*)
- K. 164: sεan sser **c'est des bruns** am **les italiens** + **c'est des bruns** sεan sser+++ (regardent la télé) (*ils ont du charmes, ils sont des bruns comme les italiens, ils sont des bruns et ont du charme*)

Séquence : compétence linguistique

- K. 165 : amek arrac imectaḥ+ m'ara ttwalin **les miki** s ṭrumit ḥefḍen **avec le temps** (*comment ça se fait que les enfants quand les regardent les dessins animés en français, ils finissent par l'apprendre*)
- L. 166 : **normalement** nukni **c'est pareil** a:h **mais** nukni nεadd'i leḥfaḍa (*normalement nous c'est pareil, mais on a dépassé le stade d'apprentissage*)
- Z. 167 : u tezriḍ ara bellik **un enfant** n **quatre ans** n **cinq ans** yezmer ad euh yezmer ad yeḥfeḍ ad euh ad yeṭṭef aḥal **les langues**↑ **à la fois** (*tu ne sais pas qu'un enfant de quatre ans de cinq ans peut apprendre, peut retenir plusieurs langues à la fois*)
- K. 168 : eu:he

- Z. 169 : yezmer **l'anglais le français l'arabe la langue maternelle** ines yazmer ad yessiweḍ alma d **quatre cinq langues** (*il peut l'anglais le français l'arabe sa langue maternelle, il peut atteindre jusqu'à quatre cinq langues*)
- K. 170 : mmh (*oui*)
- L. 171 : assaεqa lukan ileḥḥu **le film** nni n DUDUC til'a nwali++ (*dommage que le film de DOUDOUCHE ne marche pas*)
- S. 172 : a:h wellah (*oui c'est vrai*)
- PM. 173 : yiwen gma s umeddakul iw n WAGENNUN + iheddar tarumit yeqqars + **l'allemand** iheddar (*un frère d'un ami de OUAGUENOUNE + parle très mal le français, il parle l'allemand*)
- L. 174 : twalaḍ (*tu vois*)
- PM. 175 : ayen ? yettwali <zad et ff> (*pourquoi ? parce qu'il regarde <zad et ff>*)
- L. 176 : dinna kan i tt yehfeḍ ? (*c'est là qu'il a appris*)
- PM. 177 : yettwali **li miki** (*il regarde les dessins animés*)
- L. 178 : twalaḍ (*c'est vrai ?*)
- PM. 179 : wellah+ iheddar **l'allemand** (*je te jure, il parle l'allemand*)
- K. 180 : nek **plusieurs fois** ttaeraḍay ad waliy [**les miki en anglais** ulac (*moi plusieurs fois j'essaye de regarder les dessins animés en anglais, mais il ya rien*)
- PM. 181 : [euh yeqqar euh ssa:: **cinquième année** waqila (*il est en cinquième année normalement*)
- L. 182 : ya ::h! (*ah bon!*)
- PM. 183 : mmh **même** yesεa l εaqliya nni **les allemands** yakulikit+ ad iruḥ ad yelεeb akkaginit u yessin ara yakk acu ttaḥraymit agi nḃy acu **rien du tout** (rire) (*oui, même il a la mentalité des allemands et tous ça+ quand il joue, il est très naïf et n'est pas rusé rien du tout*)
- S. 185 : [**les miki** kan (*que des dessins animés*)
- K. 184 : [**yettebranchi** kan ar **les miki** (*il est tout le temps branché aux dessins animés*)
- PM. 186 : ah att yebranchi ar **les miki en allemand**+ wellah ar akken (*oui il la branche aux dessins animés en allemand+ je t'assure que c'est comme ça*)
- K. 187: in'as asm'ara tuḃaled ar lakul att eu? (*quand il rentre à l'école*)
- PM. 188 : [tarumit **il est nul** & (*il est nul en français*)
- K. 189 : [**cinq ans** naḃy **cinquième année** ig qqar ? (*il est en cinquième année ou il a cinq ans ?*)
- PM. 190 : & yeqqars akk di trumit u yessin ara yakk tarumit+ wellah (*il ets nul en français, il ne connaît rien du tout, je te jure*)
- Z. 191 : a s yaεar+ **la langue français** i **la langue nationale** maçi **nationale mais euh deuxième langue** (*ça sera difficile pour lui, la langue français est la langue nationale ce n'est pas nationale mais euh deuxième langue*)
- L. 192 : a :h +++ wali amek i d uran **PITER en arabe BITER** (*regarde comment ils ont écrit PITER en arabe BITER*)
- Z. 193: ah **les noms propes** agi yewεar a ten id snetḃeḍ s taεrabt **bien comme il faut** (*oui ces noms propes sont difficile à se prononcer bien comme il faut en arabe*)
- L. 194 : mmh++ (*oui*)
- Z. 195 : tacixett **l'arabe** tenna yak xedmen **le texte** aff **LEONARD DE VINCI** + tenna yak zriḍ + waqila ḥaca yiwet **l'élève** i t id yeprononcin eu? s taεrabt iwaεra sen a t id snetḃen fehmedḃ↑ (rire) (*le proff d'arabe avait dit qu'ils ont travaillé un texte sur LEONARD DE VINCI, elle a dit qu'il n'y a qu'une seule élève qui est arrivé à le prononcé en arabe. C'était difficile pour eux de le prononcer, tu comprends ?*)
- PM. 196: **LEONARD DI FANSI**
- Z. 197 : DI FANSI a:h+++

Conversation 5

Participantes : Liza (L.), participant masculin (PM.), Karima (K.), Ouiza (O.), Sonia (S.)

Durée : 26 minutes et 30 secondes

- L. 001 : tag'am tagi + akken kan a ruḥay ad rekbay ar euh s aḍḡlantnni a ttettuy « mama:: mama:: mama:: » acut eu? + yennak MOURAD « u tezmireḍ ara a tḥefḍed si tagi » (rire) dya dayen
- S. 002 : tagi **pire** tihenna meqqar tettyimi ciṭ ar yuri
- L. 003 : ar Mayyḥ ah tag'ulac uḥur tettyimi
- S. 004 : tkerhay akk (rire)
- L. 005 : « mama:: mama:: mama:: » tecfiḍ a Kari di ssaḥa nn'akkagi
- K. 006 : a :h s **tomobile** nni tazeggayt **d'ailleurs** wufṣay d **après** yess
- S. 007 : yak ttina [ttazeggayt nni
- L. 008 : [ah ttina cfiy ++
- K. 009 : anda llat akk dya **les photos** nni
- S. 010 : tebyiḍ a tet id mmektid akk a tet waliḍ ?
- K. 011 : mmh ! awi d ihi a nexdem **le créneau** ?
- L. 012 : ah ++
- K. 013 : (prend le cahier et un tylo pour réviser le créneau) uzriy ara m'ak'ig ttaru
- L. 014 : ah akka **normalement** xxx atan tura am d yini Mourad embar amek akkin i seqqaren ? amek akken ig qqar tura [**braqu**//
- K. 015 : [**braquer**
- L. 016 : **braqui** ah + yanna yi d yeshe::!+ **braqui** kulci **à droite** a d fyeḍ umbæd **braquer** kulci **à gauche** a d tfeḍ **a repère** nni a d qaḍdeḍ **la voiture** dayen+ yeshel maḍi maḍi
- K. 017 : **donc** tag'a ttafay dixel + **dijà** akka↑
- L. 018 : a tt tafed yeggari tt **normal**
- K. 019 : ah
- L. 020 : **teggarer normal + les balises** nni kan akkagi +akk ttina n zdat + akk ttina **ugarage** ar deffir
- K. 021: ah
- L. 022 : **voilà** akka'g'ara tt tafed **ça fait** kem m'ara tkecmeḍ ar **la voiture** ac'ara txdmed?
- K. 023 : eu::h a tt caḥlay qbel
- S. 024 : ad qaḍdeḍ qbel akersiw nni
- PM. 025 : mači a tt qaḍdeḍ qbel a kersiw
- K. 026 : a:h ad qaḍday qbel akersiw i ḥeqa
- L. 027 : d winna yakk i d amezwaru d **le siège** nni nem
- K. 028 : ah **d'accord!**
- PM. 029 : abrid wissin d **le rotrovisseur à droite à gauche**
- L. 030 : ala winna tur'u tt yettwa'ara **l'ingénieur ça f'** uteclie ara
- PM. 031 : al'a tt iwali ayyer u tt yettwa'ara
- L. 032 : axater **acréneau** maci dixel nni ig ttili↑ di berr'ig ttili
- PM. 033 : **mais** euh a ttexdem **arétrovisseur**↑
- L. 034 : tur'akka ah

- PM. 035 : **non** mači d nett'ara tt id iwalin d nettat ara ywalin
- L. 036 : **parce que** d **acréneau** çyl u tessexdamed ara **les rétroviseurs**
- PM. 037 : ayen ?
- L. 038 : acim'ara ten tesxedmeđ ? tesçiđ kan **les repères** nni a ten id tfeđ tqaædeđ takarrust daya ah
- PM. 039 : **non mais le fait** a tkecmeđ ar **tomobil+ parce que** amdan **il est censé** meħsub yaeni
- L. 040 : a:h **à faire** [iyennaten] agi ah **surtout le siège** inem ilaq am a ttawdeđ ar **les freins** akk d **l'embrayage** yik akka ?
- K. 041 : mmh
- L. 042 : a tqaædeđ **la voiture la ceinture c'est pas la peine**
- PM. 043 : **la ceinture t'es pas obligé**
- L. 044 : ala:: ticki d **la conduite** euh tinna **obligatoire mais le créneau** u tt tettarađ ara + amek ara tqelbeđ ar deffir ? [utezmiređ ara
- K. 045 : [a ttejjiniđ
- L. 046 : a ttejjiniđ ah
- PM. 047 : m'ara tkecmeđ **tomobil** inem ac'ara txedmeđ d amezwaru ? a tte**vérifiyiv la vitesse** inem
- L. 048 : a :h **parce que** yezmer winna yeğğatt **première** a:h tezriđ zaema
- K. 049 : ya :h !
- L. 050 : mmh
- S. 051 : ilaq san'ara tt terređ ?
- PM. 052 : a s txedmeđ [**poïd mort**
- L. 053 : [xedm as **vérifié** tt ma tella **poïd mort** mmh **normalement** a tt yeğğ **poïd mort** winna axatar amek im d yeqqar + micki d ayen tfukeđ akk d ac'ara m d yini winna?
- K. 054 : ah a d yini//
- L. 055 : yeqqim **toujours poïd mort**↑
- K. 056 : ah kkes **la vitesse** + sali d **le frein à main**
- L. 057 : ah **toujour** akkenni axatar ilaq am teqqim akkenni d [ayennat]++
- K. 058 : aheu ! ++ ah **après**
- L. 059 : umbæd a ttxedmeđ **vif** nni ikakka ? **vif vitesse**//
- K. 060 : a tt tcaæleđ qbel
- L. 061 : a tt tcaæleđ **bien sûr** ah a tt tcaæleđ a **ttumbaryiv** a ttarređ **la vitesse** ikakka?
- K. 062 : mmh
- L. 063 : umbæd **l'indicateur** a tšubeđ **le frein à main** ++
- K. 064 : a ttxedmeđ euh e ttxedmeđ **la première**+
- L. 065 : mmh
- K. 066 : ixakka **la première + après d l'indicateur**↑
- L. 067 : **voilà** [ayennat] a t id arređ **puisque** ttufy'ara d fyeđ a t id arređ ar **la gauche** ++ umbæd a tšubeđ **le frein à main**
- K. 068 : ah ! euh **vif**
- L. 069 : ny arğı kan waqila **avant alors frein à main**
- K. 070 : [**normalement vif**
- L. 071 : [**mais toujours parce que** u d ttekesđ ar'ađar im ff **l'embrayage** nni **sinon parce que** kem æelħal a d dewređ akk **avolant** ilaq am a t id arređ arkkul ikit **a gauche** bac'a d fyeđ
- K. 072 : ah
- L. 073 : ik akka ?
- K. 074 : a tt dewray qbel ? milmi a dewray [ayennat] milmi ara **braquiy?** **Ça fait** wuqbel euh wuqbel ad xedmay vif?
- L. 075 : ala **vif** nni ilaq d amezwaru
- K. 076 : ya :h
- L. 077 : **ça fait** tfit kan eřef//
- K. 078 : ad xedmay **la vitesse**↑
- L. 079 : **voilà** ma t šubeđ **le frein à main**↑++ nay dewwar **avolant** ynem tšubeđ **le frein à main**

- K. 080 : ah **normalement** akkagi eu:h **braquer à gauche** ixakka
 L. 081 : **à gauche** ah
 K. 082 : yekuli ? &
 L. 083 : [yerkulli bac a d fyeḍ ah
 K. 084 : [& **au fond+ après le frein à main ++ après//**
 L. 085 : **après** m'ara d fyeḍ balak **la balise** nni a tt ḥazeḍ **c'est tout**
 K. 086 : ah **justement ça fait** ilaq u ylaq'ara a tt ḥazay **mais le problème** u zriy u zriy ara melmi
 ara bduy a tt id [dawaray
 L. 087 : **juste** m'ara twaliḍ euh **juste** m'ara twaliḍ aqamum nni **la voiture** yeffay cituḥ↑
 K. 088 : **pars qu des fois** yetteḃa:d + **surtout** ticki de **garage++**
 L. 089 : a :h [**parce qu//**
 K. 090 : [twalaḍ **agarage** ikeččem miliḥ
 L. 091 : **pars qu** kem tetteḃadedḍ miliḥ aff **la balise** nni ixakka ? + ilaq am dinna arḡu kan amek
 akken id yeqqar↑++
 K. 092 : axater **après des fois** ad yeqqar **tourne tourne** nek mazal ubbuḍey ara ar [tyennatt] nni
 ar **la balise** nni + **après** ufhimay ara a^rZs dayen des fḡis ad yini euh+ **après** uzri\$ ara
 milm'ara bduy a **tourni** a tt id ttaray
 L. 093 : **c'est juste** m'ara twaliḍ akken takarust aqamum nni nes kan yettba//
 K. 094 : a:h **mais des fois** u tettaweḍ ara m'a yi d yeqqar **tourne**
 L. 095 : iih [**parc qu** cyul
 K. 096 : [**parc qu des fois** tteḃaday a ttafeḍ
 L. 097 : **non**↑a ttafeḍ m'ara m d yin'akken **tourne** a ttafeḍ **c'est le moment** nni kem cfu yas kan
 im'ara m d yini **tourne est ce que c'est juste** tebdēḍ ar euh/ twalaḍ kem axater m'ara d
 fyeḍ ixakka ((dessine sur le cahier)) wali **la voiture** euh mekt id ačḥal **les balises** yesa+
alors takarust nni a ttili dagi ik akka
 K. 098 : mmh
 L. 099 : **la balise** nni **normalement** a tt ili da ik akka
 K. 100 : a :h
 L. 101 : kem **déjà** aqli kem tdewreḍ akk arwaḍi ynem + **ça fait** m'aa serḥeḍ i **la voiture**
pratiquement tettruḥu d akka ((geste)) twalaḍ **déjà** a d lḥuḍ akka a ttebdud a d ttaraḍ a d
 ttaraḍ **avolant+** twalaḍ a d ttaraḍ a d ttaraḍ a d ttaraḍ baci a d qæed a tt kemleḍ **après**
tout droit++ twalaḍ
 K. 102 : mmh
 L. 103 : **après** semmal a tteḥkemileḍ axater ilaq cyul tebdid d kan akk'a d ttefyēḍ a d ttaraḍ
 citiḥuḥ + **c'est juste** tebdid d kan akka a d ttefyēḍ akk'atah++
 K. 104 : mmh
 L. 105 : **juste** a d lḥu citiḥuḥ kan mac'af tikel a d ttaraḍ tfehmad+ axater **déjà** kem a tleḥuḍ euh s
 læqel + **ça fait automatiquement** tleḥuḍ s **la première** ur tetteksilireḍ wala + **ça fait** a d
 lḥuḍ kan s læqel s læqel a ttedawareḍ a ttedawareḍ **au fur à [mesure**
 K. 106 : [**ça fait** u ttecczłzriy ara akk daki ? **mais** amek ara
 telḥuḍ
 ihi ? **donc** d **l'embrayage** nn'aa d ssaliy cituḥ
 L. 107 : **voilà** a d ssaliḍ kan aḍar im aff euh aff [uyennat] nni aff **l'embrayage** nni
 K. 108 : **donc** u **accélériy** ara yuk
 L. 109 : nek **jamais accéléréy** dagi
 K. 110 : mmh ++ **ça fait** yezmer lḥal **le fait** ihi tt**accélériy** akenni i euh //
 O. 111 : xxx dwa yagi yelha ? + yelha i šših ?
 K. 112 : mmh tqerḥ ikem aeni ?
 O. 113 : mmh xxx
 [...] (elles regardent les informations)
 L. 114 : xdemn as **un jeu** s wecréneau ttriglin [ayennat] nni **l'embrayage** nni ttseriḥen as ciḥuḥ
 bac'akkenni u tessexdameḍ ara l'**accélérateur**

- K. 115 : a ::h
- L. 116 : tfehmed ? **c'est juste** a d ssaliđ kan akka ađar im aff **l'ambriage** + dya a ttebdu a tteľhu **la voiture** + **alors c'est juste** ad fyeđ kan akkagi cituđ kan a ttebduđ a d ttarađ **avolant** cituđ cituđ kan alama twalađ kan **la voiture** teqæed **taligner**
- K. 117 : a nek ussiny ara **même pas** ad tfay **avolantm'**ara t id dewray
- L. 118 : amek međsub u tessined ara ? ++
- K. 119 : uzriy ar'amek ara t id erray akkagi axater **des fois** akkagi zgiy euh u tettelâaqey ara
- L. 120 : ah yesfahm iyi d amek akken ara tetfeđ **avolant** cyul euh a tetfeđ cyul **un neuf** nay euh
xxx
- K. 121 : axater waqila yeqqar d « **il faut tourner** akkagi » nekini **après des fois** ttaťafey t id akka ((geste avec les bras))
- L. 122 : **ttcaroisin** ifassen im
- K. 123 : **ttcaroisin** ifassen **après** dayen ad xedmay akkagi:
- L. 124 : axater ilaq akkagi kan ara t id ddawared **ça fait** yiwen ufetus ad yili dagi **par exemple**+ wagi ad yili dagi umbæd ad jebdeđ **avolant**+ **ça fait** wagi yuli d tfehmed
- K. 125 : mmmh
- L. 126 : wagi yuli d umbæd euh ilaq **rapidement**+ **ça fait** wagi atan tetfeť akka tjeđdet id akka ((geste avec les mains)) umbæd a ttserheđ i fpass s lemɣawla kan akka amek ara t dewred
- K. 127 : mmh +++
- L. 128 : yesfahm iyi d amek akken ara d dewred **avolant ça fait** ilaq am tebdiđ kan a d ttefyed ssya **surtout** ma tettarađ **avolant** cituđ cituđ cituđ kan alama tebbdeđ d + **ça fait** axater sean **une autre balise** dagi
- K. 129 : ah **donc le temps** a tt id dewred mais dayen ilaq a tt tarred s amekkan is
- L. 130 : **parce que** wali ma tdewred tt aťas
- K. 131 : mmh
- L. 132 : tzemred am truđ akkagi + akkagi ara mtruđ axater **ça fait** daymi m d nniy a ttedawared kan cituđ cituđ alama twalađ tt belli teqæed a ttebseđ adewwar++ a tkemleđ alama d anda m ilaq **par exemple** a tkemleđ alama d **la balise** agi
- K. 133 : ticki d **le créneau** u tettkemmileđ ara **au fond**
- L. 134 : **acréneau** u tettkemmileđ ara **au fond** d **agrarage** kan
- K. 135 : ah **agrarage** a tettkemmileđ **au fond**
- L. 136 : a d awdeđ alama euh **des fois** akkagi **on dépasse** cituđ **la balise** agi a d ass akenni ttama n arwađi ney + tesæiđ **quand même les repères** nni
- K. 137 : mmh mmh
- L. 138 : ticki d **acréneau** ad awdeđ alama dagi a ttebseđ + a d arred a ttsqædeđ **avolant** ynem a t id dewred **deux tours** axi yenna yam t id ney ala ? ++
- K. 139 : **mais** deg **garage** ?
- L. 140 : **même** deg **ucréneau** bac a ttqædeđ arwađi **en cas ou** uqæid t ara daymi im denniyy uzriy ara euh nekini **toujours** seiy a **problème** agi uzary ara ussiny ara ad heşbay ačal iberdan id dewray **avolant** ad zray **est ce que** qæedt iyi arwađi ny ala
- K. 141 : a ::h
- L. 142 : netta yenna yi d+ cyul a tteaqleđ yenna yi d **par exemple** ukan am eawjet cituđ arwađi a ttwalid sanda tleđu **la voiture** ma terra d akka nay terr'akka+ nek u ssiny ara winna+ **même** nek seiy **aprobème** nni
- K. 143 : ah amek ara tezred ihi ?
- L. 144 : micki twalađ iman im **la voiture** nni teqæed
- K. 145 : mmh++
- L. 146 : nekk sfehemy am d asmaken amek is xedmay **mais** nukni umbæed+ amakenikit axatar amaken i t xedmay akken i **l'examen ça fait** netta euh nniy am in netta yeqqim ed akkagi s yagi **ça fait** d netta iyi d yennan euh d netta iyi d ixedmen euh belli ad xedmay **deux tours** nni ++ yufa d belli u teqæid ara **la voiture**
- K. 147 : mmh

- L. 148 : yerna nekini wehdi nniy am ix asseni iwala yi d mađi a t dawaray yenna yi d «acaka txeđmed aken ayen akka teddawaređ akkenni?» nniy as baci a d sqæday les rğues +yenna yi d «**mais** ayer aa t tesqædeđ **c'est juste** xedm ed **un tour** nay **deux tours**» + nniy as u: zriy ara ađal **les tours**
- K. 149: mmh
- L. 150 : yenna yi d a tħesbeđ nniy as euh u ssiny ara ad ħesbay **mais j'ai pas le temps** euh amek akka ad xedmay [ayennat] nay qqimay nek ad ħettbay ađal **les tours** id dewray **avolant**++ **mais** çul umbæd a ttfiqeđ akken i **la voiture est ce qu'elle est alignée est ce que** terr'akka:: nay + axater umbæd semmal/ **supposons** dayen ahan ((geste illustration)) axater amaken i tt id ssufyeđ a teddawaređ **au fur et à mesure** umbæd tqæd am **la voiture** kem mazal ikem a teddawaed **ça fait** a ttwaliđ terra d akka
- K. 151: ah iban ah **ça veut dire** iban bellik axater **soit** ma teqæed ilaq euh ilaq ukan a ttkemleđ **au fond** a d afeđ//&
- L. 152 : a ttkemleđ ilaq **tout droit**
- K. 153 : & ilaq m'ara tkemleđ a d afeđ iman im s waswa ar **la balise** nni nniđen
- L. 154 : [voila ah
- K. 155 : [**donc** a tban ma truye akka ney akka nay attan **tout droit**
- L. 156 : **voilà** ah ++ **après** micki tebdeđ alm'a d agi a ttefriniđ + a ttxedmed **marche arrière** ikakka ?
- K. 157 : mmh
- L. 158 : a ttxedmed **marche arrière**+ a d uyaled ar deffi:r alama yeffy am d **le premier repère** nni **la balise** agi +yak akka akka
- K. 159 : ah
- L. 160 : mick'im d yeffay winna dayen a ttefriniđ umbæd euh a ttxedmed kulci **à gauche** euh **à droite aclignotant**
- K. 161 : ah **aclignotant à droite**
- L. 162 : ah **a droite** a ttdewređ kulci **à droite** + **toujours la marche arrière** u tt ttekes ara ah
- K. 163 : ah
- L. 164 : a d uyaled umbæd **marche arrière** a ttefdeđ **arepère** nni yellan euh
- K. 165 : **sur l'angle** ?
- L. 166 : ah **sur l'angle** aff lemri nni ++ **par rapport** nukni amek iy d iqqar **par rapport s atrottoire**+ atan wutrottoire dag'ikakka ((illustration))
- K. 167 : mmh
- L. 168 : wigi d **les carreaux** nni akk p **utrottoire** ((illustration)) **ça fait** m'ara d uyamed akken ar deffi:r + ilaqam **le scotch** nni nekini **parce que** snay **les repères** nni
- K. 169 : ar **l'angle** ig xdem **le scotch** nni + ar **l'angle** llemri nni
- L. 170 : ah ar llemri nni **ça fait** am d yezg akkagi aff **trottoire ça dépend** amek i ttefdeđ kem **les repères** inem
- K. 171 : nukni **la première fois** nni+ gg iwen gg iwen [uyennat] + yeqqar iyi d alama **tedisparu** euh **la balise** nni **au fond** alam'u tt tettwaliđ ara dayenikit
- L. 172 : ah
- K. 173 : **mais** ussan agi yeqqar iyi d **le scotch** nn'akken yellan euh s [ayennat] euh ar llemri nni+ ar **l'angle** llemri nni a twaliđ yemlal ukd euh yiwen ixedm iyi d **un petit repère** akkagi+ ixedm iyi d **un sachet rouge** alama yemlal ar **le rouge** nni+ **mais même** akkenni **c'est-à-dire** mm d **le trottoire tu vois**
- L. 174 : ah
- K. 175 : **toujours** axatar ayennat nni yers aff **le trottoire** ig ers **usachet** nni
- L. 176 : ah umbessaħ **asachet** nni **imagine** u yettil ara assenni **usachet** nni
- K. 177 : **justement** uzriy ara amek ara sen yexdem **doute façons** ay d xedmen **arepère après**
- L. 178 : **l'essentiel** kemini//
- K. 179 : d **l'angle** nni id **le deuxième repère** di **le créneau**
- L. 180 : **le premier repère** a twaliđ ar **ucarreau** nni ikakka **par rapport** ar **la balise**
- K. 181 : mmh

- L. 182 : yern'atan a d uyaled kan **marche arrière** + umbæd m'ara txedmed kulci a ttbraquid kulci **à droite** umbæd a d keččmed **marche arrière** ilaq am **le scotch** nni yellan dagi a t id afeđ aff **utrottoire**+ micki twalađ kan aff **utrottoire** ħbes
- K. 183 : mmh
- L. 184 : tarred d kulci **à gauche après** m'ara d arred **aclignotant** bac a d kecmed a ttqaædeđ **la voiture**
- K. 185 : nukni yeqqar d **le trottoire** ilaq ad yili **aligné**
- L. 186 : a ttesqaædeđ **la voiture** inem a ttefriniđ xdem seqæed **les roues** ynem sqaæd itent tħebsed
- K. 187 : amek ara tezred ma qaædent ?
- L. 188 : **tu fais toujours deux tours** i **wvolant**+ **alors** seqæed **les roues** ynem tefriniđ kkes **la vitesse** xedm it **poind mort** sali d [ayennat] tħebsed umbæed a ttxedmed **la même chose** a ttebraquid kulci **à gauche clignotant à gauche** ad fyeđ slaæqel slaæqel **au fur à mesure** a ttedawaređ **la voiture** axater **même la balise** agi **par rapport s atrottoire**↑ yesæa leħsabat is+ yenna yi d winna micki tħerbeđ mliħ akd micki t bædeđ aff **la balise** agi **les repères** inem tbeddilen tfehmed (*tu fais toujours deux tours au volant. Alors tu alignes tes roues et tu freines. Enlève la vitesse, tu le mets poids mort. Tires [l'autre] et tu t'arrêtes. Après, tu feras la même chose, tu vas braquer tout à gauche clignotant à gauche. Tu sors petit à petit au fur et à mesure, tu tournes la voiture parce que même cette balise par rapport au trottoire. Il a ses mesures, l'autre m'a dit « quand tu t'approche trop et lorsque tu t'éloigne de la balise tes repères changent », t'as compris ?*)
- K. 189 : mmh **d'accord**
- L. 190 : **ça fait** ssayitt akk'agi **samedi** a ttwaliđ
- K. 191 : **d'accord** saħit
- L. 192 : **voilà j'espère** tfehmed **quand** acu yakk im d sfehmay
- K. 193 : **très bien** saħit

Conversation 6

Participantes : Sonia (S.), Karima (K.), Enquêteur (E.).

Durée : 8 minutes et 54 secondes

- S.001 : **« pour éviter les chocs électriques »** (Sonia lit un mode d'emploi d'un appareil électroménager) kemini yerna tura tebyid akem id filmiy ikakka+ **alors « cet appareil doit être mis à la terre l'utilisation incorrecte d'une prise dotée d'une mise à la terre peut occasionner des chocs électrique consultez un électricien »** comme Karima
- K. 002 : oh là là::
- [...] (J'ai coupé la séquence ou Sonia continue à lire le mode d'emploi)
- S. 003 : ((prend le caméscope et commence à filmer sa sœur)) tessethđ æni
- K.004 : a::h (rire)
- S. 005 : ay axeşsa: axater d kem kan ig **itffilmin** u tħemmeld ara win akem id yefilmin (rire) wellah ar tuyaled ttazeggayt
- K. 006 : **au secours+ stop**
- S. 007 : ay amxex s şeħ im aha ah a **mademoiselle** a **l'électricien**
- K. 008 : tezrid iy tsetħiy
- S. 009 : ini d amek ara s nexdem i **wfligider** agi **mise à la terre** aginit nay **c'est** às **la peine**

- K. 010 : **c'est des prises** euh **c'est des prises de terre** uzriy ara **j'imagine** nesεa ten **les prises** agi yerku**li branchit** ar yiwet **lla prise** twett ar l qaεa ix akka a Kami
- E. 011 : ah akka ah + iw akken **l'appareil** u ysae'ra **la masse**
- S. 012 : wissen ma yedda d aff [uyennat] agi
- K. 013 : ah !
- S. 014 : nniy as wissen ma dedda d aff **flégider** agi
- K. 015 : a::h **ça fait** ttin'a: yesεu
- S. 016 : **voilà** a t yesεu **après** nukni a t nexdem+ a t **nebranchi** ar **la terre je crois** akkaginit + ac'akka txedmeđ akk assagi ?
- K. 017 : acu xedma:y
- S. 018 : ah
- K. 019 : ddiy akd yemma
- S. 020 : ayen akka teçhed ihi ?
- K. 021 : ayen eçhay
- S. 022 : ah
- K. 023 : d'ayen kan tqelqay
- S. 024 : ayen
- K. 025 : atan qrib a nuyal a **llakul** ulac akk acu xedmay
- S. 026 : **non** f ayar txedmeđ
- K. 027 : mazal u d uyeç ara ayen yewağay
- S. 028 : **comme**
- K. 029 : mazal uruhey ara/ am icețiđen
- S. 030 : ay aKari icețiđen mazal **le mois d'aout** u yekf ara
- K. 031 : **mais** ațas iyi mazal ad **prépariy les cours** inu
- S. 032 : a tawayit++
- K.033 : **heureusement** maci d kem ig llan dagi ++
- S. 034 : yeshel **samedi mais le problème** atan **samedi** seiç **la formation** nekini **après dimanche** u nettruđu yara
- K. 035 : san'ara nruđ ?
- S. 036 : u nettruđu yara ar Tizi ney a [nruđ ?
- K. 037: [si **dimanche** ara nruđ
- S. 038 : ayen ? txedεemt iyi s reppi ilaq iyi ad xedmay [ayennat] ilaq iyi ad đalidiy arkuli euh **le le les universités**
- K. 039: u tet xdimeđ ara εn'assa ?
- S. 040 : assagini wellah a wetma ddmay d kan xedmay euh țfay d kan uk **les points** ațas **les points** qbel ara xedmay țfay d akk **les point les universités** nn'ara xedmay
- K. 041: **au secours**
- S. 042: axir imi ten id xedmay axater llan kra am **Lille Lyon** ahe? **Lille par exemple** ttafay kan euh ttafay euh **IFF après** ttarun iyi d **établissement+ un établissement ça veut dire** tezmer a ttili ad yili **un institut** nay ad yili **école** nay ad yili d [ayennat] d **l'université ça fait** nek uzriy ara
- K. 043 : tebbuț en id meqqar ff **la clé USB**
- S. 044 : **très bien+** u ten id bbuy ara ff **la clé usb mais** ketbay ten id
- K. 045 : u tezmiređ ara εn'a ten id awiđ ff **la clé USB+** tesεiđ **deux** tinna ynu tesεa **quate géga (4 GB) [huit géga (8GB)**
- S. 046 : [yak uzmirey ara t id awiy ney aeni zemray+ di **campus France**
- K. 047 : **oui mais t'aurais pu faire copier coller** a t id awiđ **mais** maεlic+ **bon ! i yaprès ! ça fait**
- S. 048 : ih **ça fait** a tet **nevalidi** g uxxam n jeddi (rire)
- K. 049 : **non** nesεa **la journée** u zekka++ ma nruđ zik+
- S. 050 : a::h **d'accord**
- K. 051 : ma tesεiđ ccyul **par exemple** kemini tzemređ a ttruheđ+

- S. 052 : san'ara ruḥey
 K. 053 : ar *l'internet*†
 S. 054 : a :h
 K. 055 : dinna nukni a d nezzi ciṭuḥ **après** a d nuḡal ḡurem a nruḥ
 S. 056 : alla byiy a tteqqimem yidi
 K. 057 : ihi dḡa a neqqim yid em a kem id nḡami+ **ça fait programmiy** akk ac'ara nexdem azekka
 S. 058 : ya ::h!+ ini yi d d ac'ara nexdem akk azekka+ ncallah ad yeḡru arebbi g laɛnaya k ttxilek
 K. 059 : a d nekker aff ssebɛa
 S. 060 : **d'accord**
 K. 061 : **sept heure du matin** ad ruḥey ar tala a d acaray i yemm'abidun
 S. 062 : ayen maci d nek ara yruḥen
 K. 063 : kem a d seyqeḡ (rire)
 S. 064 : yerbah
 K. 065 : kem a d seyqeḡ lḡala terwi
 S. 066 : ayen u tt texdimeḡ ar'assagi **méchante toi**
 K. 067 : euh euh **le temps** nekker ed ff lɛacra wnefɛ i nruḥ **après** nufa dinna lyaci acḡeal +almi eu? alarmi d euh aḡaml akken tura almi d ttnac id nruḥ sinna+ nebeḡ ed s axxam f euh lweḡda wnefɛ nḡ aḡal nesebb ed imekli+
 S. 068 : a::h
 K. 069 : **après** sinna [nxedm ed//
 S. 070 : [acu txdememt di mekl'aɛni
 K. 071 : nxedm ed kan ciṭuḥ tṭumaṭict akd euh &
 S. 072 : a:h **ça fait** dayen tur'u nesɛ'ar'imensi
 K. 073 : akd **les frites**+ u nesɛ'ara aɛṭi kem šṣaḡa
 S. 074 : ih'aɛni tura telsiq atabli i wakken aḡ d sebbuḡ ciṭ imensi
 K. 075 : ah
 S. 076 : ac'ar'aḡ d ggeḡ ?
 K. 077 : **après**+ euh ac'ara d negg↓
 S. 078 : ḡemlay **chou fleur** inem amek it id ttegeḡ ayackit + naḡ euh tibidest nesɛa+ dayen tleḡhu amek itt id ttegeḡ
 K. 079 : ihi saḡit
 S. 080 : ihi ma tebyiq aḡ d ggeḡ **chou fleur**+ yella wasmi t čciḡ a kami ?
 E. 081 : ucfiy ara **mais** zriy **la cuisine** n Karima **toujours** telha
 S. 082 : ih'assagi a ttearḡeḡ **chou fleur** n Karima nnay
 E. 083 : wissen m'ad qqimay alama ttameddit ilaq ad ruḡay s axxam
 S. 084 : qim kan a tternuḡ assa
 K. 085 : **après** a d kemlay **la journée** ynu+ ruḡay bḡay d+ issawel iyi d umeddakul iw
 S. 086 : **d'accord**
 K. 087 : nehder + yemma tettnadi [ayennat] nni (rire)
 S. 088 : fraḡ t dayen sṣr
 K. 089 : tettnadi **les mesures** euh **upailles** iz d fka xalti Farḡudja+ tekka d akk ddunit fell as ur t tufi
 S. 090 : larbɛa ? a :h tidak nni ? axater teriq ayyar? icebba yi rebbi ḡeḡray tet
 K. 091 : ha:: amek i ten tḡeḡreḡ akka+ fiḡel ma tenniḡ az d i yemma axater a ttekkarwen
 S. 092 : al'uz d qqareḡ ara werttagad
 K. 093 : in as uzriy ara daya
 S. 094 : **parc que** assenni šbah+ tenna yi d atan tefka yi d xaltim **les mesures upailles+ après** nniy as a:h gery am **reppi** +nekk aelḡal walaḡ **longueur largeur+ après** nniy as a:h arḡu kan waqila ḡeḡray t + nnuda d **les poubelles** i snat yidentay yerna+ nnuda d a yelli **les poubelles + les poubelles** u:: nuf'ara+ dḡa nniy as wissen anda yuḡal
 K. 095 : maci daxel [uyennat] nni euh icebba yi d rebbi tura d nek it iḡegren

- S. 096 : anda ?
 K. 097 : maci deffir [uyennat] euh+ maci deffir [**les numéros** nni
 S. 098 : [**le cadre**
 K. 099 : **les numéros d téléphone** nni nem i::+ wigad nni is turið iten id ura ?
 S. 100 : wellah ma zriy+ lhaq kan uzmirey [ara m d iniy
 K. 101 : [**par ce que ça me dit quelque chose** amak'ara d
 qqareð **longueur largeur**
 S. 102 : ah walay t **longueur largeur** ++
 K. 103 : awah d nkuti t iðegren ihi + **donc** euh **ça fait** tessawel d xalti teqqim yemma ɣur es
 S. 104 : tefka yakat id **les mesures** ?
 K. 105 : ulamek tennak « a ten id xedmay qbel **après** euh »
 S. 106 : ah **d'accord**
 K. 107 : umbæd euh nekini kemlay **I gateaux** nni + xedmay tt id+ **I gateaux** nni llaæc'agi
 S. 108 : a::h txedmeð tt id ?
 K. 109: xedmay tt id ah
 S. 110 : aya:: efk yi ad ččay ihi g lænaya m
 K. 111: erriy tt s **afligider** aken a ttekaw
 S. 112: a::h **merci** + **oh j'aime bien**
 K. 113 : **donc** atan **après** sserday leħwal nni dɣa dayen atan **après** sefɣay d **afligider** nni
 dayen+ atan tufið iyi d swaswa
 S. 114 : tura ttruħɣ a d geð **imensi**
 K. 115 : tur'a ner i ymensi +kemini xzer dac'ara d xedmeð **après**
 S. 116 : nek ad qqimay
 K. 117 : a tteqimeð ? amerrezg im
 S. 118 : **je suis ta petite sœur**
 K. 119 : **c'est vrai c'est vrai** + ilaq a nekes iceṭṭiðen inna deggið agi u sen id neččağ'ar'i
 yemma+ **après** tɣay d **arendez-vous** iħqa azekka+ nniy am a d seyqeð+ ma twæaɣ+ nek
 a d acaray abidun+ a d uyalay akem id ħamiy deg siyaq m'u fiy kem id u tekfið ara+ seiy
arendez-vous à huit heure i demi + ad ruħay s [ayennat] a d xedmay acebbub iw **huit**
heure i demi neuf heure
 S. 120 : **d'a:ccord** ah+ **ok ma chérie**

Conversation 7

Participantes : Sonia (S.), Karima (K.), Enquêteur (E.).

Durée : 13 minutes et 35 secondes

(Karima entrain de bricoler)

- S. 001 : **c'est pas le moment de faire ça**
 K. 002 : anwa yeqqaren ad uyalay d azeggay
 S. 003 : **je sais pas**
 K. 004 : **tu sais pa:s**↑ + axx kan tef iyi d tagi ad kemlay **la liste** agi **les achats**+ **donc une petite**
boite de peinture dorée+ akka
 S. 005 : ah tella tin muqren+ **taboite** nni tamuqrat n **argenté** + **ttaboite** nni tamuqrat ar a d awið
 yeqder
 K. 006 : ya:h !+ **argentée** nay euh **une boite** as nini +ačhal ara tawi ? **cinq cent** euh **cinq cent**//
 S. 007 : acu ?

- K. 008 : **cinq cent** ml a ttafeḍ ?
 S. 009 : anta ? tamuqrat nni ?
 K. 010 : ah
 S. 011 : uzriy ara tella tmuqrat nniḡ tmečtuḡt agi daya
 K. 012 : **d'accord**+ asxedmay **grand format** + d [ayennat] acakken nniḡden+ **donc les fleurs** dayen ?
 S. 013 : **normalement** dayen
 K. 014 : **les rubans**
 S. 015 : ah+ anta **la couleur** ?
 K. 016 : nesεa **blanc** akd **mauve** ++nezmer a d nernu **grenat**
 S. 017 : ma hwa yam++
 K. 018 : **vert** nni iban as xedmay **blanc** +**ça fait** wiḡena niḡden **avec les fleurs** ina **blanches** euh mm **mauve** euh **puisque** yelle **mauve** dayen + axater dazuran ix ilaqen i winna
 S. 019 : mmh tenniḡ d **les papillons** ar'as nexdem
 K. 020 : **mais avec du mauve normal ? je vais voir** ma yella wacu yi εaḡben naεmulac euh ad zray ssuma s [aussi]
 S. 021 : [voilàh ah + **non** [ayennat] tenniḡ d u ḡlayit ara++
 K. 022 : as xedmay **autre couleur que blanc**//
 S. 023 : aḡas aεni ara d qduḡ ?
 K. 024 : atan aḡas id yeffyen +++
 S. 025 : i Farid milm ttameḡra
 K. 026 : **mois d'aout** agi **enfin** mi yεadda remḡan
 S. 027 : tfaḡheḡ↑
 K. 028 : ah **bien sûr**+ **enfin pour lui**+
 S. 029 : mliḡ mliḡ mliḡ+ **comme ça comme ça comme ça + n'est ce pas ?**
 K. 030 : akkenni **très bien** + ayen aεni **tu pose cette question** tuḡaleḡ tthiziri+ ḡkiy am tt id ?
 S. 031 : ala
 K. 032 : tessawel iyi d euh tessawel iyi d euh assmaken id ttextiriḡ **la robe de soirée** nni inu
 S. 033 : ah
 K. 034 : **après** tenna yi d euh tenna yi d euh a xalti + tenna yi d euh tenna yi d ma **ça va** yerkuli +nniy as ma twalamt **la robe de soirée** nni inu + tenna yi d «temlah **mais elle est trop simple** dayenikit» **après** euh +**après** txedm iyi d akka +tenna yi d euh tenna yi d ah «a xalti **tu est heureuse ?**»
 S. 035 : a:h (rire) **c'est pas vrai**
 K. 036 : wellah + nniy as acimi d steḡsaḡ akka? tenna yi d akka «axater **tu sais + de voir la personne que t'as déjà aimé se marier c'est pas facile et puis** kemini **si tu dois choisir** tura +**il faut que ça soit la bonne personne+ oui** axater **c'est important+ il faut être heureuse**»
 S. 037 : Thiziri ? u y tt id ḡkiḡ ara:
 K. 038 : **après** nniy as euh tneḡq ed Liza txedm as akka « **e::h si elle n'est pas heureuse** a ttruḡ as tesexreb tameḡra + **et puis** nettat attan **avec quelqu'un** » tenna yas « akka nniy as d kan »
 S. 039 : ay axxiḡ + tamcumt ++
 K. 040 : tamcumt tekcem akk di laεmuq+ uzriy ara ma tcegeε am d **le message** nni « **pour toutes les filles** »
 S. 041 : u zriy ara **j'ai pas vérifier**
 K. 042 : **alors « à toutes les filles : toutes les filles ne peuvent pas mettre du récile sans ouvrir la bouche »** (rire) meḡsub **c'est des informations que toutes les filles doivent savoir**
 S. 043 : a :h
 K. 044 : **après** dinna+ arrac euh ac'akken tura yakk
 S. 045 : in as tkecmeḡ leḡmuq eu?

- K. 046: ah yerna tarna **la taille trente huit** anecilatt arkuli
 S. 047: mmh anecilatt
 K. 048: **donc** exzar //
 S. 049: tekfiđ **la liste** inem ?
 K. 050: mazal
 S. 051: acu tettrağud
 K. 052: arğū+ susem sel iyi d kan ++ **bon taboite** lxiđ + smekt iyi d ma yella wacu ttuy + imessaken **des petites fleurs de décoration beige vert ou bleu et maron**
 S. 053: ah
 K. 054: **il faut qu'elles soient claires parce que** tihenna **c'est une couleur foncée** + ilaq **des couleurs claires+ après une petite assiette pour une euh une base pour euh le vase** inna
 S. 055: anwa ?
 K. 056: wihenna twalađ ? az d xtiray akka **une petite assiette** akka ymelhen
 S. 057: mmh **tu gardes quoi dedans je la vois pas très bien ?**
 K. 058: d **les pétales**
 S. 059: d acut en
 K. 060: **des pétales**
 S. 061: **a:h d'accord**
 K. 062: **des pétales de rose+ elle va être trop belle**
 S. 063: bulan tet **les roses** inna
 K. 064: inu ++d Karim i tet id yuyen ilindi
 S. 065: mmh tesxiđ ccan a yelli
 K. 066: ad qimet d **souvenir c'est ses premières fleurs** (rire) as teggay kan ccan **parce que** yezmer lhal **c'est les dernières**
 S. 067: **non dis pas ça+ am d yernu le jour de votre mariage** am d yawi **un bouquet de fleur bien bien garni**
 K. 068: awah ilaq as ihi ad **yeprépari** axater **c'est pas son truc+**yernu hwağay **des rouges**
 S. 069: **rouge ?**
 K. 070: ah **des rouges bien fait**
 S. 071: **ohlala** dya nek a tet cneçway+ m'ara d εaddiđ kan am tet in đeçray ff uqarum
 K. 072: a **timaginiđ des choses qui ne sont même pas** euh **enfin** akken kan nebda tikli + **toi tu imagine déjà le grand jour**
 E. 073: **rien n'est impossible** + am assa + **j'espère** kan ad iliy dagi **quand ça arrivera**
 K. 074: ncallah + **mais tu viendra pour moi n'est ce pas ?**
 E. 075: **bien sûr tu me donne la date** a d **arréserviđ en fonction**
 K. 076: **bon** a nkemmel **l'imagination** + a d ayađ [ayennat] nni akkagi
 S. 077: acu ?
 K. 078: [ayennat] nni akka ttaran ff uqaru
 S. 079: a :h tebyiđ a ttuyaledđ akk ttacebhat
 K. 080: s **le voile** ulac ac'ara yamsen
 S. 081: ah **ça c'est vrai ++ mousse à raser** (rire) ++**mousse neige**
 K. 082: uzriy ara isem is akenni
 K. 083: **bon la liste** inu + **après** ilaq iyi a d ayeđ **un coffre à bijoux** atened a ttnemđaren + uzriy ara melm'ara sεuy **le temps** a d ayađ akk aneçtagi
 S. 084: **sinon c'est pas grave** a ten id ayađ nekini m'u tesxiđ ara **le temps**
 K. 085: **après deux boîtes de peinture dorées argentées des rubans + voilà**
 S. 086: **merci:** tekfiđ **la liste** inem ?
 K. 087: **normalement** ulac acut tuy ?
 S. 088: euh **non + je crois non++**
 K. 089: **en principe** dayagi + iyeeqqa + euh euh [ayennat] **du shampoing** ((Karima écrit)) + **gel de douche** yella **je pense non ++tabalizt** nni tameçtuht ggayeg nerra **inaproniyen + je vais mettre les autres** nni

- S. 090 : **le cadre** inna d winna im tefka Liza
 K. 091: ah **c'était pour mon anniversaire**
 S. 092 : **oui je sais** + cfɪy as +
 K. 093 : **les bougeoirs** nni **aussi**+ yerna yiwen kan i walay+ wissen anda yella winna nniḍen
 S. 094 : ulac+ yiwen kan ig llan +yak **les bougeoirs** nni
 K. 095 : ah
 S. 096 : ulac yiwen kan ig llan+ yak winna [uyennat] isem is akkenni euh uzarif?
 K. 097 : ah n elmelḥ
 S. 098 : ah yiwen kan+ u tessɪd ara wayeḍ +
 K. 099: a ttafɛḍ ihi fkiy as t i Karim
 S. 100: **ils sont beaux** + a d ffay **la chambre** agi ntaɣ ayackitt + **comme une chambre des princesses**+ a d ffay **formidable**
 K. 101 : **c'est vrai ?**
 S. 102 : **oui?** yerna xas u temliḥ ara telliḍ kem + **la chambre** ntaɣ temlah s yissem s **le sourir** inem
 K. 103 : **oh merci ma chérie**
 S. 104 : ezzi kem id dya ! +**tu es très belle !**
 K.105 : saḥit a ccuq iw + i kem milm'ara **tefiailansiḍ**
 S. 106: wissen ar qabel **peut-être**
 K. 107 : im'ara tesɛuḍ **vingt huit ans** +nay **vingt neuf ans**
 S. 108 : ernu yi kan art latin nesna +bezzaf tnac nesna tikli
 K. 109 : **ah c'est vrai**
 S. 110 : ukan i nezwiḡ tili nesɛa eu? nesɛa dderya + nesɛa aqci n sett snin nay dacu+ n temn nesnin
 K. 111 : dayen teɣriḍ
 S. 112 : aḥlili aqli fɣay d **ttajenyurt** lmal
 K. 113 : **ttajenyurt** bb aman +akk'i teqqar yemma zik + **Sonia** ynu ttajenyurt bb aman ara d ffay
 S. 114 : yuḡal ulac **ttajenyurt** bb aman + ulac euh ttajenyurt llebni +wala tin lmal
 K. 115 : i tihena ufella ?
 S. 116 : tta tta da? d **l'architect**
 K. 117: yelli a ttruḥ ar **marikan** ++ ((Karima prend un tube de rouge à lèvres))
 S. 118 : æni d lawan **l maquillage** ?
 K. 119 : **non j'ai pas l'intention** ad rray **l maquillage**
 S. 120 : and'akka tufiḍ ?
 K. 121 : daxel agi
 S. 122 : kra:: **ça fait longtemps** u t zriy ara ziyen daxel nn'ig bbay

Conversation 8

Participantes : Sonia (S.), Karima (K.), Thiziri (Th.), Rachida (R.), Hassiba (H.)
et participant masculin (le frère)

Durée : 10 minutes et 34 secondes

Séquence 1 : ramadan et recettes

- K. 001 : uyalay ar ccuyɪ iw ah **ça va** ++ [həmdullah
S. 002 : [je suis malade↑
K. 003 : acu kem yuyen ?
S. 004 : ttaɛbbuɟ iw + **mon estoma:: + il est vide + elle est vide + un estomac** (tousse) + **il est vide ? elle est vide ?** hahaha (rire) + d **estomac** daya
K. 005 : **voilà !**
S. 006 : **mon estomac est vide** (rire) + atan ah
PM. 007 : **a::? preuve à l'appui** (rire)
S. 008 : aɟah ? **on est on est euh on est le //**
PM. 009 : [aɟal ssaɛa+ winna atan iban d **le premier septembre**
S. 010 : [**le premier septembre + le premier septembre** assa + dayen + [assa d lɛid
K. 011 : [ɟallahna lɛid ik
S. 012 : ɟallahna lɛid ik a Salim (rire)
PM. 013 : ɟallahna lɛid nwen (rire)
S. 014 : ma d skidbeɟ+ arnu yi d ciɟ inek
K. 015 : yiwet dagi a teqqar ttaɛbbuɟ is telluz d ɾemɟan+ yiwən dagi a yeqqar d lɛid (rire)
PM. 016 : ulac le flan waqil yekfa
S. 017 : yella
PM. 018 : [anda yell'akka
K. 019 : [atan **au fond** nni
S. 020 : **le flan** nni umi d segriyiy **caramel** (rire)
PM. 021 : segri yas d mahwa yam eu?
K. 022 : **le problème a chaque fois** + lukan euh lukan di truɟeɟ s [ayennat] a ttezreɟ euh ma
znuzuyen **caramel**
PM. 023 : [znuzuyen ah
S. 024 : [znuzuyen ah
K.025 : ihi i wac'u d ttayeɟ ar'ih i ?
S. 026 : a Karima **tu es en Algérie**
K. 027 : ih i **yaprès**
S. 028 : **tout est cher je me permets pas** a d aɟay **caramel + caramel**
K. 029 : aɟal itt aɛni
S. 030 : **vingt cinq dinard+** i yiwet tcuɟiɟ +
K. 031 : a :h [ttimeɟtuɟin nni
S. 032 : [ttacuɟiɟ uyefki
K. 033 : ttacuɟiɟ uyefki ?
S. 034 : ah tacuɟiɟ n **caramel** ukd ttacuɟiɟ uyefki kifkif itt
K. 035 : a:h nettat ttameɟtiɟuɟt ?
S. 036 : anw'ara d yaɟen tacuɟiɟ n **caramel**
K. 037 : **mais quand même** a ttesxedmeɟ [ayennat] euh + aɟal iberdan a:: tt sxedmeɟ ?
S. 038 : euh maɟas i εacra tquslin
K. 039: ya:h!

- S. 040 : **ouai?++** i kemini ħku yi d tura ciṭ + dacu txedmeḍ akk assa
 PM. 041 : tura kem a **Sonia** mac'ala taculiṭ n caramel i nsett ala di remḍan euh ff ayeg ara txedmeḍ akk **les calculés** + and'aken ara txedmeḍ **les calculés** u ten txeddemḍ ara
- S. 042 : **t'as raison**
 K. 043 : ala **le problème caramel** nni c'est qu tezga tessexûar itt id+ i sk°ar nni akk d [uyennat]
 PM. 044 : ala sk°ar baṭel + maci sebɛa laf u xmesmiya naḡ tmanyā laf naḡ tesɛa laff maḍi + (rire)
 K. 045 : sk°ar ukd wacu i tesxedmeḍ↑
 S. 046 : sk°ar akd waman + akd l **gaz** ++
 K. 047 : meḥsub maci **vingt cinq dinard** akk wagad nni? + **plus** laɛtab nsen+ **plus** euh **plus** mkulm'a: m texṣer [a tt degreḍ (rire)]
 PM. 048 : kifkif euh as tesḥesbeḍ arkulikit l **gaz** + umu nni swayes a tessirded takasrut nni euh
 K. 049 : ayhu (rire)
 PM. 050 : ah a ttxedmeḍ akk leḥsab iwannect enni + aman nni a tesneyled+ l gaz nn'ara tesseryed+ sk°ar nni + ernu euh [ayennat] nni+ ma txedmeḍ akk leḥsab nni + ilaq a ttxedmeḍ **un bon calculé**
 S. 051 : **t'a raison** waqila ! + ad fkay axxam iw i ddawiya (rire) + a d xeddmay arkulli a xeddmay euh isem iset akk tigad nni? **Les charlottes + les tchizs + les quiches** + acu tet akken tidak nni ħemlay ?
 K. 052 : **les manchons** ?
 S. 053 : **non la pâtisserie** + isem is aken tina
 K. 054 : euh **les mousses** ?
 S. 055 : a :h **les mousses + les ginoises**
 K. 056 : a :h ttigad agi tebyiḍ a d iniḍ ?
 S. 057 : a d xeddmay akk tigad agi dya ad fkay euh//
 PM. 058 : a d ernuḡ **les ginoises** dya↑
 S. 059 : dya ad fkey axxam iw i ddawiya
 K. 060 : a ttxedmeḍ badar + tɛardeḍ aɛni **la pâtisserie** nni n dihen ? tinna kenn'**avec la vache qui rit** ?
 S. 061 : **non jamais**
 K. 062 : wissen ma telha
 S. 063 : **sûr** a ttelhu + **Ramadan sucré** + ruḡy **la dernière fois** a d awiy **apaki** n kiri ufiy t tnayen wetlatin alef +
 K. 064 : aya ccafuɛa + amek akka aɛni yegga upaki yagi ?
 S. 065 : **vingt quatre**
 K. 066 : ac'akka tettnadiḍ aɛni a Salim
 PM. 067 : anda yella [uyennat] nni
 K. 068 : a:h atan daxel nni
 S. 069 : **vingt quatre + vingt quatre pour cent**
 PM. 070 : ayen aɛni ala s kiri kan ig ttwaxdam nyah ?
 S. 071 : a:h
 PM. 072 : amumu !
 K. 073 : **non**↑ tzemreḍ a ttesxedmeḍ ayen nniḍen
 S. 074 : **le fromage** nniḍen ?
 K. 075 : ah
 S. 076 : wissen
 K. 077 : **si::**
 PM. 078 : **c'est normal** nutni am d inin aḍec kiri+ i waken ad sselḥun **le produit** nsen

Séquence 2 : maquillage

(Salim (le frère de Karima et de Sonia) à trois minutes avant de sortir Rachida et Thiziri rentrent)

- R. 079 : **salut les filles**
 Th.080 : a:h **tu t'es fait un coiffure** (en s'adressant à Karima)
 K. 081 : telha ?
 Th. 082 : t̥aǧb'iyi d telha
 R. 083 : **même le rouge à lèvres** yelha + a tt dduḍ æni azekka ar teslit ? (*même le rouge à lèvres est bien. Tu accompagnes demain ceux qui vont chez la mariée ?*)
 K. 084 : **bien sûr** a neddu yukk ! + **mais je pense le rouge à lèvres** agi ynu **c'est trop non** maci d nek i ttislit (*bien sûr, on part tous. mais je pense ce rouge à lèvres que j'ai mis, c'est trop non ? Je ne suis pas la mariée*)
 S. 085 : **non c'est pas très voyant** + d anecta iz d qqarey si şbaḥ+ **moi je le trouve** a yackit (*non c'est pas très voyant, c'est ce que j'arrête pas de lui dire. Moi je le trouve très bien*)
 Th:086 : u tuyeḍ ara tanumi (*parce que tu n'as pas l'habitude*)
 K. 087 : mmh
 R. 088 : **mais il te faut quelque chose qui va te sortir de l'ordinaire**+ ttameyra (*c'est la fête*) **quand même !** ma yella a **ttemaquiēḍ** euh// (*si tu te maquilles*)
 S. 089 : **parc que** daginit euh uzriy ara euh xxx ttban tet d walen im ttiberkanin+ dagi yefka d tya (*parce que là, je ne sais pas xxx tes yeux on les voit noirs. Là, ça donne un reflet*)
 K. 090 : a:h **merci**
 Th. 091 : **même l maquillage** inem yelha+ **tu n'exagères pas** + **au même temps ça te change du maron** nni tetterraḍ kul ass (*même ton maquillage est bien, tu n'exagère pas, au même temps ça te change de ce marron que tu mets toujours*)
 K. 092 : awah wag'a techangiḡ wagi
 Th. 093 : a:h **c'est vrai** u d yettban ara mliḡ
 K. 094 : **non** xdemy as euh xdemy as nniqal **un gris bleu**
 Th. 095 : nek a ttwaliḡ **rose**+ naḡ d nek ig tulsen
 K. 096 : awah **non** xedmayt wuqbel + **après je me suis** ad æerḍay **le marron** + **donc** faciḡ kulec + **démaquiyiy** uk **après** εawday wayeḍ+ sserday i kulec +meḡsub dayen **complètement**
 S. 097 : a:h
 Th. 098 : i **les mèches** agi uyur i tet id xedmed?
 K. 099 : di larbea + ar yiwet tmeddakut iw+ **mais** tarna tet ff la teinte +tella **déjà** d **la teinte blanc cendré** après erniy as **les mèches**
 S. 100 : **la coiffure** agi am texreb ahat i wzekka
 K. 101 : awah azekk'ad uyalay ḡures a yi tt id qæed+ **je préfère** akka
 S. 102 : u t̥aḡtel ara degs?
 K. 103 : ah u t̥aḡtel ara degs+ tura ad ruḡay ad xedmay læyun iw+ dagi ((Karima montre des doigts dessus des lèvres supérieures))
 R. 104 : aqli ruḡey ihi + a d εaddiy ar slaεqel fell akut yak+ arḡumt iyi
 S. 105 : [ah **bien sûr**
 K. 106 : [d'**accord**

Séquence 3 : maison de jeune

(Hassiba, une voisine, s'est introduite à la conversation)

- H. 107 : εalxir fell akut
 S. 108 : [a:h Hassiba
 K. 109 : [**Salu:**
 H. 110 : a:h **tu est très belle !**+ æn'ar tmeyra ? a ttruḡmt s urar ?
 K. 111 : ah ar slaεaqel + i kunwi necden kun id ?
 H. 112 : **non** u nettemyencad ara yid sen ++ εadday sgellina ar **la maison de jeunes** + teftaḡ **normalement** + **bon** ulac wi yufiy **mais** muqar **quand même**

- S. 113 : εadday ula d nekini ussan agi i εaddan
 H.114 : sεan **les salles la bibliothèque le** euh anda qqaren + **le bureau** n euh n Hcen
 K.115 : mmh ++ nek ġaelay **c'est un institut de formation +tellement** muqqar+ am inna nesεa euh
 S. 116 : di WED EISI ? (*à OUED AISI*)
 K.117 : ahe? AT EAGACA (*non AIT AGOUCCHA*)
 S. 118 : ney + **voilà** ah sγarayen kulec
 K. 119 : **le centre** ah sγarayen kulec
 H. 120 : ula dagi qqaren aṭas n **les modules+** qqaren **l'informatique** qqaren++
 S. 121 : **c'est bien**
 K.122 : **c'est très bien**
 H. 123 : am d seknaγ **après** ayen nniḍen ma nεadda ssina ++ muqar **surtout** m'ar'as d zziḍ s deffir++

Séquence 4 : conseils

- K. 124 : **bon** nek ilaq iyi a ruḡay ad **prépariy** lqec iw i werslæqel
 S. 125 : **d'accord ma chérie** + u tteatīl ara mbessaḡ+ **dans dix minutes** a d uyaled ++ **dix minutes** am fkaγ **dix minute** + a tt makiyid a ttekfud **a préparé donc** a d heggiḍ **les vêtements** ynem + **plus** a d uyaled a ttesebed **I gateaux ok+** heḍr ed tura kem
 K.126 : idul ccarṭ (rire)
 S. 127 : idul ccarṭ ? acu **deux** a Kari +**tu peux** + tzemred
 K.128 : **de quoi ?**
 S. 129 : **tu peux** euh **tu peux** euh **tu peux** euh **terminer tout ça parc qu'on a pas beaucoup de temps** +
 K.130 : acu d qqareḍ **deux** ?
 S. 131 : **si tu veux tu peux**
 K.132 : a::h
 S. 133 : **voilà tu va finir à temps tu va voir + on va pas t'attendre** ahat maḡi d kem ar'ay yerḡun
 K. 134 : **j'espère**
 S. 135 : **comme ça tu sera toute belle + tout le monde sera impressionnée même** isli nni **je suis sûr** ad yendem **ce qui vient de faire si c'est pas déjà fait+ tu dois être forte** +++

2- Le questionnaire guide des entretiens

Voici donc les questions posées aux locutrices :

1. Parlez-vous d'autres langues que le kabyle ?
2. Est-ce qu'il vous arrive de parler qu'en français ?
3. Avec qui et où ?
4. est ce que vous pouvez maintenir toute une discussion en kabyle ?

5. Comment trouvez-vous le mélange kabyle avec le français ?
6. Est-ce qu'il vous arrive de mélanger les deux où et avec qui ?
7. Est-ce que vous pensez que les femmes mélangent les deux langues ?
Si « oui »
 - à quelle fréquence ?
 - à votre avis pourquoi les femmes utilisent le mélange de langue et/ou le français ?
8. est ce que les femmes par rapport aux hommes mélangent plus les deux langues ?
9. pour quoi le français et pas une autre langue (l'arabe par exemple)
10. que pensez-vous des deux langues, le français et le kabyle.

3- L'autorisation de l'enregistrement

Afin de pouvoir enregistrer les conversations, nous avons demandé une autorisation de l'enregistrement vidéo et audio à chacune des locutrices qu'elles ont signée avant de procéder à l'enquête. Nous joignons d'ailleurs un exemplaire dans cette partie du travail (annexe).